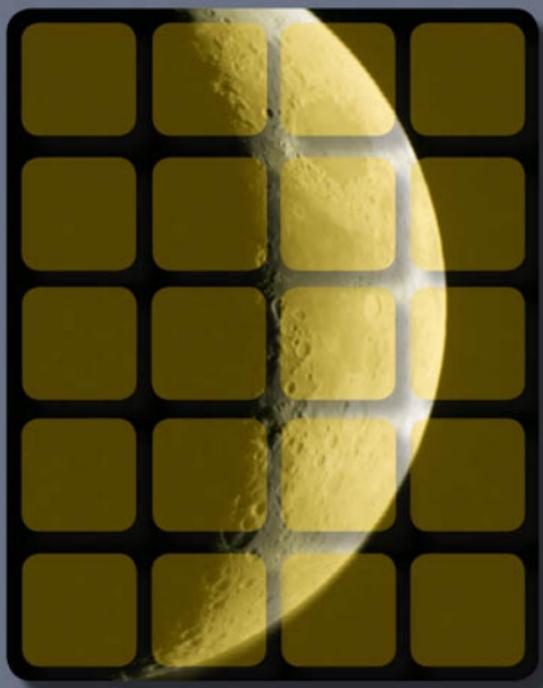


Etudes sémantiques et pragmatiques sur le temps, l'aspect et la modalité

Textes réunis par

Louis de Saussure, Jacques Moeschler et Genoveva Puskas



CAHIERS
CHRONOS 19

Études sémantiques et pragmatiques sur le temps, l'aspect et la modalité

CAHIERS CHRONOS 19

- Collection dirigée par* Carl Vetters (Université du Littoral – Côte d’Opale)
- Directeur adjoint:* Patrick Caudal (CNRS – Université Paris 7)
- Comité de lecture:*
- Anne-Marie Berthonneau (Université de Lille 3)
 - Andrée Borillo (Université de Toulouse-Le Mirail)
 - Anne Carlier (Université de Valenciennes)
 - Renaat Declerck (KULAK-Courtrai)
 - Walter De Mulder (Université d’Anvers)
 - Patrick Dendale (Université d’Anvers)
 - Ilse Depraetere (KUB - Bruxelles)
 - Dulcie Engel (University of Swansea)
 - Laurent Gosselin (Université de Rouen)
 - Florica Hrubara (Université Ovidius Constanta)
 - Emmanuelle Labeau (Aston University)
 - Véronique Lagae (Université de Valenciennes)
 - Sylvie Mellet (CNRS - Université de Nice)
 - Jacques Moeschler (Université de Genève)
 - Arie Molendijk (Université de Groningue)
 - Louis de Saussure (Université de Neuchâtel)
 - Catherine Schnedecker (Université de Metz)
 - Marleen Van Peteghem (Université de Lille 3)
 - Genoveva Puskas (Université de Genève)
 - Co Vet (Université de Groningue)
 - Carl Vetters (Université du Littoral - Côte d’Opale)
 - Svetlana Vogeeler (Institut Libre Marie Haps - Bruxelles)
 - Marcel Vuillaume (Université de Nice)

Ce volume est une réalisation de l’équipe de recherche “HLLI” - EA 4030 de l’Université du Littoral - Côte d’Opale, de la Société Académique de l’Université de Genève (Fonds Charles Bally) et du Groupe de recherche en sémantique et pragmatique de l’Université de Neuchâtel.

Etudes sémantiques et pragmatiques sur le temps, l'aspect et la modalité

Textes réunis par

Louis de Saussure, Jacques Moeschler et
Genoveva Puskas



Amsterdam - New York, NY 2007

Cover design: Pier Post

Le papier sur lequel le présent ouvrage est imprimé remplit les prescriptions de “ISO 9706:1994, Information et documentation - Papier pour documents - Prescriptions pour la permanence”.

The paper on which this book is printed meets the requirements of “ISO 9706:1994, Information and documentation - Paper for documents - Requirements for permanence”.

ISBN: 978-90-420-2308-6

©Editions Rodopi B.V., Amsterdam - New York, NY 2007

Printed in The Netherlands

Remerciements

Les éditeurs remercient chaleureusement les institutions qui ont soutenu l'organisation du colloque *Chronos 6* à Genève dont ce livre donne un choix de contributions. En particulier, ils adressent leurs remerciements au Fonds national suisse de la recherche scientifique, à l'Académie suisse des sciences humaines et sociales, à la Société académique de l'Université de Genève et à la Faculté des Lettres de l'Université de Genève. Nous remercions également Carl Veters et Co Vet de nous avoir donné l'occasion de cette conférence internationale en Suisse et donc de cette publication.

Nous sommes particulièrement reconnaissants envers les collègues chercheurs qui ont bien voulu effectuer les évaluations anonymes des textes ici présentés.

Nous remercions également le Fonds Charles Bally (Université de Genève) d'avoir permis la réalisation de cet ouvrage.

Enfin, nous réservons ici une mention toute particulière à Patrick Morency (Université de Neuchâtel) pour le travail dévoué et très efficace auquel il a contribué pour la mise en page, la relecture et la chasse aux références incomplètes ou manquantes.

Table des matières

Louis de Saussure	<i>Introduction</i>	1-5
Camino Álvarez Castro	<i>Interprétation du futur de l'indicatif et représentation d'événements futurs</i>	7-24
Vlara Bourova Liliane Tasmowski	<i>La préhistoire des futurs romans – ordre de constituants et sémantique</i>	25-41
Agnès Celle	<i>Analyse unifiée du conditionnel de non prise en charge en français et comparaison avec l'anglais</i>	43-61
Carl Vetters	<i>L'emploi « sporadique » de pouvoir est-il aléthique ?</i>	63-78
Bertrand Verine	<i>Aspectualité et cotextes de l'imparfait narratif introducteur de discours rapporté direct à l'oral</i>	79-91
Georges Kleiber	<i>En passant par le gérondif avec mes (gros) sabots</i>	93-125
Marco Fasciolo	<i>Le gérondif simple en italien : un moule syntaxique entre concepts partagés et structure informationnelle</i>	127-144
Laura Baranzini	<i>Quando en italien : un cas de subordination inverse ?</i>	145-157
Luis García Fernández	<i>Aspect et structure sousévéneementielle</i>	159-176
Emmanuelle Labeau	<i>Pas si simple ! La place du PS dans l'interlangue d'apprenants anglophones avancés</i>	177-197

Introduction

Louis de SAUSSURE

Université de Neuchâtel

Parmi les contributions présentées au colloque *Chronos 6* à Genève en septembre 2004, il était naturel de rassembler dans un volume thématique celles qui accordent une attention particulière à des phénomènes qui mettent spécifiquement en relation le niveau sémantique et pragmatique de l'interprétation. Bien entendu, beaucoup d'analyses présentées dans ce colloque ont dépassé les frontières traditionnelles entre les disciplines de la linguistique ; ainsi, les contributions plus syntaxiques ont en général intégré des éléments sémantiques et même parfois pragmatiques. Mais les textes rassemblés ici font directement appel à des notions comme la représentation d'événements, la prise en charge, le contexte narratif, la sémantique historique, la structure informationnelle, qui sont toutes, dans leur diversité, des notions à la fois sémantiques et pragmatiques. Même les articles dont l'intitulé évoque des questions de structure grammaticale, en réalité, font intervenir très significativement des notions de processus interprétatif ou, plus simplement, de sémantique. De la sorte, une certaine souplesse dans la séparation des domaines a été ici et là nécessaire afin de permettre à une certaine cohérence de s'établir au long de l'ouvrage.

Pour structurer ce volume, nous avons pris le parti de grouper les articles non pas en fonction des approches mais des sujets d'étude. Le volume s'ouvre ainsi avec des réflexions sur le futur, puis sur des emplois modaux du conditionnel et du verbe *pouvoir*, puis sur l'imparfait narratif à l'oral, puis sur le gérondif. Deux articles sont ensuite consacrés au subordonnées introduites par *quando* (en italien) et *cuando* (en espagnol). Enfin, la position du passé simple en français est revisitée à la lumière de l'interlangue d'apprenants anglophones.

Le domaine temporel, indissociable de celui de l'aspect et de la modalité, est en effet d'un intérêt majeur pour la sémantique et la pragmatique : en filigrane de la plupart des travaux présentés ici se pose, plus précisément, la question de l'interface même entre la sémantique et la pragmatique, et, dans une certaine mesure, de la relation de ces domaines avec la structuration grammaticale. Si la plupart des traditions ont leur propre solution à cette interface sémantique-pragmatique, nous ne disposons pas encore aujourd'hui d'une réponse ou d'un modèle qui soit consensuellement acceptable par l'ensemble des linguistes pour gérer à la fois de l'information

© *Cahiers Chronos* 19 (2007) : 1-5.

proprement *encodée* par les items linguistiques et les contraintes venues du contexte, dans un sens large, qui viennent constamment affecter et modifier les valeurs en usage des expressions, et qui en retour, éclairent leur sémantique même. Le temps, avec l'aspect et la modalité, est au centre de ce débat pour de nombreux chercheurs, et ce, pour des raisons qui ne sont pas difficiles à énumérer.

Premièrement, l'expression du temps fait intervenir des éléments linguistiques *a priori* disparates : des items de natures fort différentes, qu'ils soient conceptuels, procéduraux, verbaux, adverbiaux, grammaticaux et même nominaux. Les énoncés courants font en général appel à une combinaison de ces éléments pour produire une référence temporelle suffisamment précise pour garantir la pertinence de la représentation obtenue. Il est donc en général indispensable de disposer d'un modèle qui permette l'échange d'informations, à un niveau ou à un autre selon les approches, entre ces types d'expression pour leur interprétation conjointe. Il me semble qu'il est assez naturel de considérer déjà à ce niveau qu'une composante contextuelle, même si elle est encore ici infra-phrastique, est un paramètre indispensable à la description.

Deuxièmement, la modalité repose elle aussi sur une multiplicité de données lexicales et grammaticales qui entrent facilement en combinaisons complexes. Qui plus est, la perméabilité sémantique entre des morphèmes de temps, comme le conditionnel, et des formes lexicales et grammaticales spécifiques, comme des verbes ou d'autres items modalisateurs, est un fait qui éclaire à la fois la composante modale de certaines expressions typiques de l'expression du temps et la composante temporelle de certaines modalités. De plus, qui dit modalité dit subjectivité, ou attitude, ce qui nous ramène directement vers le domaine pragmatique.

Troisièmement, dès que la question du séquençement temporel se pose, ou celle du positionnement d'un événement par rapport à un autre, nous entrons dans le domaine pragmatique du contexte discursif, qu'on appelle parfois *cotexte*, ce qui montre que certaines problématiques parmi les plus centrales qui concernent les temps verbaux ne peuvent se traiter dans l'isolation de la phrase unique.

Quatrièmement, et pour terminer, la question de l'aspect elle-même concerne à la fois, de manière intimement mêlée, les lexèmes verbaux, leur combinaison avec des complémenteurs qui donnent des prédications complètes, lesquelles n'ont pas nécessairement le même aspect sémantique que les têtes verbales elles-mêmes, et l'aspect verbal, ou grammatical, qui est le produit d'une représentation *à propos* du procès, et le donne à interpréter sous une forme perfective ou non.

Ces questions ne sont pas investiguées frontalement par la plupart des articles de ce volume, mais le lecteur verra facilement qu'elles s'inscrivent toutes en filigrane des préoccupations des auteurs à travers la description

qu'ils font de phénomènes linguistiques bien spécifiques. En d'autres termes, la description sémantique et pragmatique n'est jamais innocente des présupposés qu'elle vient nourrir, et c'est dans ces présupposés, me semble-t-il, que se trouve la matière la plus cruciale des débats actuels en linguistique du temps.

Maintenant, quelques mots des contributions de ce volume.

L'article de Camino Alvarez-Castro commence par un postulat assez couramment rencontré au sujet du futur : un événement futur n'aurait pas de statut ontologique, d'où un questionnement sur la référence. Elle propose de considérer une différence fondamentale entre la représentation d'événements passés, réputés ayant changé l'état du monde, et celle des événements futurs. Plaçant sa réflexion dans le cadre de Sperber et Wilson, elle choisit de ne pas tirer du problème ontologique du futur la conséquence, habituelle, de son caractère modal, suivant ainsi les arguments maintenant classiques de Vet, Martin ou Vetters, qu'elle discute de manière approfondie pour développer son propre modèle d'interprétation du futur, à l'exemple du français.

Dans leur remarquable étude, Viara Bourova et Liliane Tasmowski établissent une sorte de chaînon manquant entre l'histoire structurelle des futurs du latin vers les langues romanes et la sémantique complexe du futur dans ces langues. Leur sondage du corpus électronique de la *Library of Latin Texts* leur permet d'évaluer différents cas de figure pour évaluer leurs hypothèses, notamment au sujet d'emplois clitiques (faibles), déontiques ou aléthiques de l'auxiliaire de formation du futur latin. Elles concluent de leur étude que la formation des futurs latins est de l'ordre d'un processus de grammaticalisation d'un verbe dont la sémantique est celle de la possession (*habere*) comme marque du futur s'établit par la modalité de l'être sans que le sens déontique soit « un stade intermédiaire obligé ».

Agnès Celle s'intéresse aux conditionnels de type journalistique, qu'elle propose de nommer *conditionnels de non prise en charge* ; ces conditionnels apparaissent sans *si*. Elle discute l'analyse en point de vue en montrant des exemples où d'une part le conditionnel de non prise en charge est utilisé, mais avec une claire distance du locuteur. Son analyse la conduit à une large comparaison avec les moyens linguistiques que l'anglais présente pour des contenus sémantiques similaires. La position qu'elle défend, inspirée des travaux de l'école culiolienne, la conduit à recourir, d'une manière en réalité assez ducrotienne, à la notion de « double fictif de l'énonciateur » qui manifeste sa « non prise en charge » ; cette non prise en charge passe en anglais plutôt par des marqueurs adverbiaux qui réfèrent à une énonciation antérieure, au contraire du conditionnel français.

Carl Vetters aborde la question de savoir s'il existe un *pouvoir* en usage aléthique, à l'instar des emplois de ce type identifiés par Kronning au sujet de *devoir*, en classant dans cette catégorie les effets que Kleiber identifiait comme *sporadiques* et qui correspondent à des paraphrases du type *il arrive*

que P. A l'aide du critère de véridicité, il insiste sur le fait que ce type de cas ne peut pas correspondre à des usages de type épistémique ; à l'aide du test de la reprise anaphorique par *cette capacité*, calqué sur le test de Kronning de la reprise de *devoir* par *cette obligation*, il montre que *pouvoir* en emploi sporadique reste ambigu. Il recourt alors à un test de passage à la négative (donné par Le Querler) et montre que le *pouvoir* sporadique est incompatible avec la négation, ce qui le distingue tant de l'usage épistémique que de l'usage dit « radical ».

L'article de Bertrand Vérine concerne l'imparfait narratif comme introducteur de discours rapporté direct à l'oral. Après un tour d'horizon des positions habituelles sur l'imparfait narratif, il propose une analyse de l'imparfait narratif pour laquelle « dans les échanges rapportés recourant au discours direct, une des fonctions des propositions rectrices à l'imparfait narratif contrastant avec d'autres procès à des temps perfectifs paraît être de signifier que le propos [...] joue un rôle argumentativement secondaire ». Il appuie cette hypothèse sur les caractères non incident et non ascendant de l'imparfait dont la conséquence serait une inscription référentielle « moins catégorique » sur la ligne du temps.

Georges Kleiber concentre son attention sur un ensemble de phénomènes peu ou pas documentés au sujet du gérondif, et propose un certain nombre de réponses à des difficultés typiques de l'analyse de cette forme. En particulier, après avoir passé en revue les principales propriétés du gérondif et les grandes problématiques qu'il soulève, il ancre son propos sur une hypothèse fondamentale qui admet le gérondif comme forme morphologique et non pas comme combinaison *en* + *Vpprés*, avant de revisiter le gérondif par le biais d'une analyse de la préposition *avec*. A travers l'analyse d'un grand nombre d'exemples, Kleiber identifie ici le gérondif comme une sorte d'*avec* verbal, ouvrant à une conception du gérondif basée sur l'idée d'une association intégrative de processus.

Toujours à propos du gérondif, mais cette fois en italien, Marco Fasciolo inscrit sa recherche dans un cadre spécifique, la grammaire « philosophique » de Michele Prandi, qui pose l'hypothèse que la langue repose sur l'interaction de deux structures autonomes, l'une grammaticale-linguistique et l'autre ontologique-conceptuelle. A travers une analyse fouillée du gérondif italien, Fasciolo suggère que le rapport entre le morphème gérondif et la forme infinitive du verbe est analogue au rapport que l'on trouve entre une préposition et un nom, et étudie quelques conséquences de cette thèse, un point qui entre élégamment en discussion avec l'article de Kleiber.

Se tournant vers la subordination inverse avec *quando* en italien, Laura Baranzini reprend la littérature et propose une explication de ses effets sémantiques directement liée au fait que la soi-disante subordonnée produit en réalité une prédication distincte. Elle discute la question de savoir si, de la

sorte, *quando* prendrait le rôle d'un connecteur non subordonnant à valeur oppositive, en rappelant qu'il existe en italien un usage de *quando* purement oppositif et non temporel. Pour Laura Baranzini, le type de connexion syntaxique réalisée par *quando* inverse se rapproche de celui d'une coordination. Sur le plan informationnel, elle relève que l'impression de paradoxe, due à l'impossibilité de distribuer les statuts de thème et de rhème sur les deux propositions, cesse d'avoir lieu d'être si l'on admet l'indépendance des propositions en jeu ; toutefois, elle montre que si le *quando* inverse introduit une rupture informationnelle, il ne crée pas pour autant systématiquement deux actes illocutoires distincts.

Comme pour enchaîner sur cette discussion, l'article de Luis García Fernández considère les contraintes liées au changement, traditionnellement associées depuis, en particulier, les travaux de Heinämäki, à la subordination temporelle. En observant les subordonnées introduites par *cuando* en castillan, il revisite ces contraintes en montrant que seule une restriction sémantique concernant la *possibilité* du changement et non son caractère effectif est nécessaire. Sa démonstration se fonde en particulier sur la version que propose Klein de l'aspect, à savoir en termes de relation intervallaire « non déictique », et sur la structure sous-événementielle des prédicats postulée par le lexique génératif de J. Pustjovsky. Son analyse permet enfin de distinguer les contraintes en jeu selon que la proposition introduite par *cuando* est une principale ou une subordonnée, selon que le temps employé est un aoriste ou un imperfectif, et en fonction de l'aspect lexical du prédicat.

Enfin, Emmanuelle Labeau s'interroge sur la compétence et la performance d'apprenants du français, en particulier avancés, en ce qui concerne l'utilisation du passé simple. Variant notamment les genres textuels, elle a mené une série d'études quantitatives qui mettent en relief le fait que les apprenants avancés ont une compétence qui dépasse leur performance, et qu'en production spontanée, la proportion de formes monosyllabiques et de formes régulières ou régularisées est significativement forte. Enchaînant en cela sur certains de ses travaux antérieurs, elle suggère qu'un modèle tel que l'hypothèse de l'aspect pour rendre compte de l'acquisition aspectuo-temporelle en français langue étrangère est inadéquat.

Interprétation du futur de l'indicatif et représentation d'événements futurs ¹

Camino ÁLVAREZ CASTRO
Universidad de Oviedo

1. Introduction

Les questions concernant le temps à venir et l'interprétation des énoncés au futur sont multiples. Elles se sont posées et se posent toujours à l'heure actuelle selon plusieurs axes de réflexion – entre autres, l'ontologie, la logique, la cognition, la sémantique, la pragmatique, etc. Étant donné la particularité des événements futurs, n'ayant aucun statut ontologique, nous nous demandons quel lieu l'hypothèse référentielle occupe en ce qui concerne l'analyse des énoncés au futur et l'interprétation du temps verbal futur. L'enjeu est de grande étendue et nous proposerons de sonder quelques pistes. En particulier, cette question nous porte à considérer l'éventuelle différence entre notre capacité représentationnelle sur des événements futurs et celle sur des événements passés, dont on constate qu'ils ont modifié l'état du monde. Une fois la réflexion engagée, nous nous intéressons au statut de l'usage descriptif de la forme propositionnelle d'un énoncé au futur, portant sur un événement futur. Dans la même direction, nous sommes amenée à considérer comment la problématique abordée est gérée par l'interlocuteur dans l'interprétation de ces énoncés et dans le traitement des propositions inférées.

Nous situons notre réflexion dans le cadre de la théorie de la pertinence (Sperber & Wilson 1986, 1995), qui traduit notre engagement dans la voie pragmatique-inférentielle. Le développement de notre examen nous permettra d'avancer des arguments pour une conception non modale de l'interprétation descriptive des énoncés au futur, ainsi que de la sémantique du futur en français.

2. Représentation du passé et représentation de l'avenir

Le problème de la description langagière des éventualités ² non avérées se trouve au coeur de l'hésitation quant à l'attribution d'un sémantisme de type

¹ Nous tenons à remercier les évaluateurs externes anonymes, ainsi que Flor Bango de la Campa et Ivan Evrard pour leurs commentaires sur la première version de cet article.

temporel ou de type modal au futur de l'indicatif et en général, du long débat sur la relation entre temps et modalité sous toutes ses tournures. Un des aspects qui attirent notre attention en rapport avec cette problématique concerne notre capacité représentationnelle sur les événements futurs en comparaison avec notre capacité représentationnelle sur les événements passés, étant donné la différence signalée ci-dessus entre les uns et les autres. La façon d'intérioriser la notion de futur, ainsi que la manière de percevoir sa réalité en comparaison avec celle du passé constituent, en effet, des questions qui se sont avérées fécondes pour la théorie sémantique sur le temps verbal futur. D'ailleurs, de nombreuses présentations de celui-ci prennent comme argument une association du point de vue ontologique de l'avenir au possible pour justifier certains usages, surtout ceux considérés comme modaux.

L'hétérogénéité des trois catégories traditionnelles du temps (passé, présent et futur) a fasciné depuis toujours les philosophes et d'autres chercheurs sur le temps et sa nature. En ce qui nous concerne, dans la philosophie occidentale du temps, la discussion au sujet des conditions qui rendent possible un acte libre ou le débat sur les idées de nécessité et de contingence se reflètent dans la réflexion sur l'avenir. Une vue positive de la contingence –position prise de façon nuancée par Aristote, Épicure ou Carnéade, par exemple, en opposition aux variétés du nécessitarisme³–, se retrouve à la base d'une des différences majeures posées entre notre représentation du temps futur et notre représentation du temps passé. Selon ceux qui se situent dans cette optique, l'on se représenterait l'avenir et sa concrétisation composée d'événements sous forme de structure ramifiée, afin de mettre en évidence la distance face au passé au sens de révolu. Le passé est conçu ici comme une période temporelle susceptible d'être enregistrée dans notre mémoire et serait représenté d'une manière linéaire. La représentation de l'avenir sous le signe de la contingence implique, donc, que l'on doit pouvoir se représenter des possibilités différentes, autant de branches qui figurent un prolongement du temps dans une direction différente.

² À la suite de Bach (1989), ce terme (de l'anglais *eventuality*) est utilisé pour recouvrir toutes les classes aspectuelles : états, activités, accomplissements et achèvements.

³ L'avenir a été associé au contingent, c'est-à-dire ce qui peut être ou ne pas être, à partir du chapitre IX du *De interpretatione* d'Aristote (García Suárez & al., eds, 1999 : 162-166), le philosophe de l'Antiquité dont le système nous reste le plus accessible (Vuillemin 1984 : 8). C'est le célèbre problème des *futurs contingents*, qui a été à l'origine d'une littérature et d'un débat très abondants. La conception de l'avenir que nous présentons ici, de façon forcément concise, et que l'on pourrait nommer post-aristotélicienne, coexiste avec une conception nécessitariste.

Ainsi, certains ont compris que seul un système non déterministe serait capable d'appréhender la dimension contingente associée à l'avenir dans cette tradition. On ne se représenterait pas une séquence linéaire d'événements, mais plutôt une structure arborescente incluant tout ce qui pourrait avoir lieu ou toutes les possibilités futures. Cependant, nous voulons attirer l'attention sur le fait que cette représentation de l'avenir serait en réalité un schéma idéal, car on n'arriverait pas à imaginer toutes les bifurcations possibles⁴. Du moment que nous considérons qu'elle reste attachée au sujet qui la conçoit ou la manipule, nous devons admettre qu'elle n'est pas entièrement libre. Elle se voit contrainte, par exemple, par la propre capacité cognitive du sujet. La version la plus plausible du fonctionnement de notre système cognitif établirait que le nombre de données stockées par le sujet ne serait pas illimité ou au moins qu'elles ne seraient pas toutes accessibles au même moment et au même degré. De ce fait, certaines issues théoriquement possibles ne nous seraient même pas manifestes. En tout cas, l'absence de détermination sur le plan ontologique des éventualités futures par rapport à l'état du monde au moment de l'énonciation, absence qui s'ajoute à l'éventuelle insuffisance des connaissances, soulève le problème philosophique de l'évaluation des conditions de vérité des propositions contingentes à référence future.

Les arguments soutenant une dissymétrie ontologique et cognitive entre passé et futur⁵ pourraient porter à croire que les éventualités futures ne seraient plus alors susceptibles d'être décrites par le langage comme le sont les éventualités passées. Pareillement, dans une approche des temps verbaux reposant sur une conception métaphysique post-aristotélicienne et sur des modalités réelles ou temporelles⁶, seuls les temps du passé serviraient à

⁴ Pourtant, il ne s'agirait pas d'une question d'ordre épistémique en rapport avec l'insuffisance de la connaissance du sujet –dimension souvent associée au sujet de notre représentation de l'avenir en comparaison avec notre représentation du passé. D'ailleurs, notre accès au passé est également faillible. Ainsi, on ne pourrait pas établir que le moment d'énonciation isole le certain (le passé et le présent) du non-certain (l'avenir), car de même que certains événements passés peuvent nous être inconnus, de même nous connaissons avec certitude certains événements futurs (par exemple, des événements inélectables : le soleil va se lever). L. Gosselin (2005 : 83) remarque aussi, à l'appui de l'irrecevabilité de cette « coupure modale » opérée par le moment d'énonciation, l'utilisation courante d'énoncés du type *Je sais qu'il va réussir*, qui indiquent que nous éprouvons des certitudes à l'égard de l'avenir.

⁵ Cf. Rocci (2000 : 261-262) pour une synthèse.

⁶ Dans la perspective des modalités que les philosophes appellent « réelles » ou « temporelles », le passé, ainsi que le présent, constituent le domaine de l'irrévocable, tandis que le futur relève de la modalité du possible. Les événements passés et présents, et avec eux les propositions qui les expriment,

décrire un état du monde, vu que les faits passés disposent de traits et de caractéristiques vérifiables. La dimension du possible liée à l'avenir ferait partie, en revanche, de la dénotation du temps verbal futur. Nous estimons, par contre, qu'une première séparation doit être constituée : d'un côté, ce que l'on croit savoir du monde et notre conception de l'avenir en tant que concept temporel, associé dans une perspective post-aristotélicienne, par exemple, à la diversité et à la contingence ; de l'autre, ce qui est exprimé par une forme verbale de futur. L'indétermination objective des éventualités futures (qui peut apparaître comme une position métaphysique particulière) échappe dans une certaine mesure à la conception représentative du langage. En ce qui concerne la capacité descriptive des énoncés au futur, notre hypothèse de travail s'appuie sur la nécessité de discerner plusieurs dimensions impliquées dans ce débat –ontologie, logique, pensée, langage–, dont l'amalgame constitue, à notre avis, une source de confusion singulièrement manifeste quand on se retrouve face à une notion aussi controversée que le futur.

Par ailleurs, une des conséquences les plus notables du fait qu'un événement futur n'est pas ontologiquement déterminé au moment présent, à savoir l'impossibilité de pouvoir assigner une valeur de vérité à une proposition renvoyant au futur, est perçue différemment si l'on reconnaît qu'une approche « vérifonctionnelle » comme la théorie de la pertinence⁷ ne postule pas d'ontologie mondaine. En d'autres termes, ce type d'approche ne considère pas nécessairement que le monde soit structuré d'une manière ou d'une autre. Dans cette perspective, la signification d'une phrase est l'ensemble des conditions qui la rendraient vraie dans le monde, dans un monde possible. L'hypothèse référentielle de base est donc valable pour une représentation dans l'avenir, de même que pour une représentation dans le passé⁸. Ce qui change par rapport au passé, c'est que les conditions de

sont considérés comme irrévocables en ce sens qu'ils ne sont pas susceptibles d'être modifiés. Cette prémisse ou les conséquences qui en découlent ont été mises en doute, cependant, par certains, comme par exemple le philosophe Cléanthe (cf. Vuillemin 1984 : 19-21, 91-127). Les propositions décrivant des événements futurs ne sont, quant à elles, ni vraies, ni fausses, mais possibles.

⁷ La théorie de la pertinence soutient qu'une partie de l'interprétation d'un énoncé concerne la détermination des conditions de vérité, mais que l'interprétation n'est pas épuisée par celles-ci. Dans le processus d'interprétation, il y a des inférences non nécessairement vériconditionnelles. C'est pourquoi L. de Saussure (2003 : 119) la qualifie de théorie « vérifonctionnelle ».

⁸ Il ne s'agit évidemment pas ici du dogme logique selon lequel toute déclaration est nécessairement vraie ou fausse. Dans son chapitre consacré à la sémantique du futur où, en même temps que la description linguistique, il prend en considération les questions logiques et philosophiques sous-jacentes, F. Nef (1986) rejette le déterminisme ontologique et professe un déterminisme logique, issu d'un principe de bivalence étendu aux propositions futures. Il cherche à

vérification sont associées à ce qui va se produire. Mais cette distance ne se traduirait pas, selon nous, dans ce qui est communiqué par un usage non interprétatif d'une forme propositionnelle : la représentation d'un état de faits d'un monde dans le passé ou dans l'avenir. De cette façon, il est légitime d'adopter une approche vérifonctionnelle pour l'analyse de l'interprétation des énoncés où apparaît le temps verbal futur. Bien entendu, cette prise de position ne va pas sans conséquences. Pour ce qui est de notre discussion, il nous faudra surtout revoir le traitement classique de l'acte d'assertion. Nous serons amenée dans la suite à refuser que la forme déclarative d'une phrase est consubstantielle à la représentation d'un jugement de vérité ou de fausseté.

Ayant exposé jusqu'ici une des conceptions métaphysiques du temps et la manière dont on se représenterait les éventualités futures dans ce cadre, nous croyons utile d'établir une discrimination générale, que l'on retrouve implicite sous différentes versions dans d'autres études (Gosselin 2001, Schäfer-Prieß 2001, Vet & Kampers-Manhe 2001), entre l'avenir d'un point de vue métaphysique et ontologique, et le futur d'un point de vue linguistique. La discrimination que nous faisons ainsi nous servira de point d'appui pour présenter ensuite une vision réaliste et pragmatique de l'interprétation des énoncés au futur en usage descriptif⁹. D'ailleurs, dans le domaine linguistique, le fait que le temps verbal futur puisse être interprété comme l'expression d'une croyance, d'un jugement épistémique sur la probabilité qu'un quelconque événement futur puisse se produire ou comme l'expression d'une réalité déjà déterminée, par exemple, serait, d'après L. Gosselin (2005 : 94), un fait pragmatique en rapport avec la conception de l'avenir à l'œuvre. Cela nous indique que certaines valeurs qui lui ont été attribuées sont en réalité des valeurs modales pragmatiquement inférées à partir des conceptions de l'avenir du locuteur et de ses interlocuteurs. Elles ne sont pas marquées par la forme de futur, mais plutôt par ce que l'on croit savoir du monde.

D'autre part, il faut souligner de nouveau que toutes ces réflexions sont en rapport très étroit avec la question de l'articulation entre temps et

faire face, par exemple, à la question de l'inaccessibilité épistémique du futur. Cette relation entre le langage et la réalité est propre au domaine de la sémantique vériconditionnelle et elle est analysée au sein de la sémantique formelle. Notre approche pragmatique-inférentielle, en revanche, est plutôt centrée sur le processus et les éléments qui contribuent à récupérer l'intention informative du locuteur.

⁹ Quand R. Martin (1981 : 83-84), considérant que tous les emplois du futur jouent plus ou moins sur la part d'hypothèse naturellement inhérente à l'avenir, affirme que le propre des emplois temporels du futur est l'expression du degré de probabilité minimal possible, avoisinant déjà la certitude, il serait en train de confondre les deux questions que nous voulons discerner et séparer.

modalité. L'approche proprement linguistique par laquelle nous soutenons une thèse référentielle et non modale quant aux énoncés au futur en usage descriptif trouve également son pendant dans la mise en question de la conception des modalités (réelle ou temporelle) qui conduirait à une position opposée à la nôtre.

3. Usage descriptif des énoncés au futur

Admettant qu'une éventualité future, de même qu'une éventualité passée, est un objet du monde susceptible d'être représenté par le langage, nous nous intéressons ici au statut de l'usage descriptif de la forme propositionnelle d'un énoncé au futur comme (1) :

(1) Paul passera demain au bureau.

Nous prétendons analyser la nature descriptive de cet usage en même temps que nous reconsidérons la place à donner aux questions d'ordre métaphysique et ontologique. Il ne s'agit pas d'envisager une éventuelle assimilation au type particulier de métareprésentations constitué par les usages interprétatifs¹⁰. Au contraire, nous argumenterons dans une perspective linguistique le fait que nous pouvons utiliser le langage de façon descriptive à propos des faits qui n'appartiennent pas au monde actuel. La question est de savoir si cet usage est modal, en ce sens qu'il implique une quantification sur un ensemble de mondes possibles. Le futur aurait dans ce cas une sémantique modale qui se laisserait interpréter comme l'expression d'une réalisation possible ou plus probable qu'une autre à l'intérieur d'un monde possible.

¹⁰ Pour ce qui est de la distinction entre usage descriptif et usage interprétatif d'un énoncé, il peut être utile de reprendre la définition donnée dans Sperber & Wilson (1986 : 228-229) :

« Any representation with a propositional form, and in particular any utterance, can be used to represent things in two ways. It can represent some state of affairs in virtue of its propositional form being true of that state of affairs ; in this case we will say that the representation is a *description*, or that it is used *descriptively*. Or it can represent some other representation which also has a propositional form –a thought, for instance– in virtue of a resemblance between the two propositional forms ; in this case we will say that the first representation is an *interpretation* of the second one, or that it is used *interpretively* »

Un énoncé est produit, donc, en usage interprétatif quand il est utilisé comme représentation d'une autre représentation (métareprésentation). Autrement dit, l'énoncé servirait à représenter la parole ou la pensée d'autrui au sujet d'un état de faits. En réalité, nous ne voyons pas comment l'usage qui sera analysé dans cet article pourrait être assimilé à un usage interprétatif, mis à part le cas de l'ironie.

Cela reviendrait à supposer une certaine dénotation modale dans la description *Paul passera demain au bureau*. Si nous estimons, par contre, que des énoncés comportant un temps du passé et communiquant un événement passé peuvent être interprétés comme des descriptions du monde dans un certain état révolu, un usage comme (1) se laisserait à son tour interpréter comme la description des faits appartenant au monde de référence dans un certain état à venir. Les deux réponses avancées correspondraient à deux thèses différentes.

En ce qui concerne la première thèse, nous l'aborderons principalement dans cet article en rapport avec la modalité épistémique. Cette thèse revient à considérer que la seule façon de s'exprimer sur un fait futur est l'hypothèse, les énoncés au futur présentant les propositions qui renvoient à l'avenir seulement comme possibles. Ainsi, reprenant les mots de Marschall (1999 : 77), « toutes les formes d'expression du futur relèveraient de l'hypothèse et par là du domaine modal ». C. Vet (1983), R. Martin (1983) et C. Vetters (2001) ont déjà rejeté l'idée selon laquelle le futur de l'indicatif ne pourrait exprimer que le doute, la probabilité ou la possibilité. Ils s'appuient, par exemple, sur le fait que ce temps verbal s'accommode bien d'expressions modales exprimant la certitude, tel qu'ils le constatent en (2) :

(2) Il est certain que Chantal viendra.

Nous pouvons ajouter un argument encore plus probant. Le futur ne pourrait pas relever d'une modalité épistémique du type de l'hypothèse ou de la possibilité, étant donné qu'il peut être enchâssé dans n'importe quel contexte épistémique. On peut le constater à la lumière du contraste entre (2) et (3) :

(3) Personne ne croit que Chantal viendra.

En outre, il a été remarqué que c'est en contexte de présent que l'incertitude que certains associent à la notion d'avenir s'active de la façon la plus remarquable (Confais 1992 : 86-87). En posant que le futur exprime une incertitude ou du moins une restriction de certitude, suite à ce genre d'association, il deviendrait peut-être plus facile d'expliquer certains de ses emplois comme celui dans (4), que l'on qualifie de « futur d'atténuation » :

(4) Je ne vous cacherai pas que je ne suis guère satisfait.

En revanche, Confais signale que l'on ne pourrait pas expliquer pourquoi l'énoncé (5), qui porte sur l'avenir et qui inclut également un temps verbal futur, a pour effet de réjouir le cœur de l'interlocutrice et non de lui faire éprouver une certaine inquiétude :

(5) Ma chérie, je t'aimerai toute ma vie.

D'autre part, cette première thèse impliquerait qu'il persiste une valeur modale –épistémique dans la plupart des analyses– dans la description *Paul passera demain au bureau*, de sorte que cet énoncé se laisserait paraphraser, par exemple, par (6) :

(6) Je suppose que Paul passera demain au bureau.

Il semble que l'on devrait assumer que ce qui est dit par les énoncés au futur en usage non interprétatif est l'incapacité du locuteur de poser un jugement en termes absolus sur la vérité de la forme propositionnelle de l'énoncé¹¹. Le futur se laisserait, par conséquent, interpréter comme l'expression d'une réalisation possible à l'intérieur d'un monde possible, le locuteur lui assignant un certain degré de croyance.

Non seulement nous semble douteuse l'équivalence entre l'avenir ontologique et le futur linguistique que nous reconnaissons sous-jacente, mais nous rejetons aussi la thèse qui semble implicite dans ce type d'analyse : l'état mental du locuteur (ce que les philosophes analytiques appellent « attitude propositionnelle ») ferait partie du sens conventionnel de l'énoncé. Il n'existe bien évidemment pas d'équivalence sémantique (linguistique et conventionnelle) entre les propositions exprimées par les énoncés (1) et (6), que nous reprenons ici :

(1) Paul passera demain au bureau.

(6) Je suppose que Paul passera demain au bureau.

On pourrait croire que des énoncés au futur comme le premier constituent un cas particulier, étant donné que ce que l'on expose à propos de l'avenir n'est jamais vérifiable au moment présent et partant n'est jamais su vrai ou faux. Mais ce n'est pas le cas, car la faillibilité, qui caractérise ainsi nos croyances portant sur l'avenir, est propre aussi à toutes nos croyances, sur le passé et même sur le présent¹². Tout cela ne veut pas dire pour autant que la détermination de l'attitude du locuteur face à la proposition exprimée ne fasse pas partie du processus d'interprétation de l'énoncé, mais elle ne correspond

¹¹ Selon l'hypothèse modale qui fait du temps verbal futur une partie intégrante du système des modaux, il est possible de distinguer différents degrés dans la valeur de vérité d'un énoncé qui concerne l'avenir, oscillant entre le « plutôt oui » et le « plutôt non » (Rotgé 1995 : 114). Ce serait, donc, une hypothèse construite sur un modèle épistémique qui fait intervenir les connaissances du locuteur. Celui-ci se livre à un jeu de probabilité ou de prédiction. Cela permet de s'écarter d'une position métaphysique quelconque, portant sur la détermination objective des événements. Mais elle se trouve toujours confrontée à des problèmes, dont plusieurs ont déjà été évoqués.

¹² Cf. note 4 où nous soulignons l'inadmissibilité du moment d'énonciation comme coupure isolant le certain du non-certain.

pas à ce qui est dit par l'énoncé –sa forme propositionnelle ou explicitation de premier ordre. Elle correspond à son explicitation d'ordre supérieur, sur la vérité de laquelle le locuteur ne s'engage pas. Aucune équivalence ne peut donc être prise en considération.

La position soutenue ici partage avec Gosselin (2001 : 52-53) le refus de l'idée que les énoncés au futur présentent les propositions qu'ils expriment comme simplement possibles. Ce rejet se manifeste parallèlement dans son argumentation à l'inconvenance ou l'impossibilité de reprendre dans une perspective linguistique l'articulation entre temps et modalité qui est à la base de cette hypothèse et dont l'origine est à retrouver, d'après lui, dans le chapitre IX du *De interpretatione* d'Aristote. Cette discussion autour de la modalité épistémique pourrait s'élargir également à la modalité aléthique. Une valeur modale aléthique atteindrait les propositions exprimant des événements futurs, car elles ne sont ni vraies, ni fausses au moment de l'énonciation. Cette valeur serait l'équivalent à l'indétermination de la valeur de vérité de la proposition. L'inconvenance mentionnée unie à une approche vérifonctionnelle nous permet d'écarter une telle assimilation de la coupure modale au plan linguistique. D'après ce que nous avons exposé au §2, l'interprétation d'une valeur modale, épistémique ou autre, ne serait pas marquée par la forme de futur. Il s'agirait d'un fait pragmatique. Elle peut être inférée à partir de la conception de l'avenir des interlocuteurs.

Les inconvénients posés ici et d'autres nous font partir à la recherche d'une explication plus satisfaisante de l'usage descriptif d'un énoncé au futur comme (1). La deuxième thèse se base sur l'idée à laquelle nous mènent nos réflexions du §2 : la faculté du langage pour la *description* aussi bien d'éventualités futures que d'éventualités passées. En premier lieu, nous tenons à souligner que l'énoncé qui nous sert d'exemple, *Paul passera demain au bureau*, ne doit pas être assimilé à la réalisation d'un acte d'assertion. Il n'est pas nécessaire que l'interlocuteur se représente une hypothèse du type « *Le locuteur croit que Paul passera demain au bureau* » pour pouvoir comprendre l'énoncé¹³. Cela n'implique pas qu'il ne soit pas capable de déterminer la forme propositionnelle de l'énoncé, mais que l'adhésion du locuteur à sa vérité n'est pas communiquée de façon conventionnelle. D'un côté, nous contestons à nouveau l'idée que le langage représente de façon transparente les états mentaux du locuteur : un locuteur qui utilise un énoncé à forme déclarative n'exprime pas automatiquement sa croyance en la vérité de la proposition exprimée, contrairement à ce qui est

¹³ Il n'est pas nécessaire non plus que l'interlocuteur se représente une hypothèse du type « *Le locuteur prédit que Paul passera demain au bureau* » pour pouvoir comprendre l'énoncé (1). Cf. Sperber & Wilson (1986 : 245) sur le caractère non essentiel d'un acte de prédiction dans la compréhension d'un énoncé portant sur un événement futur.

défendu par D. Vanderveken (1988 : 157). De l'autre, ce que le locuteur peut communiquer avec l'énoncé *Paul passera demain au bureau*, c'est que la pensée représentée par la proposition exprimée (« *Le cousin du locuteur appelé Paul passera demain 23 septembre au bureau de son patron* », par exemple) est entretenue par lui comme la description d'un état de faits d'un monde à un moment postérieur au moment de l'énonciation¹⁴. Cette description peut évidemment se confirmer plus tard comme vraie ou fausse. D'ailleurs, la capacité d'une forme propositionnelle de représenter descriptivement un certain état du monde repose sur le fait qu'il est possible de lui assigner un ensemble de conditions de vérité. Cette assignation est réalisable pour ce qui est des énoncés au futur dans le cadre d'une approche vérificationnelle comme celle de la théorie de la pertinence. Nous pouvons argumenter, de plus, que l'enrichissement qui conduit de la forme logique à la forme propositionnelle dans le processus interprétatif est limité à certains domaines de la pragmatique et exclut l'assignation d'une force illocutoire à l'énoncé.

La forme propositionnelle de l'énoncé est susceptible d'être incorporée à un schéma que D. Sperber et D. Wilson (1986 : 246) formulent comme « *The speaker said that P* », où *P* représente cette forme propositionnelle. Il s'agirait d'un acte appelé « *saying* » (dire que), qui ne peut être considéré comme un type d'assertion. A. Reboul et J. Moeschler (1998 : 173) remarquent à juste titre qu'il n'est pas question d'engagement du locuteur dans la définition donnée d'un acte de ce type¹⁵. Le locuteur communique quelque chose, mais il ne s'engage pas sur la vérité de ce qu'il communique. Nous suivons ainsi la classification proposée dans Sperber & Wilson (1986 : 243-254) des actes de langage en trois grands types génériques : « *saying* » (dire que), « *telling* » (dire de) et « *asking* » (demander si, quoi, etc.). Ce sont les seuls universaux et fondamentaux dans la communication humaine et dans la compréhension, puisqu'ils doivent être reconnus comme tels par l'interlocuteur pour que l'interprétation de l'énoncé soit satisfaisante¹⁶.

¹⁴ La pensée représentée par la forme propositionnelle *P* peut être conçue comme une description soit par le locuteur et dans ce cas nous aurons un usage descriptif de l'énoncé, soit par la personne ou le type de personne dont le locuteur interprète la pensée et dans ce cas nous aurons un usage interprétatif.

¹⁵ Voici cette définition :

« Let us define *saying that P*, where *P* is the propositional form of the utterance, as communicating that the thought interpreted by *P* is entertained as a description of an actual state of affairs » (Sperber & Wilson 1986 : 247).

¹⁶ D'après D. Sperber et D. Wilson (1986, 1995), la typologie traditionnelle des actes de langage mise en place dans le cadre de la théorie des actes de langage permet de classer les énoncés des locuteurs, mais cela ne veut pas dire pour autant que cette classification joue un rôle dans la communication et dans la

Prenons comme illustration de ces actes un autre exemple au futur. Un locuteur X dit à son interlocuteur Y :

(7) Tu feras cet exercice.

X peut vouloir communiquer que la pensée exprimée est présentée non pas comme la description d'un état de choses –réel ou possible–, mais comme la description d'un état de choses désirable. Il s'agirait d'un acte de « *telling* » (dire de). Quant à Y, il peut récupérer, parmi d'autres propositions, une explicitation d'ordre supérieur du type « *Je, X, désire que Y fasse l'exercice signalé sur le cahier que je tiens dans ma main* », si cette hypothèse est cohérente avec le principe de pertinence. Une telle hypothèse serait le résultat de l'interaction entre la forme linguistique de l'énoncé, les informations sur la situation et les hypothèses contextuelles activées et accessibles.

En effet, la reconnaissance par l'interlocuteur de l'acte effectué par le locuteur s'appuie en partie sur les indices explicites présents dans la forme linguistique de l'énoncé¹⁷ et sur le critère de cohérence avec le principe de pertinence. Dans la quête de la pensée que le locuteur voulait communiquer avec un énoncé comme, par exemple, *Paul passera demain au bureau*, la

compréhension. L'identification de certains de ces actes n'est pas nécessaire pour qu'ils s'accomplissent avec succès. Si un locuteur dit *Je viendrai te visiter*, cela peut être une assertion, une prédiction, une menace, etc., mais l'interprétation de l'énoncé n'est pas soumise à l'identification précise d'un acte de ce type.

¹⁷ On refuse, toutefois, une correspondance exacte entre forme syntaxique et type d'acte, comme celle postulée dans la théorie classique des actes de langage. Par ailleurs, le temps verbal futur fait partie de la forme linguistique des énoncés analysés. Nous voulons remarquer à son propos qu'en tant que marque procédurale (Moeschler 1998), il contribue à indiquer à l'interlocuteur la manière de construire le contexte d'interprétation et la manière de se représenter l'éventualité en question. À ce sujet, il est intéressant de noter la thèse soutenue par F. Kang'ethe Iraki (2003) : les temps verbaux ont des effets sur la manière de construire les représentations mentales qui vont au delà des conditions de vérité. La description langagière des éventualités serait une affaire fortement dépendante des intentions du locuteur sur l'image mentale de l'éventualité qu'il désire susciter en l'occurrence dans l'esprit de l'interlocuteur. Il s'agirait d'un processus cognitif dans lequel les intentions du locuteur occupent une place de choix et déterminent la construction de la forme linguistique de l'énoncé et particulièrement le choix d'un temps verbal au lieu d'un autre pour décrire une même éventualité. Selon l'hypothèse de Kang'ethe Iraki, chaque temps verbal produit son propre effet cognitif en ce sens que les divers temps verbaux déclenchent différentes représentations mentales. Cette hypothèse ouvre une voie d'étude en ce qui concerne, par exemple, l'analyse du comportement sémantico-pragmatique du temps verbal futur en comparaison avec la forme périphrastique du futur.

combinaison de ces indices avec des éléments situationnels et contextuels, ainsi que le gouvernement du principe de pertinence et du critère de cohérence avec le principe de pertinence, peuvent contribuer à ce que l'interlocuteur se représente comme faisant partie de l'intention informative du locuteur la description d'un état de faits futur. La représentation d'une description s'obtiendrait, ainsi, indépendamment de la probabilité ou du fait que ce futur se vérifie dans un moment à venir. L'interlocuteur doit adopter toujours la première interprétation cohérente avec le principe de pertinence et partant la seule cohérente de son point de vue. Sur ce dernier point, il est nécessaire de préciser que, pour que l'interprétation reconnue par l'interlocuteur comme cohérente avec le principe de pertinence soit bien l'interprétation descriptive qui est désirée par le locuteur lors d'un acte communicatif déterminé, plusieurs facteurs doivent orienter la tâche du premier dans cette direction. Le fait qu'un locuteur qui produit un énoncé s'attende à ce qu'il soit compris repose sur la capacité admise des êtres humains de réfléchir sur leurs propres croyances et sur les croyances d'autrui (Sperber 1990). C'est cette capacité qui nous fait croire que le locuteur évalue ou attribue au préalable des croyances et des connaissances à son interlocuteur. Il sélectionne par la suite la forme du stimulus ostensif la plus adéquate pour que leur interaction, où interviennent également d'autres éléments situationnels et contextuels accessibles et le principe de pertinence, puisse conduire le travail inférentiel de l'interlocuteur sur la bonne voie, celle de l'interprétation qu'il désire et avec le moindre effort cognitif possible¹⁸. On dira alors que le locuteur *prévoit* que l'énoncé sera optimalement pertinent pour son interlocuteur dans cette interprétation.

Ainsi l'identification d'une hypothèse du type « *Le locuteur dit que P* » – ou du type « *Le locuteur dit de P* » correspondante à un acte de *dire de* – est une étape indispensable dans le processus de compréhension. Mais dans certaines situations communicatives, ces hypothèses peuvent être pertinentes parce qu'elles rendent manifestes d'autres hypothèses qui peuvent, à leur tour, servir à modifier la force d'adhésion ou l'attitude de l'interlocuteur face à une croyance qui fait déjà partie de son environnement cognitif. Par exemple, *dire que P* peut avoir la valeur d'une assertion, si l'explicitation « *Le locuteur dit que son cousin Paul passera demain 23 septembre au*

¹⁸ Cependant, cette évaluation peut être erronée et elle ne garantit donc pas une interprétation correcte, c'est-à-dire, celle qui est conforme aux intentions du locuteur. Si l'on accepte que l'interprétation des énoncés ne se limite pas à un simple processus de décodage, on devra admettre qu'il s'agit alors d'un processus faillible où prennent part la formation et l'évaluation d'hypothèses. Dans cette perspective, il n'y a pas de garantie absolue que l'interprétation qui satisfait les expectatives de pertinence de l'interlocuteur soit celle qui était prévue par le locuteur (Wilson 1993 : 349).

bureau de son patron » donne des raisons pour accepter l'hypothèse « *Le locuteur croit que son cousin Paul passera demain 23 septembre au bureau de son patron* ». Si l'interlocuteur fait confiance au locuteur, l'explicitation peut même donner des raisons qui, en conjonction avec des informations contextuelles accessibles, lui fassent accepter l'hypothèse « *Paul passera demain au bureau* ». L'interlocuteur l'incorpore alors à son environnement cognitif ou augmente la force de sa croyance en cette proposition, au cas où il disposerait déjà d'une quelconque information concernant la visite de Paul dans le bureau de son patron. Par conséquent, une assertion sur un fait futur, de même que l'exploitation descriptive d'un énoncé au futur, est possible d'un point de vue linguistique et pragmatique, si le locuteur *prévoit* que son énoncé sera pertinent pour son interlocuteur sous cette interprétation et si en outre l'énoncé est une représentation littérale de sa pensée.

Si l'on considère les observations précédentes, le fait qu'une éventualité future n'ait pas de présence dans le panorama perçu par les interlocuteurs n'empêche donc pas le discours de s'appuyer sur un « processus de représentation » de ce qui est absent pour communiquer la description d'un état du monde à un stade postérieur au moment de l'énonciation. Le discours permet, ainsi, dans une perspective proprement linguistique de faire face au « découplage temporel » entre le sujet et les éventualités absentes¹⁹. De même, l'intention du locuteur peut être de représenter descriptivement dans son énoncé au futur une éventualité future, mais elle devra être mutuellement manifeste pour lui et pour l'interlocuteur²⁰. L'analyse menée jusqu'ici nous

¹⁹ Cf. Gosselin (2005 : 22-27, 211-214) pour une explication sur le « processus cognitif de représentation » et sur le « discours de représentation », dont nous reprenons quelques idées. Le thème est particulièrement intéressant pour la question dont nous nous occupons ici. La dissociation, opérée par le processus cognitif de représentation, d'un ensemble de caractéristiques de la situation perceptive permet au sujet d'échapper à sa situation spatio-temporelle et de se déplacer à la rencontre des objets qui ne coïncident pas avec lui. De même, le discours de représentation s'appuie sur le processus cognitif de représentation de ce qui est absent et suppose la non-synchronie temporelle entre le sujet présent et l'objet absent, mais qui est linguistiquement situé dans le temps.

²⁰ Notre hypothèse suit la même direction que d'autres travaux sur le temps verbal futur (Marschall 1999, Vet & Kampers-Manhe 2001, par exemple), en ce qu'il est important, d'un point de vue linguistique, de reconnaître la différence entre l'intention de communication du locuteur et le statut ontologique particulier des éventualités futures. Cependant, si le but dernier de l'interlocuteur est d'identifier l'intention informative du locuteur, autrement dit, de reconnaître l'interprétation correspondante à la pensée que le locuteur cherche à lui communiquer, le critère de sélection à appliquer doit être autre que l'intention du locuteur. Dans la perspective pertinentiste, ce sont le principe de pertinence et le critère de cohérence avec le principe de pertinence qui nous serviront

permet aussi de soutenir en même temps que le futur n'a pas une sémantique modale quand il fait référence à des éventualités futures.

D'autre part, la nature descriptive de ces énoncés au futur peut se retrouver éclairée aussi par comparaison avec les « énoncés de fiction ». Même si ceux-ci portent sur des personnages et des événements fictifs, qui n'appartiennent pas à ce que l'on considère le monde de la réalité, l'usage descriptif de ces énoncés est également défendable. Tel que L. de Saussure (2003 : 131) le signale, le changement de monde de référence est un fait manifeste aux participants et les conditions d'utilisation d'une forme propositionnelle ne changent donc pas de façon substantielle. Ainsi, la forme propositionnelle d'un énoncé peut décrire un état de faits d'un monde fictif et les conditions de vérité sont évaluées au sein de ce monde fictif, mais partagé.

Observons, par exemple, le cas d'un adulte qui dit à un enfant :

(8) Le père Noël passe par la cheminée.

Bien que l'adulte sache qu'il ne s'agit pas du monde réel, il est conscient que l'enfant pense que son monde imaginaire où existe le père Noël est le monde réel. Ce dont il faut tenir compte dans ce cas en particulier n'est pas que la fiction ne soit pas reconnue et interprétée comme telle, mais le fait qu'ils partagent tous les deux le même monde de référence. Ce que l'adulte veut communiquer – et que l'enfant interprète –, c'est que la pensée exprimée par la forme propositionnelle « *Le père Noël passe par la cheminée* » est ce que lui-même entretient comme la description d'un état de faits dans le monde imaginaire de l'enfant. L'on est donc ainsi obligé d'admettre que le monde de référence que l'on décrit peut ne pas être un monde constitué par des faits avérés. En même temps, il est intéressant d'observer que l'adulte – ou l'auteur d'un texte de fiction – n'est pas en train de mentir quand il produit un énoncé renvoyant à un monde de référence qui n'est pas le monde réel. En effet, ce qui est faux dans un mensonge est le rapport avec une réalité ou son image mentale, vérifiable par une comparaison. C'est un indice assez fort du fait que l'adulte communique une description qui est vraie du monde imaginaire de l'enfant ou d'un certain monde (de fiction) qui est manifeste aux deux en même temps.

De notre point de vue, il se passe quelque chose de similaire avec les énoncés au futur. De même qu'avec les énoncés de fiction, on peut trouver dans le renvoi à des événements futurs, non avérés, des usages descriptifs. Le locuteur communique ostensiblement une information concernant le monde dans un état à venir, non vérifiable au moment de l'énonciation. Cela se

comme critères de sélection majeurs tout au long du processus interprétatif. Ils nous permettront d'identifier l'intention informative du locuteur.

révèle mutuellement manifeste et donc partagé par les participants quand l'interlocuteur identifie la forme propositionnelle de l'énoncé et l'incorpore dans un schéma du type « *Le locuteur dit que P* », par exemple, si telle est l'hypothèse cohérente avec le principe de pertinence. Comme nous l'avons montré, la forme propositionnelle de l'énoncé *Paul passera demain au bureau* pourrait représenter ce que le locuteur entretient comme la description d'un état de faits dans le monde à venir. La description n'est pas vérifiable effectivement au moment de l'énonciation. Cependant, elle est toujours dotée d'un ensemble de conditions de vérité, déterminé par des processus linguistiques et pragmatiques, de manière mutuellement manifeste pour le locuteur et pour l'interlocuteur. On combine ainsi la réalisation de l'acte –son identification par le locuteur et par l'interlocuteur– et la vérité de la proposition.

Ce serait une question à part que la non-adhésion du locuteur à la vérité de la proposition communiquée, dans les cas où il ne donne pas d'indices explicites nécessaires pour que l'interprétation de son énoncé cohérente avec le principe de pertinence se fasse autrement que celle d'un simple acte de *dire que*. Par ailleurs, ce manque d'engagement ne relève en aucune façon de l'inexistence d'un état de choses qui vérifie les conditions de vérité du contenu propositionnel de l'énoncé, comme on pourrait le croire du point de vue de la première thèse exposée, qui supposait une sémantique modale pour le futur. Il ne s'agit pas non plus d'un contenu propositionnel que le locuteur considère faux du fait de cette absence d'information probante. On devrait, en effet, admettre dès lors que tous les énoncés au futur portant sur une éventualité future sont nécessairement faux et aussi que tous les énoncés au futur expriment un jugement du locuteur sur la vérité de *P*, conclusions qui dans notre cadre paraissent absurdes.

4. Gestion par l'interlocuteur d'une croyance en référence à un état du monde à venir

Nous avons fait remarquer au §3 que lorsque l'interlocuteur récupère un usage descriptif d'un énoncé au futur comme étant inclus dans l'intention informative du locuteur, cette interprétation se fait indépendamment de la probabilité ou du fait que ce futur se produise finalement ou non. Pour compléter cette réflexion sur l'usage descriptif d'un énoncé comme *Paul passera demain au bureau* et sur la nature non modale du futur qui y apparaît, nous voudrions évoquer à nouveau la problématique présentée au §2. Afin de conserver une analyse réaliste et pragmatique, il importe de souligner la nécessité de discerner encore, d'une part, ce qui relève de l'ontologie et, d'autre part, la gestion mise en place par l'interlocuteur de l'hypothèse qu'il a formée à l'issue du processus interprétatif. En d'autres termes, pour éviter des assimilations trompeuses, nous séparons le fait qu'un

quelconque événement puisse effectivement avoir lieu ou non du traitement de l'hypothèse touchant l'intention informative du locuteur.

Les différents éléments qui prennent part à tout processus interprétatif peuvent orienter l'interlocuteur vers la reconnaissance, par exemple, d'un acte de *dire que* et d'une lecture descriptive de l'énoncé *Paul passera demain au bureau* dans la forme et dans les conditions déjà traitées. Autrement dit, l'interlocuteur va pouvoir tirer un certain nombre de propositions qu'il assume comme l'intention informative du locuteur. Mais le degré de croyance en l'hypothèse à propos du vouloir dire du locuteur peut être plus ou moins fort, car l'interlocuteur peut disposer de plus ou moins d'indices pour y arriver. De plus, ce degré de croyance sera plus élevé en ce qui concerne l'information explicitement communiquée qu'en ce qui concerne l'information implicitement communiquée.

Par ailleurs, il ne faut pas confondre ce degré de croyance et le degré d'adhésion avec lequel l'interlocuteur va entretenir lui-même cette hypothèse en tant qu'hypothèse contextuelle qui va s'intégrer dans son environnement cognitif. L'incertitude, qui ferait partie selon certains de la dénotation du temps verbal futur, serait sous cet autre angle une question qui relève de la gestion ou évaluation de l'interlocuteur des propositions exprimées par le locuteur en référence à un état du monde à venir par rapport à ses connaissances contextuelles, à ce qu'il croit savoir du monde et du locuteur et à sa conception de l'avenir. L'interlocuteur déterminerait son propre degré de croyance en la réalisation de l'éventualité dénotée par l'énoncé relativement à certains facteurs, autres que le temps verbal futur.

5. Conclusion

Nous espérons avoir montré jusqu'ici que dans le cadre évoqué pour analyser l'interprétation des énoncés, il est possible de soutenir une thèse *descriptiviste* et *référentielle* en ce qui concerne l'expression langagière des éventualités futures moyennant le temps verbal futur. Nous avons soutenu que cette position impose de différencier, de leur représentation ontologique, leur représentation linguistique à l'aide de ce temps verbal. Cette distinction nous permet de reconstruire et de proposer une description du processus interprétatif, en même temps que nous allégeons le contenu sémantique du temps verbal futur de certaines valeurs modales qui lui ont été attribuées dans d'autres études. Ce raisonnement que nous avons mené ici à partir de la modalité épistémique devrait être semblablement appliqué, par exemple, aux modalités aléthiques. Ce serait l'objet d'un autre travail.

D'autre part, des considérations comme celles que nous avons exposées relancent la discussion sur la notion de modalité en rapport avec le futur dans une perspective proprement linguistique. Elles mettent en relief la nécessité d'abandonner un modèle des relations entre temps et modalité basé

uniquement sur une conception réelle de la modalité, dans l'intérêt de l'adéquation descriptive et explicative relativement au temps verbal futur et aux énoncés au futur en usage non interprétatif.

Références

- Bach, E. (1989). *Informal Lectures on Formal Semantics*, New York : Suny Press.
- Confais, J.-P. (1992). No future ? Les « futurs » du français et de l'allemand, in : G. Gréciano ; G. Kleiber, (éds), *Systèmes interactifs. Mélanges en l'honneur de Jean David*, Metz : Université de Metz, 81-93.
- Dendale, P. ; Tasmowski, L., (éds), (2001). *Le conditionnel en français*, Paris : Klincksieck.
- García Suárez, A. ; Valdés Villanueva, L. M. ; Velarde Lombraña, J., (eds), (1999). *Aristóteles : Categorías, De Interpretatione, Isagoge*, Madrid : Tecnos.
- Gosselin, L. (2001). Relations temporelles et modales dans le « conditionnel journalistique », in : P. Dendale ; L. Tasmowski, (éds) (2001), *Le conditionnel en français*, Paris : Klincksieck, 45-66.
- Gosselin, L. (2005). *Temporalité et modalité*, Bruxelles : De Boeck / Duculot.
- Kang'ethe Iraki, F. (2003). Le Modèle de Conflit et les temps verbaux, *Cahiers de Linguistique Française* 25 : 137-152.
- Marschall, G. R. (1999). Pas d'avenir pour le futur ? À propos du futur allemand, in : S. Voegeleer ; A. Borillo ; M. Vuillaume ; C. Veters, (éds), *La modalité sous tous ses aspects*, Amsterdam, Atlante : Rodopi, 77-92.
- Martin, R. (1981). Le futur linguistique : temps linéaire ou temps ramifié ?, *Langages* 64 : 81-92.
- Martin, R. (1983). *Pour une logique du sens*, Paris : P.U.F.
- Moeschler, J. (1998). Pragmatique de la référence temporelle, in : J. Jayez ; M. Kozłowska ; J.-M. Luscher ; J. Moeschler ; L. de Saussure ; B. Sthioul, (éds), *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*, Paris : Kimé, 157-180.
- Nef, F. (1986). *Sémantique de la référence temporelle*, Berne, Frankfurt, New York : Peter Lang.
- Reboul, A. ; Moeschler, J. (1998). *La pragmatique aujourd'hui*, Paris : Éditions du Seuil.
- Rocci, A. (2000). L'interprétation épistémique du futur en italien et en français : une analyse procédurale, *Cahiers de linguistique française* 22 : 241-274.
- Rotgé, W. (1995). Temps et modalité : enquête sur le futur en anglais, *Modèles linguistiques* 31 : 111-131.

- Saussure, L. de (2003). *Temps et pertinence*, Bruxelles : De Boeck / Duculot.
- Schäfer-Prieß, B. (2001). Le futur de probabilité, *Revue de Sémantique et Pragmatique* 9 / 10 : 9-17.
- Sperber, D. (1990). The epidemiology of beliefs, in : C. Fraser ; G. Gaskell, (eds), *The Social Psychological Study of Widespread Beliefs*, Oxford : Clarendon Press, 25-44.
- Sperber, D. ; Wilson, D. (1986). *Relevance. Communication and Cognition*, Cambridge (Massachusetts) : Harvard University Press.
- Sperber, D. ; Wilson, D. (1995). *Relevance. Communication and Cognition*, Oxford : Blackwell (2^e édition).
- Vanderveken, D. (1988). *Les actes de discours*, Bruxelles : Mardaga.
- Vet, C. (1983), From tense to modality, in : A. G. B. Ter Meulen, (ed.), *Studies in modeltheoretic semantics*, Dordrecht : Foris Publications, 193-206.
- Vet C. ; Kampers-Manhe, B. (2001). Futur simple et futur du passé : leurs emplois temporels et modaux, in : P. Dendale ; L. Tasmowski, (éds) (2001), *Le conditionnel en français*, Paris : Klincksieck, 89-104.
- Vetters, C. (2001). Le conditionnel : ultérieur du non-actuel, in : P. Dendale ; L. Tasmowski, (éds) (2001), *Le conditionnel en français*, Paris : Klincksieck, 169-207.
- Vuillemin, J. (1984). *Nécessité et contingence. L'aporie de Diodore et les systèmes philosophiques*, Paris : Éditions de Minuit.
- Wilson, D. (1993). Relevance and understanding, *Pragmalingüística* 1 : 335-366.

La préhistoire des futurs romans

Ordre des constituants et sémantique

Viara BOUROVA
Liliane TASMOWSKI
Université d'Anvers

1. Le problème

La filière menant des périphrases latines avec *habere* aux futurs du présent et du passé romans est bien connue. Ainsi lit-on dans Herman (1996, 57) que « ces formes remontent, sans l'ombre d'un doute, à l'infinitif (Inf.) latin suivi des formes personnelles du verbe *habere* »:

- (1a) *cantare habeo* > chanterai (fr.) / cantaré (esp., ptg.) / canterò (it.)
- (1b) *cantare habebam* > chanterais (fr.) / cantaría (esp., ptg., anc.it.)
- (1c) *cantare habui* > canterei (it.)¹

Cette formulation implique une fixation de la combinaison {*habere*, Inf.} en Infinitif + *habere* (IH).

Mais étant donné qu'en latin tardif,

- (i) la construction se présente tant dans l'ordre qui est à la base des futurs romans (IH) que dans l'ordre opposé, *habere* + Infinitif (HI) ;
- (ii) aucune tendance diachronique vers IH ne se laisse détecter²,

la question se pose de savoir comment justifier la fixation de l'ordre IH et quelle peut être la relation entre l'ordre des constituants et la sémantique³.

¹ Aujourd'hui *avrei cantato*.

² Les exemples plus tardifs de {*habere*, Infinitif} ne sont pas majoritairement des séquences de type IH (Coleman 1971, 230 ; Bourova 2005).

³ La présente étude s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche BOF-NOI financé par l'Université d'Anvers et portant sur le développement du conditionnel dans les langues romanes. Les auteurs remercient les participants au colloque Chronos 6 et deux relecteurs anonymes pour leurs commentaires et suggestions.

2. Propositions de solution

2.1. La justification sémantique traditionnelle

Dans les exemples latins de la construction, *habere* n'est pas un morphème temporel. Il faut donc décrire la gamme de significations qu'il peut présenter dans la combinaison {*habere*, Inf.} et les classer de façon à aboutir au sens futur.

A partir de Thielmann (1885) et du *TLL*, il est presque universellement admis que la masse des exemples se laisse diviser en au moins trois groupes : 'posse' (capacité/possibilité) ; 'debere' (obligation/ nécessité) ; 'pro futuro' (futur), même s'il est tout aussi universellement admis que cette répartition reste subjective et qu'inscrire de façon rigoureuse les exemples dans des groupes sémantiques portant ces étiquettes est impossible (e.a. Fruyt 1996, 60 ; Pinkster 1985, 201).

La division en groupes sémantiques une fois faite, les chercheurs (e.a. Thielmann 1885, Coleman 1971, Fleischman 1982, Adams 1991) tentent alors de démontrer que la signification future provient de la signification déontique, c.à.d. du groupe 'devoir' dans le sens d'obligation-nécessité.

Thielmann (1885) a été le premier à constater une prédominance statistique de l'ordre IH dans le groupe 'devoir'. Ses observations sont reprises dans le *TLL* (« infinitivus pluribus antecedit »). Coleman (1971, 229-230), à partir de ses propres calculs basés sur les exemples du *TLL*, ne les contredit pas⁴. Adams (1991), sur la base d'un corpus constitué de 55 exemples tirés du grammairien Pompeius, note qu'avec l'ordre HI, on peut hésiter entre les interprétations 'posse', 'debere' et 'futur', alors qu'avec IH on n'a jamais l'interprétation 'posse'⁵, rapprochant donc lui aussi 'devoir' et 'futur'. Que les chercheurs tendent à dériver la futurité en particulier de l'obligation, est confirmé par leurs fréquents recours à un parallèle avec *avoir* à et par le choix des exemples pour modeler le passage (p.ex. Fleischman 1982, 59). Cette démarche est pourtant déjà contestée par Benveniste (1974, 131) qui insiste sur ce que « *habēre* avec l'infinifit a pour fonction d'indiquer la prédestination de l'objet désigné à être fait tel » et qui pose que « aujourd'hui comme autrefois, *j'ai à travailler* ne se confond jamais avec *je travaillerai* ». Depuis, Bybee et al. (1994, 261-262), sur la base de faits typologiques, ont suggéré un passage direct du sens de prédestination à celui de prédiction, sans médiation par le sens d'obligation.

Notons au passage que le propos du *TLL* reste très approximatif, et que des prédominances posées sur la base de rapports qui frisent les 50% ne sont pas vraiment convaincantes.

⁵ Bien qu'il reconnaisse que, comme le veut le *TLL*, certains des exemples sont de sens potentiel.

2.2. Justifications syntaxiques et pragma-syntaxiques

La dérivation des futurs romans la plus connue, celle de Fleischman (1982), est inspirée de l'universel N16 de Greenberg (VSO/SVO & Aux V ; SOV & V Aux): Fleischman énonce que IH s'est imposé à un moment où l'ordre des constituants en latin était encore OV. Cette thèse a été rejetée pour des raisons de chronologie relative : Adams (1991, 132-134) montre que si l'on accepte l'explication de Fleischman, il faudrait situer la fossilisation du futur avec *habere* sous la forme IH avant la période augustinienne, à un moment où il n'y a aucune raison pour supposer l'existence de la construction {*habere*, Inf.}, ni a fortiori, de l'ordre IH.

Nocentini (2001) quant à lui, prend appui sur la loi de Tobler-Mussafia. A partir de l'alternance *quid habeo dicere? dicere habes 'hoc est'*, il formule l'hypothèse qu'un auxiliaire se comporte comme un clitique, et qu'il ne peut donc pas occuper la position initiale dans la phrase. Par conséquent si des facteurs syntaxiques ou pragmatiques appellent le verbe en position initiale, la construction doit apparaître dans l'ordre IH; dans le cas contraire, ce sera HI. Nocentini vérifie son hypothèse sur les exemples cités dans l'article d'Adams (1991) et il l'appuie par le témoignage des premiers grands textes des langues romanes anciennes. Evidemment, la construction Infinitif + *habere* ayant fini par se synthétiser, il faut bien que *habere* soit passé par un stade clitique, et dans une telle perspective, l'évolution vers des formes temporelles est un exemple-type de ce que Hopper & Traugott (2003, 111) ont baptisé « verb-to-affix cline », soit « verbe plein > auxiliaire > clitique verbal > affixe verbal ». Mais la solution de Nocentini concerne une phase proto-romane supposée. Pour ce qui est des exemples latins, il est impossible de considérer *habere* comme un auxiliaire clitique partout: notre corpus fournit 37 HI en position initiale, dont 23 en position initiale absolue et 14 en position assimilable à l'initiale, c'est-à-dire précédés d'une conjonction.

2.3. La perspective adoptée

On se trouve donc confronté à des problèmes majeurs : d'une part, il n'y a pas en latin, ni classique, ni tardif, de préférence notable pour l'ordre *possum dicere* vs. l'ordre *dicere debeo/habeo* qui puisse étayer l'idée d'un passage obligation > futur, et d'autre part, la chronologie relative, pas plus que la chronologie absolue, ne permet de situer le passage d'une tournure périphrastique à une forme synthétique.

Si les matériaux latins que les chercheurs cités ont eu à leur disposition ne leur ont pas permis d'établir une tendance mécanique vers l'ordre IH, c'est bien entendu que le principe gouvernant l'alternance HI / IH ne saurait être simple. De toute évidence, il s'agit du résultat d'une interaction complexe entre des facteurs syntaxiques, sémantiques, pragmatiques et prosodiques,

interaction dont nous nous proposons d'éclairer certains aspects à partir d'un ensemble de données nouveau.

Dans ce qui suit, nous tenterons d'exploiter la piste ouverte par Nocentini en cherchant des phénomènes (autres que l'ordre IH ou HI, mais allant de pair avec eux) pouvant caractériser les cas où *habere* fonctionnerait d'une part comme auxiliaire et clitique, d'autre part comme verbe plein, et d'établir si les groupes ainsi obtenus font montre d'une certaine homogénéité sémantico-pragmatique. Dans l'affirmative, le parallélisme syntaxe-sémantique pourra passer pour une explication de la façon dont le passage d'une tournure périphrastique à une forme verbale simple peut se faire.

3. Les coverbes ⁶

3.1. Les types de modalité

Dans sa combinaison avec l'infinitif, *habere* en latin tardif est le plus souvent considéré comme un verbe modal ⁷, et en tant que tel, on s'attend à ce qu'il connaisse un emploi déontique (ou radical), et un emploi épistémique. Ou, dans la terminologie de Kratzer (1991, 650), qu'on distingue entre modalité à base modale circonstancielle (« in view of what the law provides, given the regulations ») et modalité à base modale épistémique (« in view of what we know, the available evidence »). La première prend mesure sur des sources reliées à des lois, des buts, des plans et des désirs; la seconde sur des sources reliées aux connaissances: le cours normal des choses, les comptes-rendus, les croyances (Kratzer 1991, 649). Du point de vue constructionnel, les deux diffèrent par leur structure argumentale et par leur portée: selon Abraham (2001), le verbe modal à interprétation radicale est un prédicat à trois places (agent, patient [+animé], p), tandis que le verbe modal à interprétation épistémique est un opérateur monadique qui porte sur toute la proposition (p). Les données quantitatives suggèrent que l'agentivité (sujet animé, 1^{ère} ou 2^{ème} pers., verbe d'action contrôlable) est cruciale pour l'interprétation déontique, tandis que l'épistémique est typiquement lié aux sujets existentiels et aux verbes d'état (e.a. Coates 1983, Heine 1995). La modalité déontique (à base circonstancielle, impliquant un agent possible et donc un FAIRE) a trait à l'obligation et la permission, la modalité épistémique (qui concerne un état de choses, et donc un ÊTRE), s'applique tant à la nécessité qu'à la possibilité.

Kronning (1990, 1996, 2001), pour le verbe *devoir* en français, propose plutôt une tripartition entre emplois, en distinguant d'une part le domaine du *déontique* (l'obligation morale et l'obligation pratique de FAIRE ÊTRE), d'autre part le domaine de *l'aléthique* (la nécessité d'ÊTRE *véridicible*) et en

⁶ « est coverbe tout verbe qui se construit avec un mode impersonnel – infinitif, participe » (Kronning 2003, 232).

⁷ Cette approche est contestée par Pinkster (1985).

troisième lieu le domaine de l'*épistémique* (la nécessité d'ÊTRE *montrable*, soit le domaine du probable). L'*épistémique* concerne un événement simultané ou antérieur (un certain état de choses est ou a été le cas), tandis que l'*aléthique* concerne un événement simultané ou postérieur (un certain état de choses est ou sera le cas). Kronning (2001, 2003) montre que selon l'interprétation, *devoir* réagit de manière différente aux tests syntaxiques pour l'auxiliarité. Il observe ainsi que dans l'emploi déontique, le comportement de *devoir* est proche de celui du verbe plein. *Devoir* déontique est donc un « coverbe non auxiliaire », un coverbe fort, peu grammaticalisé; en revanche, *devoir* aléthique est auxiliaire, plus faible et plus avancé dans la grammaticalisation.

Nous proposons une interprétation *lato sensu* de l'aléthique de Kronning en considérant qu'avec l'aléthique la base modale est liée à un type spécial d'information disponible, la connaissance des lois mathématiques et physiques (*Si tu lances une pierre, elle doit retomber*) ou des lois naturelles (*Tous les hommes doivent mourir*), les croyances qui ont accédé au statut de vérités absolues (prédestination, prophéties). Restent du domaine du déontique les régulations normatives et les nécessités ou possibilités imposées par les circonstances.

3.2. Coverbes non-auxiliaires, auxiliaires et clitiques en latin et ordre des mots

Revenons-en maintenant aux faits du latin. Existe-t-il une relation entre des phénomènes syntaxiques (p.ex. l'ordre des mots) et une division des verbes employés avec l'Infinitif ou le Participe en auxiliaires et en coverbes?

Pour ce qui est des verbes autres que *habere* qui se combinent avec l'Infinitif (*possum, debeo, volo, coepi* etc.), il a été établi en littérature que l'ordre {*possum, debeo...*} + *dicere* est devenu l'ordre presque invariable en latin tardif (Adams 1991, 133 ; Stengaard 1985).

D'autre part, le seul verbe grammaticalisé du latin, le seul verbe à entrer dans le paradigme de la conjugaison, est *esse*: *esse* sert à former le parfait au passif (*factus est*) et la *coniugatio perifrastica* avec les participes futurs (*facturus est, faciendum est*), et pour ces combinaisons-là, le tableau est très différent de ce qui se passe avec *posse* et *debere* : selon nos décomptes, dans 81% des cas chez Pétrone et dans 95% des cas dans la *Peregrinatio Aetherae*, le verbe *esse* suit le participe (cf. aussi Stengaard 1985, 217; Herman 1996, 67). Les exceptions se présentent majoritairement avec des temps autres que le présent, formés sur le radical passé *fu-* et/ou avec des formes non monosyllabiques. La préférence de *esse* pour la postposition au verbe lexical quand *esse* se construit avec un participe doit être due à son caractère clitique.

Selon Adams (1994a, 1994b), en latin, si un terme potentiellement clitique – à quelque catégorie morphologique qu'il appartienne – se déplace de sa position normale, c'est pour aller s'accrocher à une classe spéciale d'hôtes, qu'il nomme des « focused hosts ». ⁸ Or, il a été établi que la position initiale en latin est une position focalisée (cf. Adams 1994b, 1994a ; Janse 2000), le terme de « focus » concernant tant le focus d'information que le focus contrastif et le topique contrastif de Büring (2003). Ces mots ou ces constituants sont normalement saillants du point de vue prosodique dans les langues, et on suppose que c'est la « Tonstärke » de la première position en latin qui attirait les éléments faibles, dans la position dite « de Wackernagel » (cf. Janse 2000, 236). Les clitics étant des éléments faibles, inaccentués, qui ne peuvent être focalisés, la position initiale leur est interdite. Si de telles formes apparaissent en position initiale, elles ne sauraient y avoir le statut de clitiques, et *esse* en particulier prend alors le sens existentiel fort (Adams 1994a).

Puisqu'en latin tardif *esse* suivait normalement la forme non-finie (*factus est*), on peut conjecturer que dans de telles séquences ⁹, l'ordre est en accord avec la contrainte de Wackernagel et que cet ordre est dû au caractère clitique de *esse*, ce qui justifie à la fois la postposition de *est* à *factus* et l'apparition de *factus est* en première position de proposition. Par contre, les verbes « modaux » (*posse, debere* etc.) étaient généralement des éléments forts, des coverbes non-auxiliaires dans la terminologie de Kronning (2003).

4. L'hypothèse

4.1. Les interprétations possibles

Dans la littérature sur {*habere*, Inf.}, on l'a vu, une distinction a généralement été faite entre l'obligation/nécessité et la possibilité/capacité. Personne, à notre connaissance, n'a essayé de distinguer pour les occurrences latines de {*habere*, Inf.} entre la modalité du FAIRE et la modalité de l'ÊTRE et de scinder ainsi les groupes 'pouvoir' et 'devoir' en 'déontique' et 'aléthique' de la manière que nous adoptons sous 3.1. Il est vrai que Pinkster (1985, 1989) a attiré l'attention sur le fait qu'à la différence de *posse* et *debere*, *habere* en construction avec l'Infinitif n'offre pas d'emplois épistémiques inférentiels ¹⁰, et en effet, un emploi épistémique au sens restreint ne se

⁸ Adams y inclut les membres d'une antithèse et d'autres termes rhétoriques, des adjectifs de quantité, des numéraux, des intensifieurs et des superlatifs, des démonstratifs, des mots d'anticipation, des adverbes de temps, la négation, l'interrogatif et le relatif.

⁹ Noter l'existence de formes comme *redituru's, factu'st*.

¹⁰ Mais il se trompe quand il croit que *debere* (à la différence de *habere*) ne se rencontre pas en contextes de prédiction, cf. Tert. Adv. Iud. 13, *Unde et manifestum est, quod civitas simul eo tempore EXTERMINARI DEBERET, cum*

laisse détecter dans aucun de nos exemples de {*habere*, Inf.}, en accord avec les observations typologiques (e.a. Bybee et al. 1994) selon lesquelles les emplois épistémiques sont en général tardifs. Mais cela n'empêche pas de considérer l'aléthique comme une catégorie à part, différente à la fois du déontique et de l'épistémique au sens restreint. L'aléthique est bien une modalité de l'ÊTRE, et non pas une modalité du FAIRE, tout en étant distincte de l'épistémique, et nous croyons que la distinction est cruciale: d'une part, il est possible d'illustrer avec {*habere*, Inf.} les différentes significations de *pouvoir* et *devoir* déontiques (obligation pratique et morale, permission, capacité). D'autre part, les exemples de {*habere*, Inf.} qui ont traditionnellement été interprétés comme des futurs se trouvent bien dans des contextes qui font avant tout penser au *devoir* aléthique reconnu par Kronning (*devoir*-auxiliaire du futur y compris, cf. e.a. Tasmowski 1980), avec cette nuance de prédestination que soulignait Benveniste, tout en restant encore distincts d'un morphème temporel.

Comparons à cet égard les exemples (2) et (3) d'un côté et (4) et (5) de l'autre :

- (2) *Sed HABEO pauca adversus te DICERE.* (Primasius Hadrumetinus, *Commentarius in Apocalypsin*, 1,2) [Mais j'AI peu de choses A TE DIRE]
- (3) *non enim, ubi vocalis est, necesse habemus semper aspirare; sed ubicumque nos HABEMUS ASPIRARE, necesse est ut sequatur vocalis.* (Pompeius Grammaticus, 107.31) [Ainsi il n'est pas toujours nécessaire d'aspirer quand il y a une voyelle ; mais là où NOUS SOMMES OBLIGES D'ASPIRER, c'est nécessairement le cas qu'une voyelle suit.]
- (4) *Mortem timetis: quid timetis? ventura est: timeam, non timeam, VENIRE HABET; sero, cito, ventura est.* (Augustinus Hipponensis, *De disciplina christiana*, 11) [Vous avez peur de la mort : qu'avez-vous à craindre ? Elle viendra [inévitablement] : que je craigne ou que ne craigne pas, elle DOIT VENIR ; tôt ou tard, elle viendra.]
- (5) *si enim sustuleris istam tertiam, REMANERE HABENT duae.* (Pompeius Grammaticus, 129.26) [si tu enlèves cette troisième [syllabe], il RESTERA deux [syllabes].]

Dans (2) *habere* n'est pas loin d'avoir le sens du verbe plein ; dans (3) on a une obligation 'pratique' (déontique). Les deux sont à la première personne, typique pour la lecture radicale (cf. 3.1.). Ces exemples ont l'ordre HI. Par ailleurs, (4) et (5) sont des cas typiques de modalité aléthique, avec des formes à la 3^e personne et des sujets non-animés; la nécessité est inférée grâce à une loi naturelle dans (4) et une loi mathématique dans (5). (4) et (5) présentent l'ordre IH.

ducatus eius in ea pati haberet secundum scripturas prophetarum dicentium....
/ vs. *ibidem*, 8 *EXTERMINARI HABERET.*

Si ce que (2)-(5) montrent est appuyé par des préférences statistiques, nous pourrions soutenir que la variante auxiliaire/clitique est reliée à l'aléthique et que les futurs romans seraient issus de là. Par analogie avec le comportement de *devoir* en français moderne, on pourrait poser qu'en latin tardif *habere* était auxiliaire clitique (non focalisable) dans certains emplois et coverbe non-auxiliaire (focalisable) dans d'autres. Si le parcours constaté par Kronning (1990) pour *devoir* devait se confirmer pour *habere*, la signification future serait issue non de l'obligation de faire, mais de la nécessité/possibilité d'être.

4.2. Les validations et les neutralisations

A la lumière de ce qui vient d'être exposé, nous pouvons nous attendre à ce que les positions qui vont valider le lien éventuel entre l'ordre HI ou IH et la sémantique sont :

- la position initiale, vu qu'elle est (i) focalisée, et (ii) interdite aux éléments faibles (clitiques). Il faudra donc qu'en position initiale, HI soit déontique ou de sens proche du sens plein ('posséder'), et que IH exprime une modalité de l'ÊTRE ;
- la position non initiale, quand l'élément qui précède la combinaison {*habere*, Inf.} ne peut pas être reconnu comme « focused host ». Ce serait l'application forte de l'hypothèse selon laquelle un élément faible ne se déplace pas vers l'avant pour aller s'attacher à n'importe quel mot, mais seulement pour s'attacher à un terme à focaliser.

D'autre part, il y aura des positions de neutralisation, où des facteurs prosodiques prendront le relais de la sémantique pour masquer l'éventuelle différence entre les deux ordres :

- en position non-initiale, si l'élément qui précède peut être reconnu comme un « focused host », la variante forte HI sera égale à la variante faible, étant donné que IH devra se transformer en *Focused host_HI* sous l'attraction du focus.
- il faudra aussi tenir compte du fait que si la construction *habere* + Infinitif se trouve en fin de clause, elle pourrait être invertie pour répondre à des exigences de rythme, ou à cause de réminiscences de syntaxe classique, où le verbe conjugué se trouve en position finale. La position finale pourrait donc également être une position de neutralisation.

Nous essaierons dans la suite de tenir compte de ces différents facteurs pour tenter de justifier l'ordre HI ou IH, même si la formule exacte de leur interaction ou de leur hiérarchisation doit nous échapper.

5. Examen des données

L'hypothèse a été testée sur le matériel de notre base de données qui contient la majorité des constructions latines de *habere* (dans toutes ses formes) avec l'Infinitif (actuellement 671 exemples). Les exemples sont principalement extraits du corpus électronique *Library of Latin Texts* (CLCTL-5), riche de 26 millions de mots environ pour la période examinée (des origines au 7-8ème siècle)¹¹ ; nous y avons ajouté les exemples cités en littérature si nous avons réussi à récupérer un contexte relativement satisfaisant, et des exemples provenant de dépouillements manuels.

5.1. En position initiale

Commençons par l'examen des occurrences dans la position de validation la plus évidente, la position initiale, en comprenant par là le début d'un « colon ». ¹² Comme Nocentini (2001), nous allons assimiler la précedence de la seule conjonction (de coordination ou de subordination) à la position initiale.

5.1.1. Ordre HI à l'initiale

Nous avons 23 exemples à formes personnelles ¹³ à l'initiale absolue dans l'ordre HI. Il est remarquable qu'il n'y ait qu'un seul d'entre eux à présenter un sujet non-animé. ¹⁴ En plus, de ces 23 constructions, 20 ont un verbe à l'actif, 20 un verbe dynamique et 7 verbes se trouvent à la 2^{ème} personne, à liens étroits avec les directives. Sans garantir la lecture déontique, ces chiffres suggèrent néanmoins qu'elle est fort probable.

L'hypothèse est fortifiée par l'examen des exemples, comme (6)-(7), à base circonstancielle, ou (8), où *habere* est proche de son sens plein.

- (6) *HABES igitur et bonitatem dei AGNOSCERE ex dignatione et rationem ex dispositione* (Tertullianus, *Adversus Marcionem*, 2, 6, 4) [après une

¹¹ Le triage des données extraites de *CLCTL-5* a été réalisé en collaboration avec Bianca Slobbe.

¹² La notion est due à Fraenkel (cf. Laughton 1970) : il s'agit d'une unité intonative. Le colon s'achève non seulement après chaque proposition, mais aussi après chaque pause (que l'éditeur marque par une virgule) ou après un constituant lourd (un *ablativus absolutus*, un circonstanciel long, un groupe nominal alourdi de génitifs, etc.).

¹³ Nous excluons de cette étude les constructions avec participe ou infinitif de *habere*.

¹⁴ C'est une construction impersonnelle du type *habet* ('il y a'), donc de signification existentielle.

argumentation] [Tu ES DONC OBLIGE DE RECONNAITRE la bonté de Dieu à cause de sa condescendance, et la rationalité de Dieu à cause de l'ordre.]

- (7) *HABENT de incolatu aeris et de vicinia siderum et de commercio nubium caelestes SAPERE paraturas, ut et pluuias, quas iam sentiunt, repromittant.* (Tertullianus, Apologeticum, 22, 10) [Habitant l'air, voisins des astres et en contact avec les nuages, les démons PEUVENT SAVOIR les phénomènes qui se préparent dans le ciel et prédire, par exemple, les pluies, que déjà ils sentent.] (trad. J.P. Waltzing)
- (8) *et respondens Iesus dixit ad illum Simon HABEO tibi aliquid DICERE at ille ait magister dic, Biblia sacra iuxta Vulgatam versionem, Luc. 7 :40* [Mais, prenant la parole, Jésus lui dit : « Simon, J'AI quelque chose A TE DIRE » - « Parle, maître », répond-il] (trad. Bible de Jérusalem)

La situation est semblable avec HI en position initiale relative, c.à.d. précédé d'une conjonction (14 ex. au total), cf. (9) dont l'interprétation est indubitablement de type déontique:

- (9) - *Quis ergo es? aiunt, dic ut HABEAMUS RENUNTIARE his qui nos miserunt.* (Quodvultdeus, Liber promissionum et praedictorum Dei, 3, 1) [« Qui es-tu donc ? » – disent ils. « Dis, pour que nous PUISSIONS le RAPPORTER à ceux qui nous ont envoyés.]

Certains exemples sont difficiles à interpréter, mais les deux exceptions les plus claires à la régularité constatée, où on trouve en position initiale un HI de sens aléthique, sont avec *habere* au plus-que-parfait :

- (10) *Unde Abimelech rex dixit ad Abraham: Nisi deus admonisset me nocte in visione, HABUERAM PECCARE in te, sed (...)* (Arnobius Iunior, Commentarii in Psalmos, 104) [Alors le roi Abimélech dit à Abraham : « Si Dieu ne m'avait pas averti pendant la nuit dans une vision, J'AURAIS COMMIS UN PECHE CONTRE TOI, mais (...)]

Mais on a vu *supra* 3. 2. qu'avec les temps formés sur le radical passé de *esse*, la préférence pour la postposition n'est pas évidente: il est difficile, sinon impossible, de voir un clitique dans une forme verbale de 4 syllabes. Il n'est d'ailleurs pas nécessaire que *habere* passe au statut de clitique dans tout le paradigme en même temps.

5.1.2. Ordre IH à l'initiale

Nous avons 50 occurrences de IH à l'initiale absolue. A la différence de HI, où le sujet animé était la règle, ici 58% des formes à la 3^{ème} pers. ont des sujets non-animés. Il y a 16 infinitifs passifs ou déponents, 5 verbes d'état, 11 infinitifs qui expriment une action qui ne peut pas être contrôlée. Ces faits s'opposent à une interprétation déontique.

Les exemples de IH à l'initiale sont très majoritairement de sens aléthique. Ceci vaut également pour les IH précédés de la seule conjonction (34 au total). On trouve dans (11), une épitaphe, et dans (12) le sens de prédestination : il s'agit de l'accomplissement d'une loi de la nature.

- (11) *cod estis, fui, et quod sum, ESSERE ABETIS* (Inscriptiones Latinae christianae veteres, éd. Ernestus Diehl, 3865) [Ce que vous êtes, je (le) fus, et ce que je suis, vous le SEREZ.]
- (12) *amas ergo istam vitam, ubi tantum laboras, curris, satagis, anhelas; et vix enumerantur quae necessaria sunt in misera vita; seminare, arare, novellare, navigare, molere, coquere, texere: et post haec omnia, FINIRE HABES vitam.* (Augustinus Hipponensis, Sermones, 84) [Tu aimes donc cette vie, où tu travailles, tu cours, tu te donnes tant de peine, tu es hors d'haleine ; et il est difficile d'énumérer tout ce qui est nécessaire à cette vie misérable : semer, labourer, planter de nouveau, naviguer, moudre, faire la cuisine, tisser : et après tout cela tu FINIRAS ta vie.]

Dans (13) le sens de prédestination est corroboré par la mention du Jugement dernier. Notons que quand il y a plusieurs éléments clitiques qui s'attachent à l'infinif, *habere* se trouve en dernière position dans cette séquence. On peut donc bien supposer que *habere* était lui-même un clitique, à position fixe, finale, dans les séquences de clitiques.

- (13) *ADSTARE enim tibi HABET in iudicio nostra monitio vel tuus spiritus, cui cum carne per propriam voluntatem repugnasti, ante tribunal tremendi iudicii, dicens: (Regula Magistri, 13, 15) [Il SERA là, A TES COTES lors du Jugement, notre avertissement ou ton esprit, à qui tu t'es opposé avec la chair par ta propre volonté, devant le tribunal du Jugement dernier, disant:]*

Nous considérons comme des expressions de la modalité aléthique également le potentiel (14), paraphrasable par « il est possible que ce soit le cas que quelqu'un dise » (modalité de l' ÊTRE), ou l'apodose d'une période hypothétique, comme dans (5) *supra* (« ce sera nécessairement le cas »).

- (14) *DICERE HABET nescio quis: sed meretrix non est, concubina mea est.* (Augustinus Hipponensis –Sermones, 224) [Il POURRAIT SE TROUVER quelqu'un POUR DIRE: “mais ce n'est pas une courtisane, c'est ma concubine]

Il nous reste 10% de cas difficiles à interpréter et 5% de cas où, contre l'hypothèse formulée, les passages ont un sens nettement déontique. En voici un :

- (15) *non possum dicere 'ponite spes sibi quisque', sed DICERE HABEO 'ponite spes sibi quisque'.* (Pompeius Gram., 109.8) [Je ne peux pas dire 'ponite spes sibi quisque', mais JE DOIS DIRE 'ponite spes sibi quisque']

5.2. Position non-initiale sans « focused host »

5.2.1. Ordre HI

Les exemples dans l'ordre HI en position non-initiale (47 au total) se répartissent de manière presque égale entre les sens déontique (plus proche du sens plein) et aléthique. Il n'y a donc pas de préférence prononcée comme en position initiale. On pourrait justifier certains HI aléthiques par leur position en finale de clause ou par la forme plus longue de *habere*, mais aucune tendance claire ne se dessine. On verra dans (16) un exemple d'obligation (l'autorité d'une loi); dans (17) on peut hésiter entre les interprétations 'permission' ou 'directive' (il s'agit d'un traité de grammaire prescriptif). A l'opposé, (18) est de sens aléthique.

- (16) *Et illa nuptura in domino HABET NUBERE, id est non ethnico, sed fratri, quia et vetus lex adimit coniugium allophylorum.* (Tertullianus, De monogamia, 7) [et celle qui a l'intention de se marier DOIT EPOUSER dans le Seigneur, c.à.d. pas un païen, mais un frère, parce que même la vieille Loi interdit l'union conjugale avec un étranger.]
- (17) *nam si maiores nostri utebantur nunc accusativo, nunc ablativo, sic et tu HABES UTI.* (Pompeius Grammaticus, 277.6) [Mais si nos ancêtres employaient soit l'accusatif, soit l'ablatif, toi aussi tu PEUX/DOIS EN FAIRE AUTANT.]
- (18) *... primum illic legem constituit de ieiunio; sciebat enim quod per escam culpa HABERET INTRARE.* (Ambrosius Mediolanensis, De Helia et Ieiunio, 4, 7) [d'abord il a constitué la loi pour le jeûne ; car il savait que le péché DEVAIT ENTRER par la nourriture.]

5.2.2. Ordre IH

Des 75 occurrences de IH en position non-initiale, 45 (56%) sont avec des infinitifs passifs ou déponents (dans l'ordre inverse: 23%). Le sens des exemples est presque toujours aléthique (80% des cas), les exceptions déontiques sont presque toutes en fin de clause. Ainsi donc si la configuration HI dans cette position semble neutre quant au sens, ici la préférence pour l'aléthique est clairement marquée.

(19) et (20) sont des contextes de prophétie et prédiction, dans (21) on a une hypothétique. (22) est une des exceptions déontiques, qu'on pourrait justifier par l'influence de la position finale de clause.

- (19) *Nazareus VOCARI HABEBAT secundum prophetiam christus creatoris.* (Tertullianus, Adversus Marcionem, 4, 8) [Le Christ du créateur DEVAIT ETRE APPELE le Nazaréen d'après la prophétie.]
- (20) *Saepe enim scriptura divina quae nondum facta sunt pro factis annuntiat, quia sic futura sint, et quae omnibus modis FIERI HABENT, non quasi futura*

sint praedicat, sed quasi facta sint narrat. (Novatianus, De Trinitate, 28) [Souvent l'Écriture sainte annonce comme passés des événements qui ne sont pas encore arrivés, parce que ces événements doivent arriver ainsi, et les choses qui de toutes façons DOIVENT SE PASSER, au lieu de les prédire comme de l'avenir, elle les raconte comme du passé.]

- (21) *si autem voluero elocutionem facere, postposita PERDERE HABET casum.* (Pompeius Grammaticus, 270.23) [si je veux faire une locution, [la préposition ainsi] postposée VA PERDRE son cas.]
- (22) *Ipsam ergo vallem nos TRAVERSARE HABEBAMUS, ut possimus montem ingredi.* (Itinerarium Egeriae seu Peregrinatio ad loca sancta, 1, 2) [Nous AVIONS donc cette vallée A TRAVERSER, pour pouvoir nous engager dans la montagne. (trad. H. Pétré)]

5.3. Position non-initiale avec « focused host »

Examinons pour finir {*habere*, Inf.} en position non initiale précédé par un terme appartenant au groupe des « focused hosts » (cf. la note 8). On doit s'attendre ici à une neutralisation de l'opposition modalité du FAIRE – modalité de l'ÊTRE, puisque la construction avec coverbe non auxiliaire gardera son ordre normal, tandis que celle avec l'auxiliaire se transformera de IH en HI suite à l'attraction exercée par le focus sur l'élément faible, *habere* en l'occurrence.

Certaines de ces constructions, notamment celles avec les pronoms interrogatifs ou relatifs, et celles avec la négation, peuvent passer pour des fossilisations grammaticales de stratégies discursives. En cas d'interrogation partielle, le tour se présente avec l'ordre QU_HI dans 88% des cas. Pour la négation, on a couramment les types *non habeo facere* et *facere non habeo*, mais jamais **habeo non facere*. Dans quatre exemples, on se trouve devant *non facere habeo*, tous aléthiques.

Les cas de HI après un relatif se répartissent de manière égale entre le déontique et l'aléthique ; par contre, les IH après un relatif sont très majoritairement (81%) aléthiques, cf. (23).

- (23) *nostri autem et melius interpretantur et rectius: quod in fine mundi haec sit facturus antichristus, qui CONSURGERE HABET de modica gente, id est de populo iudaeorum,* (Hieronymus, Commentarii in Daniele, 4, 11) [Les nôtres l'interprètent de manière meilleure et plus correcte : qu'à la fin du monde ceci sera fait par l'antéchrist qui DOIT SE LEVER d'un petit peuple, c.à.d. le peuple juif.]

Dans les autres groupes de « focused hosts », pour l'ordre HI, la distribution est égale entre le sens aléthique et déontique.

Dans (24) nous avons affaire à une cataphore, dans (25) on a un topique contrastif, dans (26) un terme de quantité. Si les cliques en latin avaient

tendance à s'accrocher à ces types d'hôtes, nous pouvons justifier le sens aléthique de ces exemples malgré l'ordre HI, par l'attraction exercée sur *habere* par le « focused host ».

- (24) *Fratres, multi non credentes sic HABENT INVENIRI die novissimo, quomodo multitudo illa inventa est in diebus Noe.* (Augustinus Hipponensis, Sermones, 5D (=114B), 7) [Frères, beaucoup d'incroyants se TROUVERONT le dernier des jours dans la situation dans laquelle s'est trouvée cette multitude du temps de Noé.]
- (25) *puta si dicas 'vidi statuam auream hastam tenentem', prout distinxeris sensum, aut statuam HABES AUREAM dicere et qualemcumque hastam, argenteam ferream plumbeam, aut hastam auream et qualemcumque statuam, puta aeneam ferream.* (Pompeius Gram., 295.17) [Si tu dis par exemple 'vidi statuam auream hastam tenentem', d'après la manière dont tu vas diviser le sens, ou bien tu exprimeras que la statue est en or et la lance quelconque – en argent, fer ou plomb - , ou bien que la lance est en or et la statue quelconque – p.ex. en bronze, en fer.]
- (26) *Abbati Ammoni prophetavit beatus Antonius dicens: Multum HABES in timore Dei PROFICERE.* (Vitae patrum, 7,9,3) [Le bienheureux Antoine prophétisa à l'abbé Ammon, disant : Tu avanceras beaucoup dans la crainte de Dieu.]

Mais la relation entre un mot appartenant au groupe des hôtes focalisés et l'ordre HI n'est pas stable, et on trouve des cas où des termes de la catégorie des focalisés sont suivis de IH. Force est donc d'admettre ici qu'un auteur peut choisir entre exploiter cette ressource ou l'ignorer.

6. Conclusion

Nous avons cherché à vérifier l'hypothèse que la modalité de l'ÊTRE à interprétation aléthique serait liée à l'ordre IH ('faible') et la modalité du FAIRE à l'ordre HI ('fort').

Les chiffres étayent cette hypothèse de manière quelquefois spectaculaire : ainsi, les constructions avec le verbe *nasci* (incontrôlable, normalement aléthique) présentent 19 fois l'ordre IH contre 4 fois l'ordre HI. Si l'on prend ensemble toutes les occurrences marquées positivement pour les propriétés qui favorisent la lecture déontique (force, agent animé, voix active, action contrôlable, autorité, dynamique), on obtient 37 HI vs. 5 IH. En particulier, pour ce qui est des occurrences avec agent animé et l'expression d'une autorité contraignante, il y a 64 HI vs 8 IH.

Il n'empêche que l'examen détaillé des données a montré aussi que la relation entre l'aléthique et IH d'une part, entre le déontique et HI de l'autre n'est pas mécanique. Le jeu complexe d'une multitude de facteurs brouille quelquefois la différence entre les deux ordres censés refléter une distinction

sémantique. Nous ne croyons pas qu'il soit possible d'établir de manière exacte la portée de chaque facteur, mais ce qui précède autorise les conclusions que :

- la position initiale - position de validation par excellence pour notre hypothèse - offre une preuve convaincante de l'existence d'un lien entre la modalité de l'ÊTRE et l'ordre IH d'un côté, entre la modalité du FAIRE et l'ordre HI, de l'autre;
- en position non initiale la distinction n'est pas tranchée, en particulier lorsque précède un « focused host ». Dans un tel cas, on se trouve devant une neutralisation: l'aléthique et le déontique peuvent se présenter en proportion égale dans l'ordre HI;
- l'ordre IH va néanmoins toujours majoritairement de pair avec une interprétation aléthique, et ce, quelle que soit la position du groupe dans la proposition. Ceci mène à la conclusion que dans le cas standard, HI est un ordre non-marqué (pouvant exprimer une modalité du FAIRE, une modalité de l'ÊTRE, ou se rapprocher du sens plein de *habere*), tandis que IH est un ordre marqué (lié à l'aléthique);
- rappelons enfin que si *habere* n'est pas au présent (la forme est donc plus longue) ou si la construction se trouve en position finale on peut aboutir à l'inversion des configurations.

L'idée que le latin aurait connu d'autres verbes inaccentués que *esse* a été lancée par Adams (1994a, 90), et lui-même suggérait que « the colourless *habeo* » pourrait être un bon candidat. Nous croyons avoir apporté quelques arguments dans ce sens. Et nous pensons que malgré les exceptions, nous sommes en face d'une preuve du parcours proposé par Bybee et al. (1994, 262) dans une perspective typologique: la grammaticalisation d'un verbe de possession vers une marque de futur peut se faire directement via le sens de prédestination (qui est une modalité de l'ÊTRE dans la classification que nous adoptons) sans que le sens d'obligation (qui appartient à la modalité du FAIRE) soit un stade intermédiaire obligé.

Bibliographie

- Abraham, W. (2001). Modals: toward explaining the 'epistemic non-finiteness gap', in: Müller R. & Reis M., (eds), *Modalität und Modalverben im Deutschen*, Hamburg : H. Buske, 7-36.
- Adams, J. N. (1991). Some neglected evidence for Latin *habeo* with infinitive: the order of the constituents, *Transactions of the Philological Society* 89 : 131-196.
- Adams, J. N. (1994a). *Wackernagel's law and the placement of the copula esse in Classical Latin*, Cambridge : Cambridge Philological Society – Supplementary volume 18.

- Adams, J. N. (1994b). Wackernagel's law and the position of unstressed personal pronouns in Classical Latin, *Transactions of the Philological Society* 92 : 103-178.
- Benveniste, E. (1974). Les transformations des catégories linguistiques, in *Problèmes de linguistique générale II*, Paris : Gallimard, 127-136.
- Bourova, V. (2005). A la recherche du 'conditionnel latin' : les constructions *Infinitif* + forme de *habere* examinées à partir d'un corpus électronique, in : J. Kabatek, C. D. Pusch & W. Raible, (eds), *Romanistische Korpuslinguistik II : Korpora und diachrone Sprachwissenschaft / Romance corpus linguistics II : corpora and diachronic linguistics*, Tübingen : G. Narr, 303-316.
- Büring, D. (2003). On D-trees, beans, and B-accent, *Linguistics and Philosophy* 26 : 511-545.
- Bybee, J., Perkins, R. & Pagliuca, W. (1994), *The Evolution of Grammar. Tense, Aspect and Modality in the languages of the world*, Chicago : The University of Chicago Press.
- CLCLT - 5: *Library of Latin Texts* (2002). (CD-rom), moderante P. Tombeur, Turnhout, Brepols Publ.
- Coates, J. (1983). *The Semantics of the Modal Auxiliaries*, London & Canberra : Croom Helm.
- Coleman, R. (1971). The origin and development of latin *habeo* + infinitive, *The Classical Quarterly* N.S. 21/1 : 215-232.
- Fleischman, S. (1982). *The future in thought and language: diachronic evidence from Romance*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Fruyt, M. (1996). La syntaxe de l'infinitif en latin tardif: Réflexions sur la nature des processus évolutifs, *Recherches Augustiniennes* 29 : 43-73.
- Heine, B. (1995). Agent-Oriented vs. Epistemic Modality. Some observations on German Modals, in J. Bybee ; S. Fleischman, (eds), *Modality in Grammar and Discourse*. Amsterdam - Philadelphia : J. Benjamins, 17-53.
- Herman, József (1996). Remarques sur l'histoire du futur latin – et sur la préhistoire du futur roman, in : R. Risselada ; J.R. De Jong ; M.A. Bolkestein, (eds.), *On Latin. Linguistic and literary studies in honour of Harm Pinkster*, Amsterdam : J.C.Gieben, 57-70.
- Hopper, P. & Traugott, E.C. (2003). *Grammaticalization*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Janse, M. (2000). Convergence and divergence in the development of the Greek and Latin clitic pronouns, in : R. Sornicola ; E. Poppe ; A. Shisha-Halevy, (eds.), *Stability, Variation and Change of Word-Order Patterns over Time*, Amsterdam : J. Benjamins, 231-258.
- Kratzer, A. (1991). Modality, in : A. von Stechow ; D. Wunderlich, *Semantik / Semantics*, Berlin – New York : Mouton de Gruyter, 639-650.
- Kronning, H. (1990). Modalité et diachronie : du déontique à l'épistémique. L'évolution de *debere/devoir*, in : *Actes du XI^e Congrès des Romanistes Scandinaves* (Trondheim), 301-312.
- Kronning, H. (1996). *Modalité, cognition et polysémie: sémantique du verbe modal « devoir »*, Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis.
- Kronning, H. (2001). Pour une tripartition des emplois du modal *devoir*, *Cahiers Chronos* 8 : 67-84.

- Kronning, H. (2003). Auxiliarité, énonciation et rhématicité, *Cahiers Chronos* 11 : 231-249.
- Laughton, E. (1970). Review of Eduard Fraenkel, *Leseproben aus reden Ciceros und Catos*, 1968, *The Journal of Roman Studies* 60 : 188-194.
- Nocentini, A. (2001). La genesi del futuro e del condizionale sintetico romanzo, *Zeitschrift für Romanische Philologie* 117/3 : 367-401.
- Pinkster, H. (1985). The Development of Future Auxiliaries in Latin, *Glotta* 63 : 186-208.
- Pinkster, H. (1987). The Strategy and Chronology of the Development of Future and Perfect Tense Auxiliaries in Latin, in : M. Harris ; P. Ramat, (eds), *Historical Development of Auxiliaries*, Berlin - New York – Amsterdam : Mouton De Gruyter, 194-223.
- Pinkster, H. (1989). Some Methodological Remarks on Research on Future Tense Auxiliaries in Latin, in: G. Calboli, (ed.), *Subordination and other topics in Latin*, Amsterdam – Philadelphia : J. Benjamins, 311-326.
- Stengaard, B. (1985). ‘Shift’ tipológico Tema/Rema y el futuro románico, *Revue Romane* 20/2 : 208-230.
- Tasmowski, L. (1980). Un *devoir* opérateur, *Travaux de linguistique* 7 : 43-58.
- Thesaurus Linguae Latinae* (1925-1934). vol.VI: 3, Leipzig, Teubner, col. 2454-2458.
- Thielmann, Ph. (1885). “*Habere* mit dem Infinitiv und die Entstehung des romanischen Futurums”, *Archiv für Lateinische Lexicographie und Grammatik* 2 : 48-89, 157-202.

Analyse unifiée du conditionnel de non prise en charge en français et comparaison avec l'anglais

Agnès CELLE

Université Paris 7 Denis-Diderot

0. Introduction

En français, les emplois du conditionnel de non prise en charge dépassent largement la référence à une source assertive distincte de l'énonciateur. Le conditionnel de non prise en charge peut notamment apparaître dans l'interrogation dans le discours et dans les protases sans *si*. C'est la raison pour laquelle nous parlerons de conditionnel de non prise en charge plutôt que de conditionnel journalistique, cette dernière dénomination laissant supposer que cette valeur du conditionnel est propre à un genre textuel. Dans une perspective contrastive, la non prise en charge pose problème, car l'anglais n'a pas dans son système verbal de marqueur comparable au conditionnel. Il semble que les modaux de l'anglais soient spécialisés, à des titres divers, dans l'expression du possible et du nécessaire, et non dans l'absence de prise en charge d'un contenu propositionnel. Dans cet article, nous nous proposons d'analyser le conditionnel de non prise en charge tout en le contrastant à ses traductions en anglais et aux marqueurs adverbiaux qui peuvent lui correspondre en anglais.

1. La spécificité du décrochage fictif

Si l'on choisit d'articuler le système verbal autour de la différence entre temps et mode, on se trouve confronté à des formes temporelles qui ont néanmoins une valeur non temporelle ou bien à des formes de mode susceptibles d'être temporelles. Afin d'éviter cet écueil et de parvenir à une représentation unifiée visant à rendre compte de toutes les valeurs, de Vogüé (1993, 1999), a montré qu'il était plus probant de partir de la morphologie. A cet égard, le conditionnel se caractérise par la combinaison des terminaisons du futur et de l'imparfait (*-ra* et *-ait*). D'un côté, comme le montre de Vogüé (1993 : 77-88), le futur prédique l'existence d'une occurrence. D'un autre, l'imparfait marque une validation différée. C'est précisément la combinaison de ces deux valeurs que marque le conditionnel en différant la construction d'une occurrence envisagée sur un plan fictif. Ce décrochage fictif peut s'interpréter de trois façons différentes : de façon essentiellement temporelle (*il m'a dit qu'il trouverait rapidement une solution*) ; de façon hypothétique (*il trouverait une solution si tu voulais bien l'aider*) ; ou bien encore de façon

© Cahiers Chronos 19 (2007) : 43-61.

purement subjective (*apparemment il aurait trouvé une solution*). De là découle la non prise en charge de l'énoncé par l'énonciateur, qui se dédouble en énonciateur fictif. Cette position est largement inspirée de Culioli (1990 : 150), qui définit en ces termes le conditionnel journalistique :

« On construit un repère fictif, ce qui permet de dissocier l'énonciateur du locuteur (ou scripteur). La visée se fait à partir de ce repère fictif et peut donc aussi bien porter sur l'actuel que sur l'avenir (*X serait en ce moment à Londres à côté de X serait à Londres dans une semaine*. [...] Ceci permet de dire, sans prendre en charge ce qu'on dit. »

D'un point de vue théorique, le repère fictif (symbolisé par * dans Culioli (1978 : 185) ¹ est à distinguer du repère décroché (symbolisé par ω). En effet, la construction d'un repère décroché (tel qu'on peut l'avoir avec le passé simple en français ou avec le prétérit en anglais), suppose une rupture effectuée sur le paramètre T de la situation qui fait passer sur le plan de l'aoristique ($T_0^1 \omega T_0$) tout en restant parfaitement compatible avec l'assertion. La construction d'un repère fictif nécessite une rupture non seulement sur le paramètre temporel mais aussi et surtout sur le paramètre subjectif, ce qui permet la mise en place d'une instance décrochée origine du point de vue. A partir de ce repère, l'assertion est suspendue, ce qui peut donner lieu à l'expression de l'hypothèse ou du rêve. Toutefois, la non-prise en charge ne peut se ramener à une hypothèse. Il semble bien que le repère fictif auquel on a affaire avec le conditionnel de non prise en charge ne soit pas un repère fictif au sens plein du terme : le décrochage s'effectue seulement sur le paramètre subjectif. En français, le conditionnel de non prise en charge ne peut pas non plus être assimilé à une forme d'assertion médiante. Nous rejoignons sur ce point Lazard (1996 : 25) qui considère que le conditionnel français est « dubitatif », et donc distinct du médiatif en persan qui « n'implique pas une mise en doute ». Il semble en effet que selon les langues, différents types d'assertion soient à envisager :

« Dans certaines langues, on pourra distinguer les assertions immédiates, dont on se porte garant, et les assertions médiates, donc renvoyant à des événements dont on n'a pas été directement témoin (turc, bulgare, hopi), outre les assertions dont on ne se porte pas garant, laissant à autrui la responsabilité de ce qu'il avance (subjonctif allemand, conditionnel journalistique en français). » Culioli (1993 : 22)

¹ « T_0^1 désigne le repère-origine fictif construit à partir de T_0 , de sorte que l'on a $T_0^1 * T_0$. De ce moment fictif, on effectue des repérages fictifs, c'est-à-dire que, en construisant Sit_0^1 , S_0 pose la relation prédicative comme validable. » Culioli (1978 : 185)

Si l'on reprend la glose « j'asserte, mais » proposée par Guentcheva, Donabédian, Meydan & Camus (1994 : 180) pour mieux cerner le sens médiatif tel qu'il existe dans le système de certaines langues, on constate que cette glose ne s'applique pas au conditionnel en français, faute d'assertion. Le conditionnel journalistique indique que, tout en localisant le contenu propositionnel par rapport à une source assertive, l'énonciateur ne le prend pas en charge. Le repérage par rapport à une source assertive est donc parasité par le décrochage subjectif, d'où l'effet d'hétérogénéité de points de vue ou de polyphonie selon les théories adoptées. *Selon* en (1) introduit un point de vue, celui qui est développé dans le quotidien Al-Wasat, mais le conditionnel indique dans le même temps que l'énonciateur ne lui accorde pas de crédit :

- (1) *Selon le quotidien Al-Wasat*, paru à Londres et daté du 6 mai 1996, 6 170 Arabes *seraient passés* par le Pakistan pour rejoindre l'Afghanistan. L'International Herald Tribune (Paris, 12 octobre 2001), de son côté, fait état de quatre à six milliers d'hommes formant les troupes arabes à Kaboul. (*Le Monde Diplomatique*, novembre 2001)

Etant donné les différents points de vue – la précision des données chiffrées du quotidien Al-Wasat s'opposant à l'estimation plus vague de l'International Herald Tribune – l'énonciateur ne se porte pas garant du point de vue développé par le quotidien Al-Wasat.

Selon peut également introduire une pluralité de voix, auquel cas il explicite la variation et la divergence des points de vue en fonction des différentes sources assertives :

- (2) *Selon les sources*, les créances douteuses *se situeraient* entre 860 milliards et 1 200 milliards de yuans. (*Le Monde Diplomatique*, Marc Mangin, décembre 2000)
- These bad debts are estimated at between \$107.5bn and \$150bn. (English Edition)

Il en découle une pluralité de valeurs, « entre 860 milliards et 1 200 milliards », qui justifie le conditionnel : l'assertion est laissée en suspens. L'assertion avec le présent serait également possible, mais neutraliserait la valeur de variation de *selon*. Avec le présent, les sources parleraient d'une même voix et seraient d'accord pour situer les créances douteuses dans la même fourchette. Nous rejoignons donc Haillet (1998) dans la référence à une « altérité énonciative » avec le conditionnel, mais il nous paraît essentiel d'insister sur le fait que cette instance ne peut devenir origine énonciative support de la prise en charge.

2. Comparaison avec l'anglais : de la non prise en charge à l'assertion

Il est bien difficile de dire quels sont les marqueurs de ce mode de repérage en anglais. En tout cas, aucune forme verbale ne peut correspondre au conditionnel dans la non prise en charge énonciative. Cette absence reflète une profonde divergence dans les systèmes verbaux du français et de l'anglais. On s'attendrait à trouver dans la traduction un marqueur adverbial tel que *reportedly* ou *allegedly*, mais ces adverbes n'apparaissent pas fréquemment dans la traduction du conditionnel. Cette observation à partir des traductions du conditionnel en anglais se trouve confirmée par l'examen de corpus anglais unilingues. En effet, les conditions d'emploi de *reportedly* et *allegedly* sont différentes de celles du conditionnel :

(3) Saudi poet *reportedly* killed in attack

ALGIERS, Algeria (AP) -A prominent Saudi poet *was shot to death* by attackers while on a hunting trip in Algeria, where an Islamic insurgency has raged for more than a decade.

Talal al-Rasheed and his party were ambushed late Thursday near Djelfa, 175 miles south of Algiers, newspapers reported Saturday, *citing unidentified sources*.

At least six others in the hunting party were wounded, *the daily Liberte reported*. The newspaper L'Expression said the gunmen wounded several police.

There was no immediate confirmation of al-Rasheed's death by Algerian authorities, *or claim of responsibility for the attack*.

Newspapers, however, blamed the attack on the Salafist Group for Call and Combat, known as the GSPC, one of two movements waging war against Algeria's military-backed government in fighting that has killed more than 120,000 people over the past decade.

Al-Rasheed's party *reportedly* came to the Djelfa area a week ago to hunt. *His body was brought home Friday aboard a private plane* dispatched to Algeria by Saudi Defense Minister Prince Sultan, *according to the Saudi newspaper* *al-Riyadh*.

*<http://www.cnn.com/2003/WORLD/africa/11/29/algeria.saudi.killed.ap/index.html> * Document Dated: 2004/06/18 13:11:42 (server header)

Avec *reportedly*, l'énonciateur ne prend pas en charge la relation parce qu'il prend ses distances par rapport à une source assertive. La fonction principale de *reportedly* est d'attribuer une simple information, et non un véritable discours, à une source distincte de l'énonciateur. On le rencontre tout particulièrement dans les titres, et ensuite l'article explicite les sources, souvent diverses et contradictoires, éventuellement mal identifiées. Il apparaît clairement en (3) que *reportedly* n'implique pas une mise en doute puisque la première phrase de l'article commence par la référence à l'attentat dans

lequel le poète a trouvé la mort : « A prominent Saudi poet *was shot to death* by attackers. » La mort du poète saoudien est donc certaine ; ce qui l'est moins, c'est la fiabilité des sources et des différentes versions. Dans ce contexte, on imagine très mal le conditionnel en français : il serait en effet contradictoire de poser dans le titre « Un poète saoudien aurait été tué dans un attentat », pour ensuite faire référence à sa mort et aux conditions dans lesquelles son corps a été rapatrié.

Quant à *allegedly*, il n'a pas pour fonction de différencier l'énonciateur d'autres sources assertives comme *reportedly*. Les sources assertives ne sont généralement pas mentionnées à la suite de *allegedly* qui, à la différence de *reportedly*, peut être répété tout au long d'un article de presse :

- (4) Man faces charges after *allegedly* storming cockpit

CHICAGO, Illinois (CNN) - A man who *allegedly* stormed the cockpit of an American Airlines jet was scheduled to appear in federal court Tuesday to face charges of interfering with a flight crew, a felony offense.

Edward Coburn, 31, whom a federal agent described as mentally impaired, was a passenger on board American Flight 1238 from Los Angeles, California, to Chicago when he *allegedly* rushed up the aisle of the Boeing 767 toward the cockpit. He was to appear before a U.S. magistrate at 10:30 a.m. (11:30 a.m. EDT) in Chicago, the U.S. attorney's office said.
<http://www.cnn.com/2001/US/10/09/plane.scare/index.html> Document Dated: 2004/06/18 13:13:16 (server header)

Allegedly marque le refus de l'énonciateur de prendre en charge une information qu'il tient d'autrui sans pouvoir vraiment identifier la source. Dans la presse, cet adverbe apparaît le plus souvent d'ailleurs dans des contextes à caractère criminel, où il indique que les faits ne sont pas encore établis faute de vérification ou dans l'attente d'un procès. Dans l'exemple suivant, tiré d'une narration, la présence de *allegedly* n'entraîne pas une mise en question directe de la relation prédicative <the divorced women from New York – move into New Hampshire>, mais plutôt une prise de distance, d'ailleurs très ironique, par rapport à « in droves », c'est-à-dire par rapport à l'ampleur du mouvement en marche :

- (5) The divorced women from New York *allegedly* were moving into New Hampshire in droves. Their intentions were to turn New Hampshire women into lesbians, or at the very least to encourage them to be unfaithful to their New Hampshire husbands; their intentions also included the seduction of New Hampshire husbands, and New Hampshire high school boys. The New York divorcees apparently represented widespread promiscuity, socialism, alimony, and something ominously referred to, in the New Hampshire press, as 'Group Female Living'. (J. Irving, *The World According to Garp*)

La portée de *allegedly* dépasse le cadre de l'énoncé où il apparaît, puisque à sa suite on peut également mettre les objectifs des divorcées new-yorkaises au compte d'une source non identifiable, ici une rumeur hallucinante et néanmoins persistante. On constate à nouveau que le conditionnel serait inapproprié en français. Les deux seules formes disponibles, *afflueraient* au présent ou *auraient afflué* au passé, ne permettent pas de spécifier un processus en cours dans le passé² :

- (5') A EN CROIRE LA RUMEUR, des hordes de divorcées new-yorkaises affluaient dans le New Hampshire. Leur objectif était de transformer en lesbiennes les braves citoyennes du New Hampshire, ou, au minimum, de les inciter à tromper leurs maris; au nombre de leurs objectifs figurait également la séduction systématique des maris et des lycéens du New Hampshire. Les divorcées new-yorkaises représentaient et symbolisaient la licence généralisée des moeurs, le socialisme, les pensions alimentaires, et aussi autre chose qu'en termes voilés et lourds de menaces la presse du New Hampshire qualifiait de "vie communautaire féminine". (M. Rambaud, *Le Monde selon Garp*)

Par contre, le choix de la prédication « à en croire la rumeur » permet de spécifier le procès à l'imparfait, voire la suite (« leur objectif était... »), de façon comparable à *allegedly* dans l'énoncé d'origine.

Vu ces différences entre le conditionnel français et les adverbes de non prise en charge de l'anglais, il n'est guère étonnant que dans la traduction du conditionnel en anglais, ces adverbes soient faiblement représentés. Dans environ la moitié des cas³, on trouve plutôt des formes assertives, et de façon minoritaire le verbe *believe* et l'adverbe *apparently*. En l'absence de référence explicite à une source assertive autre, et tout particulièrement s'il s'agit d'un article de fond et non d'information communiquée quasiment en direct, le récit journalistique tend à privilégier en anglais l'assertion dans la traduction du conditionnel journalistique :

- (6) Le mouvement des collectivisations *aurait concerné*, au total, entre un million et demi et deux millions et demi de travailleurs mais il est difficile d'en faire un bilan précis. (*Le Monde Diplomatique*, Frédéric Goldbronn & Frank Mintz, décembre 2000)

² Il s'agit plus exactement d'un passé de narration ici. Mais le blocage avec le conditionnel est le même que le processus en cours renvoie à un passé temporel ou à un passé de narration.

³ Afin de soigneusement distinguer ce qui relève de la prise en charge de ce qui relève d'autres modalités, le présent article n'aborde pas les verbes modaux au conditionnel.

All in all, one and half to two and a half million people *were involved* in the wave of collectivisation though precise figures are hard to come by. (English Edition)

- (7) Le consommateur, lui, n'a conscience de rien. Cette stimulation se fait complètement à son insu. Une tentation pour les grandes surfaces. Certaines, pour augmenter leurs ventes, *n'y auraient pas résisté* : diffusion d'arômes artificiels de fruits mûrs sur des fruits qui ne le sont pas encore, odeur luxueuse de cuir sur des produits en plastique... Dernière nouveauté, l'odeur de cuir neuf, qui fait le bonheur des vendeurs de voitures d'occasion. (*Le Monde Diplomatique*, Franck Mazoyer, décembre 2000)

Consumers are quite unaware that their senses are being stimulated in this way. In the drive to boost sales, *some supermarkets have not been able to resist this temptation*. Artificial aromas, simulating ripe fruit, are puffed over not-so-ripe produce. The luxurious fragrance of real leather enhances PVC products. The smell of new leather comes in very handy for selling second-hand cars, too. (English Edition)

Soit il s'agit d'un événement passé, ce qui justifie un décalage marqué par le prétérit. Soit il s'agit d'un événement pertinent en situation et le *present perfect* marque ce lien déictique à l'énonciation. Dans les deux cas, il y a assertion et rien n'autorise en anglais un décrochage fictif. La mise en place de ce décrochage en français revient à rompre le repérage contextuel dans le premier cas, le repérage situationnel dans le second, où les phrases averbales en français (*diffusion d'arômes, odeur luxueuse de cuir, l'odeur de cuir neuf*) vont également dans le sens d'une indétermination situationnelle. On pourrait certes se demander si la traduction du conditionnel n'a pas tout simplement été laissée de côté, ou bien s'il ne s'agit pas d'un cas isolé. Or l'examen de douze éditions du *Monde Diplomatique* confirme que ce phénomène est récurrent quel que soit le traducteur. En outre, on voit mal comment maintenir ici en anglais une modalisation correspondant au conditionnel. Les adverbes *reportedly* et *allegedly* n'auraient leur place ni en (6) ni en (7), le premier laissant supposer qu'une source assertive va être explicitée ultérieurement, le second privilégiant la référence à une source non identifiée de l'ordre de la rumeur. De plus, la traduction du conditionnel en (7) ne peut être isolée de la traduction des énoncés averbaux, qui ne peuvent être maintenus tels quels en anglais : il convient de les ancrer d'un point de vue spatio-temporel. Les formes de présent constituent alors autant de preuves à l'appui de la prédication qui les précède, et celle-ci devient difficilement modalisable.

En revanche, si référence est faite à une source assertive identifiée, elle tend à devenir l'origine de la modalité de prise en charge et il y a rupture par rapport à l'énonciateur-origine :

- (1') According to the daily Al-Wasat (published in London) of 6 May 1996, 6,170 Arabs had made their way to Afghanistan via Pakistan. According to the International Herald Tribune (Paris, 12 October 2001), the Arab troops in Kabul number between 4,000 and 6,000 men. (English Edition)

According to introduit ici deux points de vue différents (celui de Al-Wasat et celui du International Herald Tribune) qui relativisent l'assertion. Mais on doit faire une différence par rapport au français *selon*. Alors que *selon* peut être suivi d'une forme de conditionnel – c'est le cas en (1) – *according to* ne peut pas être suivi d'une forme modalisée susceptible de mettre en doute le point de vue qu'il introduit. De la sorte, le point de vue autre s'affranchit de l'énonciateur-origine en anglais, alors qu'en français rien n'empêche qu'il soit localisé par rapport à une source avec *selon* tout en étant mis en doute par l'énonciateur-origine avec le conditionnel.

On assiste au même phénomène dans la traduction des relatives déterminatives (*les théories selon lesquelles*) et des complétives compléments du nom (*arguer du fait que*), où le conditionnel est d'un emploi fréquent en français. Ces formes renvoient à une source assertive ou plus généralement à un point de vue sans que la relation à l'énonciateur-origine soit pour autant forcément coupée, puisque le conditionnel peut y manifester la non-adhésion de l'énonciateur. Dans la traduction anglaise, deux faits sont à remarquer. D'une part, les relatives du français sont traduites par des complétives compléments du nom, qui manifestent une plus forte dépendance par rapport à l'élément nominal qu'elles complètent. D'autre part, cette différence de statut assertif a une répercussion sur les formes susceptibles d'apparaître au sein de la complétive complément du nom : il ne peut y avoir de modalité émanant de l'énonciateur-origine. Ainsi, en dépit de la forme assertive de présent dans l'exemple (8), il est clair que le contenu propositionnel de la complétive ne peut être mis au compte de l'énonciateur-origine :

- (8) Ce sont moins ces propos que l'écho donné par M. Mbeki *aux théories dissidentes selon lesquelles le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) ne serait pas la cause du sida* qui suscitérent une levée de boucliers de la part de nombreux scientifiques et d'organisations non gouvernementales. (*Le Monde Diplomatique*, Anatole Ayissi, janvier 2001)

Though many scientists and non-governmental organisations were less than happy at these statements, they rose up in arms when Mbeki echoed *dissident theories that the human immunodeficiency virus (HIV) is not what causes Aids*. (English Edition)

La forme assertive de présent marque en anglais un repérage homogène par rapport à une autre origine qui assure la prise en charge : ici, le point de vue exprimé est celui des *théories dissidentes*. Avec *that*, obligatoire dans ce type de complétive, l'énonciateur se dissocie de l'assertion et la repère strictement

par rapport à cette altérité subjective. Le contexte de l'article indique sans ambiguïté par ailleurs que le journaliste s'inscrit en faux contre les théories dissidentes dont Mbeki se fait le porte-parole.

Lorsque les complétives sont introduites par des verbes déclaratifs, la présence de *that* n'est pas systématique. Mais le statut assertif de la complétive n'est pas le même selon que *that* est présent ou absent. Poncharal (2003 : 99-101) a montré⁴ que *that* marque la distance modale entre l'énonciateur et l'énonciateur rapporté. En l'absence de *that*, les points de vue ne sont plus dissociés, si bien qu'on passe sans rupture avec \emptyset d'une modalisation à une assertion transmise par l'énonciateur et susceptible d'être prise en charge par tout énonciateur potentiel, alors que le français marque systématiquement la dépendance par rapport à un point de vue avec *que*. L'exemple suivant illustre cette différence entre les deux langues :

- (9) Well, you remember, Papa, the ice pond on Harker's estate is right next to the farm, and you remember Shaughnessy keeps pigs. Well, *it seems* \emptyset there's a break in the fence *and* the pigs have been bathing in the millionaire's ice pond, *and* Harker's foreman *told him* \emptyset *he was sure* \emptyset Shaughnessy had broken the fence on purpose to give his pigs a free wallow. (E. O'Neill, *Long Day's Journey into Night*, p. 20)

Oui... Tu sais, la réserve à glace, dans la propriété des Harker, elle est juste à côté de la ferme. Et tu sais aussi que Shaughnessy élève des porcs. Eh bien, *il paraît qu'*un bout de la clôture a été démolie, *et que* les porcs se sont baignés dans l'eau du milliardaire. Et le régisseur *aurait dit* à Harker *que, très certainement*, Shaughnessy avait démolie lui-même la clôture, pour offrir un bain gratuit à ses cochons. (J. Atrousseau et M. Goldring, p. 20)

It seems relativise l'assertion *there's a break in the fence* par rapport au point de vue de l'énonciateur, mais les propositions coordonnées qui lui succèdent échappent progressivement à cette modalisation en l'absence de marque de subordination. L'assertion *and Harker's foreman told him...* devient ainsi valide indépendamment du point de vue particulier de l'énonciateur exprimé au début de l'énoncé avec *it seems*. Les « complétives » en \emptyset (*he was sure* \emptyset *Shaughnessy had broken the fence on purpose...*) ont pour fonction de localiser *Shaughnessy had broken the fence on purpose* par rapport à une source assertive et par rapport à un point de vue : *Harker's foreman*. Mais elles n'opposent pas le point de vue du régisseur à celui de l'énonciateur primaire qui devient imperceptible au fil de l'énoncé. On obtient ainsi, en l'absence de *that*, une référence au point de vue de l'asserteur sans que ce

⁴ Les analyses de De Mattia (1997 : 62) vont dans le même sens. Elle estime qu'en l'absence de *that* on met en relief l'information contenue dans la complétive et non la source assertive, si bien que « l'effacement de *that* peut être considéré comme la première étape en direction du discours indirect libre. »

dernier soit posé dans sa différence par rapport au point de vue de l'énonciateur primaire. Nous souscrivons à l'hypothèse de l'identification fictive entre énonciateur et asserteur formulée par Poncharal (2003 : 99-100):

« ... Suivi de \emptyset , le verbe déclaratif neutre devient un pur opérateur de localisation entre un énoncé rapporté et une instance de locution S_1 , avec, par conséquent un effacement relatif du rôle joué par S_0 , c'est-à-dire en tant que S_0 se fait le porte parole de S_1 ; ce qui donne l'impression que la distance entre S_0 et S_1 est réduite, même si forcément elle n'est pas annulée. Tout se passe comme s'il y avait une identification « fictive » entre S_0 et S_1 . Ce qui ne signifie pas que S_0 rapporte les propos de S_1 au mot à mot, mais que l'effet recherché sur le co-énonciateur est un effet de « réel » : « *je te donne à entendre les paroles de S_1 telles que je les ai perçues* », donc en quelque sorte « *je vise à te mettre dans la position de co-locuteur que j'occupais dans la situation d'énonciation à laquelle je fais référence.* » »

Or cette identification fictive est beaucoup plus difficile à mettre en place en français, où la présence de *que* est systématique après les verbes déclaratifs ou modaux. En (9), cette identification est bloquée en français par la répétition de *que* et par l'introduction du conditionnel, qui marquent l'altérité entre S_1 et S_0 et qui ramènent au seul S_0 la structuration de l'énoncé. Les deux complétives coordonnées introduites par *il paraît* sont toutes deux précédées de *que* qui empêche toute émancipation des complétives par rapport à cette modalité. L'effet de restitution « réelle » que l'on a en anglais dans *Ø he was sure Ø Shaughnessy had broken the fence on purpose*, ne peut être produit en français où à la fois le conditionnel (*lui aurait dit*) et la conjonction *que* marquent la prise de distance de l'énonciateur par rapport au dire qu'il rapporte. Par ailleurs, au sein de cette complétive, la modalité exprimée par l'adverbe *très certainement* en incise s'interprète en contexte comme émanant de S_1 , mais la syntaxe de l'énoncé n'exclut pas qu'elle puisse être mise au compte de S_0 , contrairement à l'adjectif *sure* en anglais.

3. Interrogation et protase au conditionnel

En dehors des énoncés déclaratifs typiquement représentés dans le discours journalistique, le conditionnel de non prise en charge apparaît dans deux autres types d'énoncés : les interrogations et les protases sans *si*, qui n'impliquent en aucune façon une source assertive autre. Dans les deux cas, le décrochage fictif de nature subjective entraîne la non prise en compte du co-énonciateur, ce qui confirme le rôle structurant de l'énonciateur. L'interrogation, qui se caractérise habituellement par le recours au co-énonciateur pour valider une relation prédicative, ne construit paradoxalement pas un repérage par rapport à ce dernier avec le conditionnel, qui peut apparaître à toutes les personnes :

- (10) Say, he said, *Sylder ? You the Sylder... you Marion Sylder, ain't you ?* (C. McCarthy, *the Orchard Keeper*, p. 14)
 Dis-donc, fit-il. *Tu serais pas Sylder ?* Oui, le Sylder, Marion Sylder, *c'est pas toi ?* (F. Hirsch & P. Schaeffer, p. 19)
- (11) Kat : *Are you accusing me of sarcasm ?* (K. Mainwaring, *The Rain Dancers*)
 Kat : *M'accuserais-tu par hasard de sarcasme ?* (J.-P Richard, *Les danseurs de la pluie*, p. 15)

Dans ces deux exemples à la 2^{ème} personne, la relation énonciateur / co-énonciateur est au premier plan en anglais. L'interlocuteur est invité à lever le doute du locuteur sur son identité en (10), à approuver l'interprétation qui est faite de son dire en (11). Le co-énonciateur est ainsi directement sollicité pour valider la relation prédicative, et on pourrait envisager des réponses qui reprendraient le même auxiliaire : *I am*. En français, le conditionnel modifie la relation co-énonciative. Le décrochage subjectif introduit une dissymétrie qui interdit le conditionnel dans la réponse à la question : **Je serais Marion Sylder* et **Je t'accuserais de sarcasme* ne peuvent fournir de réponses aux questions posées. Ces énoncés ne peuvent fonctionner de façon neutre et indépendante⁵ en réponse à une question, à moins d'imaginer une reprise polémique du co-énonciateur du type « Quoi ! Moi, je t'accuserais de sarcasme ! » Cette dissymétrie provient du dédoublement du co-énonciateur en co-énonciateur fictif, alors que rien dans la situation ne lui donne accès à ce double de lui-même préfabriqué par l'énonciateur. Le décrochage fictif entraîne en effet la mise en place d'une instance fictive elle-même dédoublée en co-énonciateur fictif. Or le décrochage fictif est déclenché par la contingence de la situation du seul point de vue de l'énonciateur, ce qui compromet une véritable relation co-énonciative où le co-énonciateur pourrait à son tour devenir origine de la modalité. On note que *par hasard* est introduit dans la traduction de (11), ce qui correspond à un cas de figure fréquent en français en association avec le conditionnel.

L'énonciateur, confronté à une situation non-conforme à son attente, demande en fait confirmation au co-énonciateur de l'interprétation qu'il en fait. Aucune latitude n'est laissée au co-énonciateur dans le choix entre p ou non p, et il se trouve fictivement interrogé tandis que l'énonciateur « fait passer » par ce biais son propre point de vue. L'interrogation au conditionnel est de ce fait une interrogation à sens unique qui ne permet pas au co-énonciateur de se situer sur un plan fictif. Comme le souligne Haillet (2001,

⁵ Pour qu'ils deviennent possibles, il faudrait par exemple ajouter « que ça n'étonnerait personne », c'est-à-dire un point de vue évaluatif. Voir infra. A distinguer de « Je t'accuserais de sarcasme si je te prenais au sérieux », où le décrochage de type hypothétique est global, sur les deux coordonnées S et T.

315), la conclusion est « montrée » à l'interlocuteur, et le discours reste « monologal ⁶ ». Aux autres personnes, le mécanisme est le même :

(12) - Celui-ci porte un nom. Regardez, là, en tout petits caractères : LA LICORNE.

- Tiens, oui : LA LICORNE... Je ne l'avais jamais remarqué.

- Le MIEN PORTERAIT-IL UN NOM AUSSI, PAR HASARD ? (Hergé, *Tintin, Le secret de la licorne*, p. 6)

'There's a name here. Look there, in tiny letters : UNICORN.'

'So there is: UNICORN. I've never noticed it.'

Maybe there's a name on mine too... (L. Lonsdale-Cooper; M. Turner, *The Secret of the Unicorn*, p. 6).

(13) Elle était *profondément étonnée*. Aurais-je de l'amour pour Julien ? se dit-elle enfin. [...] (Stendhal, *Le Rouge et le noir*, p. 113)

Quoi ! *j'aimerais*, se disait-elle, *j'aurais de l'amour* ! Moi, femme mariée, *je serais amoureuse* ! (Stendhal, *Le Rouge et le noir*, p. 123)

She was *deeply amazed*. *Can it be that I'm in love with Julien ?* she said to herself at length. [...] (M. Shaw, p. 66)

What ! she said to herself. *Can I love him*, feel love for him ? *Can I*, a married woman, *have fallen in love* ? (M. Shaw, p. 83)

En français, l'étonnement de *Mme de Rênal* ou de *Tintin* déclenche un décrochage fictif, ce qui permet dans l'énoncé à la 1^{ère} personne en (13) une auto-interrogation de l'énonciateur qui se dédouble en énonciateur fictif. En anglais, la non-adéquation par rapport à la norme de l'énonciateur renforce le repérage par rapport à la situation d'énonciation : il n'y a pas de décrochage fictif marqué par *-ed*. En (12), l'interrogation disparaît dans la traduction. Comme en français, on n'a pas d'assertion ; toutefois, ce qui prime, ce n'est pas tant la réaction de surprise de l'énonciateur face à une donnée contingente, mais plutôt la modalité épistémique (*maybe*). En (13), le choix du modal *can* donne la priorité à une manifestation situationnelle d'un comportement que l'énonciateur assimile notionnellement à de l'amour. La question rhétorique vise à avaliser cette assimilation entre une donnée situationnelle et la propriété « be in love ». L'interrogation censée dans un premier temps faire admettre à l'énonciatrice la valeur p la conduit quelques pages plus loin dans le roman à un rejet de celle-ci (*Quoi ! j'aimerais...*). La non prise en charge du conditionnel pourrait d'ailleurs être comparée à l'infinitif : « Moi, femme mariée, être amoureuse ! ». L'absence de validation permet ainsi de faire basculer le conditionnel soit du côté de p, soit au contraire du côté de non p. Qu'il y ait choix ou rejet de p, il doit y avoir

⁶ Terme que Haillet emprunte à Bres (1998 : 193).

évaluation, marquée soit par l'interrogation, soit par l'exclamation. C'est cette absence de stabilité qui explique que le conditionnel puisse apparaître dans un schéma interrogatif avec inversion sujet / verbe⁷ à l'intérieur des protases sans *si*. Nous considérons que dans cette position, le conditionnel procède du même décrochage subjectif que dans le discours journalistique ou dans l'interrogation. On peut d'ailleurs s'en convaincre en manipulant les énoncés déjà examinés :

- (2') Les créances douteuses *se situeraient* entre 860 milliards et 1 200 milliards de yuans que ça ne surprendrait personne.
- (10') *Tu serais Marion Sylder* que ça m'étonnerait pas.
- (11') *M'accuserais-tu de sarcasme* que je ne retirerais pas mes propos.

La non prise en charge permet en effet de passer du schéma assertif (*tu serais*) au schéma interrogatif avec inversion (*m'accuserais-tu*) au sein de la protase, ce qui révèle clairement qu'il n'y a pas assertion, ni même assertion fictive. Là réside la différence par rapport aux hypothèses en *si*, qui autorisent une assertion fictive sur un plan fictif globalement décroché (sur les coordonnées S et T)⁸. Le fait que le conditionnel de non prise en charge opère un décrochage sur la seule coordonnée S explique selon nous pourquoi la protase au conditionnel est souvent considérée comme moins probable que la protase en *si*⁹. Ce n'est pas le conditionnel en tant que tel qui affaiblit la probabilité, mais plutôt le fait que le décrochage s'effectue sur le seul paramètre subjectif à l'intérieur de la protase. « L'effet de suspension » provoqué par la courbe « montante » de la protase, selon les termes de Borillo (2001 : 240), nous semble refléter une suspension de l'assertion. La prise en charge intervient seulement dans l'apodose, où le conditionnel marque un décrochage à la fois temporel et subjectif, et où on a véritablement une assertion fictive.

Ce mode de péragage est éminemment problématique dans la traduction. En effet, rien ne lui correspond en anglais. L'hypothèse à schéma interrogatif en anglais suppose un événement fictif et procède d'un décrochage fictif

⁷ La possibilité d'avoir une inversion sujet verbe typique du schéma interrogatif (*m'accuserais-tu*) à l'intérieur des protases au conditionnel n'est pas anodine. Les protases en *si* n'autorisent pas ce schéma (**si m'accusais-tu*), ce qui constitue un indice supplémentaire en faveur de leur plus grande stabilité.

⁸ Dans une hypothèse standard, du type *si p, alors q*, le cadre fictif posé par *p* permet d'asserter *q* d'un point de vue fictif. Nous allons voir qu'avec la protase au conditionnel, la nature de la relation entre *p* et *q* est d'une autre nature : il ne s'agit pas d'asserter *q* d'un point de vue fictif et *p* n'entraîne pas *q*.

⁹ Voir Borillo (2001 : 242) : « Il n'est pas douteux que l'emploi du conditionnel affaiblit le degré de probabilité accordé à l'hypothèse. »

total, c'est-à-dire sur les paramètres à la fois temporel et subjectif (cf. Celle 2002). Cette différence est frappante à l'intérieur des complétives en *that*:

(14) *I am convinced that had we gone to Baghdad, we would have stayed there much longer than we wanted to.* (The Gulf War, BBC World, 1-2-1)

(15) Les salons que ces messieurs traversèrent au premier étage, avant d'arriver au cabinet du marquis, vous eussent semblé, ô mon lecteur, aussi tristes que magnifiques. *On vous les donnerait tels qu'ils sont, que vous refuseriez de les habiter*; c'est la patrie du bâillement et du raisonnement triste. Ils redoublèrent l'enchantement de Julien. Comment peut-on être malheureux, pensait-il, quand on habite un séjour aussi splendide! (Stendhal, *Le Rouge et le Noir*)

The reception-rooms on the first floor through which the two men passed before reaching the Marquis's study would have seemed to you, good reader, as gloomy as they were magnificent. *One might offer them to you just as they are, yet you would refuse to live in them*; they are the country of yawns and dreary argument. Julien was still more spell bound at the sight of them. How can anyone be unhappy, he thought, who lives in such a splendid dwelling! (M. Shaw, p. 253)

Alors qu'en anglais le décrochage fictif global est compatible avec l'expression d'un point de vue¹⁰ (exprimé par *he knew, I think* etc.) qui vient renforcer la validité de l'assertion fictive, il n'est pas possible en français d'introduire un point de vue à ce niveau, car la proposition introductive modifierait la nature du décrochage à l'intérieur de la complétive. Selon le temps de la proposition introductive, on aurait soit un décrochage sur le paramètre T (*J'étais convaincu qu'on vous les donnerait*), soit global (*Je suis convaincu qu'on vous les donnerait (si...)*), mais le décrochage sur la seule coordonnée S ne peut être préservé et il est de toute façon impossible de maintenir la suite de l'énoncé dans son rôle d'apodose (**Je suis convaincu qu'on vous les donnerait (que) vous refuseriez de les habiter*). L'introduction d'un point de vue bloque le décrochage subjectif en français. Pour que le décrochage sur le seul paramètre S puisse être mis en œuvre, il faut donc que la protase s'accompagne d'un vidage subjectif qui lui confère une valeur totalement instable. Le repérage par rapport à un point de vue est introduit seulement ensuite dans l'apodose, notamment par le biais de *que* « image de l'énonciateur » selon les termes de Culioli (1985 : 72). Une fois ce point de vue introduit au niveau de l'apodose, on peut alors interpréter rétroactivement la protase et comprendre le lien qui l'unit à l'apodose. Alors que *that* effectue une reprise et dissocie les plans énonciatifs, *que* repère *a posteriori* la protase par rapport à l'énonciateur, et remédie ainsi au vidage subjectif effectué dans

¹⁰ D'après notre corpus, *that* est généralement présent, et permet de dissocier le plan de l'énonciation du plan fictif. Seul *I think* semble autoriser ∅.

un premier temps par le décrochage sur le paramètre S dans la protase. L'instabilité du conditionnel dans la protase permet, par un jeu comparable à celui que nous avons observé en (13), de construire deux types de relations entre protase et apodose : soit on envisage la validation de p, auquel cas la non-conformité de p est niée dans l'apodose (cf. (16) et (17)) et la contingence est éliminée ; soit au contraire p est ramenée à une simple circonstance fictive : p n'empêche pas non q contrairement à l'attente de l'énonciateur et l'énoncé prend alors une valeur concessive comme en (18) et (19) :

(16) Mais *on voudrait chasser les paysans de la région qu'on ne s'y prendrait pas autrement.* (*Le Monde Diplomatique*, M. Lemoine, février 2001.)

If the intention was to hound the peasants from the regions, you would not go about it any differently. (English Edition)

(17) Le gouvernement *aurait voulu faire un coup médiatique qu'il ne s'y serait pas pris autrement.* [...] A deux jours du référendum en Corse, il faudrait être naïf pour croire à l'intervention du *hasard*. (France Info, déclaration de N. Mamère après l'arrestation d'Y. Colonna, 4 juillet 2003)

(18) *Tu expliquerais longuement aux savants du pays le mécanisme d'un aérostat, qu'ils ne sauraient te comprendre, et admettraient toujours là une intervention surnaturelle.* (J. Verne, *Cinq semaines en ballon*)

Even if you were to explain aerostat mechanics at length to the country's scientists, they wouldn't understand you and would still believe in a supernatural intervention.

(19) Oussama Ben Laden *aurait pu habiter à côté de chez moi que je ne l'aurais pas su.* (Déclaration d'un habitant de Kaboul citée par un journaliste de France Info, 14-09-2001)

Had Osama Bin Laden been a neighbour, I wouldn't have known it.

D'après notre corpus, la conjonction *que* tend à apparaître de façon beaucoup plus systématique dans le premier cas et le point de vue exprimé est alors celui de l'énonciateur (*que ça ne m'étonnerait pas, que ça me surprendrait qu'à demi, que ça serait pas plus bête qu'autre chose, que ça serait pas mieux* etc.), alors qu'elle n'est pas systématiquement présente dans le second cas, notamment si le point de vue exprimé dans l'apodose correspond au point de vue d'un tiers :

(20) *Je viendrais lui dire qu'un tordu a embouti une aile de sa calèche, il marquerait plus de contrariété.* (San-Antonio, *Polka* p. 84)

He would have looked more upset if I'd come to tell him a moron had bumped into the wing of his car.

On observe également que l'apodose contient systématiquement une forme de négation dans le premier cas, et fréquemment dans le second. La présence

en surface de la négation dans le second cas est liée à la relation concessive entre les deux propositions : aussi extrême p soit-elle, elle est inefficace puisqu'elle ne suffit pas à empêcher non q. L'inférence attendue « p entraîne q » est remise en question. La valeur non q est donc de fondation vu la nature du lien interpropositionnel : on obtient en q le contraire de la valeur attendue. Dans le premier cas, illustré en (16) et (17), la négation est indispensable dans l'apodose qui évalue p. Rappelons en effet que l'apodose reprend largement la prédication de p, au moyen du pronom *ça* suivi d'une forme verbale appréciative, ou bien au moyen de formes prédicatives *s'y prendre, faire*. Cette reprise en q nie la contingence de p pour mieux affirmer p par des voies détournées et non sans ironie. P n'allant pas de soi dans la relation co-énonciative, le détour par le fictif est un garde-fou qui permet finalement à l'énonciateur de dire « p est le cas » sans encourir le risque d'être taxé d'accusation mensongère.

D'un point de vue contrastif, le travail de réinterprétation qui incombe au co-énonciateur en français doit être d'emblée spécifié dans la traduction anglaise. On ne peut attendre la fin de l'énoncé pour savoir si l'avènement de p fait l'objet d'une appréciation, dans le but d'asserter p par des moyens détournés (cf. (16) et (17)), ou si p déclenche une conséquence fictive qui est en réalité la remise en question d'une relation d'entraînement (cf. (18) et (19)). Par ailleurs, une même forme, en l'occurrence le conditionnel, effectue deux types de décrochages différents dans la protase et dans l'apodose, ce qui brouille la vision du co-énonciateur. D'autre part, on se repère immédiatement en anglais par rapport à une situation fictive, ce qui permet de distinguer les plans énonciatifs en confrontant le plan fictif au plan de l'énonciation, d'où résulte la valeur contrefactuelle en (20). Or en français, le décrochage subjectif orchestré par l'énonciateur maintient une ambiguïté dans le rôle de celui-ci. On a finalement le sentiment que les repérages sont inversés dans les deux langues. En français, le surgissement de l'imprévu en situation déclenche une prise de distance fictive de l'énonciateur qui se dédouble et l'hypothèse va pouvoir se construire sur une base instable. Soit p est reformatée *a posteriori* à travers le point de vue de l'énonciateur, et l'altérité est évacuée par appréciation et élimination de la contingence. Soit p est prise comme une circonstance non-conforme mais inefficace et non q est le cas de toute façon, ce qui produit une valeur contingente. En anglais, le repérage fictif de la protase rompt la relation à l'énonciateur et autorise une assertion fictive dans l'apodose. Dans le même temps, le point de vue exprimé dans l'apodose est totalement dépendant de l'événement exprimé dans la protase, ce qui laisse une place à l'altérité : si p n'est pas le cas, on obtient la valeur complémentaire dans l'apodose, alors que cette valeur complémentaire est éliminée en français.

4. Conclusion

En français, le conditionnel ne requiert nullement une origine assertive source de l'information. Il construit un double fictif de l'énonciateur, prétexte fictif à un commentaire énonciatif. En manifestant sa non prise en charge, l'énonciateur prend ses distances vis-à-vis de son propre énoncé, soit parce qu'il ne veut pas en assumer la responsabilité face au co-énonciateur – ce qui est fréquent dans la presse où les journalistes se mettent ainsi à l'abri de tout procès en diffamation – soit parce qu'il refuse d'admettre un événement constaté mais contraire à l'attente. Cette prise de distance fictive permet de construire une protase de façon instable, puisque c'est seulement à la lecture de l'apodose que l'on peut comprendre la nature du lien qui unit protase et apodose.

En anglais, la référence à une altérité subjective peut déboucher :

- soit sur une dissociation subjective. Dans ce cas, la prise en charge est limitée à cette altérité subjective qui se construit en rupture par rapport à l'énonciateur à tous égards ;
- soit au contraire sur une identification fictive. La réduction de l'altérité ramène l'énonciation à une seule voix, directement audible pour le co-énonciateur sans que la structuration émane d'un énonciateur primaire. Le contexte reprend alors ses droits ¹¹.

En tout cas, aucun temps verbal ne peut exprimer la non prise en charge en opérant un décrochage fictif sur le seul paramètre subjectif. La non prise en charge passe plutôt par des marqueurs adverbiaux comme *reportedly* et *allegedly*, qui indiquent une prise de distance respectivement par rapport à une source assertive et par rapport à la véracité de faits rapportés qui restent à prouver. Leur emploi est donc étroitement lié à l'évocation d'un dire, ce qui n'est pas une condition nécessaire à l'emploi du conditionnel. Il va de soi que la non-conformité d'une situation par rapport à l'attente de l'énonciateur n'est pas une raison suffisante en anglais pour déclencher la non prise en charge. C'est plutôt la relation directe au co-énonciateur qui est privilégiée dans cette langue.

Références

Abouda, L. (2001). Les emplois journalistique, polémique, et atténuatif du conditionnel. Un traitement unitaire, in : P. Dendale ; L. Tasmowski, (éds), *Le conditionnel en français*, Paris : Klincksieck, 277-294.

¹¹ Voir Danon-Boileau (1982 : 104-107).

- Borillo, A. (2001). Le conditionnel dans la corrélation hypothétique en français, in : P. Dendale ; L. Tasmowski, (éds), *Le conditionnel en français*, Paris : Klincksieck, 231-250.
- Bres, J. (1998). Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français, in : J. Bres ; R. Delamotte-Legrand ; F. Madray-Lesigne ; P. Siblot, (éds), *L'autre en discours*, Université Montpellier III, 191-212.
- Celle, A. (2002). On inverted and correlated conditionals in English and French, in : L. Iglesias Rábade; S. Doval Suárez, (eds), *Studies in Contrastive Linguistics : Proceedings of the 2nd International Contrastive Linguistics Conference, 2001*, Saint-Jacques de Compostelle : Servicio de Publicaciones da Universidade de Santiago de Compostela, 269-279.
- Celle, A. (2004). Future time reference in the conditional protasis in English and French : a corpus-based approach, in: B. Lewandowska-Tomaszczyk, (éd.), *Practical Applications in Language and Computers*, Francfort sur le Main: Peter Lang, 209-217.
- Celle, A. (2004). La traduction du conditionnel journalistique : modes de construction de l'altérité énonciative en français, en allemand et en anglais, in : S. Marnette ; J.M. Lopez-Muñoz ; L. Rosier, (éds), *Le discours rapporté dans tous ses états : question de frontières*, Paris : L'Harmattan, 500-509.
- Celle, A. (2005). The French future tense and English *will* as markers of epistemic modality, *Languages in Contrast* 5.2: 181-218.
- Culioli, A. (1978). Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives: l'aoristique, in : J. David ; R. Martin (éds), *Actes du colloque sur la notion d'aspect*. Metz : Publication de l'Université de Metz, 181-193.
- Culioli, A. (1985). *Notes du séminaire de DEA 1983-1984*, Université Paris 7, Poitiers : Département de recherches linguistiques.
- Culioli, A. (1990). *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, Tome 1, Paris : Ophrys.
- Culioli, A. (1993). Les modalités d'expression de la temporalité sont-elles révélatrices de spécificités culturelles ?, in *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*, tome 2, Paris, Ophrys, 1999, 159-178.
- Danon-Boileau, L. (1982). *Produire le fictif*, Paris : Klincksieck.
- De Mattia, M. (1997). A propos de *that* / Ø et des frontières du discours indirect, *Anglophonia / Sigma* 2 : 53-82.
- Dendale, P. (1993). Le conditionnel de l'information incertaine : marqueur modal ou marqueur évidentiel ?, in : G. Hilty, (éd.), *XX Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Université de Zurich*, Tome I, Section I, La phrase, Tübingen : Francke Verlag, 165-176.

- Dendale, P.; Tasmowski L., (éds), (2001). *Le conditionnel en français*, Paris : Klincksieck.
- Donabédian, A. (2001). Towards a semasiological account of evidentials : an enunciative approach of *-er* in Modern Western Armenian, *Journal of Pragmatics* 33: 421-442.
- Gosselin, L. (2001). Relations temporelles et modales dans le « conditionnel journalistique », in : P. Dendale ; L. Tasmowski, (éds), 45-66.
- Guentchéva, Z. (1994). Manifestations de la catégorie du médiatif dans les temps du français, *Langue française* 102, *Les sources du savoir et leurs marques linguistiques* : 8-23.
- Guentchéva, Z. (éd.), (1996). *L'énonciation médiatisée*, Louvain-Paris : Peeters.
- Guentcheva, Z., Donabédian, A., Meydan, M., Camus, R. (1994), « Interactions entre le médiatif et la personne », in *Faits de Langues*, 3, p. 139-148. « Discussions » en fin d'ouvrage.
- Haillet, P. (1998). Le conditionnel d'altérité énonciative et les formes du discours rapporté dans la presse écrite, *Pratiques* 100 : 63-79.
- Haillet, P. (2001). A propos de l'interrogation totale au conditionnel, in : P. Dendale ; L. Tasmowski, (éds), *Le conditionnel en français*, Paris : Klincksieck, 295-330.
- Kronning, H. (2002). Le conditionnel « journalistique » : médiation et modalisation épistémiques, *Romansk Forum* n°16 – 2002/2, XV Skandinaviske romanistkongress, Oslo 12-17 august 2002 : 561-575.
- Kronning, H. (à paraître). Modalité et médiation épistémiques, in *Actes du colloque « La médiation »*, Rouen 2000.
- Lazard, G. (1996). Le médiatif en persan, in : Z. Guentchéva, (éd.), *L'énonciation médiatisée*, Louvain-Paris : Peeters, 21-30.
- Palmer, F. (1986). *Mood and Modality*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Poncharal, B. (2003). Approche énonciative de l'opposition *that* / \emptyset dans les complétives de discours indirect, in : A. Celle ; S. Gresset, (éds), *La subordination en anglais, une approche énonciative*, Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 89-109.
- Ramat, P. (1996). « Allegedly, John is ill again »: stratégies pour le médiatif, in : Z. Guentchéva, (éd.), *L'énonciation médiatisée*, Louvain-Paris : Peeters, 287-298.
- Vogüé, S. de. (1993). Des temps et des modes, *Le Gré des Langues* 6 : 65-91.
- Vogüé, S. de. (1999). Ni temps, ni mode : le système flexionnel du verbe en français, in : S. Voegeleer ; A. Borillo ; M. Vuillaume ; C. Veters, (éds), *Cahiers Chronos n° 4, La modalité sous tous ses aspects*, Amsterdam, Atlanta : Rodopi, 93-114.
- Waugh, L. (1995). Reported speech in journalistic discourse : the relation of function and text, *Text* 15 (1): 129-173.

L'emploi « sporadique » de *pouvoir* est-il aléthique ?

Carl VETTERS

Université du Littoral – Côte d'Opale – HLLI EA 4030 – « Cercle »

0. Introduction

H. Kronning¹ (1996, 2001) a introduit, à côté des emplois déontiques et épistémiques de *devoir*, une troisième catégorie, à savoir les emplois aléthiques. Dans cet article nous répondrons aux deux questions suivantes : (i) peut-on également distinguer un *pouvoir* aléthique ? et (ii) le *pouvoir* sporadique (cf. Kleiber 1983) relève-t-il de cette catégorie (cf. Kronning 1996 : 32) ?

1. Les effets de sens de *pouvoir* et *devoir* selon la tradition

Selon Sueur (1977a/b, 1979, 1983), Le Querler (1996, 2001) et Kronning (1996, 2001), on peut qualifier *pouvoir* et *devoir* comme des verbes polysémiques avec un noyau sous-déterminé, à savoir respectivement la « possibilité abstraite » et la « nécessité abstraite ». Nous n'entrerons pas ici dans le débat entre polysémistes et monosémistes². Que l'on adopte une analyse monosémique ou polysémique des verbes modaux, force est de constater la diversité des effets de sens. La sous-détermination du noyau sémantique laisse la place à plusieurs effets de sens contextuels. Ainsi, l'énoncé (1) :

(1) Luc PEUT venir en vélo

peut avoir, selon le contexte, quatre effets de sens différents (1a-d) :

- (1) a. Luc a la permission de venir en vélo.
PERMISSION – source : un être humain
- b. Luc est capable de venir en vélo, (sa jambe est déplâtrée).
CAPACITE – source : les qualités du sujet

¹ Nous tenons à remercier H. Kronning pour ses commentaires après le 6^e Colloque Chronos à Genève. Ses remarques nous ont permis d'apporter quelques nuances et de mieux préciser nos idées sur *devoir* et *pouvoir*.

² Pour une analyse monosémique des verbes modaux français ou anglais, v. par exemple Sten (1954), Meyer (1991), Perkins (1982) ou Papafragou (2000).

- c. Les circonstances permettent à Luc de venir en vélo, (car la route est déneigée).

POSSIBILITE MATERIELLE – source : les circonstances matérielles

- d. Il se peut que Luc vienne en vélo / Luc viendra peut-être en vélo.

EVENTUALITE – POSSIBILITE EPISTEMIQUE

La tradition (cf. Sueur 1977a/b, 1979, 1983, Le Querler 1996, 2001) distingue deux grands groupes d'emplois, à savoir, d'une part, les emplois « radicaux » (1a-c) subdivisés, d'après la source de la possibilité, dans les effets de sens de « permission », « capacité » et « possibilité matérielle » et, d'autre part, l'emploi « épistémique » (1d).

D'habitude, le contexte lève la sous-détermination et filtre la bonne interprétation, comme on le voit dans les exemples suivants³:

- (2) On me dit que, pourvu que je vous donne ma roue quand vous crevez, mon bidon quand vous avez soif, mon abri quand vous êtes dans le vent, et que je ne tente ni de m'échapper, ni de briller, ni d'abandonner, je PUIS courir à ma guise et librement, sous la surveillance de deux ou trois commissaires. (AB, 9 juillet 1962) - PERMISSION
- (3) Le divorce, par exemple, est une chose qu'elle ne POUVAIT admettre en aucun cas. Lorsque son fils Henry, passant outre à ses instances, a divorcé, elle a cessé de le voir. (Pierre Darcis, *Un pavé pour l'enfer*, Club des Masques, p. 59) – CAPACITE
- (4) J'avais un dîner d'affaires avec un client. J'ai rejoint Mme Daviaud dès que j'AI PU me libérer. (Pierre Darcis, *Un pavé pour l'enfer*, Club des Masques, p. 53) – POSSIBILITE MATERIELLE
- (5) Mais, à le [= Eddy Merckx] considérer dans la plongée sur Grenoble, passé le col de Porte, à l'endroit même où l'année dernière, à pareille époque, il POUVAIT s'offrir le luxe d'augmenter son avance tout en réparant sa selle avec une clé à molette, il me semble qu'un peu d'eau a coulé sous les ponts. (AB, 8 juillet 1971) – POSSIBILITE MATERIELLE
- (6) À la lumière des chiffres, l'étape d'hier, vue de loin, POURRA sembler décevante et peut-être même celle d'aujourd'hui. (AB, 16 juillet 1957) – EVENTUALITE
- (7) Il laissa son pouce appuyé sur le bouton de sonnette pendant dix bonnes secondes. Si Mme Arnolphe Daviaud était vieille, elle POUVAIT aussi être sourde. Stany n'obtint aucun résultat. (Pierre Darcis, *Un pavé pour l'enfer*, Club des Masques, p. 10) – EVENTUALITE

Mais, comme N. Le Querler le fait remarquer à juste titre, la sous-détermination n'est pas toujours levée, sans que cela entrave la compréhension du texte. Ainsi, face à un énoncé comme *Le Sporting peut*

³ AB = Antoine Blondin, *Tours de France*, La Table ronde, 2001.

gagner la coupe d'Europe, peu importe pour l'interlocuteur si l'énonciateur veut dire qu'elle en est capable, que les circonstances s'y prêtent ou s'il présente l'état de choses « gagner (le Sporting, la coupe d'Europe) » juste comme une éventualité⁴.

La différence entre modalité radicale et modalité épistémique a été traitée de différentes façons. Ainsi, N. Le Querler (1996, 2001) estime que la modalité radicale est intra-prédicative tandis que la modalité épistémique est extra-prédicative :

Modalité radicale :	Sujet – Possibilité – Verbe
Modalité épistémique :	Possibilité → [Sujet – Verbe]

H. Kronning (1996, 2001 : 67) y ajoute que la modalité radicale est une modalité du *faire*, une modalité orientée vers l'agent (cf. Bybee e.a. 1994), tandis que la modalité épistémique est une modalité de l'*être*. Ce qui donne en combinaison avec les observations de N. Le Querler :

Modalité radicale :	GN <i>a la possibilité de FAIRE</i> GV
Modalité épistémique :	la proposition P <i>peut ETRE vraie</i>

Kronning définit ainsi, à juste titre, la modalité radicale comme étant agentive, ce que certains spécialistes des verbes modaux français, comme J.-P. Sueur ou N. Le Querler n'avaient pas remarqué. D'autres travaux, par contre, comme Huot (1974) ou Boissel *et alii* (1989) avaient bien signalé qu'un processus qui échappe au contrôle du sujet, qui ne suppose aucune intervention active de sa part, ne peut pas relever de la modalité radicale. La lecture de (8), que le modal soit *pouvoir* ou *devoir*, ne peut pas être radicale :

(8) Jan Ullrich PEUT / DOIT avoir une tendinite au genou.

(8) ne peut pas signifier que Jan Ullrich a la permission, la capacité, la possibilité matérielle – avec *devoir* l'obligation théorique ou matérielle (cf. ci-dessous) – d'avoir une tendinite au genou, mais signifie par contre qu'il a *peut-être* ou *probablement* une tendinite. De même, avec un verbe impersonnel comme *pleuvoir* il est difficile d'avoir une lecture radicale, comme le montre (9)⁵ :

⁴ H. Kronning nous a fait remarquer qu'une interprétation radicale de permission semble exclue ici. Cela dépend cependant du contexte. L'actualité sportive de l'année 2005 montre que certains matchs de football sont arrangés à l'avance par une mafia qui décide qui peut ou doit gagner quel match. Dans ce contexte, une lecture déontique devient possible.

⁵ Cette observation qui est également valable pour l'anglais (?**It must rain tomorrow, otherwise the harvest will be lost / It has to rain tomorrow, otherwise*

- (9) a. ?*Il DOIT absolument pleuvoir demain, sinon la récolte sera perdue.
 b. Il FAUT absolument qu'il pleuve demain, sinon la récolte sera perdue.

Ce qui précède ne signifie pas pour autant que les prédicats qui réfèrent à des états (dans le sens vendlerien) soient exclus de la modalité de faire. Une lecture radicale relevant de la modalité du faire reste possible, à condition que l'état soit présenté comme le résultat d'une action contrôlée par un agent. Les énoncés de (10) peuvent avoir un effet de sens de possibilité ou d'impossibilité matérielle (« X a / n'a pas la possibilité de faire de sorte que l'état P ('X être en forme') se réalise ») :

- (10) a. S'il est autorisé à participer au Dauphiné et à la Route du Sud, Jan Ullrich PEUT être en forme pour le Tour de France.
 b. Si la suspension de son équipe est maintenue, Jan Ullrich ne PEUT pas être en forme pour le Tour de France.

Face aux quatre valeurs reconnues pour *pouvoir* (cf. (1)), J.-P. Sueur n'en reconnaît que trois pour *devoir* :

- (11) a. OBLIGATION – source : un être humain
 Kronning : « obligation théorique »
 b. NECESSITE – source : les circonstances matérielles
 Kronning : « obligation matérielle »
 c. PROBABILITE – « L'énoncé P doit être vrai »

S'agissant d'effets de sens bien connus, nous nous contenterons ici de les illustrer brièvement par quelques exemples :

- (12) Car enfin, le rapport est flagrant : si le vassal doit à son suzerain foi, hommage, et conseil, il est évident qu'il DOIT également *lui passer sa roue*, sans préjudice des grands devoirs du bidon, de la canette et de la chasse. (AB, 24 juin 1961) – OBLIGATION THEORIQUE
 (13) En toute chose, une femme DOIT être soumise à son époux. (Euripide, *Electre*, Arléa, traduit du grec par François Rosso, p. 106) – OBLIGATION THEORIQUE
 (14) Après chaque explosion, on DEVAIT attendre que la poussière se dissipe. (José Giovanni, *Le Ruffian*, Gallimard, Carré Noir 479, p. 102) – OBLIGATION MATERIELLE

the harvest will be lost), ne concerne pas le néerlandais: ^{ok}*Het moet morgen regenen, anders gaat de oogst verloren*. Le comportement inattendu du néerlandais est probablement dû au fait que cette langue n'a pas de construction équivalant à *falloir* ou *to have to*.

- (15) – Mais t'es parti avant-hier avec une ID 19 toute neuve ! [...]
– Léon, j'AI DU la vendre hier, pour payer le casino. (Henri Viard, *La bande à Bonape*, Gallimard, Carré Noir 509, p. 126) – OBLIGATION MATERIELLE
- (16) /A propos d'une étape du Tour avec arrivée à Vittel/
Une seule ombre à ce festival de la santé recouvrée : l'abandon prématuré de l'excellent Hollandais Van Der Vleuten. En voilà un qui DOIT la trouver saumâtre quand on lui dit que l'eau de Vittel favorise l'élimination. (AB, 29 juin 1968) – PROBABILITE
- (17) On avait trois chiens, deux braques et un setter gordon. Quelque part au nord-est il DEVAIT y avoir d'autres chasseurs car on entendit le départ d'un coup, [...]. (Jean-Patrick Manchette, *Fatale*, Folio Policier 44, p. 9) – PROBABILITE

La différence entre les descriptions de Sueur pour *pouvoir* et *devoir* réside dans l'absence du côté de *devoir* d'un équivalent pour l'effet de sens de « capacité » de *pouvoir*. En effet, la tradition considère que *devoir* ne peut pas exprimer une nécessité de faire dont l'origine réside dans les propriétés du sujet. Il nous semble pourtant que les exemples suivants pourraient être considérés comme relevant d'un effet de sens – non prévu par Sueur – que l'on pourrait appeler « auto-obligation » et qui serait le pendant de l'effet de sens de « capacité » de *pouvoir* :

- (18) Le tabagisme de mes étudiants devient de plus en plus inquiétant. Après une heure de cours ils s'énervent, car ils DOIVENT absolument fumer leur cigarette.
- (19) La femme du gardien eut pitié d'eux et leur proposa du café. Ils acceptèrent. Prévoyant une nuit blanche Aldo en avala plusieurs. Il POUVAIT avaler une boisson brûlante tandis que Anselme DEVAIT attendre qu'elle tiédisse. (José Giovanni, *Le Ruffian*, Gallimard, Carré Noir 479, p.32)

Les travaux des vingt dernières années ont considérablement élargi l'inventaire des effets de sens de *pouvoir* et *devoir*. Nous ne développerons pas ici l'analyse des effets de sens suivants que l'on a reconnus, à la suite de Boissel *et alii* (1989) et Le Querler (1996, 2001 : 22) :

- (20) a. Elle PEUT pleurer, en tout cas je n'irai pas la voir. (« concession »)
b. Je me demande où j'AI [bien] PU lire cela. (« délibération »)
c. Il PEUT être bon à ce prix là ! (« justification de la relation prédicative »)

Nous nous contentons de signaler que ces effets de sens correspondent à des notions qui ont un rapport avec la force illocutoire de l'énoncé ou qui correspondent à ce que J. Van der Auwera et V. Plungian (1998) traitent comme des valeurs « postmodales ». Il nous semble que l'on a ici affaire à un troisième type d'effet de sens – à côté de la *modalité du faire* et de la *modalité de l'être* – où *pouvoir* fonctionne comme opérateur illocutoire.

Nous accorderons par contre plus d'attention à deux autres effets de sens, introduits dans l'analyse des verbes modaux en français par G. Kleiber (1983) et H. Kronning (1996, 2001), respectivement.

2. *Pouvoir* « sporadique » et *devoir* « aléthique »

G. Kleiber (1983) distingue – en s'inspirant de l'analyse de Boyd & Thorne (1969, 1974) pour l'anglais – un cinquième effet de sens, appelé « sporadique », qui correspond à une paraphrase par « il arrive que p » :

- (21) a. Les Alsaciens PEUVENT être obèses.
b. Luc PEUT être odieux.

Ces deux énoncés correspondent aux deux types de sporadicité, distingués par G. Kleiber, à savoir la *sporadicité référentielle* pour (21a) « Certains Alsaciens sont obèses » et la *sporadicité temporelle* pour (21b) « Luc est parfois odieux ». Cet emploi est assez courant, comme le montrent les exemples suivants, qui peuvent avoir une interprétation sporadique :

- (22) Apparemment, il n'y a pas mille façons de monter à bicyclette, de rouler, de grimper, de descendre, de sprinter. Les nuances qui PEUVENT exister dans le comportement des champions sont moins une affaire de principes que de tempérament. (AB, 4 juillet 1963)
- (23) La communauté où nous vivons n'est pas fermée, elle ne demande qu'à communiquer ses secrets, à les faire partager, mais ils réclament certaines initiations et il n'y a pas d'initiation sans langage. Le Tour de France, et chaque Tour en particulier, s'en forge un à la mesure des circonstances. L'employer à l'égard du lecteur, c'est donner à nos mystères les résonances du cor de chasse et appeler tout un chacun dans notre vaste intimité. Ainsi voudra-t-on bien excuser les calembours, les néologismes ou les tournures de syntaxe auxquels nous POUVONS nous abandonner. (AB, 11 juillet 1963)
- (24) Nous savons maintenant que rien n'aurait pu arrêter le jeune Felice Gimondi sur la route du triomphe, même pas les interventions supra-sportives, telles qu'elles PEUVENT se manifester en France, dans une nuit du 13 au 14 juillet. (AB, 15 juillet 1965)
- (25) Beaucoup de gens [...] doutent de la nécessité de ce personnage quasi mythologique qu'on appelle un ardoisier. [...] Sa présence est donc essentielle même si elle PEUT peser parfois d'un poids légèrement superflu. (AB, 5 juillet 1980)

G. Kleiber (1983) construit son analyse de la sporadicité sur des exemples qui réfèrent à des états. Il signale en note que les verbes d'action – qu'il définit par leur compatibilité avec *être en train de* – ne sont pas exclus de la sporadicité, tout en étant moins courants. Cette observation est confirmée par la série d'exemples ci-dessus, dans laquelle au moins deux prédicats verbaux

(*s'abandonner à quelque chose* (23) et *se manifester* (24)) sont compatibles avec *être en train de*.

G. Kleiber (1983 : 186) insiste – en critiquant une analyse d'Antinucci et Parisi (1971) – sur le fait que la sporadicité doit clairement être distinguée des deux autres grandes catégories d'emplois de *pouvoir* (déontique et épistémique). En effet, les paraphrases utilisées pour identifier ces effets de sens (cf. (1a-d)) ne peuvent servir pour la sporadicité. N. Le Querler (2001 : 25-27) avance que l'emploi sporadique est extra-prédicatif.

H. Kronning (1996, 2001) introduit la catégorie du devoir *aléthique* pour rendre compte d'énoncés comme ceux de (26) que l'on peut difficilement ranger parmi les effets de sens radicaux ou épistémique⁶ :

- (26) a. Si tu lances une pierre en l'air, elle DOIT retomber.
 ≈ ... elle *retombe* (nécessairement).
 ≠ ... elle retombera probablement.
- b. Un regret, cela DOIT être inutile, ou alors ce n'est plus un vrai regret.
 ≈ ... cela *est* inutile.
 ≠... cela est probablement inutile.

Voici deux exemples relevés dans des corpus :

- (27) Dès l'instant où nous prouvons qu'Archese n'a pas pu écrire ces initiales lui-même, nous prouvons en même temps que c'est l'assassin qui DOIT les avoir écrites. (Curt Cannon, *Faites donner le Cannon*, Gallimard, Carré Noir 455, p. 133)
- (28) Le champion, par essence, DOIT être incontestable, même si par ailleurs cette essence veut que sa suprématie soit sans cesse contestée par les autres et qu'il y trouve également son bonheur. (AB, 11 juillet 1970)

Comme le montrent les paraphrases proposées, (26a) et (26b) ont en commun que le modal *devoir* y semble dans une certaine mesure « optionnel », l'effet de sens en étant un de certitude et non pas de probabilité. Cette propriété rapproche *devoir* aléthique de *pouvoir* sporadique, qui, comme le fait observer G. Kleiber (1983 : 185), paraît avoir basculé du côté de la certitude. En effet, tous les autres effets de sens de *pouvoir* respectent la conversion complémentaire selon laquelle « il est possible que p » implique « il est possible que non p ». Par exemple *Jan Ullrich peut être en forme* implique que *Jan Ullrich peut ne pas être en forme*. Or l'effet de sens sporadique est réfractaire à la conversion complémentaire. Les énoncés (21a) « Les Alsaciens peuvent être obèses » et (21b) « Luc peut être odieux » excluent la possibilité que les Alsaciens ne soient pas obèses ou que Luc ne soit pas

⁶ Exemples empruntés par H. Kronning (2001) à respectivement L. Gosselin et S. de Beauvoir.

odieux, car ils assertent que certains Alsaciens *sont* obèses et que Luc *est* parfois odieux.

Cela ne signifie pas pour autant que l'on soit ici en présence d'un effet de sens radicalement différent de tous les autres effets de sens de *pouvoir*. Selon G. Kleiber, *pouvoir* sporadique fonctionne comme un quantificateur générique existentiel et le principe de la conversion complémentaire s'applique au niveau des occurrences spécifiques : la possibilité de rencontrer Luc quand il est odieux implique celle de le rencontrer quand il n'est pas odieux.

Selon H. Kronning, *devoir* aléthique est *véridicible* – c'est-à-dire justiciable d'une appréciation en termes de vérité ou de fausseté – tandis que *devoir* épistémique est *non véridicible*, mais *montrable* – c'est-à-dire non justiciable en termes de vérité et de fausseté. Cette observation rapproche davantage les effets de sens sporadique et aléthique, dans la mesure où un énoncé comme *Luc peut être odieux* est véridicible (cf. aussi Kronning 1996 : 32).

Sur la base de ce qui précède, l'on n'est donc pas surpris de constater que Kronning range les emplois sporadiques de *pouvoir* dans la classe de la modalité de l'être aléthique (1996 : 32). Dans ce qui suit, nous évaluerons cette proposition.

3. Existe-t-il un *pouvoir* « aléthique » ?

La distinction entre l'épistémique et l'aléthique, proposée par H. Kronning pour l'analyse de *devoir* en français, n'est pas acceptée par tous les linguistes, la plupart préférant classer les deux dans une seule catégorie (cf. Dendale 1999).

Il nous semble cependant que Kronning a raison d'insister sur cette distinction. D'une part, *devoir* aléthique et *devoir* épistémique n'ont pas le même comportement syntaxique. H. Kronning (2001 : 73-74) propose deux tests, à savoir (i) la compatibilité avec l'interrogation partielle et (ii) celle avec les subordonnées introduites par *puisque*, qui permettent de vérifier la véridicibilité d'un énoncé, car d'une part le substrat des interrogatives partielles est (faiblement) présupposé et d'autre part, le contenu d'une subordonnée introduite par *puisque* est sinon présupposé au sens strict, du moins présenté comme vrai préalablement à l'énonciation. Par son caractère véridicible, *devoir* aléthique peut apparaître dans ces constructions tandis que *devoir* épistémique y est impossible :

- (29) a. Par l'intermédiaire de la ressemblance de famille, la théorie du prototype devient une version étendue qui trouve à s'appliquer à tous les phénomènes de catégorisation polysémique, c'est-à-dire à tous les phénomènes de sens multiple dont les acceptions, *puisque* enchaînement il DOIT_A y avoir,

présentent un lien ou des liens entre elles. (G. Kleiber, cité par Kronning 2001 : 73)

- b. *Puisqu'il DOIT_E avoir une tendinite au genou, Jan Ullrich ne peut pas participer au Tour de France,.
- (30) a. Que DOIVENT_A être l'homme et le monde pour que le rapport soit possible entre eux ? (Sartre, cité par Kronning 2001)
- b. *Quand est-ce que Jan Ullrich DOIT_E être en forme ? ⁷

D'autre part, la différence notionnelle entre les deux est trop importante pour les classer ensemble. Pour nous, l'aléthique concerne une nécessité *objective*, l'épistémique une nécessité *subjective* (cf. Van der Auwera & Plungian 1998 qui rejettent cette proposition de Coates 1983). Avec *devoir* épistémique, le locuteur présente subjectivement une situation comme étant nécessaire, alors qu'il sait objectivement qu'elle ne l'est pas. Dans un énoncé comme *Luc n'est pas là, il doit être malade*, le locuteur présente cette situation comme une inférence. Il sait objectivement qu'elle n'est pas nécessaire, mais il la présente subjectivement comme l'étant, en écartant pour l'instant d'éventuelles autres explications pour l'absence de Luc (cf. Tasmowski & Dendale 1994).

Il nous semble judicieux de faire la même distinction pour « pouvoir », même si H. Kronning est – à notre connaissance – le seul à l'avoir proposée pour le français. Il n'est pas difficile de fabriquer des énoncés semblables à ceux de (26) :

- (31) Un mélange de X et Y PEUT s'enflammer à basse température.

De même, un énoncé comme (32) nous semble se prêter à deux interprétations différentes :

- (32) Dreyfus PEUT être coupable.

Soit le locuteur exprime avec cet énoncé une conviction personnelle subjective : il soupçonne Dreyfus d'être coupable. Soit il ne le soupçonne pas, mais il est obligé d'admettre que, objectivement, cette possibilité existe. Pour illustrer notre propos, voici le genre de dialogue que l'on pourrait trouver dans un roman policier :

- (33) – PEUT-il être coupable ?
 – A mon avis, il est innocent.
 – D'accord, je le sais, mais la question n'est pas là : je ne t'ai pas demandé si tu croyais ou non qu'il était coupable, mais s'il PEUT être coupable.

⁷

Il va de soi que l'impossibilité de (30b) ne concerne que la lecture épistémique, les effets de sens radicaux étant possibles.

– Je dois admettre, tout en croyant à son innocence, qu’il PEUT avoir volé le Van Gogh.

De plus, de même que *devoir* aléthique, *pouvoir* non déontique peut être employé dans des propositions introduites par *puisque* ou dans des questions partielles, ce qui plaide en faveur d’une interprétation aléthique.

- (34) Puisque Luc PEUT être impliqué dans cette affaire délicate, il vaut mieux ne pas le proposer pour le poste de directeur.
- (35) Où Pierre PEUT-il avoir mis ses clés ?

4. *Pouvoir* sporadique et la modalité de l’être

Après avoir admis la distinction aléthique / épistémique pour *pouvoir*, nous allons examiner la suggestion de H. Kronning selon laquelle l’emploi sporadique de *pouvoir* relèverait de l’aléthique.

L’idée de Kronning semble être confirmée par le fait que *pouvoir* sporadique se comporte de la même façon que *devoir* aléthique face aux deux tests syntaxiques qu’il a proposés :

- (36) a. Puisque Luc PEUT être odieux, il vaut mieux ne pas l’inviter.
b. Quand Luc PEUT-il être odieux ?

Cependant, les tests mis en œuvre par H. Kronning dans (29) et (30) ci-dessus permettent de distinguer entre *devoir* épistémique et *devoir* aléthique, mais ne permettent pas de distinguer entre *devoir* aléthique et *devoir* radical, comme le montre (37) :

- (37) a. Puisque les enfants DOIVENT obéir, ...
b. Pourquoi les enfants DOIVENT-ils obéir ?

En conséquence, les énoncés de (36) montrent que *pouvoir* sporadique n’est pas épistémique, mais laissent ouvert la question de savoir s’il est déontique ou aléthique. Ce résultat s’explique par le fait que ces tests concernent la véridicité (cf. supra) et que les domaines aléthique aussi bien que déontique sont véridiques (cf. Kronning 2001 : 41 ; 2003).

Or les emplois aléthiques de *devoir* se distinguent bel et bien des emplois radicaux, dans la mesure où ils ne permettent pas la reprise anaphorique par *cette obligation...* (comparer (38a/b) à (38c) ; cf. Kronning 2001 : 69) :

- (38) a. Tout ce à quoi on réfère DOIT_A exister. Appelons cela /**cette obligation* l’axiome d’existence.
b. Si tu lances une pierre en l’air, elle DOIT_A retomber. **Cette obligation...*

- c. Les étudiants DOIVENT_D assister aux travaux pratiques. Le non-respect de cette obligation peut entraîner l'exclusion définitive.

Par ailleurs, rappelons que le domaine déontique relève de la modalité du faire, qui est une modalité agentive. Certains emplois aléthiques de *devoir* ne peuvent pas relever de la modalité du faire, à cause de l'absence d'agentivité. Ainsi, l'infinitif accompli *avoir écrit* dans (27) ne peut pas être radical dans la mesure où l'on peut obliger quelqu'un d'écrire une lettre, mais non pas d'avoir écrit une lettre⁸. Dans ce qui suit, nous traiterons différemment le pouvoir sporadique temporel et le pouvoir sporadique référentiel. Il nous semble qu'au moins le *pouvoir* sporadique temporel peut difficilement être classé dans la catégorie de la modalité aléthique.

Un énoncé comme *Pierre peut être odieux* peut être paraphrasé par « Il arrive à Pierre de *se comporter* d'une façon odieuse ». L'agentivité de cette paraphrase plaide pour un classement dans la modalité du faire. En effet, il y a au moins deux caractéristiques par lesquelles la sporadicité temporelle avec *pouvoir* se rapproche des emplois radicaux :

(i) Alors que les emplois épistémiques⁹ et aléthiques de *devoir* ne permettent pas de reprise anaphorique par *Cette obligation...*, rien ne semble empêcher une reprise par *Cette capacité* dans le cas de *pouvoir* sporadique temporel :

(39) Pierre PEUT être charmant. Cela / Cette capacité fait de lui un collègue très apprécié.

(ii) De même que *pouvoir* radical, *pouvoir* sporadique temporel est difficilement compatible avec l'infinitif accompli :

(40) Pierre PEUT avoir été charmant (≠ sporadique)

ce qui plaide en même temps contre une appartenance à la modalité de l'être (cf. supra).

Pour les emplois sporadiques référentiels sans agentivité, les deux tests donnent des résultats divergents.

(41) Les Alsaciens PEUVENT être obèses. *Cette capacité ...

(42) Les Alsaciens PEUVENT avoir été obèses. (≠ sporadique)

(41) montre qu'une lecture déontique est exclue, ce à quoi nous nous attendions, vu l'absence d'agentivité. L'incompatibilité avec l'infinitif

⁸ Cette observation ne concerne pas les cas où l'infinitif accompli est accompagné d'un complément futur. *Devoir* peut être déontique dans *Jean DOIT avoir écrit cette lettre demain soir* (cf. Huot 1974 : 54).

⁹ Cf. *Luc DOIT_E être malade*. **Cette obligation le dérange beaucoup*.

accompli constatée dans (42), par contre, suggère que l'on a affaire ici à un effet de sens différent de ceux qui relèvent de la modalité de l'être. Cet énoncé semble donc indiquer que G. Kleiber avait au moins raison pour la sporadicité temporelle, lorsqu'il avançait qu'il s'agissait d'un effet de sens que l'on ne peut réduire à aucun autre effet de sens connu de *pouvoir*.

5. L'argument de la négation

N. Le Querler avance un argument¹⁰ qui devrait avérer la nature extra-prédicative de *pouvoir* sporadique et donc son appartenance à la modalité de l'être. Selon elle, les effets de sens extra-prédicatifs se distinguent des effets de sens intra-prédicatifs par leur incompatibilité avec la négation. L'observation est correcte pour l'emploi sporadique, comme le montre l'impossibilité de construire des paraphrases sporadiques pour les énoncés de (21') :

- (21') a. Les Alsaciens ne PEUVENT pas être obèses.
 ≠ Certains Alsaciens ne sont pas obèses.
- b. Luc ne PEUT pas être odieux.
 ≠ Parfois, Luc n'est pas odieux.

Tout en admettant que l'effet de sens sporadique se distingue en cela des effets de sens radicaux de *pouvoir* (cf. *La Roumanie ne peut pas gagner la coupe du monde*, *Pierre ne peut pas aller au cinéma*), nous contestons l'idée que l'incompatibilité avec la négation rapproche *pouvoir* sporadique de *pouvoir* épistémique ou de la modalité de l'être en général. Mais pour cela, il faut attaquer un vieux mythe en linguistique française : l'incompatibilité entre *pouvoir* épistémique et la négation

N. Le Querler reprend l'idée de Sueur (1979, 1983) selon laquelle l'effet de sens épistémique serait incompatible avec la négation et l'étend à tous les effets de sens extra-prédicatifs. Or, bien qu'il s'agisse d'une idée reçue tenace, l'effet de sens épistémique de *pouvoir* – à l'instar de celui de *devoir* – n'est pas incompatible avec la négation. Dès le colloque de Metz en 1981 (cf. David & Kleiber, (éds), 1983), A. Borillo et C. Dobrovie-Sorin ont contesté cette incompatibilité. Ainsi, A. Borillo a fait remarquer, lors de la discussion de la communication de J.-P. Sueur (1983 : 181) que l'interprétation naturelle de certains énoncés négatifs avec *pouvoir* est épistémique. Ainsi, l'exemple d'A. Borillo *Il ne peut pas avoir dit cela* s'interprète facilement comme « Il ne se peut pas qu'il ait dit cela ». De

¹⁰ N. Le Querler (2001 : 25-27) avance par ailleurs l'argument des paraphrases extra-prédicatives, qui n'est pas très solide, car l'effet de sens sporadique a aussi bien des paraphrases syntaxiquement intra-prédicatives (« Luc est parfois odieux ») qu'extra-prédicatives (« *Il arrive que* Luc soit odieux »).

même, (21'a) et (21'b) – qui ne peuvent pas être sporadiques – s'interprètent naturellement comme « Il ne se peut pas que les Alsaciens soient obèses » et « Il ne se peut pas que Luc soit odieux ».

De plus, on voit mal pour quelles raisons une lecture épistémique serait possible dans (43a-c) et exclue dans (43d) :

- (43) a. Jan Ullrich DOIT être en forme
 b. Jan Ullrich PEUT être en forme
 c. Jan Ullrich ne DOIT pas être en forme
 d. Jan Ullrich ne PEUT pas être en forme.

(43d), qui peut dans certains contextes avoir une lecture radicale (cf. (10b) ci-dessus), peut également être paraphrasé par « Il ne se peut pas / Il n'est pas possible que Jan Ullrich soit en forme ».

En explorant des corpus, nous avons facilement trouvé un grand nombre d'occurrences de *ne pas pouvoir* qui peuvent avoir une lecture épistémique, parmi lesquelles les énoncés suivants¹¹ :

- (44) Je sais déjà que ce ne PEUT pas être quelqu'un d'ici ! fit-il. (Frédéric Dard, *Une seconde de toute beauté*, Fleuve Noir 517, p. 28)
 (45) Vous POUVEZ pas êt' aussi mauvaise que l'nèg' que vous voyez là, déclara Doosy, la langue un peu épaisse. (Richard Jessup, *Un bruit de chaînes*, Gallimard, Carré Noir 56, p.171)

¹¹ A la relecture de notre texte, nous avons constaté qu'il contient un certain nombre d'occurrences de *pouvoir* avec la négation qui ne relèvent clairement pas de la modalité radicale :

- D'autres travaux, par contre, comme Huot (1974) ou Boissel *et alii* (1989) avaient bien signalé qu'un processus qui échappe au contrôle du sujet, qui ne suppose aucune intervention active de sa part, ne PEUT pas relever de la modalité radicale. (p. 65)
- La lecture de (8), que le modal soit *pouvoir* ou *devoir*, ne PEUT pas être radicale : [...] (8) ne PEUT pas signifier que Jan Ullrich a la permission, la capacité, la possibilité matérielle – avec *devoir* l'obligation théorique ou matérielle (cf. ci-dessous) – d'avoir une tendinite au genou, mais signifie par contre qu'il a *peut-être* ou *probablement* une tendinite. (*Id.*)
- En effet, la tradition considère que *devoir* ne PEUT pas exprimer une nécessité de faire dont l'origine réside dans les propriétés du sujet. (p. 67)
- Ainsi, l'infinitif accompli *avoir écrit* dans (27) ne PEUT pas être radical dans la mesure où l'on peut obliger quelqu'un d'écrire une lettre, mais non pas d'avoir écrit une lettre. (p. 73)

Pour nous, ces énoncés ne son pas épistémiques mais aléthiques, dans la mesure où nous les présentons comme une impossibilité objective et non pas comme une supposition subjective.

- (46) Soyons sérieux : le sportif, le sociologue, l'homme d'esprit qu'est M. Daninos n'A PU se buter dans une telle posture d'hostilité face à la féerie sociale que représente le Tour, il s'est simplement abandonné à un moment de complaisance envers une certaine démagogie. (AB, 1^{er} juillet 1963)

Si *pouvoir* épistémique est bel et bien compatible avec la négation, il n'y a pourtant pas de fumée sans feu : la combinatoire de *pouvoir* épistémique avec la négation est restreinte. L'emploi des temps verbaux et de certaines périphrases aspectuelles joue un rôle important ici. Ainsi, il n'est pas toujours possible d'obtenir une lecture épistémique avec la négation lorsque un prédicat agentif (appelé [+contrôle] par Sueur 1977b) est mis à l'indicatif présent. L'interprétation des énoncés de (47) peut difficilement être autre que radicale :

- (47) a. Tom Boonen ne PEUT pas remporter le Tour de France.
b. Raymond Poulidor ne PEUT pas battre Anquetil dans un contre-la-montre.

Cependant, si l'on met *pouvoir* au passé composé, l'effet de sens épistémique devient possible pour ces mêmes énoncés :

- (48) a. Tom Boonen n'A pas PU remporter le Tour de France.
b. Raymond Poulidor n'A pas PU battre Anquetil dans un contre-la-montre.

Si l'infinitif complément de *pouvoir* est précédé par *être en train de* (49) – cf. la remarque de C. Dobrovie-Sorin dans Sueur (1983 : 181) – ou s'il est mis à l'accompli (50), la lecture épistémique semble même s'imposer, la lecture radicale étant devenue difficile, voire même impossible :

- (49) a. Tom Boonen ne PEUT pas être en train de remporter le Tour de France.
b. Raymond Poulidor ne PEUT pas être en train de battre Anquetil dans un contre-la-montre.
(50) a. Tom Boonen ne PEUT pas avoir remporté le Tour de France.
b. Raymond Poulidor ne PEUT pas avoir battu Anquetil dans un contre-la-montre.

On voit donc que, par son incompatibilité avec la négation, *pouvoir* sporadique ne se rapproche ni de *pouvoir* radical, ni de *pouvoir* épistémique, dans la mesure où aucun des deux n'est incompatible avec la négation.

6. Conclusion

Résumons en guise de bilan les hypothèses que nous avons voulu défendre dans cette étude :

1. La modalité radicale est une modalité du faire, ce qui implique qu'elle suppose une activité contrôlée par un agent. En l'absence de ce contrôle, *pouvoir* et *devoir* relèvent nécessairement de la modalité de l'être.

2. *Ne pas pouvoir* peut dans certaines circonstances relever de la modalité de l'être. L'emploi des temps verbaux et des périphrases aspectuelles influence ici l'interprétation de façon cruciale. L'incompatibilité avec la négation de *pouvoir* sporadique ne saurait donc pas être invoquée pour le classer dans la modalité de l'être.

3. Le rattachement de *pouvoir* sporadique au domaine de la modalité de l'être ou de la modalité du faire ne va pas de soi. Les tests linguistiques ne permettent pas de valider l'idée de H. Kronning selon laquelle cet effet de sens relève de la modalité de l'être :

(i) les emplois sporadiques temporels de *pouvoir* se rapprochent, de par leur agentivité, de l'effet de sens déontique de capacité (reprise anaphorique par *cette capacité*, incompatibilité avec l'infinitif accompli), mais s'en distinguent par leur incompatibilité avec la négation.

(ii) les emplois sporadiques référentiels de *pouvoir* ne peuvent pas être déontiques en l'absence d'agentivité. Ils ont un comportement syntaxique qui les distingue aussi bien de la modalité du faire que de la modalité de l'être.

Références

- Antinucci, F. ; Parisi, D. (1971). On English modal verbs, *Papers from the Seventh Regional Meeting*, Chicago Linguistic Society, 28-29.
- Boissel, P. ; Darbord, B. ; Devarrieux, J. ; Fuchx, C. ; *et alii* (1989). Paramètres énonciatifs et interprétations de « pouvoir », *Langue française* 84 : 24-69.
- Boyd, J. ; Thorne J. P. (1969). The deep grammar of modal verbs, *Journal of Linguistics* 5 : 57-74.
- Boyd, J. ; Thorne, J. P. (1974). La sémantique des verbes modaux en anglais, *Langages* 34 : 103-121.
- Bybee, J. ; Perkins, R. ; Pagliucca, W. (1994). *The evolution of grammar. Tense, aspect and modality in the languages of the world*, Chicago ; London : The Chicago University Press.
- Coates, J. (1983). *The semantics of modal auxiliaries*, London : Croon Helm.

- David, J. ; Kleiber, G., (éds), (1983). *La notion sémantico-logique de modalité*, Paris : Klincksieck, Collection Recherches Linguistiques, vol. 8.
- Dendale, P. (1999). « Devoir » au conditionnel : valeur évidentio-modale et origine du conditionnel, *Cahiers Chronos* 4 : 7-28.
- Huot, H. (1974). *Le verbe « devoir »*. *Etude synchronique et diachronique*, Paris : Klincksieck.
- Kleiber, G. (1983). L'emploi 'sporadique' du verbe « pouvoir » en français, in : J. David ; G. Kleiber, (éds), 183-203.
- Kronning H. (1996). *Modalité, cognition et polysémie : sémantique du verbe modal « devoir »*, Uppsala ; Stockholm : Acta Universitatis Upsalien-sis ; Almqvist & Wiksell International.
- Kronning, H. (2001). Pour une tripartition des emplois du modal « devoir », *Cahiers Chronos* 8 : 67-84.
- Kronning, H. (2003). Modalité et évidentialité, in : M. Birkelund ; G. Boysen ; P.S. Kjaersgaard, (éds), *Aspects de la modalité*, Tübingen : Max Niemeyer, 131-151.
- Le Querler, N. (1996). *Typologie des modalités*, Caen : Presses Universitaires de Caen.
- Le Querler, N. (2001). La place du verbe modal « pouvoir » dans une typologie des modalités, *Cahiers Chronos* 8 : 17-32.
- Meyer, W. J. (1991). *Modalität und Modalverb. Kompetenztheoretische Erkundungen zum Problem der Bedeutungsbeschreibung modaler Ausdrücke am Beispiel von « devoir » und « pouvoir » im heutigen Französisch*, Stuttgart : Franz Steiner.
- Papafragou, A. (2000). *Modality : issues in the semantics-pragmatics interface*, Amsterdam : Elsevier.
- Perkins, M. (1982). The core-meaning of the English modals, *Journal of Linguistics* 18: 245-273.
- Sten, H. (1954). « Devoir » + infinitif, *Le français moderne* 22 : 263-265.
- Sueur, J.-P. (1977a). A propos des restrictions de sélection : les infinitifs « devoir » et « pouvoir », *Lingvisticae Investigationes* 1.2 : 375-409.
- Sueur, J.-P. (1977b). Quantificateurs et modalités, *Langages* 48 : 84-99.
- Sueur, J.-P. (1979). Une analyse sémantique des verbes « devoir » et « pouvoir », *Le français moderne* 47.2 : 97-120.
- Sueur, J.-P. (1983). Les verbes modaux sont-ils ambigus ?, in : J. David ; G. Kleiber, (éds), 165-182.
- Tasmowski, L. ; Dendale, P. (1994). « Pouvoir_E » : un marqueur d'évidentialité, *Langue française* 102 : 41-55.
- Van der Auwera, J. ; Plungian, V. (1998). Modality's semantic map, *Linguistic Typology* 2: 79-124.

Aspectualité et cotextes de l'imparfait narratif introducteur de discours rapporté direct à l'oral

Bertrand VERINE

Praxiling / ICAR, UMR 5191 CNRS - Université Montpellier III

0. Introduction

L'imparfait est très connu pour son rôle dans l'amalgame des énoncés enchâssant et enchâssé propre au discours indirect libre. Son intervention dans les propositions subordonnées du discours indirect est également bien documentée. On s'interroge peu, en revanche, sur l'actualisation des verbes introducteurs de parole dans les propositions rectrices de discours rapporté aussi bien indirect que direct. Si on le fait, on s'en tient le plus souvent, comme D. Vincent et S. Dubois (1997) en ce qui concerne l'oral conversationnel, aux trois époques future, présente et passée, pour commenter la référenciation chronologique¹. Soit l'exemple (1)² :

- (1) (Manuel Manzaneque raconte comment un responsable syndical a persuadé des grévistes d'évacuer les bureaux des Houillères avant l'intervention des policiers et de leurs chiens.)

62A il a dit alors / on perd pas la face non plus (mm B C bien sûr B) / i faut pas perdre la face (bien sûr C) / donc on la perd pas / mais s'is arrivent tout à l'heure on va la perdre on va perdre les deux (sifflement de B mm C) / alors *il a dit* i faut s'en aller ...

63B – puis le pantalon là aussi

(62A) – alors *on disait* (rire de B) ouais mais / pourquoi on est venus là ? / a:h dé:connez pas / on va pas faire massacrer les g- les gonzes là / eh / alors *il a dit* on s'en va (*Ladrecht*, Manzaneque III).

¹ « Le temps du discours rapporté a donc été codifié en fonction de la référence temporelle de l'événement de communication, plutôt qu'à partir de la forme morphologique du verbe. En bout de ligne, pour cette étude, seule l'opposition binaire passé / autres temps a été maintenue [...] » (op. cit. : 52).

² Les exemples analysés ici sont tous tirés du corpus *Ladrecht*, interviews recueillies et transcrites par Jacques Bres et Françoise Madray de 1982 à 1984. Conventions de transcription : [:] allongement vocalique ; [/] pause ; [-] apocope ou aphérèse ; l'encadrement d'un segment par [(1)] indique une intonation rieuse. Tous les noms désignant des personnes privées ont été remplacés par des pseudonymes. Les enquêteurs sont toujours notés B et C, l'interviewé A. Pour respecter l'absence de marqueur univoque de clôture de l'énoncé enchâssé à l'oral, je bannis de mes transcriptions tout guillemet et les tirets autres que celui indiquant le début d'un tour de parole de l'interview. J'attire cependant l'attention par l'italique sur le(s) morphème(s) étudié(s).

Rien n'interdit de reformuler l'enchaînement des trois derniers tours en discours direct (désormais DD) de la manière suivante :

- (1') alors *il a dit* i faut s'en aller / alors *on a dit* ouais mais / pourquoi on est venus là ? / a:h dé:connez pas / on va pas faire massacrer les g- les gonzes là / eh / alors *il a dit* on s'en va /

Pour quelles raisons, bien qu'ils se succèdent sans inclusion, ces procès ne se trouvent-ils pas tous trois actualisés au passé composé (désormais PC) ? N'est-ce pas en fonction de critères aspectuels que le second *dire*, que rien ne distingue temporellement du premier ni du troisième, apparaît actualisé à l'imparfait ? N'aurions-nous pas affaire à une occurrence non prototypique d'imparfait narratif (désormais IN) ? Mais, dans ce cas, pour quelles raisons ces alternances relativement fréquentes restent-elles très peu commentées, aussi bien dans la littérature sur l'imparfait que dans celle concernant le DD ? Je montrerai d'abord que de tels emplois semblent répondre à la définition affinée de l'imparfait narratif proposée par Bres (2005), avant de faire l'hypothèse que les instructions aspectuelles de l'imparfait y sont utilisées contrastivement pour signifier des différences de statut textuel entre les tours de parole.

1. L'imparfait et ses emplois narratifs

1.1. Valeur en langue

Au fil de ses nombreux travaux, synthétisés et amplifiés dans son ouvrage sur « L'imparfait dit *narratif* », J. Bres (2005) décrit la valeur en langue de l'imparfait selon une approche aspectuo-temporelle à laquelle j'ai moi-même apporté quelques arguments (Bres et Verine 1998, Verine 2000). Sans entrer dans le détail de la démonstration, je rappellerai que cette forme verbale se définit pour nous par le fait qu'elle délivre dans tous ses emplois deux instructions : l'instruction temporelle {+ passé}, qui l'oppose aux formes référant aux autres époques ou ne référant à aucune époque ; et l'instruction aspectuelle {+ tension, – incidence, – ascendance}. Le trait {+ tension} distingue l'imparfait des temps composés, tandis que les traits {– incidence} et {– ascendance} le différencient du passé simple, mais aussi du PC dans ses emplois d'aoriste du discours (au sens de Benveniste) : ainsi en va-t-il pour l'alternance entre *il a dit*, *on disait* et *il a dit* dans l'exemple (1). Je n'insisterai que sur ces deux derniers points, seuls cruciaux pour les configurations analysées ici.

Selon le trait {– incidence}, le temps impliqué par le procès est représenté de manière sécante, i.e. à la fois et pour partie comme effectivement accompli et en perspective d'accomplissement. Ce trait a pour corollaire la non-représentation des bornes initiale et terminale du temps impliqué, car la saisie sécante ne peut s'appliquer qu'en un point du procès

situé au delà de sa borne initiale (il est déjà en train, part d'accompli) et en deçà de sa borne terminale (il est encore en cours, part d'accomplissement). L'imparfait ne marquant pas le point d'incidence du procès, il donne également à appréhender le temps impliqué comme arrivant depuis le futur et s'en allant vers le passé, d'où le trait {- ascendance}.

C'est à partir de ces instructions que la praxématique s'efforce d'expliquer l'ensemble des effets de sens que l'imparfait produit en discours : aussi bien ceux inventoriés comme ses « valeurs » standard, que ceux répertoriés comme des emplois marqués, dont l'imparfait dit narratif et ses nombreuses variantes : *pittoresque, impressionniste, perspectif, d'ouverture, de rupture*, etc.

1.2. Interactions cotextuelles

J. Bres (2005 : 241-242) développe cette explication dans un cadre interactionnel :

« l'actualisation syntagmatique, phrastique, discursive ne saurait consister simplement en l'*ajout* des différentes unités actualisées : A + B + C..., mais en leur *produit* : A x B x C... ».

On peut décrire cette interaction en termes d'offre et de demande : en discours, l'offre et la demande de chaque unité linguistique entrent en interaction avec les offres et demandes des autres éléments du cotexte, voire du contexte. Ainsi :

« en emploi typique, l'interaction entre ce qu'offre l'instruction du morphème et la représentation demandée par le cotexte est parfaitement concordante, sans reste ; en emploi stylistique, l'interaction entre ce qu'offre l'instruction du morphème et la représentation demandée par le cotexte est plus ou moins discordante, avec des restes. Et ce sont ces restes qui sont à l'origine des effets de sens particuliers » (Bres 2005 : 66).

Selon cette approche, on dira donc que, pour assumer un de ses emplois standard, l'imparfait demande un contexte délivrant les instructions qu'il offre lui-même, ce qui est prototypiquement le cas, par exemple, dans une séquence descriptive au passé. Si, au contraire, un ou plusieurs éléments du contexte délivrent une ou des instructions différentes, l'emploi de l'imparfait apparaîtra comme marqué. Singulièrement :

« l'effet de sens *narratif* est le produit de l'interaction tendanciellement discordante entre (i) d'une part, un cotexte qui demande, par la voix de différents éléments, que le procès soit représenté dans son incidence au temps ; et (ii) d'autre part, l'imparfait qui ne répond pas positivement à cette

demande dans la mesure où il représente le procès comme non incident au temps, à savoir dans son cours » (Bres 2005 : 9).

Ainsi, dans l'exemple (1), observe-t-on la discordance de l'imparfait *on disait* avec les demandes de perfectivité posées, notamment, par les deux PC *il a dit*, les trois circonstants *alors* et l'enchaînement des tours de parole impliquant que les *dirés* se succèdent : enchaînement syntaxique du second sur le premier par *oui mais*, enchaînement sémantique du troisième sur le second par *a:h dé:connez pas et on va pas faire massacrer les gonzes*. De fait, l'interrogation *pourquoi on est venus là ?* sous-entend, en contexte, un argument du type {on doit rester faire ce pour quoi on est venus}, objection qu'enregistre et combat le dernier tour. Il y a donc bien succession non inclusive entre eux.

Par delà, en appliquant le même raisonnement aux emplois de l'imparfait en cotexte incident, il est possible de dresser la liste des paramètres qui favorisent ce type d'interaction discordante et contribuent prototypiquement à l'effet narratif. Ces paramètres sont au nombre de sept³ : la textualité narrative, la relation de progression temporelle, le statut de premier plan, la semelfectivité, la structure syntaxique de proposition principale ou indépendante, le type de procès achèvement et la présence d'un circonstant frontal de type *x temps plus tard*. Les cinq premiers sont à l'œuvre en (1), mais pas les deux derniers, que certains auteurs jugent indispensables à la catégorisation d'un emploi de l'imparfait comme IN.

S'appuyant sur 700 exemples attestés, J. Bres démontre qu'aucun de ces paramètres ne constitue une condition *sine qua non*. Ainsi, 20 % de ses occurrences actualisent-elles à l'IN des procès d'un type autre que l'achèvement, ce qui est le cas dans notre exemple (1), où la longueur de la proposition enchâssée en DD implique de catégoriser *dire* comme un accomplissement. De même, le circonstant temporel n'apparaît-il que dans 35 % de ses occurrences, et sa proportion connaît-elle de fortes variations selon les cotextes⁴. Très précisément, l'IN n'exige pas ce circonstant lorsque le procès ainsi actualisé se trouve en relation de contiguïté temporelle et logique avec le procès précédent. Je soulignerai la double spécification de cette contiguïté : d'un côté, lorsque le circonstant signifie un laps de temps bref, il est (le plus souvent) effaçable ; de l'autre, quand le procès est cotextuellement attendu, l'absence de circonstant s'avère (presque toujours) possible. Sauf cas particulier, ces deux conditions se trouvent réalisées dans les récits de parole comme (1) : car en vertu des principes d'alternance et

³ Plus un supplémentaire à l'écrit : l'isolement typographique par un alinéa, voire un blanc, avant et/ou après.

⁴ Pour d'autres exemples littéraires de ces IN non prototypiques, cf. Verine (à paraître).

d'enchaînement, les interventions d'un échange sont presque toujours séparées par un laps de temps très bref, et une initiative implique cotextuellement une réaction ou une évaluation.

Au total, un critère unique s'avère à la fois nécessaire et suffisant pour qu'un emploi de l'imparfait puisse être considéré comme narratif : que le cotexte, d'amont comme d'aval, « implique, présuppose ou pose explicitement que le temps impliqué par le procès à l'imparfait [...] est bien allé jusqu'à son terme, contrairement à la représentation qu'en fournit ce temps verbal » (Bres 2005 : 76). L'effet sera patent, voire exacerbé, quand plusieurs éléments incidents apparaissent combinés ; il s'avère fréquemment plus discret, voire quasi tacite, parce que peu d'ingrédients ou un seul participe(nt) à la demande cotextuelle de perfectivité. Voilà qui tend à justifier que je catégorise comme narratifs les imparfaits de certaines propositions rectrices de DD, et qui pourrait expliquer pourquoi ce type d'occurrences non prototypiques n'a guère attiré l'attention des commentateurs.

1.3. Imparfait narratif et verbes introducteurs de parole

D'une part, la mise en scène d'un échange implique en principe que chaque *dire* soit représenté comme allant jusqu'à son terme, ce que confirme la possibilité même des enchaînements dialogaux, comme en (1) ci-dessus. Ce type de cotexte est donc fondamentalement demandeur de perfectivité, et un imparfait isolé actualisant un *dire* semelfactif encadré d'autres *dire*s au PC doit a priori être catégorisé comme narratif, puisqu'il saisit l'événement de parole en un point de son cours antérieur à sa borne finale. D'autre part, les propositions rectrices de DD constituent plus souvent des accomplissements, représentant la progression syntagmatique d'une ou plusieurs phrases, que des achèvements instantanés du type *le temps de dire ouf* ; dans les échanges rapportés, ces procès se caractérisent aussi presque toujours par leur contiguïté temporelle et logique. Ce sont ces deux facteurs qui, entraînant l'absence de circonstant temporel, ou le remplacement du type *x temps plus tard* par des marqueurs d'incidence beaucoup moins forts comme *alors* dans l'exemple (1), expliqueraient que ce type d'imparfait ne soit pas ressenti comme narratif.

De fait, à ma connaissance, cette configuration discursive n'est mentionnée pour elle-même que par Garnier et Guimier (1986 : 124-125). Étudiant les problèmes de traduction en anglais de *Mme Bovary*, ils font de cet emploi « l'exemple le plus typique » de l'IN, et l'associent au caractère lacunaire des propos rapportés et/ou à la superposition de tours de parole : parce que l'IN ne représente ni le début ni la fin du procès de *dire*, il permet de signifier l'interruption des tours, voire leur chevauchement partiel. Le recours à l'IN pour signifier ce gommage des frontières (conversations en

pointillé et/ou entrecroisées, débordements de joie ou d'agressivité) s'avère très précieux à l'écrit où, sauf exception, la vraisemblance ne va pas jusqu'à formuler des DD syntaxiquement inachevés⁵.

G. Guillaume, commentant plus généralement l'interaction de l'IN avec le sémantisme des verbes ainsi actualisés, l'explique par « un certain recul de la pensée en deçà de l'effet entier ». Dans le cas des verbes de parole, parce qu'il ne marque pas le point d'incidence du *dire*, l'IN crée « une nuance discrètement anti-conclusive [...] laissant la porte largement ouverte à la discussion, à l'affirmation contraire » et permet d'« éviter le décisif, le catégorique, le péremptoire » (Guillaume 1990 : 215-217). Cette explication semble cependant valoir avant tout pour les cas de modalisation, du type *qu'est-ce que je vous disais ?* ou *je venais vous parler*. G. Guillaume ne prend d'ailleurs qu'un seul exemple de DD, qui porte sur un tour de parole isolé.

C'est également le cas de l'occurrence relevée chez J.-J. Rousseau par L. de Saussure et B. Sthioul (2005 : 108), qu'ils expliquent par le rendu d'« un moment de conscience, correspondant aux pensées ou aux sensations d'un personnage de l'univers dénoté », en l'espèce le narrateur-actant Jean-Jacques. L'interprétation que je proposerai ci-dessous est compatible avec la leur sur le plan pragmatique de l'effet en discours, mais non au plan sémantique de l'explication en langue : de fait, les deux auteurs posent que, dans ce type d'emplois, la valeur aspectuo-temporelle de l'imparfait se trouve suspendue au profit d'une lecture en usage interprétatif, ce qui ne s'accorde pas avec les observations de J. Bres ou de G. Garnier et C. Guimier.

2. L'imparfait narratif introducteur de discours direct dans les échanges rapportés à l'oral

Sur les 1680 occurrences de DD que j'ai actuellement dépouillées, quelque 11 % (180 cas) présentent une proposition rectrice à l'imparfait, dont plus des trois quarts (140 cas) introduisent un tour de parole isolé : l'imparfait assume alors presque toujours un de ses emplois standard, majoritairement celui d'accompagner la représentation itérative du *dire*. Le quart restant (40 cas) participe à la mise en scène d'échanges rapportés, dont 55 % (22 cas) alternent avec des procès au PC ou au présent de narration. C'est sur ces occurrences que s'appuie prioritairement mon travail, car dans les 18 autres, les effets de l'imparfait se trouvent atténués par l'absence de contraste verbo-aspectuel : soit parce que les procès environnants sont actualisés à ce même temps, soit parce qu'un ou plusieurs autres tours de parole sont insérés sans proposition rectrice.

⁵ L'incomplétude syntaxique de l'énoncé enchâssé reste également rare à l'oral : quatre occurrences sur les quarante considérées ici.

2.1. Alternance aspectuelle et différence de statut textuel entre les tours de parole

Nous avons observé, au fil de la présentation théorique, que l'exemple (1) répond à la fois aux critères définitoires de l'IN posés par Bres (2005) et à l'effet résultatif en contexte décrit par Garnier et Guimier (1986) : *alors on disait* constitue une occurrence d'IN parce que le procès de *dire* est allé jusqu'à son terme, le tour de parole ainsi introduit entrant en consécution temporelle et logique avec le tour antérieur sur lequel il enchaîne et avec le tour postérieur qui enchaîne sur lui. Ce recours à l'IN a pour cotexte un récit de discussion sur le vif, dans le feu d'une action périlleuse, impliquant prototypiquement le chevauchement de certains tours : cette précipitation est suggérée par le retardement de la proposition *il a dit* presque à la fin du troisième tour, qui débute par *a:h dé:connez pas*. Douze autres occurrences sont justiciables d'une analyse similaire. Dans neuf cas, en revanche, l'ensemble du cotexte ne verbalise aucune tension interactionnelle, comme l'illustre (2) :

- (2) (François Combe raconte comment les mineurs du bassin d'Alès ont obtenu que leur direction fasse l'étude préliminaire pour une éventuelle exploitation du puits de Ladrecht.)
alors on a sorti notre ét- / notre étude / et *la direction nous disait* oui mais financièrement vous l'avez pas trop fixé / mais *on a dit* c'est vrai: nous manque des éléments / on peut pas tout fixer mais on sait qu'i y a tant de charbon / qu'on peut faire ci / qu'on peut faire là / bé puisque là faites votre étude / et la direction bé c'est pas la peine tout ça / et on a bagarré un an et la direction a sorti son étude (mm C) / (*Ladrecht*, Combe I, 35A).

Le discours narrativisé *on a sorti notre étude* constitue l'initiative d'un échange, comme le prouve l'enchaînement syntaxique par *oui mais* dans l'énoncé enchâssé du DD qu'introduit *et la direction nous disait*. Dans ce même énoncé enchâssé, la précision de l'objection marquée par financièrement suppose une lecture attentive de l'*étude*, donc un espacement temporel demandeur d'incidence : une proposition rectrice au PC, du type {et la direction nous a dit} serait par conséquent plus concordante avec le cotexte que celle effectivement actualisée. L'effet narratif de l'imparfait apparaît cependant atténué, en aval, par le fait que la structure {imparfait *mais* PC} implique souvent, dans d'autres contextes, que le procès au PC se superpose ou mette fin au procès à l'imparfait. Cette interprétation est totalement exclue pour la séquence *la direction nous disait [...] mais on a dit* : le tour de parole de la direction, *oui mais financièrement vous l'avez pas trop fixé*, est bien allé jusqu'à son terme, puisque la contre-argumentation des mineurs en anaphorise le contenu par *c'est vrai*: avant de le reprendre sémantiquement par *nous manque des éléments* et lexicalement dans *on peut pas tout fixer*.

Or, malgré la métaphore *on a bagarré*, les interactants échangent des arguments purement techniques et la représentation de leur dialogue n'offre aucune marque d'emportement. Comment, donc, expliquer cet imparfait ? Il me semble heuristique de croiser les remarques de G. Guillaume (cf. *supra* 1.3.) avec une des conclusions formulées par Bres (2005 : 232) au sujet du récit littéraire, quel que soit le sémantisme des verbes :

« l'IN assure des fonctions textuelles de structuration. [...] il peut enfin, en alternance avec le passé simple, contribuer à différencier l'actantialité de l'actant secondaire de celle de l'actant principal ».

Je ferai l'hypothèse suivante, en complément de l'explication de G. Garnier et C. Guimier : à l'oral comme à l'écrit, dans les échanges rapportés recourant au DD, une des fonctions des propositions rectrices à l'IN contrastant avec d'autres procès à des temps perfectifs paraît être de signifier que le propos ainsi actualisé joue un rôle narrativement et/ou argumentativement secondaire dans la séquence en cours. Ce fonctionnement dérive du trait {- incidence} dans la mesure où, en discordance avec l'enchaînement dialogal, le tour régi par l'IN est inscrit de manière moins catégorique que les autres sur la ligne du temps. Cet effet découle surtout du trait {- ascendance} dans la mesure où, en discordance avec la consécution de l'échange, le tour régi par l'IN est inscrit à contre-courant de l'orientation ascendante de la séquence, ce qui le représente comme contribuant de façon moins décisive que les autres à la progression textuelle – prototypiquement, à l'avancée de l'histoire vers son dénouement.

Dans l'exemple (2), j'associerai donc l'IN au fait que le narrateur structure son récit du point de vue de l'obtention de l'étude officielle. Par rapport à ce dénouement, les procès *on a sorti*, *on a dit* et *on a bagarré* constituent des étapes faisant progresser l'action, le PC en marque l'incidence sur la ligne du temps et les y inscrit en ascendance du passé vers le futur, tout comme *la direction a sorti son étude*. Symétriquement, *la direction disait* ne fait pas progresser l'action vers son dénouement, et l'IN donne à appréhender ce procès de manière non incidente / non ascendante.

La différence de statut textuel entre le tour à l'IN et les tours au PC n'apparaît d'ailleurs jamais incompatible, dans mes corpus, avec l'explication de G. Garnier et C. Guimier. Ainsi en (1), le groupe dont la contestation est mise en scène par *on disait ouais mais / pourquoi on est venus là ?* finit, dans la suite du récit, par accepter d'évacuer les bureaux : le contenu implicite {on doit rester faire ce pour quoi on est venus} s'avère donc secondaire par rapport aux impératifs de *pas perdre la face* et *pas faire massacrer les gonzes*, ce que suggère l'IN en inscrivant ce tour à contre-courant de l'orientation de la séquence.

2.2. Co(r)rection aspectuelle : la structuration textuelle en travail

Cette hypothèse d'une utilisation contrastive de l'IN en fonction d'un projet textuel trouve un étayage complémentaire dans le fait que six occurrences de mes corpus encadrent un seul et même DD au moyen de deux propositions rectrices : l'une, antéposée, à un temps perfectif ; l'autre, postposée, à l'IN (exemple (3)) – ou *vice versa* (exemple (4)). De telles co(r)rections ont de quoi intriguer si on les oppose à la possibilité de ne pas introduire du tout l'énoncé enchâssé, dont Fauré et Verine (2004) ont montré la fréquence à l'oral. Elles apparaissent également beaucoup plus nombreuses et beaucoup plus symptomatiques que les hésitations immédiatement résolues du type *je disais euh j'ai dit* ou *is ont dit euh is disaient*. De fait, les corrections immédiates, quelles qu'en soient les raisons, s'imposent au locuteur qui doit maintenir le plus continûment possible le fil de son discours. Au contraire, quel intérêt peut avoir un narrateur à perturber délibérément la représentation de l'enchaînement dialogal entre des tours brefs⁶ pour retoucher la rection d'un énoncé enchâssé entièrement proféré, comme en (3), ou en cours de profération, comme en (4) ?

- (3) (Léon Bonnoure répond à la question : et le dix mai⁷ déjà ça représentait quelque chose pour toi tu étais content ?)
 382A – donc je l'ai su ici / (mm C) quante j'ai vu se dessiner le: // le: / d'abord / n- d'abord c'est pas moi qui l'ai dit / c'est ma femme ma femme elle m'a dit / elle regardait la télé / m'a dit mais il est tout drôle le machin le: / celui qui présentait là le: / le soir là / (rire de C) / ou:ff / moi j'ai pas mieux dit eh / saves me fasiai de souci eh j'ai dit encora ara // (1) enfin / je disais rien du tout eh (1) / elle me di:t / regarde / c'est le Mitterrand // c'est le Mitterrand qui se dessine dis elle me dit regarde / mais c'est pas vrai / si elle me dit je te dis que si / c'est le Mitterrand vois / et en effet on on voyait le: / si tu te rappelle:s avec la couleur on voyait le: / (mm C) le truque du: eu:h la tête de: du Mitterrand / qui se dessinait (Ladrecht, Bonnoure).
- (4) (Henri Privat raconte comment son meilleur ami et lui ont été les deux seuls volontaires pour descendre au nouveau puits ouvert par les grévistes sans véritables moyens de sécurité.)
 i te sortait du grisou là / tu penses / bon on y a été nous autres Sylvain avec Sylvain tous les deux là-bas / e:t là je veux dire j'étais à quinze jours ou (1) un

⁶ Vincent et Dubois (1997 : 101-104) soulignent que, dans les tours de parole de quelque ampleur ou dans les dialogues constitués de plusieurs échanges, les incises *X dire* ont tendance à se multiplier avec une fonction démarcative de ponctuations internes qui structurent l'énoncé enchâssé, et non de propositions orchestrant l'hétérogénéité macrostructurale de la séquence. Ce n'est jamais le cas dans les 40 occurrences considérées ici.

⁷ Première élection de François Mitterrand à la présidence de la République Française après laquelle la fermeture des mines d'Alès a connu un sursis.

mois de la retraite moi là j'étais pas loin là eh (1) / aors Sylvain *i me disait* tu es fou toi *i me dit* pourquoi tu y vas toi ? j'y ai dit: t y en a point qui veulent y aller / eux is savent co- / is savent comme ça marche tout et is sont au poste de sauvetage is veulent pas y aller j'y ai dit on y va eh / j'y suis allé je suis pas mort eh / avec l'appareil quand même / non mais si j'avais voulu vraiment ⁸ tu vois bon (*Ladrecht*, Privat 3).

Une raison plausible de ces doubles rections me semble résider dans l'affinement du programme de la séquence au fil de son actualisation. En termes praxématiques, j'avancerai l'idée que, pendant qu'il profère l'énoncé enchâssé du DD (niveau du dire), le narrateur prépare mentalement les phases ultérieures de sa séquence (niveau de l'à-dire) et peut être amené à réévaluer le rôle que doit y jouer le tour de parole rapporté (niveau du dit) ⁹ : dans nos exemples, la variation aspectuelle constituerait la trace de ce travail de structuration.

Ainsi, en (3), interrogé sur ses sentiments personnels lors de l'élection présidentielle de 1981, l'interviewé a tendance à se poser comme l'actant principal de son récit, sujet des procès incidents / ascendants *je l'ai su, j'ai vu* et *j'ai dit* ; mais il introduit ensuite deux rectifications qui lui donnent un statut secondaire : le clivage *c'est pas moi qui l'ai dit / c'est ma femme* puis, dans le dialogue rapporté, la co(r)rection à l'IN *enfin / je disais rien du tout eh*, soulignée par le connecteur de rectification et par l'intonation rieuse. De la sorte, l'évaluation dubitative *encora ara*, qui prolonge plusieurs verbalisations antérieures du scepticisme politique de Bonnoure, est réinterprétée comme contribuant au récit à titre de simple contrepoint dont le narrateur sourit. La parole de son épouse peut dès lors être longuement développée, et mise en saillance par les trois propositions rectrices au présent *elle me dit*.

À l'inverse, en (4), Privat pose d'abord, par l'IN *i me disait* ¹⁰, la parole de son ami Sylvain comme secondaire, puis lui redonne de la saillance grâce au présent de narration *i me dit*. Cette double rection peut être reliée à deux paramètres, légèrement contradictoires entre eux, de la mise en récit. L'actantialité est au départ représentée de façon insistante comme duelle :

⁸ Une demande de précision sur le taux de grisou empêche l'interviewé de finir sa phrase, mais le cotexte rend vraisemblable quelque chose comme : {*si j'avais voulu vraiment rien risquer j'y serais pas allé*}.

⁹ Cf. Détrie, Siblot et Verine (2001 : 22 et 342-344).

¹⁰ Précisons que *i me disait* entretient avec *on y a été* une relation de composition / élaboration : l'échange rapporté met en scène la délibération qui précède le procès d'*aller*, il se clôt sur la décision *on y va* que reprend l'assertion du narrateur *j'y suis allé*. Ce rapport d'inclusion n'amoindrit en rien la singularité de l'imparfait comparé au *i me dit* et au *j'y ai dit* qui le suivent. De plus, malgré sa position première dans le dialogue représenté, *tu es fou toi* évalue et réagit à une initiative (verbale ou gestuelle) dont le narrateur fait l'ellipse.

nous autres, avec Sylvain, tous les deux. Cependant, d'une part, la situation particulière de l'actant-narrateur Privat, à quelques jours de la retraite au moment des faits, doit être valorisée parce qu'elle donne chair à son sentiment d'héroïsme ; cela tend à réduire son ami au rôle d'adjuvant : *Sylvain i me disait tu es fou toi.* D'autre part, la parole de l'ami doit demeurer saillante parce qu'elle apporte au discours de Privat à la fois une caution extérieure et une confirmation émotionnelle ; cela tend à maintenir Sylvain dans son rôle de co-actant principal du récit : *tu es fou toi i me dit pourquoi tu y vas toi ?*

De tels exemples me semblent prouver que l'actualisation du verbe recteur de DD à l'IN obéit à un choix, sinon conscient, du moins effectif. Certes, je n'ai encore trouvé, à l'oral, aucune occurrence d'alternance aspectuelle systématisée sur tout un dialogue rapporté, voire tout un récit long – contrairement à ce que G. Garnier et C. Guimier puis J. Bres ont observé en littérature, de Voltaire à Mauriac. Mais d'autres effets du même ordre sont créés, dans mes corpus, par la bascule entre PC et présent de narration, ainsi que par l'emploi de l'IN pour assurer la transition entre une séquence narrative et la séquence argumentative ou explicative qui la précède ou qui la suit.

3. Conclusion

Une objection plus fondamentale tient à la discordance entre l'effet de saillance fréquemment associé aux emplois narratifs de l'imparfait et celui de minoration que je propose d'associer aux occurrences non prototypiques régissant des DD : cet effet ne s'apparenterait-il pas plus économiquement à celui d'arrière-plan ? Je répondrai qu'un tel effet d'arrière-plan ne laisserait pas d'être lui aussi non prototypique, et résumerai ainsi la situation : (i) si, au niveau microstructurel de la syntaxe intra- ou interphrastique, l'effet d'arrière-plan suppose la coïncidence du procès à l'imparfait avec un procès actualisé à un temps perfectif, mes exemples montrent qu'au niveau macrostructurel de la séquence, l'effet de minoration n'est pas incompatible avec la successivité non-inclusive des procès ; (ii) si, au niveau microstructurel, la non-interception d'un procès à l'imparfait définit l'effet narratif, cela n'exclut pas qu'au niveau macrostructurel, le contraste avec des procès actualisés à des temps perfectifs produise un effet de minoration actantielle / argumentative du procès à l'IN. Peut-être doit-on en déduire que, quand la succession non inclusive n'est pas rendue saillante par de nombreux paramètres du microcontexte, l'imparfait est prioritairement mis en relation avec le trait {– ascendance} au niveau du macrocontexte.

En tout état de cause, la possibilité même de passage de l'un à l'autre effet me semble résider dans la variation de la valeur ajoutée que produit l'interaction du contexte avec l'instruction aspectuelle de l'imparfait. Dans

les termes de Caudal et Vettters (2005), on dira que la forme verbale ne se prononce pas sur l'au-delà de la phase interne de la situation décrite, « et en particulier la phase résultante » ; pour autant, contrairement à ce qui se produit dans les occurrences d'IN prototypique, le contexte n'en dit guère plus que n'en dit la forme verbale et n'apporte que peu d'« informations complémentaires sur cette partie non-décrite ». La résolution du problème serait donc à chercher dans une description affinée des différents paramètres contextuels, de leur saillance respective et de leur combinatoire, ce qui excède de beaucoup le cadre du présent travail.

Je conclurai donc que l'IN, sous sa forme canonique avec circonstant du type *x temps plus tard*, reste d'une grande rareté dans l'oral conversationnel, mais que la définition affinée qu'en donne Bres (2005) permet d'en relever un nombre significatif d'occurrences non prototypiques. Singulièrement, les propositions rectrices de DD me semblent accréditer l'explication de l'IN en termes d'interaction discordante entre les instructions portées par l'imparfait et celles que délivre le reste du cotexte. Ce raisonnement interactionnel subsume les effets résultatifs analysés par G. Guillaume puis G. Garnier et C. Guimier, et permet de leur ajouter un rôle contrastif de l'IN dans la saillance relative des différents *dire*s d'un dialogue rapporté, voire d'un *dire* par rapport aux autres procès d'une séquence textuelle.

Références

- Bres, J. (2005). *L'imparfait dit* narratif, Paris : CNRS Éditions.
- Bres, J. ; Verine, B. (1998). D'un zeugme verbo-temporel : l'appariement [PS et IP], in : A. Englebert ; M. Pierrard ; L. Rosier ; D. van Raemdonck (éds), *La ligne claire : de la linguistique à la grammaire. Mélanges offerts à Marc Wilmet à l'occasion de son 60e anniversaire*, Paris ; Bruxelles : Duculot, 175-185.
- Caudal, P. ; Vettters, C. (2005). Que l'imparfait n'est pas (encore) un prétérit, *Cahiers Chronos* 14, Amsterdam/Atlanta : Rodopi, 45-77.
- Détrie, C. ; Siblot, P. ; Verine, B., (éds), (2001). *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris : Champion (Lexica).
- Fauré, L. ; Verine, B. (2004). Authentifier un discours autre en y mettant du sien : les vocalisations *ah* et *oh* en frontière de discours rapporté direct à l'oral, in : J.-M. López-Muñoz, S. Marnette, L. Rosier (éds), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris : L'Harmattan, 317-327.
- Garnier, G. ; Guimier, C. (1986). Les hommes aussi avaient leurs chagrins : étude comparative français-anglais, in : P. Le Goffic (éd.), *Points de vue sur l'imparfait*, Caen : Centre d'études linguistiques de l'université de Caen, 107-137.

- Guillaume, G. (1990). *Leçons de linguistique 1943-1944 série A*, Québec : P.U. Laval ; Lille : P.U. Lille.
- Saussure, L. de ; Sthioul, B. (2005). Imparfait et enrichissement pragmatique, *Cahiers Chronos* 14, Amsterdam ; Atlanta : Rodopi B. V., 103-120.
- Verine, B. (2000). Pour une interprétation aspectuelle des tiroirs du passé : deux insertions cotextuelles du zeugme [Passé simple *et* Imparfait], *Cahiers Chronos* 6, Amsterdam ; Atlanta : Rodopi B. V., 49-57.
- Verine, B. (à paraître). L'opposition aspectuelle global vs sécant marginalisée par les traductions de l'espagnol au français, communication au 3^e colloque *Représentations du sens linguistique*, Bruxelles : 3-5 novembre 2005 (à paraître).
- Vincent, D. ; Dubois, S. (1997). *Le discours rapporté au quotidien*, Québec : Nuit blanche.

En passant par le gérondif avec mes (gros) sabots

Georges KLEIBER

Université Marc Bloch de Strasbourg & EA 1339 LDL-Scolia

0. Introduction

En même temps qu'il annonce clairement le sujet, le trop facile jeu de mots du titre, indique, de façon transparente également, que nous n'entendons pas proposer une description « clôturée » du gérondif, mais plutôt un parcours où nous ferons quelques haltes sur tel ou tel de ses aspects. Il ne s'agit donc pas pour nous de livrer une analyse complète qui aurait la prétention de boucler le dossier, mais de le reprendre, à partir de pièces récentes et moins récentes présentées dans les deux monographies de Halmøy (1982 et 2003), dans la thèse de Franckel (1987 et 1989), dans le numéro 149 de *Langages* de 2003 dirigé par Arnavielle et dans des articles comme ceux de Kindt (1999) et de Herslund (2000 et 2003). De façon plus précise, nous essaierons, dans un esprit de linguistique cumulative, à la fois d'apporter des éléments et des compléments nouveaux et de fournir une réponse à certaines des difficultés que suscite le fonctionnement du gérondif.

Deux questions principales retiendront notre attention : le problème du statut du gérondif et celui de la détermination de son sens, la résolution du premier nous servant de guide pour la résolution du second. Pour les traiter, notre « *en passant par le gérondif...* » se déploiera en trois parties. La première tracera les grandes lignes de la problématique du gérondif en rappelant, d'une part, ce qui est commun aux différentes descriptions du gérondif et, en soulignant, d'autre part, les différences de structurations et de classification auxquelles il a pu donner lieu. Nous nous attacherons ensuite, dans une deuxième partie, à prouver que le gérondif représente bien un morphème grammatical et ne doit donc plus être analysé comme la simple combinaison de la préposition *en* et du verbe au participe présent. Cette option « existentielle » nous permettra d'aborder, dans la troisième partie, la question, restée ouverte, d'une définition unitaire du gérondif, en liaison avec la notion de 'simultanéité temporelle' souvent avancée pour le cerner. Nous essaierons d'apporter une réponse qui s'appuiera sur un rapprochement inédit, mais capital – lui aussi déjà annoncé, mais de façon plus opaque, par notre titre – avec la préposition *avec*.

1. Vu les circonstances ...

1.1. Un premier dénominateur commun

On commencera par un rappel. Un dénominateur commun se dégage des présentations du gérondif faites par les grammairiens et les travaux des spécialistes : c'est que le syntagme *en Vant* est un complément qui indique une circonstance de la prédication (principale) à laquelle il se trouve subordonné. On constate ainsi une convergence assez grande quant aux interprétations auxquelles peut donner lieu le gérondif. Toutes les descriptions se rejoignent pour lui reconnaître la possibilité de fonctionner comme complément circonstanciel. Les circonstances généralement citées, avec de légères variations portant soit sur leurs dénominations, soit sur leur nombre, sont celles de :

- (i) moyen (ou d'instrument) :
Il a éteint le feu en pissant dessus (Halmøy 2003 : 130).
- (ii) manière :
Il me répondit en maugréant.
- (iii) cause :
Pierre a réveillé Marie en claquant la porte.
- (iv) concomitance :
Le chef faisait les cent pas en fumant sa pipe en bambou (Halmøy 2003 : 101).
- (v) condition :
Pierre réussira en travaillant.
- (vi) temps ou *repère temporel* (Gettrup 1977)¹ :
Je chante en me rasant (Gettrup 1977 : 217).

Certains y ajoutent, surtout lorsqu'il y a *tout*, la concession :

- (vii) Anne a pris deux semaines de vacances tout en se rendant compte qu'il y a encore beaucoup de choses à faire (Kindt 1999 : 113).

La plupart notent, d'une part, que certaines interprétations circonstancielles peuvent être associées :

- (viii) Ils progressèrent en se frayant un chemin à l'aide de leur coupe-gorge (manière + moyen) (Herslund 2003 : 233).
- (ix) Marion a pleuré en m'entendant crier (temps + cause) (Halmøy 2003 : 95).

¹ Ceux qui parlent de circonstanciel temporel ajoutent bien souvent qu'il s'agit de simultanéité temporelle. Voir *infra*.

et, d'autre part, qu'il n'est pas toujours aisé de déterminer avec sûreté de quelle circonstance il s'agit ².

L'interrogation et la paraphrase à l'aide d'une subordonnée circonstancielle servent en général de tests pour reconnaître telle ou telle interprétation. Le test de l'interrogation s'avère surtout pertinent pour mettre en relief l'emploi de repère temporel. La question en *quand* convient en effet uniquement au gérondif repère temporel et permet de souligner que le gérondif sert à localiser temporellement la prédication principale :

- (1) En arrivant à la maison neuve d'Urbain, Voiturier aperçut les Muselier (Gettrup 1977 : 215).
- (2) Quand Voiturier aperçut-il les Muselier ? – En arrivant à la maison neuve d'Urbain.

Les autres emplois circonstanciels ne répondent effectivement guère à une telle interrogation :

- (3) Quand a-t-il éteint le feu ? – ? En pissant dessus.
- (4) Quand me répondit-il ? – ? En maugréant.
- (5) Quand Pierre a-t-il réussi ? – ? En travaillant.
- (6) Quand le chef faisait-il les cent pas ? – ? En fumant sa pipe en bambou.
- (7) Quand Pierre réussira-t-il ? – En travaillant.

En revanche, l'emploi temporel n'accepte guère la question en *comment* (ou *de quelle manière*) qui s'avère pleinement pertinente pour le moyen, la manière, la cause et la condition ³

- (8) Comment Voiturier aperçut-il les Muselier ? – ? En arrivant à la maison neuve d'Urbain.
- (9) Comment a-t-il éteint le feu ? – En pissant dessus.
- (10) Comment a-t-il répondu ? – En maugréant.
- (11) Comment a-t-il réussi ? – En travaillant.
- (12) Comment réussira-t-il ? – En travaillant.

² Halmøy (2003 : 95) pense même que, dans certains cas, « aucune étiquette circonstancielle pertinente » ne se trouve disponible. Elle cite à cet égard l'exemple suivant du Monde : *Le 25 septembre, l'armée revenait discrètement à la charge, profitant du calme du Yom Kippour, en tentant de chasser les habitants des grottes et en décrétant la zone territoire militaire fermée aux civils pour une période de trois mois.*

³ Elle ne semble pas appropriée pour la concomitance ni pour la concession.

La paraphrase par une subordonnée temporelle s'avère également un bon révélateur de l'emploi temporel. A l'énoncé :

- (13) Quand / lorsqu'il arriva à la maison neuve d'Urbain, Voiturier aperçut les Muselier.

qui répond à la phrase originelle avec gérondif citée ci-dessus, on ajoutera un « savoureux » exemple d'actualité dans lequel une déclaration de Laurent Fabius au gérondif a reçu en écho-écot pas seulement « grammatical » une révélatrice réplique de Nicolas Sarkozy avec subordonnée temporelle :

- (14) J'y pense en me rasant (Fabius en parlant de la prochaine élection présidentielle, TF1).
 (15) J'y pense, mais pas seulement lorsque je me rase (Sarkozy, DNA, 30/4/2003).

Appliquée aux autres emplois du gérondif, elle donne lieu soit à des énoncés anomaux, soit à des énoncés avec un sens qui ne correspond plus à celui de l'énoncé de départ :

- (16) Il a éteint le feu quand / lorsqu'il a pissé dessus.
 (17) ? Il me répondit, quand / lorsqu'il maugréa.
 (18) Pierre a réussi quand / lorsqu'il a travaillé.
 (19) (?) Le chef faisait les cent pas pendant qu'il fumait sa pipe en bambou.
 (20) Pierre réussira quand / lorsqu'il travaillera.

Pour l'interprétation de condition et pour celle de concession, l'on avance parfois les subordonnées en *si* et *bien que* :

- (21) Pierre réussira s'il travaille.
 (22) Anne a pris deux semaines de vacances bien qu'elle se rendît compte...

1.2. Un second dénominateur commun

Un second dénominateur commun prolonge le premier. Tout le monde s'accorde à reconnaître que ces différentes interprétations sont dues au contexte et qu'il serait peu judicieux de les envisager dans une perspective polysémique. C'est de la relation entre les propriétés du verbe du syntagme gérondif et celles de la prédication principale (lexicales et aspectuo-temporelles) et, également, de la position du syntagme gérondif, ainsi que d'autres facteurs comme la situation informationnelle établie par le discours précédant la phrase contenant le gérondif, que naissent les différentes interprétations contextuelles. Halmøy (2003 : 88) montre ainsi que le même

syntagme gérondif *en claquant la porte* change de valeur suivant la prédication principale qui le régit :

- (23) Zoé est partie en claquant la porte (manière).
- (24) En claquant la porte, Zoé a réveillé son petit frère (cause).
- (25) En claquant la porte, Zoé aurait réveillé son petit frère (condition).

et que la position du syntagme gérondif influe également sur l'interprétation, puisque l'interprétation de manière ne résiste pas à l'antéposition du gérondif, alors que la cause et la condition ne sont pas affectées par la postposition ⁴ :

- (26) ? En claquant la porte, Zoé est partie.
- (27) Zoé a réveillé son petit frère en claquant la porte.
- (28) Zoé aurait réveillé son petit frère en claquant la porte.

Avec l'exemple devenu célèbre de *se raser* et de *chanter*, Gettrup (1977 : 217) (voir aussi Herslund 2003) montre comment la permutation des verbes entraîne une interprétation radicalement différente :

- (29) Je chante en me rasant (repère temporel).
- (30) Je me rase en chantant (circonstance concomitante).

Si le SG *en me rasant* donne lieu à une interprétation de repère temporel, c'est parce que *se raser* est une activité régulière, en quelque sorte connue (Gettrup parle d'*acquis existentiel* ⁵), qui permet donc de localiser temporellement le procès de *chanter*. Il n'en va pas ainsi de *chanter*, « puisqu'il y a des gens qui ne savent pas chanter et que, de toute façon, on n'est pas censé le faire régulièrement, à des heures fixes » (Gettrup 1977 : 218). Le SG *en chantant* se trouve par là-même voué à l'expression d'une circonstance concomitante (en l'occurrence la manière).

1.3. Classifications et structurations

Le consensus ne va guère au-delà de cette mise en avant des principaux emplois du gérondif et du refus de les considérer polysémiquement comme autant de gérondifs différents.

⁴ Pour la question de l'antéposition des adverbiaux en général, voir Charolles (2003).

⁵ Si l'information est donnée par le contexte, il s'agit d'un acquis *contextuel*. C'est à partir de ces cas contextuels que Herslund (2003) a abouti à une caractérisation en termes d'*anaphore* de tous les gérondifs repères temporels.

Une première source de divergence apparaît dans l'organisation de ces interprétations. On voit immédiatement qu'elles n'ont pas toutes la même importance et qu'elles ne sont donc pas au même niveau. Comment donc les articuler ?

1.3.1. Gettrup (1977) et Herslund (2003)

Les classements varient selon les critères adoptés. Certains comme Gettrup (1997) et, à sa suite, Herslund (2003) les répartissent en deux grands types, en séparant les gérondifs repères temporels, qui servent à localiser temporellement la prédication principale, du reste des gérondifs, dits en emploi *simple* par Herslund (2003), qui se contentent d'ajouter au verbe principal une circonstance concomitante. Les gérondifs repères temporels peuvent connaître, comme le note Herslund (2003 : 234), « les mêmes nuances de sens » que les gérondifs en emploi simple ⁶.

1.3.2. Halmøy (1982 et 2003)

Halmøy (1982 et 2003 ⁷) propose une typologie plus complexe en cinq rubriques organisées sur deux niveaux. Au premier, il y a, d'un côté, également les gérondifs repères temporels mis en relief par Gettrup, et de l'autre, deux grandes classes (appelées A et B) distinguées «selon que le rapport VR (= verbe régissant) – SG (= *en Vant*) est orienté logiquement ou non – selon qu'il y a interférence d'un procès avec l'autre (A : *Il essayait de réchauffer ses pieds en les frottant avec ses mains*), ou qu'il s'agit d'une simple concomitance entre deux procès (B : *Il faisait les cent pas en fumant sa pipe*)» (Halmøy, 2003 : 91). A un second niveau, elle distingue, pour chacune des catégories A et B, une sous-classe de gérondifs (A' et B') dont la particularité est de ne pas représenter un procès différent de celui de la prédication principale, mais uniquement d'en préciser un aspect : « Le gérondif de la catégorie A' illustre un des aspects (concret) de l'idée abstraite ou métaphorique exprimée par le VR (*en étranglant sa mère, il a tué le rêve*) ⁸, le gérondif de la construction B' – auquel on peut réserver l'appellation de *manière* – dénotant une modalité particulière du procès

⁶ Ceci est dû au fait qu'en fonction de repère temporel et, surtout, lorsqu'il est antéposé, le gérondif prend souvent une valeur causale (cf. *En voyant leur instituteur, les enfants cessèrent de bavarder*). Pour un tel emploi, voir Franckel (1987 et 1989).

⁷ La classification de 2003 se sépare de celle de 1982 par la mise à part des gérondifs temporels, classés avec les A en 1982.

⁸ C'est à Halmøy qu'on doit d'avoir mis en relief un tel emploi, rarement relevé par les analystes.

exprimé par le VR (*dit-il en bafouillant = bafouilla-t-il*) » (Halmøy 2003 : 91).

1.3.3. Franckel (1987 et 1989)

Franckel (1987 : 271 et ss) soumet les différentes interprétations du gérondif à une opposition fondamentale *gérondif repère* vs *gérondif spécifiant*, liée, elle, à la position occupée par le gérondif. S'il est placé en tête d'énoncé⁹, et donc en antéposition par rapport à la proposition principale, il fonctionne comme repère d'énoncé, dans un repérage de type interpositionnel¹⁰ :

(31) En claquant la porte, j'ai réveillé tout le monde.

S'il est postposé, comme son fonctionnement est cette fois-ci intrapropositionnel, « il joue non plus le rôle d'un repère, mais celui d'un spécifiant » (Franckel 1987 : 274) :

(32) Je suis sorti en claquant la porte.

1.3.4. La place du sens

Nous ne discuterons pas ici du bien fondé de ces différentes structurations. Il nous semble plus important à ce stade de signaler que cette divergence dans la classification des interprétations du gérondif est directement liée au problème du sens à accorder au gérondif. Le refus, tout à fait justifié, de ne pas associer directement au gérondif les interprétations circonstancielles observées nécessite, non seulement la description des éléments contextuels ouvrant l'éventail¹¹ de ces interprétations, mais oblige aussi à prendre parti sur le sens du gérondif lui-même, puisqu'il est, lui aussi, et de quelle manière, partie prenante dans l'affaire. S'agit-il d'une valeur circonstancielle de base à partir de laquelle on dériverait les autres interprétations ? Ou bien faut-il parler de sens sous-déterminé (donc plus abstrait) ou encore non marqué (Halmøy 2003 : 87) qui s'incarne dans les différents effets de sens relevés ? Quoi qu'il en soit, il s'agit de prendre position et d'indiquer clairement quel est le sens choisi pour expliquer la diversité interprétative observée. Or, ce problème, il faut le reconnaître, dans la plupart des

⁹ Ou, cas particulier, postposé, mais alors séparé de la proposition principale par une pause et présentant une intonation spéciale.

¹⁰ Là encore, pour avoir une vue plus large du problème, on renverra à Charolles (2003).

¹¹ L'expression, qui nous semble fort bien trouvée, est utilisée par Cadiot (1997 a) pour *avec* et par Halmøy (2003) pour le gérondif.

travaux¹², n'est pas réellement traité comme il le devrait. Tournés essentiellement vers l'aval, c'est-à-dire vers la description, nécessaire, empressons-nous de le souligner, des différents emplois auxquels donne lieu le gérondif, la plupart des auteurs négligent l'amont et oublient ou n'évoquent que fugacement la question du sens général du gérondif. Ainsi, chez Gettrup (1977), ne trouve-t-on nulle tentative de coiffer les deux grands types d'emplois du gérondif (repère temporels et circonstance concomitante) mis en avant. Outre la séparation du gérondif du participe présent, le souci principal de l'auteur est de décrire de façon minutieuse les différents types de relations aspectuo-temporelles qui peuvent s'instaurer, pour les gérondifs repères temporels, entre le procès du gérondif et celui de la prédication principale. On ne trouve pas non plus chez Halmøy (2003) une caractérisation sémantique globale de ce sens non marqué qu'elle attribue au gérondif, sens unitaire qui subsumerait les cinq catégories de gérondif déagées.

On peut expliquer de différentes manières les raisons d'un tel état de faits, par la façon d'aborder le problème, par des objectifs prioritaires différents, par la nécessité de cerner préalablement la réalité discursive du gérondif, par l'obligation de justifier l'émergence des catégories de gérondifs postulées, de procéder à leur différenciation et stabilisation, etc., choses remarquablement faites dans les différents travaux cités¹³, même si c'est, en écho tout à fait logique aux différences de classifications présentées, avec des divergences de traitement et d'explications qui mériteraient qu'on leur consacre plus de temps¹⁴. A ces raisons, tout à fait légitimes, qui excluent en conséquence toute idée de critique de notre part, s'ajoute, nous semble-t-il, une autre explication encore, qui réside dans la question du statut du gérondif. La détermination d'un sens basique pour le gérondif dépend en effet crucialement de la conception que l'on a du gérondif lui-même. Nous verrons à la fin de notre deuxième partie consacrée à cette question que les partisans de l'existence réelle du gérondif n'ont pas su tirer toutes les conséquences découlant de leur choix. Or, ce sont ces conséquences, qui, comme le développera notre troisième partie, donnent accès à une caractérisation sémantique générale du gérondif rendant compte de l'éventail de ses emplois « circonstanciels ».

¹² Franckel (1987 et 1989) est, par exemple, une exception.

¹³ Voir par exemple à cet égard le chapitre 4 de Halmøy (1982) et les chapitres 6 et 8 de Halmøy (2003). Pour une vue détaillée sur le gérondif repère temporel, on se reportera à Gettrup (1997) et pour son prolongement *anaphorique* à Herslund (2000 et 2003).

¹⁴ Nous ne pouvons citer ici, faute de place, toutes les informations et analyses stimulantes contenues dans ces travaux. Elles gagneraient à être reprises dans les grammaires pour que le gérondif soit mieux connu.

2. Le gérondif, existe-t-il ?

La question porte sur l'existence même du gérondif : le gérondif existe-t-il vraiment ou n'est-il que la combinaison de la préposition *en* et du participe présent ? Autrement dit, s'agit-il d'un morphème discontinu, dans lequel *en* n'a plus son statut plein de préposition, ou d'une construction associant la préposition *en* à un verbe suffixé par la forme en *-ant* que l'on retrouve également dans le participe présent ? La question est loin d'être tranchée et l'on trouve encore aujourd'hui aussi bien des défenseurs d'une approche que l'on peut appeler « mono-morphématique » que des partisans d'une approche, que l'on nommera en opposition à la première, « bi-morphématique ».

2.1. La thèse mono-morphématique

La première solution, assez répandue parmi les spécialistes du gérondif (Gettrup 1977, Halmøy 1982 et 2003, Haspelmath et König 1995, Herslund 2000 et 2003), considère qu'il s'agit d'une véritable unité morphologique, donc d'un réel morphème grammatical qui mérite d'être défini pour lui-même, « en bloc ». Même si, originellement, *en* est bien une préposition et même si la forme en *-ant* est bien celle qui a débouché sur notre participe présent, ils ont perdu leur statut de forme autonome au fur et à mesure du figement¹⁵ de leur combinaison dans les syntagmes du type *en Vant*. Pour les partisans de cette position, il n'y a donc pas de doute : le gérondif existe¹⁶, ils l'ont rencontré.

La solution *mono-morphématique*, s'appuie avant tout sur la syntaxe, avec la fixité distributionnelle que l'on observe entre les formes *en* et *-ant*. Ce n'est en effet que *en* qui peut apparaître avec *-ant* et la seule forme verbale qui peut figurer après *en* est *-ant*, ainsi que le souligne Bonnard (1971-1978, vol. 3, 2221 et ss, cité par Halmøy 2003 : 61). À côté de *en chantant*, on n'a ni **en chanter*, **en chanté*, ni **à chantant*, **pour chantant*, **sans chantant*, etc. Cette double impossibilité définit ainsi « une solidarité formelle qui autorise à considérer [le gérondif] comme un tout insécable, une unité morphologique » (Bonnard 1971-1978)¹⁷.

¹⁵ On peut aussi parler de grammaticalisation, même s'il ne s'agit pas d'un cas prototypique de grammaticalisation. Voir Halmøy (2003 : 63) qui suggère qu'on a peut-être là « un cas de grammaticalisation en voie d'achèvement ».

¹⁶ Même si, comme le rappellent plusieurs auteurs (Halmøy et Wilmet), son existence dans la nomenclature officielle ne date que de 1961.

¹⁷ Nous n'avons donné que la fin de la citation de Bonnard, parce que le début fait apparaître ce qui nous semble être une légère contradiction, étant donné que Bonnard continue de reconnaître dans le *en* du gérondif la préposition *en*, alors qu'il refuse de voir dans la forme *-ant* le participe présent.

Elle peut aussi s'appuyer sur la sémantique, en invoquant la difficulté d'assigner un sens propre à chacun des deux « morceaux » du gérondif. Il n'est en effet pas facile d'attribuer à *en* et surtout à *-ant* une signification claire et univoque qui soit telle qu'elle explique les interprétations auxquelles donne lieu le gérondif. Halmøy (2003 : 63) cite plusieurs auteurs, dont Weerenbeck (1927), qui doutent que l'on puisse attribuer à *en* un sens qui puisse rester opératoire. Même si – nous le reconnaissons bien volontiers – il ne s'agit là pas véritablement d'un argument, puisque la difficulté de trouver un sens ne signifie nullement l'inexistence de ce sens, il n'en reste pas moins que ce fait constitue un indice non négligeable en faveur de l'unité gérondivale que l'on aurait tort de négliger.

D'un point de vue morphologique, le gérondif ainsi conçu apparaît comme une unité discontinue, un composé hybride assemblant en une expression figée le *en* provenant de la préposition *en* et un affixe *-ant*. Halmøy (2003 : 62-63) note que Haspelmath et König (1995 : 9) vont jusqu'à suggérer que l'on pourrait peut-être considérer le *en* du gérondif français comme un préfixe. Il ne nous semble pas qu'il faille aller si loin. Il vaut mieux considérer *en* comme le constituant d'une unité complexe figée, ce qui permet de conserver le lien avec la préposition *en*. D'un point de vue syntaxique, cela signifie, il faut bien s'en rendre compte, car c'est là le point important, qui échappe bien souvent aux promoteurs mêmes d'une analyse mono-morphématique du gérondif, que ce n'est pas *en* qui introduit à la manière d'une préposition son régime *Vant*, mais que c'est la forme complexe entière *en -ant* qui s'applique à ou régit *V*. Nous y reviendrons plus longuement ci-dessous.

2.2. La thèse bi-morphématique

La seconde position, qui, en opposition à la première, prône une approche *bi-morphématique*, est encore bien vivace aujourd'hui (Franckel 1989, Le Goffic 1993, Wilmet 1997 et à paraître, Kindt 1999, Lipsky 2003, etc.). Elle entend conserver, mais avec des variantes¹⁸, le statut de préposition à *en* et préfère voir dans *-ant* la même forme que celle qu'il y a dans le participe présent. Autrement dit, le gérondif n'a aucune légitimité en français ; il ne serait qu'une « survivance latine¹⁹ en grammaire française » (Wilmet à

¹⁸ Voir, par exemple, Bonnard qui adopte une position à la fois mono- et bi-morphématique, difficile à maîtriser : d'un côté, comme nous l'avons vu, le gérondif est pour lui « un tout insécable, une unité morphologique », mais, de l'autre, *en* représente pour lui la préposition *en* et, on le verra ci-dessous, la forme *Vant* une variante de l'infinitif.

¹⁹ Rappelons que la grammaire latine présentait cinq modes impersonnels : l'infinitif (*amare*), le participe (présent : *amans* et passé : *amatus*), le supin *amatum*, l'adjectif verbal (*amandus*) et le gérondif (*amandi/um/o*).

paraître)²⁰: « le gérondif n'existe pas en français moderne²¹. Selon nous, le français a une forme en *-ant*, et cette forme se combine dans certains cas avec la préposition *en* » (Henrichsen 1967 : 100).

L'argument principal est, bien entendu, morphologique : les conceptions linguistiques, comme la psycho-mécanique guillaumienne par exemple, qui souscrivent à l'équation *une forme = un signifié unique*, sont conduites tout naturellement à postuler que l'identité de forme est suffisante pour conclure que *en* est le même *en* que celui de la préposition et que *-ant* est la même forme que celle que l'on retrouve en dehors du gérondif dans le participe présent.

Les arguments sont aussi syntaxiques. Le premier est d'ordre plutôt distributionnel et se laisse décliner de deux manières. La première revient à évoquer l'autonomie de la forme *-ant* par rapport à *en* : si le gérondif formait une seule unité grammaticale, la forme *-ant* ne devrait pas pouvoir s'employer seule, sans son compère *en*. Or, elle s'en détache aisément lorsqu'elle fonctionne comme participe présent et comme adjectif verbal. Il serait par conséquent peu judicieux de maintenir qu'elle ne représente pas un morphème « plein » dans son emploi gérondival. La même démonstration s'applique à *en*.

La deuxième manière consiste à montrer que la situation du gérondif n'est au fond guère différente de celle d'autres syntagmes prépositionnels comportant un infinitif, comme par exemple, l'infinitif introduit par la préposition *de* dans *l'art d'aimer*²² mis en avant par Wilmet (à paraître). L'objection est alors claire : pourquoi, pour reprendre l'expression même de Wilmet, « réserver un compartiment spécial » au gérondif et non à la séquence *de + infinitif* ?

Le second argument porte sur la fonction du syntagme gérondival. La position « bi-morphématique », dans laquelle *en*, cette fois-ci, il faut le souligner, prend bien sous sa coupe *Vant*, permet d'expliquer le statut adverbial du syntagme gérondif en postulant que c'est la préposition *en* qui assure le passage de la fonction adjectivale reconnue au participe présent à la fonction adverbiale (ou de subordonnée circonstancielle) assignée au gérondif : « la préposition *en* permet de rattacher directement le procès du gérondif au procès principal » (Lipsky 2003 : 78). On aboutit par là-même à

²⁰ Wilmet (à paraître) avance deux arguments diachroniques en faveur de cette thèse : 1° le fait, signalé par Lavency (1985 : 6 297), que chez les auteurs du 1^{er} siècle après J.-Chr. déjà, gérondif et participe présent entrent en concurrence régulièrement et 2° que le participe présent se traduit parfois par un gérondif : *Platon scribens mortuus est* = 'Platon est mort en écrivant'.

²¹ De Carvalho (2003 : 119) parle du « fantôme du gérondif ».

²² Qui, comme le note Wilmet (à paraître) correspond précisément au gérondif latin *ars amandi*.

une vision unitaire du participe présent, avec, comme le suggère Wilmet (à paraître), trois fonctions différentes : « 1) fonction de par exemple *le ministre sortant* ou *la garde montante* (le participe présent officiellement catalogué *adjectif verbal*) ; 2) fonction de par exemple *Sortant du cinéma, j'ai rencontré Pierre*, non identifiée, ou mal identifiée – bombardée, parfois, *épithète détachée* – par la grammaire scolaire ; 3^e fonction circonstancielle de par exemple *j'ai rencontré Pierre en sortant du cinéma* = 'alors que je sortais du cinéma' ».

La solution bi-morphématique permet encore, corollairement, dans une perspective morpho-syntaxique, de faire jouer à la préposition *en* un rôle de translateur, qui fait passer la forme verbale *Vant* de la catégorie adjectivale à la catégorie substantivale: « l'expression *en + Vant* n'est rien d'autre (...) qu'un emploi substantival de ce nom adjectif qu'est le participe présent, l'opérateur de substantivation étant, en l'occurrence, la préposition *en* » (De Carvalho 2003 :101).

D'un point de vue sémantique, l'argumentation est beaucoup moins forte, étant donné que, comme nous l'avons signalé ci-dessus, la face sémantique constitue *a priori* plutôt un argument contre une vision bi-morphématique. Il n'est en effet pas facile d'assigner un sens clair à chacun des deux constituants du gérondif, mais cela ne signifie pas pour autant, nous l'avons également souligné, qu'ils n'en ont pas. Dire que *en* présente le sens de la préposition *en* et *-ant* le sens du participe présent – proposition qui constitue la base même de ceux qui refusent l'analyse mono-morphématique – ne résout pas grand chose, puisqu'il faut préciser quel est le sens attribué à la préposition *en* et au participe présent. Or, ça, c'est une autre paire de manches, que la plupart des partisans de l'analyse bi-morphématique ne cherchent pas à retrousser. On constate en effet que rares sont les tentatives qui essaient d'expliquer à partir d'un sens explicitement attribué à la préposition *en* et au participe présent (ou à la forme *en -ant* en général) quel est le sens général de la combinaison gérondivale et comment se constituent les interprétations auxquelles elle donne lieu. Il faut citer ici tout particulièrement Franckel (1987 et 1989), qui postule pour la préposition *en* le sens basique de 'localisation', et Kindt (1999), qui attribue comme invariant à la préposition *en* le sens de contenant/contenu²³. La forme *en -ant*, parce que reconnue comme étant aussi celle du participe présent, se voit généralement assigner, mais sans que l'on se serve véritablement ensuite de ce sens pour expliquer le fonctionnement du gérondif – la chose semblant

²³ Nous y reviendrons ci-dessous. On soulignera uniquement ici que l'accent est mis sur le sens de la préposition plus que sur le sens de la forme *en -ant*.

aller de soi²⁴ – la valeur sécante ou imperfective de la forme en *-ant* du participe présent (Arnavielle 1997 : 47)²⁵.

2.3. Conséquences

Outre qu'elle permet de faire l'économie d'une unité morphologique supplémentaire, l'approche « bi-morphématique » présente un autre avantage immédiat : elle ne nécessite nulle définition unitaire ou spécifique supplémentaire du gérondif, puisque le problème définitoire se trouve réglé avec l'hypothèse que le gérondif n'est que la combinaison de la préposition *en* et de la forme *-ant* présente également dans le participe présent. Les partisans de la première solution, puisqu'ils optent pour un figement de la combinaison, sont par contre obligés de fournir une définition spécifique de la locution *en...-ant* obtenue qui soit différente du sens obtenu par la composition 'préposition *en* + forme en *-ant*'. Nous reviendrons sur ce point ci-dessous. Pour le moment, on signalera simplement que cette difficulté a une contrepartie positive : la description et l'analyse du gérondif peuvent se faire directement, sans que l'on soit obligé de ramener les faits et comportements décrits au sens de la préposition *en* et de celui du participe présent. Autrement dit, sans souci d'expliquer les emplois relevés à partir du sens des deux constituants de la combinaison 'préposition *en* + *Vant*'). Le gain, on le verra, est plus important qu'il n'y paraît.

Pour les tenants de la deuxième solution, il faut, au contraire, montrer comment la préposition *en* combinée au participe présent peut donner lieu aux différents emplois que peut remplir le gérondif. La tâche n'est pas facile. La meilleure preuve en est que le plus souvent, comme déjà signalé, cette étape, pourtant nécessaire dans l'option théorique de la première solution, est omise : dans la majorité des cas, on ne retrouve pas explicitement dans la description opérée des emplois du gérondif le rôle sémantique joué par la préposition *en* et celui assuré par le participe présent. Le lien entre le sens général de la préposition *en* et celui attribué à la forme en *-ant* (donc au participe présent) et le résultat interprétatif global n'est le plus souvent pas explicite. Il s'ensuit – ce n'est pas surprenant – que les analyses des emplois réalisées dans l'optique « bi-morphématique » recoupent très largement les analyses des emplois auxquelles conduit l'approche « mono-morphématique ».

²⁴ Nous reviendrons sur ce point ci-dessous avec le lien entre simultanéité temporelle et aspect imperfectif.

²⁵ On notera toutefois qu'Arnavielle (2003 : 52) revient sur cette position : « nous poserons hardiment que la valeur sécante prétendument stable sur tout le « parcours » qui va de la forme en *-ant* à l'indicatif imparfait (...) est une illusion. ... que statistiquement, ce qui est ouvertement sécant paraisse plus fréquent que ce qui ne l'est pas ne change rien à l'affaire ».

On pourrait penser, du coup, qu'au fond la question de l'existence ou non du gérondif, c'est-à-dire la question de savoir s'il s'agit d'une réelle unité morphologique grammaticale ou de la simple combinaison de la préposition *en* et d'un verbe au participe présent, ne tire pas tellement à conséquence et qu'on puisse donc laisser le débat ouvert. Il nous semble malgré tout qu'il faut trancher, ne serait-ce que parce que les deux positions donnent lieu à deux analyses structurales radicalement différentes, puisque l'option monomorphématique fait dépendre le verbe du morphème discontinu gérondival *en...-ant* (c'est *en...-ant* qui régit *V*) alors que, dans la solution bimorphématique, c'est la préposition *en* qui prend sous sa coupe le verbe au participe présent (c'est *en* qui régit *Vant*). Nous opterons clairement pour la solution du morphème discontinu, autrement dit pour celle d'un gérondif constituant réellement une unité morphologique grammaticale et non pour celle qui en fait une simple configuration résultant de la combinaison de la préposition *en* avec un verbe au participe présent.

2.4. Contre l'analyse « préposition *en* + participe présent »

Les arguments avancés par les tenants de la deuxième solution ne nous semblent en effet guère décisifs. L'argument «morphologique» de l'identité formelle est, certes, un indice sérieux, mais reste seulement un indice et ne peut donc prétendre au statut d'argument en faveur de l'hypothèse bimorphématique. Ce n'est pas parce que *en* et *-ant* du gérondif correspondent respectivement à la forme de la préposition *en* et à celle du participe présent qu'ils s'agit automatiquement de ces deux catégories grammaticales. Cette identité-là reste précisément à démontrer.

L'argument de l'autonomie de la forme *-ant* par rapport à *en* n'y arrive pas. Ce n'est pas parce que la forme *-ant* se rencontre sans *en* dans ce qu'on appelle le participe présent qu'il est interdit de voir dans le gérondif une unité formelle discontinue. Si une telle conclusion était inévitable, il faudrait à ce moment-là considérer également que toutes les expressions figées ne sont plus des expressions figées, c'est-à-dire des unités formelles polylexicales et que leurs composants conservent le statut qu'ils ont en emploi non figé, puisqu'ils peuvent s'employer en dehors de l'expression figée. L'expression *casser sa pipe* ne serait, dans cette hypothèse, plus une unité polylexicale figée, puisque *pipe* peut se détacher sans problème du reste de l'expression pour s'employer (plus) « librement » ailleurs.

L'argument de la comparaison avec d'autres prépositions comme *de* ne fait pas l'affaire non plus, parce que la situation de ces prépositions n'est distributionnellement pas la même que celle du *en* du gérondif, contrairement à ce que donne à croire le raisonnement de Marc Wilmet. La combinaison de *de* (ou d'autres prépositions) avec l'infinitif n'est pas du tout fixe – on peut avoir à côté de *d'aimer*, *pour aimer*, *à aimer*, *sans aimer* – et il n'y a donc

pas entre la préposition *de* et l'infinitif *aimer* la solidarité, mise en avant par Bonnard (2001 : 81), qu'il y a entre la forme *en* et la forme *-ant* du gérondif. On objectera peut-être que le SN *l'art d'aimer* admet difficilement que *de* soit remplacé par une autre préposition. Mais, outre le fait que l'on peut avoir sans trop de difficultés des SN comme *l'art pour aimer* et même, pourquoi pas ?, *l'art à aimer*, on notera que l'opposition n'est alors plus pertinente, puisqu'elle ne met plus en relation le gérondif avec un syntagme prépositionnel, mais avec un SN.

L'argument syntaxique, qui se fonde sur le caractère adverbial du gérondif, est plus recevable. Il se trouve toutefois vite désamorcé, dès que l'on fait intervenir la dimension diachronique et la perspective de la grammaticalisation²⁶ : tout ce qui est dit sur le rôle « subordonnant » et/ou « translateur » de la préposition *en* peut être vrai dans une dimension évolutive, donc émergente du gérondif²⁷, mais ne signifie nullement que, dans la stabilisation synchronique que connaît le gérondif actuellement, la forme *en* et la forme *en -ant* ne forment pas une unité discontinue et qu'elles gardent leur statut originel de préposition et de forme *en -ant*. Cela ne signifie bien entendu pas qu'il faille oublier leurs origines – on sait bien que certains traits des éléments originels d'une locution figée peuvent perdurer dans l'expression figée obtenue – mais cela n'autorise pas pour autant à conclure qu'elles continuent d'y exister pleinement. Même si c'est bien la préposition *en* qui a été utilisée pour introduire la forme *en -ant* et même si cette forme *en -ant* est aussi celle qui a donné notre participe présent, ce n'est pas une raison suffisante pour postuler que dans le gérondif actuel cette préposition est restée la préposition *en* et que cette forme *en -ant* est restée la forme *en -ant* de départ. Ce n'est pas une raison suffisante non plus pour refuser leur fusion grammaticale en une seule unité et donc maintenir une structure syntaxique où c'est *en* qui régit, s'applique ou introduit le verbe au participe présent. Corollairement, le caractère adverbial ou circonstanciel du syntagme gérondif peut s'expliquer autrement que par le biais de la préposition *en* appliquée au verbe au participe présent, ainsi que le postule la thèse bi-morphématique, puisqu'il peut résulter de l'application du gérondif, c'est-à-dire du morphème discontinu *en...-ant* à *V*.

Pour ce qui est du volet sémantique, nous avons suffisamment déjà indiqué ci-dessus, avec la difficulté d'assigner des sens propres à *en* et à *-ant*, que c'était plutôt un indice en faveur de l'approche mono-morphématique que de l'option bi-morphématique et qu'attribuer à *en* le sens de la

²⁶ Lorsque le figement s'étend jusqu'au verbe, on est en face de locutions totalement grammaticalisées comme *en attendant* ou *en passant*. Voir Halmøy (2003) pour cette dimension.

²⁷ Voir à cet égard, l'excellent chapitre 3 de Halmøy (2003) et l'éclairant article de Combettes (2003) sur l'évolution de la forme *en -ant*.

préposition *en* et à *-ant* le sens du participe présent (ou d'une forme en *-ant* en général) ne faisait guère avancer le *schmilblick* sémantique du gérondif, puisqu'il restait à dire quels sont ces sens et comment ils contribuent au sens général de la combinaison et à la production de ses différentes interprétations circonstancielle.

La réponse à un argument de Kindt (1999) permettra de préciser notre position et d'illustrer la portée de l'hypothèse défendue. Attachée à montrer que c'est bien la préposition *en* qui fonctionne dans le gérondif, Kindt utilise l'opposition de sens qu'il y a entre deux phrases ne différant que par l'emploi du gérondif dans l'une et le participe présent dans l'autre, autrement dit ne différant, selon elle, que par la présence ou l'absence de *en* :

- (33) Il a fait enrager tout le monde en chantant très faux
 (34) Il a fait enrager tout le monde, chantant très faux

Son raisonnement est alors le suivant : si *en* n'est plus une préposition, il n'aurait aucun sens et donc du coup il ne devrait pas y avoir de différence entre les deux énoncés. Or, celle-ci est bien réelle, puisque « *en* établit une interdépendance syntaxique et sémantique très forte entre 'faire enrager tout le monde' et 'chanter très faux' (...), dans le second énoncé 'chantant très faux' ne s'intègre pas aussi fortement dans la proposition principale que dans le premier » (Kindt 1999 : 110). Conclusion : il s'agit bien de la préposition *en* qui figure dans le gérondif. On ne peut discuter le fait qu'il y ait une différence de sens entre les deux énoncés, même si, de prime abord, elle n'est pas tellement évidente. Ce qui est biaisé dans la démonstration, c'est qu'elle suppose que ce soit le même *-ant* qui fonctionne dans les deux phrases. Du coup, on le voit, Kindt s'appuie déjà sur le fait qu'elle entend prouver, à savoir que le gérondif est constitué de deux morphèmes, le morphème *-ant* et le morphème *en*. La seule chose qu'elle arrive à montrer, c'est que, dans une telle hypothèse, *en* a du sens. La thèse du gérondif « mono-morphématique », par contre, n'est nullement battue en brèche, puisqu'elle postule que les deux énoncés se différencient, non par la simple présence ou absence de *en*, mais par l'opposition entre la forme *-ant* et la forme composée *en...-ant*. A ce moment-là, la différence de sens entre eux ne peut plus être portée au crédit de *en*, mais à celui du gérondif tout entier opposé au participe présent.

2.5. Pour une analyse du type *en... -ant* (V)

La solidarité formelle qui existe indéniablement entre *en* et *-ant*, jointe à la difficulté, voire l'impossibilité, d'assigner aux deux « *stück* » *en* et *-ant* des sens propres, nous semble un argument suffisamment décisif pour conclure que le gérondif forme un tout insécable, une seule unité morphologique, formée, hybridement du point de vue morphologique, de *en* et du suffixe

-ant. C'est, rappelons-le, alors cette expression complexe *en...-ant* qui s'applique à V et non la préposition *en* qui introduit *Vant*. La plupart de ceux qui admettent l'existence du gérondif n'ont pourtant pas, comme déjà signalé ci-dessus, reconnu ce fait et continuent d'attribuer, explicitement²⁸ ou implicitement²⁹, au syntagme gérondival la structure où *en* régit ou introduit le verbe avec son suffixe *-ant*. Or, si l'on opte pour un gérondif unitaire, c'est-à-dire si l'on considère qu'il s'agit véritablement d'une unité grammaticale ou encore « si l'on adopte la notion et le terme de *gérondif* » (Bonnard, GLFF, cité par Halmøy 2003 : 61), alors on ne peut plus souscrire au schéma structurel *en (Vant)*, c'est-à-dire au schéma d'un *en* régissant ou introduisant *Vant*, mais on se voit obligé d'adopter le schéma *en...-ant (V)*, c'est-à-dire à la dépendance de V par rapport à *en...-ant*.

On comprend aisément pourquoi un tel résultat, qui découle pourtant de l'option mono-morphématique du gérondif, n'apparaît pas tel quel dans les descriptions qui se réclament de cette option. Une double raison contribue à masquer sa réalité : c'est d'une part le caractère morphologique inhabituel, car hybride, de cette formation, qui résulte de l'union d'un morphème grammatical, la préposition *en*, et d'un suffixe verbal, la forme *en -ant*, et, d'autre part, la discordance entre le schéma *en...-ant (V)* et la séquence linéaire. Celle-ci présente à la fois une asymétrie entre les deux constituants, asymétrie constituée par la soudure suffixale de *-ant* au verbe opposée à l'antéposition non préfixale de *en*³⁰, et une discontinuité entre les deux parties, double phénomène qui, iconiquement, ne reflète absolument pas le schéma de subordination *en...-ant (V)*.

Il nous faut encore signaler un corollaire important de notre analyse « unitaire » du gérondif. Nous avons pu voir ci-dessus, avec Wilmet et Bonnard, que partisans d'un gérondif bi-morphématique comme défenseurs d'un gérondif « en un bloc » avaient recours dans leur démonstration à des comparaisons entre le syntagme gérondif et des syntagmes prépositionnels régissant des infinitifs. Une telle comparaison semble de prime abord tout à fait naturelle, étant donné l'apparente similitude formelle des deux syntagmes. Elle conduit même Bonnard (2001 : 81) à faire du gérondif une variante combinatoire de l'infinitif : « La construction prépositionnelle

²⁸ Voir par exemple Bonnard (2001 : 81).

²⁹ Chez la plupart des défenseurs du gérondif. Tout en se plaçant prudemment à une position intermédiaire, Halmøy (2003 : 63) continue pourtant à voir en *en* l'introducteur de *Vant* : « la préposition *en*, dont le rôle se borne à souligner la dépendance du syntagme qu'elle introduit à un terme de la phrase, n'a plus qu'un sens très affaibli ».

³⁰ Rappelons toutefois que Haspelmath et König (1995) vont jusqu'à faire de *en* un préfixe.

rapproche formellement le gérondif de l'infinitif, dont il apparaît comme une variante combinatoire si l'on compare les séries suivantes :

- à voir, de voir, pour voir, sans voir, ... *en voir
- *à voyant, *de voyant, *pour voyant, *sans voyant, ... en voyant

La comparaison et donc le résultat concernant la relation entre l'infinitif et le gérondif ne sont guère pertinents dans le cadre d'une option monomorphématique, puisque celle-ci conduit à analyser le syntagme gérondif en *en...-ant* (V) et non en *en* (Vant). Or, la structure des syntagmes prépositionnels avec infinitif correspond elle à *prép* (Vinfinif), ce qui interdit donc toute comparaison entre les deux. Une telle comparaison ne serait licite que si et seulement si préposition et affixe infinitif constituaient, à l'image du gérondif, un seul morphème discontinu qui s'applique à V. Tel n'est précisément pas le cas, comme le montre l'absence de solidarité formelle entre l'infinitif et les prépositions, c'est-à-dire la possibilité d'avoir des prépositions différentes devant un infinitif. Et, du coup, il est illégitime, et même fourvoyant, d'opposer directement, comme on peut être tenté de le faire, un syntagme gérondif à un syntagme prépositionnel comportant un infinitif. Ce résultat, plus important qu'il n'y paraît à première vue, nous sera d'une aide précieuse, on le verra dans la troisième partie, pour nous mettre sur la voie du sens du gérondif.

3. Quel sens pour le gérondif ?

Nous n'aborderons que trois aspects de la question : une évocation et une critique rapide des solutions antérieures, une comparaison avec la situation de la préposition *avec* et une caractérisation du sens du gérondif qui à la fois rend compte de l'émergence de ses différentes interprétations et qui est à même d'expliquer certaines contraintes signalées dans la littérature.

3.1. Solutions antérieures

Nous avons déjà largement entamé cet aspect en notant ci-dessus que :

- (i) même si ce n'était pas dans les mêmes termes, le problème d'une définition générale du gérondif se posait aussi bien pour les tenants d'une approche bi-morphématique que pour ceux de la conception mono-morphématique,
- (ii) les partisans de l'inexistence grammatico-lexicale du gérondif doivent fournir une réponse à partir du sens des constituants de la construction, à savoir la préposition *en* et le participe présent, alors que les promoteurs d'une véritable unité morphologique « gérondif » peuvent directement attribuer un sens au morphème discontinu *en...-ant*.

- (iii) de façon générale, la question était, pour des raisons différentes, ou laissée de côté ou traitée de façon assez allusive et non directe.

3.1.1. La thèse de la simultanéité temporelle

Une des raisons à l'origine du point (iii) réside dans l'existence d'une thèse traditionnelle, généralement reprise dans les manuels, dont la pertinence paraît aller de soi : selon cette thèse, le gérondif « indique, pour reprendre les termes de la *Grammaire Méthodique du Français* de Riegel *et alii* (1984 : 342), un procès en cours de réalisation, simultané par rapport au procès exprimé par le verbe principal ». Cette thèse du « en même temps », à laquelle s'associe l'élément aspectuel de la sécance ou imperfectivité, s'explique tout naturellement par l'absence d'indication temporelle du procès au gérondif et par sa subordination à la prédication principale. L'idée est qu'il prend le temps du procès principal, donc qu'il lui est simultané. Cette thèse se trouve confortée par les nombreux emplois du gérondif, comme la manière, la concomitance, etc., où il y a effectivement simultanéité. Elle a un autre avantage, c'est qu'elle peut servir aussi bien pour les tenants d'une approche bi-morphématique que pour ceux qui plaident pour une analyse mono-morphématique. Les premiers peuvent arguer que la simultanéité est celle du participe présent, qui, lui aussi, n'a pas d'indications temporelles propres, alors que les seconds peuvent la porter au crédit de tout le gérondif. On voit tout de suite que les premiers se retrouvent néanmoins avec la préposition *en* sur les bras : qu'en faire si la simultanéité est déjà exprimée par la forme en *-ant* ? C'est là qu'intervient le rôle de subordination adverbiale déjà signalé ci-dessus et qu'on peut faire également jouer l'appétence toute particulière de la préposition *en* pour l'indication de la simultanéité³¹. Ajoutons encore que cette simultanéité temporelle s'accompagne du trait aspectuel de l'imperfectivité, mis en avant pour *-ant*, comme signalé *supra*, dans beaucoup de travaux (Curat 1991, Arnavielle 1997, etc.)³², parce que, comme le rappelle Duffley (2003), l'imperfectivité a normalement pour conséquence la simultanéité. Apparemment donc du solide, aussi bien pour le temps que pour l'aspect. Mais si on y regarde de plus près, on s'aperçoit bien vite que ni le trait 'imperfectif'³³ ni surtout la simultanéité ne sont adéquats pour cerner le sens global du gérondif.

³¹ La GMF (1994 : 342) souligne ainsi que la préposition *en* « convient le mieux à l'expression de la simultanéité temporelle, comme le montrent ses emplois pour indiquer une datation (*en été*)

³² La forme en *-ant* passe ainsi pour être l'équivalent impersonnel et atemporel de l'imparfait.

³³ Comme déjà signalé en noté *supra*, Arnavielle (2003) a renoncé à la valeur sécante.

Pour l'imperfectivité, il semble plus judicieux, si elle émerge dans l'interprétation, de l'expliquer à partir de l'interaction entre les propriétés lexicales d'*Aktionsart* du verbe du gérondif et les propriétés à la fois intrinsèques et aspectuo-temporelles du verbe de la prédication principale. L'analyse détaillée de Gettrup (1977) des différentes relations aspectuo-temporelles possibles entre le procès au gérondif et celui de la proposition principale montre fort bien que le gérondif ne répond pas intrinsèquement à l'imperfectivité. Il peut fort bien répondre à des actions qui ne sont pas saisies « en déroulement » ou qui n'ont rien de progressif comme le montre³⁴ l'énoncé :

(35) En sortant de l'église, nous sommes allés boire un verre au bar du coin.

ou encore cet exemple de Franckel (1987) où le changement de prédication principale fait passer l'interprétation imperfective du gérondif *en construisant sa maison* à une interprétation perfective :

(36) En construisant sa maison, il est tombé (pendant au cours de ...).

(37) En construisant sa maison, il s'est ruiné (il a construit sa maison).

La simultanéité semble aussi trop forte, parce que, ainsi que l'a également mis en relief Gettrup (1977 : 229), elle ne s'applique plus à des cas comme :

(38) En apprenant ces nouvelles, le roi décida de convoquer ses barons.

(39) En atteignant la promenade du bord de mer, ils hésitèrent.

où il semble préférable de voir un cas de ce qu'il appelle *contiguïté temporelle* plutôt que simultanéité ou même recouvrement partiel seulement. Et lorsqu'on passe à des emplois comme ceux de condition :

(40) En partant aujourd'hui, tu arriveras demain matin.

même la notion de contiguïté temporelle n'est plus de mise. C'est dire que la thèse du « en même temps », même si elle est la plus fréquente³⁵, ne saurait servir à définir le sens général du gérondif.

³⁴ Gosselin (communication personnelle) m'a signalé que, contrairement à l'imparfait, le gérondif acceptait difficilement des SP en *depuis* + *SN temporel* : *il chantait depuis trois heures* vs **Paul marchait, en chantant depuis trois heures*.

³⁵ Et que donc ce fait doit être expliqué.

3.1.2. « Localisation » et « contenant-contenu »

Franckel (1987 et 1989) et Kindt (1999), comme déjà signalé ci-dessus, ont proposé chacun, dans le cadre d'une approche bi-morphématique, une analyse du gérondif qui se sépare de la description classique en termes de simultanéité temporelle, parce qu'elle essaie explicitement de construire le sens global du gérondif à partir du sens de la préposition *en*. Cette démarche a l'avantage, par rapport à la thèse traditionnelle de la simultanéité, d'aboutir à une différenciation plus nette d'avec le participe présent. Franckel met en avant le trait de *localisation* de la préposition, alors que Kindt privilégie le trait *contenant*. Il s'ensuit un trait commun aux deux approches : le participe présent du fait de la préposition *en* fonctionne en quelque sorte comme un « intérieur ouvert »³⁶ (Franckel 1987 : 272) ou un « contenant » (Kindt 1999) :

- a. « On peut faire l'hypothèse que, dans le gérondif, la fonction de *en* composé au verbe au participe présent est de fonder ce verbe comme un procès localisateur dont la propriété est de ne se déterminer qu'en fonction du procès qu'il localise. En outre, le participe présent ainsi constitué comme localisateur se comporte, à travers cette mise en relation, comme un intérieur ouvert, du fait du fonctionnement spécifique de *en*. » (Franckel 1987 : 272)
- b. « *En* accorde à l'action dénotée par le groupe verbal sous-catégorisé la fonction de contenant. Le contenu est alors l'action dénotée par le groupe verbal de la principale. » (Kindt 1999 : 114)

Ces deux caractérisations, si elles conviennent bien à certains emplois, se heurtent très vite à d'autres, pour lesquels elles apparaissent plutôt contre-intuitives. Celle de Franckel, en termes de localisation, se révèle adéquate pour les emplois de repère temporel du gérondif (*En sortant, elle a dit « au revoir »*), mais ne peut s'appliquer à l'emploi de manière (*Paul se rase en chantant*), puisqu'on ne voit pas trop bien comment le gérondif de manière peut être dit localiser le procès de la principale, l'inverse semblant ici plutôt de mise. La solution du gérondif contenant temporel proposée par Kindt, parce qu'elle est amenée tout logiquement à supposer que « le champ

³⁶ Franckel (1987 : 272) s'appuie sur l'opposition, souvent reprise depuis, que fait Gustave Guillaume entre *dans* et *en* : *en* « oriente une relation d'intériorisation du N1 intériorisant-repère vers le N2 intériorisé repéré, selon une direction opposée à celle que détermine *dans*, du N2 repère intériorisant au N1 repère intériorisé. Un livre qu'on jette *dans le jeu* ne tarde pas à être *en feu* : ce qui était à l'extérieur comme devant contenir passe à l'intérieur et devient contenu » (...) « être en prison se dit du prisonnier, de celui qui se trouve emprisonné, tandis que être dans la prison s'appliquera aux geôliers et aux visiteurs ». Kindt invoque également ce dernier exemple, mais d'après Waugh (1976). .

temporel recouvert par *en* + *GV* est au moins identique au champ recouvert par *P* ou peut être plus grand » (Kindt 1999 : 114) rejoint en fait, mais par un autre chemin, la thèse de la simultanéité temporelle. Et, du coup, se heurte aux mêmes obstacles. Si elle est effectivement bien appropriée pour les emplois de manière ou de concomitance, par exemple, elle se révèle incapable de maîtriser les emplois cités ci-dessus où le « champ temporel » de la proposition principale survient après ou du moins se prolonge après celui du gérondif³⁷.

3.2. Le gérondif, un *avec* du verbe ?

Si nous avons tellement tenu à régler le problème du statut, mono- ou bi-morphématique, du gérondif et à montrer qu'il fallait adopter l'option mono-, c'est parce que celle-ci conduit, comme nous l'avons souligné à la fin de la première partie, à rejeter l'opposition faite régulièrement dans les travaux sur le gérondif entre le gérondif et des syntagmes prépositionnels comportant un infinitif. Le parallèle qu'établit une telle opposition entre d'un côté *en* et le verbe suffixe *Vant* du gérondif et de l'autre la préposition et le verbe à l'infinitif du SP *Prép.* + *Vinfinitif* est en effet fallacieux si le gérondif forme une réelle unité morphologique constituée de *en...-ant*.

Ce n'est pas pour autant qu'il faut abandonner la piste prépositionnelle, mais c'est celle du SP infinitival qu'il faut délaisser. La comparaison pertinente du syntagme gérondif doit se faire avec des SP comportant un nom, la correspondance s'établissant alors entre d'un côté le gérondif *en...-ant* et *V* et, de l'autre, la préposition et le SN régi. Une telle correspondance se trouve établie par Wilmet (1997 : 569) lorsqu'il pose, pour le gérondif de l'énoncé :

(41) J'ai rencontré Pierre en sortant du cinéma.

l'équivalence :

(41') en sortant du cinéma = à la sortie du cinéma

mais il n'en tire pas d'autres instructions que celles qui vont dans le sens de la thèse bi-morphématique, c'est-à-dire celle d'une préposition *en* transférant « le participe en nom déverbal » (1997 : 569). Or, le fait de comparer le

³⁷ Kindt (1999 : 114) est bien consciente de cette difficulté, mais la solution qu'elle propose, à savoir associer à *en GV* un intervalle temporel qui contient déjà à la fois *GV* et l'intervalle du procès principal, ne règle qu'apparemment le problème, puisqu'elle n'explique pas pourquoi et comment *en* fait passer l'intervalle temporel de *GV* à un intervalle temporel contenant déjà celui de la proposition principale.

syntagme gérondif à un SP avec substantif a une conséquence qui nous semble révélatrice pour la sémantique du gérondif : celle de le mettre en rapport avec une préposition avec laquelle on ne pouvait le comparer, puisqu'elle ne se fait jamais suivre d'un infinitif, mais toujours d'un élément nominal. Il s'agit de la préposition *avec*, jamais signalée dans les prépositions comparées au gérondif, alors que les éléments qui poussent à une mise en correspondance avec le gérondif *en...-ant* sont tellement nombreux et paraissent tellement évidents qu'ils auraient dû l'imposer. L'hypothèse que nous ferons est que le gérondif, c'est-à-dire la catégorie grammaticale discontinuée *en...-ant*, est en quelque sorte un *avec* du verbe :

$en...-ant + V \approx avec + SN \text{ ou } N$

La différence entre les éléments régis (V dans un cas et SN ou N dans l'autre) empêche évidemment toute assimilation et interdit par avance de poser que le gérondif *en...-ant* correspond à la préposition *avec*. Mais ceci, bien entendu, n'est pas une raison pour ne pas les comparer et pour ne pas voir ce qu'ils ont en commun. Les éléments suivants peuvent être mis en avant :

1. L'indice le plus fort réside dans le fait que le gérondif et *avec* ont, dans certains de leurs emplois, tous deux comme élément négatif la préposition *sans* :

- (42) Paul boit avec modération → sans modération
- (43) Paul se rase en chantant → sans chanter
- (44) Paul se promène avec Pierre → sans Pierre
- (45) Paul fume un havane en buvant du bourbon → sans boire du bourbon

2. En deuxième lieu, ils partagent un certain nombre d'interprétations circonstanciées³⁸ :

– manière :

- (46) Paul travaille avec plaisir.
- (47) Paul ricane en plissant les yeux.

– instrument (pour *avec*), *moyen* (pour le gérondif)³⁹

- (48) Il a enfoncé le clou avec un marteau.
- (49) Il a enfoncé le clou en tapant dessus.

³⁸ La palette d'emplois d'*avec* est plus large que celle du gérondif.

³⁹ La différence provient de la différence N-V. Si on en fait abstraction, instrument et moyen sont identiques. La preuve en est que parfois on parle d'instrument pour le gérondif (voir par exemple Herslund, 2003).

– cause :

(50) Pierre a réveillé Marie avec ses gros sabots.

(51) Pierre a réveillé Marie en claquant la porte.

– comitatif ou d'accompagnement (pour *avec*), concomitance (pour le gérondif) :

(52) Paul se promène avec Pierre.

(53) Paul fume un Havane en buvant un verre de bourbon.

– condition :

(54) Pierre réussira avec du travail.

(55) Pierre réussira en travaillant.

– concession (plutôt rare et moins net) :

(56) je dis je en sachant que ce n'est pas moi (Beckett, cité par Halmøy 2003 : 134).

(57) es-tu bête, avec tout ton esprit ! (Cadiot 1997 b : 152)

L'interprétation de repère temporel, qui représente un des traits caractéristiques du gérondif, semble exclue pour *avec*, mais cela n'a rien de surprenant étant donné précisément la différence de catégorie de l'élément régi (SN ou N vs V). Il suffit toutefois que le SN introduit par *avec* puisse donner lieu à une interprétation processuelle, pour que *avec* fonctionne également comme un complément circonstanciel de temps :

(58) Paul se lève avec le soleil (= il se lève quand le soleil se lève).

On soulignera encore que, comme signalé pour le gérondif, certaines interprétations circonstancielles d'*avec* peuvent plus ou moins se combiner dans un seul emploi

(59) Vous nous avez intrigué avec votre histoire (instrument + cause).

et que, comme avec le gérondif, il n'est pas toujours facile, de mettre au jour l'interprétation exacte de la préposition *avec* :

(60) Avec son pantalon blanc, Paul s'est sali (Cadiot 1997 b: 150).

(61) Paul se promène avec son parapluie (Choi-Jonin 2002).

3. Etant donné 2., il n'y a rien d'étonnant à ce que l'on puisse parfois gloser un SP en *avec* par un gérondif ou vice versa :

- (62) Pierre réussira avec du travail.
 (62') Pierre réussira en travaillant.
 (63) En fumant, on détruit sa santé.
 (63') Avec le tabac, on détruit sa santé.
 (64) L'arbre s'est abattu avec fracas.
 (64') L'arbre s'est abattu en faisant un grand bruit.
 (65) Il m'a dit avec des grognements...
 (65') Il m'a dit en grognant...
 (66) En perdant son travail (...), un cadre prend conscience de son égoïsme (Halmøy 2003 : 81).
 (66') Avec la perte de son travail, un cadre prend conscience de son égoïsme.
 (67) Tu m'énerves avec ton discours sur les femmes.
 (67') Tu m'énerves en parlant ainsi des femmes.

4. Comitatif et emploi de concomitance donnent lieu à une situation de *parallélisme* (Schapira 2003), très souvent mise en avant pour caractériser le sens d'*avec* (Cadiot 1997). Dans le cas d'*avec* comitatif, SN1 accomplit l'action en parallèle avec SN2, dans celui d'un gérondif « concomitant », c'est l'action de la prédication principale qui se trouve accomplie en parallèle avec celle du gérondif⁴⁰. Les propriétés mises en avant pour caractériser l'emploi comitatif (en compagnie de) d'*avec* se retrouvent en conséquence avec le gérondif de concomitance :

– l'inversion sans changement d'emploi et sans changer les conditions de vérité de la phrase :

- (68) Paul se promène avec Pierre.
 (69) Pierre se promène avec Paul.
 (70) Paul fume un Havane en buvant un verre de bourbon.
 (71) Paul boit un verre de bourbon en fumant un Havane.

– la coordination *salva veritate* des SN dans le cas d'*avec* et celle des SV dans le cas du gérondif :

- (72) Paul et Pierre se promènent.
 (73) Paul fume un Havane et boit un verre de bourbon.

⁴⁰ La traduction en coréen que Choi-Jonin (2002 : 13) de *Paul se promène avec son chien* est révélatrice : c'est une sorte de gérondif qui apparaît (*en emmenant son chien*).

– glissement du sens comitatif ou de concomitance vers l'interprétation de condition en situation d'antéposition ⁴¹ et si la phrase est habituelle ⁴² :

- (74) Avec Pierre, Paul se promène (s'il est avec Pierre, Paul se promène)
 (75) En buvant un verre de bourbon, Paul fume un Havane (s'il boit un verre de bourbon, Paul fume un Havane...)

Ces faits, qui justifient amplement, à notre avis, le rapprochement que nous avons opéré entre *avec* et le gérondif, résultent d'une situation sémantico-syntaxique très proche. Il est significatif d'observer que ce que Cadiot (1990 : 152) a écrit au début de son article sur *avec* se laisse appliquer quasiment tel quel au gérondif :

« il semble raisonnable d'admettre qu'*avec* introduit un complément qui reste extérieur au schéma de la sous-catégorisation de la catégorie principale (verbe, adjectif, nom) de la phrase. Ce caractère périphérique a une contrepartie sémantique directement intuitive : le SP exprime des sortes de « cas » sémantiques bien typés dont les plus nets sont sans doute ceux qui dans la tradition grammaticale sont nommés *instrumental* (*Paul enfonce le clou avec le marteau*) et *comitatif* (idée de concomitance ou d'accompagnement) : *Paul se promène avec un chien* » (Cadiot 1990 : 152).

Il n'est donc pas surprenant que les deux conduisent à une problématique sémantique mettant en jeu des interprétations « basiques » grandement identiques et donnant lieu à des difficultés de traitement également voisines. La question récurrente que l'on trouve dans la littérature sur *avec* peut également être posée pour le gérondif : faut-il privilégier le sens instrumental et / ou le sens comitatif et expliquer les autres sens par un élargissement interprétatif ⁴³ ou est-il préférable de rechercher un invariant sous-déterminé ?

⁴¹ Voir pour ce problème, Charolles (2003).

⁴² Tout simplement parce qu'en phrase événementielle (Kleiber : 1987), l'antéposition est difficile et suppose des circonstances contextuelles particulières justifiant la position extra-prédicative : ? *Avec Pierre, Paul s'est promené* ; ? *En buvant un verre de bourbon, Paul a fumé un Havane*.

⁴³ Ce que fait Cadiot (1990) pour *avec* : à partir des sens prototypiques 'instrumental' et 'comitatif', il rend compte des autres sens relevés en parlant d'*élargissement interprétatif*.

3.3. Vers le sens du gérondif

3.3.1. Deux enseignements

Tout pousse donc à regarder du côté de la sémantique d'*avec* pour trouver un chemin d'accès à celle du gérondif. De l'abondante littérature récente⁴⁴ consacrée au sens d'*avec* – que nous n'allons bien entendu pas exposer ici – nous avons tiré deux enseignements qui nous semblent essentiels pour mieux comprendre le fonctionnement sémantique du gérondif.

Le premier, d'ordre négatif, est une confirmation de l'abandon de la solution en termes de simultanéité temporelle défendue traditionnellement et que l'on peut être tenté, nous avons vu pourquoi, de postuler comme sens primitif sous-jacent au gérondif. Des analyses comme celles de Cadiot (1997) ou Choi (1995 et 2002) ont en effet montré que le correspondant pour *avec* du « en même temps » gérondival, à savoir le sens comitatif ou d'accompagnement, qui indique du « simultané » ou du « concomitant » (Spang-Hanssen 1963), ne pouvait être retenu comme sens basique de la préposition *avec*.

La solution – et c'est le deuxième enseignement recueilli, positif, celui-là – passe plutôt par l'idée de composition⁴⁵, d'union ou d'association⁴⁶ à laquelle on recourt fréquemment pour caractériser le sens d'*avec* :

- a. « En français, *avec*, qui marque des compléments de *manière*, *accompagnement*, *concomitance*, et non pas seulement d'*instrument*, n'a sans doute comme valeur propre (...) que celle d'une simple association. (note 13) Ainsi, dans *j'ai coupé du bois avec Paul*, Paul fait partie du x de *couper* (x,y), dans *on pourra faire cela avec les beaux jours, les beaux jours* désigne un événement dont la concomitance avec l'événement principal est nécessaire pour que ce dernier ait lieu » (Lemaréchal 1997 : 116).
- b. « Qu'y a-t-il de commun à ces processus qui signerait la valeur instructionnelle de *avec* ? Nous suggérons que c'est de créer, par une mise en parallèle, les conditions d'une interaction optimale entre deux segments de la réalité référés. Le processus agit dans les deux sens : en dissociant et en associant. » (Cadiot 1997 : 156).
- c. « L'hypothèse de départ est qu'*avec* structure l'information par un double mouvement : elle isole une composante de l'information globale, qui acquiert ainsi une certaine autonomie et elle l'associe ensuite à un des éléments saillants de la scène rapportée » (Melis 2003 : 76).

⁴⁴ Voir Cadiot (1990, 1991, 1993, 1997 a et b et 1999), Choi-Jonin (1995, 2000 et 2002), Melis (2003), Schapira (2002), Schnedecker (2002), etc.

⁴⁵ Choi-Jonin (1995) fait de *avec* un opérateur de (dé)composition.

⁴⁶ Qui suppose évidemment que l'élément associé soit (d'abord) dissocié. D'où le couple « association-dissociation » ou « composition – décomposition » (Choi-Jonin 1995) souvent utilisé à propos d'*avec*.

3.3.2. Une association processuelle subordonnée sous-déterminée

Il nous semble que c'est cette piste qu'il faut suivre pour cerner le sens du gérondif. L'hypothèse que nous développerons est que le gérondif conduit à opérer une union ou association ou intégration semblable à celle que déclenche *avec*, la différence, due à celle de catégorie régie (N ou SN vs V), étant celle de l'élément qu'*avec* ou le gérondif demande à associer ou à intégrer à la prédication principale. Dans un cas, il s'agit d'un élément nominal, dans l'autre, d'un élément prédicationnel.

Voyons de plus près quelle est cette association que nous assignons au gérondif. La première chose à noter est qu'il ne s'agit pas d'une jonction (de type coordination, par exemple, ou parataxe). Le statut syntaxique « adverbial » ou de complément circonstanciel du syntagme gérondif fait que l'association ne se réalise pas entre éléments de même niveau, mais entraîne clairement une dépendance de l'un par rapport à l'autre. Il s'agit ainsi de l'intégration d'une prédication dans l'autre et non d'une simple association de procès de même niveau.

Une autre conséquence est à porter au crédit du statut syntaxique. Celui-ci exclut par avance que le SG s'intègre à une place d'argument de la prédication principale. Le SG ne peut apparaître comme objet ou sujet de la prédication en question, c'est-à-dire ne peut faire partie de la réaction étroite d'un prédicat. On n'aura donc pas **je veux en partant* comme on a *je veux partir*. Pour que l'intégration associative puisse se faire, il faut néanmoins qu'il y ait des places intégratives prévues dans la prédication d'accueil, sinon le SG, quelle que soit la valeur ou les valeurs postulées, ne peut s'y intégrer. Autrement dit, il faut que la prédication principale ne soit pas complète pour pouvoir être saturée sur le mode intégratif par le SG. Comme les places argumentales sont exclues, celles qui peuvent rester vides ne peuvent plus correspondre qu'à la réaction large (Choi-Jonin 1995), c'est-à-dire aux cas ou compléments du type lieu, temps, manière, instrument, moyen, etc. On voit ainsi que le SG gérondif, pour qu'il apparaisse comme un associé processuel intégré dans la prédication principale, doit pouvoir s'interpréter comme une sorte de complément circonstanciel de la prédication en question indiquant que le procès au gérondif est une circonstance ou un complément circonstanciel de cette prédication. L'instrument, le moyen, le temps, le lieu, la manière, le concomitant, etc., sont en effet associés (certaines comme le temps et le lieu, de façon régulière, d'autres selon le potentiel lexical du SV) et se laissent tous subsumer par le trait d'associé subordonné (non principal, d'où le terme de *circonstances...*). Associé puisqu'ils accompagnent la prédication et subordonné puisqu'ils n'en constituent que des éléments spécificateurs secondaires par rapport à la structure prédictive centrale arguments-prédicat ou zone réactionnelle stricte.

On soulignera ici un aspect du SG qui est important et que notre analyse a laissé jusqu'ici dans l'ombre. Si le SG arrive à s'associer sur le mode intégratif aux places « circonstancielles » de la prédication principale, c'est parce qu'il ne comporte ni d'indication de sujet⁴⁷ (cf. l'appellation traditionnelle de *mode impersonnel*) ni d'indications aspectuo-temporelles. Nanti de telles spécifications, il ne pourrait plus, en effet, s'intégrer comme circonstanciel de manière par exemple, puisque la manière suppose une identité de temps et une identité de sujet. *Idem* pour le moyen. On peut penser que pour l'emploi de repère temporel et celui de concomitance, il n'en va plus ainsi, puisque là on peut fort bien avoir, comme le montre le recours aux subordinées temporelles en *quand* et *pendant que*, dans le cas de l'emploi temporel, et aux coordonnées, dans le cas de la concomitance, des sujets et des spécifications aspectuo-temporelles qui ne sont pas héritées de la prédication principale. Mais dans ce cas il n'y a plus cette association que provoque le gérondif : à part la relation temporelle, les deux situations processuelles peuvent rester totalement séparées. Elles ne nécessitent nullement l'intégration de l'une dans l'autre et ne sont pas présentées comme étant l'une une associée de l'autre. L'emploi de concomitance n'est un véritable cas ou circonstance de la prédication principale que parce que le sujet est identique⁴⁸. Il ne repose pas uniquement sur la simultanéité temporelle. La même chose vaut pour l'emploi de repère temporel, qui n'est pas seulement un emploi de localisation temporelle, mais qui contribue à créer sur le mode associatif une prédication complexe pivotant sur un seul sujet et qui se révèle par là-même beaucoup plus informative qu'une simple détermination temporelle⁴⁹. On voit ainsi ce qu'apporte l'incomplétude du SG quant au sujet et aux indications aspectuo-temporelles : la nécessité de compléter le SG en ce domaine par la prédication principale a pour effet de renforcer l'union des deux prédications en une seule. La situation peut paraître paradoxale, puisque le SG à la fois complète la prédication principale et se trouve lui-même complété par elle. Le paradoxe n'est qu'apparent, puisque comme nous venons de le voir, si le SG était déjà complet, il ne pourrait plus compléter la prédication principale sur le mode d'un associé subordonné non déterminé, non spécifié.

L'association intégrative réclamée par le gérondif n'est en effet pas spécifiée, mais reste sous-déterminée. Si le SG explicite ou sature bien les places vides de la réaction large de la prédication principale, il n'indique pas

⁴⁷ S'ouvre ici le débat sur la coréférence ou non coréférence entre le sujet du gérondif et celui de la principale. Voir Halmøy (2003) qui apporte de précieux renseignements sur ce sujet.

⁴⁸ C'est exactement la situation d'*avec* comitatif ou sociatif.

⁴⁹ C'est dans ce sens, je crois, qu'il faudrait reprendre la question des emplois de repère temporel du gérondif.

lui-même de quel type d'association subordonnée il s'agit. La seule instruction délivrée est d'associer sur un mode subordonné ou circonstanciel le procès du SG à la prédication principale. La détermination de la « circonstance », c'est-à-dire du lien particulier (ou de l'*emploi* effectif du SG) entre la prédication principale et le SG dépend de trois facteurs :

1. des propriétés intrinsèques (en somme lexicales, aussi bien celles, générales, relevant de l'*Aktionsart*, que celles, plus spécifiques, attachées au V précis) du V du gérondif et de celui de la prédication,
2. des marques temporelles et aspectuelles du SV de la prédication principale,
3. de la position, antéposée⁵⁰ ou postposée, du SG⁵¹.

C'est ici que prennent toute leur valeur les travaux en aval de Halmøy sur les cinq rubriques de gérondifs qu'elle a mises en relief et ceux de Gettrup et de Herslund pour les gérondifs temporels. Nous nous contenterons d'une illustration bien maigrelette pour montrer le rôle décisif des propriétés lexicales particulières aux deux V incriminés. On reprendra la situation de Gettrup avec *chanter* et *se raser*, mais en remplaçant *se raser* par un V comme *courir* qui ne correspond pas à une activité régulière, réputée avoir lieu à certains moments, comme *se raser*, et qui donc ne devrait pas pouvoir servir d'emploi temporel pour *chanter*. Or, il est curieux d'observer que le résultat obtenu est pourtant le même. Le gérondif *en chantant* de l'énoncé :

- (76) Paul court en chantant (Comment court-il ? – En chantant ; ? Paul court, lorsqu'il chante ; Quand est-ce que Paul court ? – ?? En chantant).

reçoit plutôt une interprétation de manière, alors que *en courant* fonctionne comme repère temporel :

- (77) Paul chante en courant (Paul chante lorsqu'il court ; Comment chante-t-il ? – *En courant ; Quand est-ce que Paul chante ? – En courant).

La raison en est l'asymétrie *a priori* qui existe entre les deux V d'activité *chanter* et *courir*. Le fait de *chanter* peut *a priori* faire partie des attitudes ou du comportement de quelqu'un qui court, c'est-à-dire qu'il peut *a priori*

⁵⁰ Ou, comme noté ci-dessus, postposé et détaché de la prédication principale par une pause et donnant lieu à une intonation spéciale.

⁵¹ Nous ferons abstraction ici de ce problème, qui met en jeu la structure informationnelle de l'énoncé (thème –rhème) et qui pose plus particulièrement le problème des adverbiaux antéposés (Charolles, 2003). Disons simplement et de façon très schématique que la postposition correspond à (i) et l'antéposition à (ii) :

(i) *P* : dans quelle circonstance ? – *En Vant*

(ii) Dans la circonstance *En Vant* : Quoi ? ou Qu'est-ce qui se passe ? – *P*.

passer pour une « manière » de courir, alors que l'inverse n'est pas vrai. *Courir*, pour des raisons liées à la différence de gestuelle et de facettes ou dimensions impliquées par les deux activités, n'entre pas dans le stock des activités permettant de spécifier la manière de chanter. On peut même formuler la règle suivante :

Si une activité X est une manière possible d'une activité Z, alors X au gérondif ne peut être repère temporel pour Z, comme Z au gérondif peut l'être pour X.

Mais nous n'irons pas plus loin, car le moment est venu de conclure.

4. En concluant...

Trois résultats principaux se dégagent de notre travail. En premier lieu, la confirmation de l'analyse mono-morphématique du gérondif. Cette confirmation nous a permis en corollaire de montrer qu'il fallait opter pour une analyse du SG *en Vant* du type *en...-ant (V)*, où le morphème discontinu hybride *en...-ant*, que constitue le gérondif, s'applique à V, et qu'il convenait donc de renoncer aux analyses classiques de structure *en (Vant)*, où c'est *en* qui prend dans sa portée le verbe à la forme *en -ant*.

Ce premier résultat a servi de marche-pied à notre approche du sens général du gérondif, parce qu'il nous a conduit à rejeter l'opposition faite généralement dans les travaux sur le gérondif entre le SG et les syntagmes prépositionnels comportant un infinitif (*Prép + Vinfinitif*) et à opter pour une comparaison avec des SP comportant un N ou un SN. D'où un deuxième résultat, extrêmement instructif pour aborder le sens du gérondif : le gérondif apparaît comme étant une sorte d'*avec* du verbe.

Ce rapprochement a abouti à un troisième résultat, peut-être le plus important : il nous a en effet ouvert la voie pour définir le gérondif en termes d'une association processuelle sous-déterminée, à opérer sur le mode intégratif et non jonctif : il demande uniquement que le procès qu'il régit soit intégré comme associé processuel à une place de la zone réactionnelle large et non stricte de la prédication principale. L'émergence des différentes interprétations circonstancielles est due à l'interaction de trois facteurs : les propriétés intrinsèques des deux V en présence, les marques aspectuo-temporelles du V conjugué de la proposition principale et la position du SG.

Il reste, bien entendu, du pain sur la planche, et pas seulement des baguettes ! Mais nous en resterons là, car, comme dit l'autre, même si ce n'est qu'*en passant* : « *je le vois venir avec ses gros sabots...* » !

Références

Arnavielle, T. (1998). *Le morphème -ANT : Unité et diversité. Etude historique et théorique*, Louvain-Paris : Peeters.

- Arnavielle, T. (2003). Présentation. *Langages*, 149 : 3-5.
- Arnavielle, T. (2003). Le participe, les formes en -ant : positions et propositions, *Langages* 149 : 37-54.
- Bonnard, H. (1971-1978). rubriques Grammaire et linguistique du *Grand Larousse de la Langue Française* (GLLF), Paris : Larousse.
- Bonnard, H. (2001). *Les trois logiques de la grammaire française*, Buxelles : Duculot.
- Cadiot, P. (1990). La préposition avec : grammaire et représentation, *Le Français Moderne* 58 (3/4) : 152-173.
- Cadiot, P. (1991). A la hache ou avec la hache ? Représentation mentale, expérience située et donation du référent, *Langue française* 91 : 7-23.
- Cadiot, P. (1993). De et deux de ses concurrents : avec et à, *Langages* 110 : 68-106.
- Cadiot, P. (1997a). Avec ou le déploiement de l'éventail, in : C. Guimier, (éd.), *Co-texte et calcul du sens*, Caen : Presses Universitaires de Caen, 135-155.
- Cadiot, P. (1997b). *Les prépositions abstraites en français*, Paris : Armand Colin.
- Cadiot, P. (1999). Espaces et prépositions, *Revue de sémantique et de pragmatique* 6 : 43-70.
- Charolles, M. (2003). De la topicalité des adverbiaux détachés en tête de phrase, *Travaux de linguistique* 47 : 11-49.
- Choi-Jonin, I. (1995). La préposition avec : opérateur de (dé)compositionn, *Scolia* 5 : 109-129.
- Choi-Jonin, I. (2000). Consommez avec modération vs consommez modérément : il y a manière et manière, *Scolia* 12 : 111-131.
- Choi-Jonin, I. (2002). Comment définir la préposition avec ?, *Scolia* 15 : 7-20.
- Combettes, B. (2003). L'évolution de la forme en -ant : aspects syntaxiques et textuels, *Langages* 149 : 6-24.
- Curat, H. (1991). *Morphologie verbale et référence temporelle en français moderne. Essai de sémantique grammaticale*, Genève : Droz.
- De Carvalho, P. (2003). « Gérondif », « participe présent » et « adjectif verbal » en morpho-synaxe comparative, *Langages* 149 : 100-126.
- Duffley, P. (2003). Les conditions de production de l'effet de sens « imperfectif » avec la forme en -ing de l'anglais, *Langages* 149 : 86-99.
- Franckel, J.J. (1987). *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français. Vers une caractérisation fonctionnelle des marqueurs grammaticaux*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Paris VII.
- Franckel, J.J. (1989). *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français*. Genève : Droz.
- Gettrup, H. (1977). Le gérondif, le participe présent et la notion de repère temporel, *Revue Romane* XII/2 : 210-271.

- Halmøy, O. (1982). *Le gérondif. Eléments pour une description syntaxique et sémantique*, Trondheim : Tapir.
- Halmøy, O. (2003). *Le gérondif en français*, Paris : Ophrys.
- Haspelmath, M. ; König, E., (eds), (1995). *Converbs in Cross-Linguistic Perspective : Structure and Meaning of Adverbial Verb Forms, Adverbial Participles, Gerunds*, Berlin-New-York : Mouton-De Gruyter.
- Henrichsen, A.-J. (1967). Quelques remarques sur l'emploi des formes en -ant en français moderne, *Revue Romane* II/2 : 97-107.
- Herslund, M. (2000). Le participe présent comme co-verbe, *Langue Française* 127 : 86-94.
- Herslund., M. (2003). La temporalité des verbes non finis : le gérondif comme anaphore, in : W. Banys ; L. Benardczuk ; K. Polanski ; B. Wydro, (éds), *Etudes linguistiques romano-slaves offertes à Stanislas Karolak*, Cracovie : Oficyna Wydawnicza « Edukacja », 233-242.
- Kindt, S. (1999). En pleurs vs en pleurant : deux analyses irréconciliables ?, *Travaux de linguistique* 38 : 109-118.
- Kleiber, G. (1987). *Du côté de la référence verbale. Les phrases habituelles*, Berne : Peter Lang.
- Lavency, M. (1985). *Grammaire latine*, Paris-Gembloux : Duculot.
- Le Goffic, P. (1993). *Grammaire de la phrase française*, Paris : Hachette.
- Lemaréchal, A. (1997). Séries verbales et prépositions : incorporation et décumul des relations, *Faits de langue* 9 : 109-118.
- Melis, L. (2003). *La préposition en français*, Paris : Ophrys.
- Schapira, C. (2003). Préposition et conjonction ? Le cas de avec, *Travaux de linguistique* 44 : 89-100.
- Schnedecker, C. (2002). A propos des emplois régis d'avec, *Travaux de linguistique* 44 : 101-113.
- Spang-Hanssen, E. (1963). *Les prépositions incolores du français moderne*, Copenhague : G.E.D. Gads Forlag.
- Waugh, L. (1976). Lexical meaning : the prepositions en and dans in French, *Lingua* 39 : 69-118.
- Weerenbeck, B.H.J. (1927). *Participe présent et gérondif*, Paris : Champion.
- Wilmet, M. (2003 [1997]). *Grammaire critique du français*, 3^e édition, Bruxelles : Duculot.
- Wilmet, M. (à paraître). « Sic Transit Gloria Mundi : A propos de quelques survivances latines en grammaire française ».

Le gérondif simple en italien : un moule syntaxique entre concepts partagés et structure informationnelle ¹

Marco FASCIOLO
Université de Genève

0. Introduction

Cet article s'insère dans le paradigme théorique inhérent à l'idée de « grammaire philosophique » de Michele Prandi qui est à l'origine de la question suivante :

To what extent and within which limits are linguistic structures autonomous from their contents, and to what extent and within which limits is their form motivated by the structure of independent concepts? (cf. Prandi 2004: XII).

Dans quelle mesure et selon quelles limites les structures linguistiques sont-elles autonomes par rapport à leurs contenus, et dans quelle mesure et selon quelles limites leur forme est-elle motivée par la structure de concepts indépendants ?

Une grammaire philosophique pense une langue en tant qu'interaction entre deux structures irréductibles et logiquement indépendantes : les structures grammaticales et l'ontologie naturelle, un système de concepts partagés qui s'appuient sur un sol plus profond de critères de cohérence. Une grammaire philosophique, donc, répond à la question précédente comme suit :

On the one hand, the ideation of complex meanings cannot be reduced to a unilateral imposition of form, be it on the part of grammatical structures or on the part of conceptual structures, but is the outcome of a variable interaction between two autonomous structures, each characterized by its own form and capable to a given extent of imposing a form. Conceptual structures, on the other hand, are formed by different layers, and cognitive models are only one of these layers, albeit a significant one (cf. Prandi 2004: 89).

D'une part, l'idéalisation de significations complexes ne peut se réduire à une imposition unilatérale de forme, que ce soit de la part de structures grammaticales ou de la part des structures conceptuelles, mais est le résultat d'une interaction variable entre deux structures autonomes, chacune caractérisée par sa forme propre et capable dans une certaine mesure d'imposer une forme. Les structures conceptuelles, d'autre part, sont formées

¹ Je désire remercier vivement Laura Baranzini, Emilio Manzotti, Michele Prandi et particulièrement Silvia Härrä, qui a bien voulu corriger et recorriger mon français. La responsabilité pour toutes les imprécisions ou les fautes demeure exclusivement la mienne.

de différentes strates, et les modèles cognitifs ne sont que l'une de ces strates, bien que particulièrement significative.

D'un point de vue général, le but de cet article est de considérer le lien de subordination non-complétive gérondive comme un moule linguistique, vide, où des concepts sont coulés. Contrairement à ce que cette analogie peut amener à penser, ces concepts ne sont pas une matière informe, mais ils sont structurés par des relations logiques fondamentales et indépendantes de la langue. Cette remarque ouvre la possibilité d'évaluer la tension entre l'organisation naturelle des concepts en jeu et le moule linguistique où ils sont placés, en portant une attention particulière aux manipulations – et à leurs limites – que ce moule peut imposer.

Plus précisément, il y a trois thèses principales et strictement liées que je vais soutenir :

- *l'indétermination sémantique du gérondiv* : l'idée que le rapport entre le suffixe *-ndo* et l'infinitif soit analogue au rapport entre une préposition et un nom (cf. § 1) ;
- *le double schématisme du gérondiv* : l'idée que la structure informationnelle peut avoir une influence sur l'élaboration du signifié seulement s'il y a une tension entre les relations logiques naturelles des concepts en jeu et le rapport de subordination imposé par le gérondiv (cf. § 2) ;
- *l'incompatibilité entre gérondiv et surcodage linguistique* : l'idée que, entre les relations logiques qui nécessitent un surcodage linguistique, le gérondiv peut exprimer seulement une consécutive non-prototypique et, en substance, il ne peut pas exprimer une relation finale (cf. § 3).

La deuxième et la troisième thèse sont des conséquences de la première.

1. La sémantique du gérondiv

1.1. Considérations préliminaires

Le gérondiv greffe la subordonnée directement sur la principale sans la médiation d'aucun connecteur :

- (1) a. Ha colto la mela saltando.
Il a cueilli la pomme en sautant.
- b. Ha colto la mela perché ha saltato.
Il a cueilli la pomme parce qu'il a sauté.

Puisqu'il intervient tant sur la structure interne de la phrase que sur la connexion transphrastique, le gérondiv assume ces deux fonctions de façon réduite : en sous-déterminant la construction du procès subordonné et en sous-déterminant sa position fonctionnelle dans la phrase complexe. Le gérondiv se caractérise donc avant tout par le fait qu'il établit une dépendance

réciproque entre l'expression de la structure interne de la subordonnée et l'expression d'un lien avec la principale.

En ce qui concerne la structure interne de la subordonnée, la perte des informations de genre et nombre conduit à une « exactitude idéationnelle »² mineure quant aux formes verbales finies : dans (2)³

- (2) a. Sognando la luna, tutti erano felici.
La lune rêvant, tous étaient heureux.
- b. La luna sognava, tutti erano felici.
La lune rêvait, tous étaient heureux.

seul (2b) codifie la lune en tant que sujet du rêve. Cependant, le gérondif conserve sa structure fonctionnelle et il a donc une exactitude dans l'élaboration de concepts supérieure à celle des noms : en effet, on peut imaginer une échelle allant d'un minimum (les noms) à un maximum (les formes verbales finies), en passant par un point médian (les formes verbales non-finies).

En ce qui concerne plus spécifiquement la connexion transphrastique, le gérondif apparaît comme une « expansion endocentrique subordinative » : il ne peut pas saturer la valence d'un verbe ni en tant que constituant d'un procès intrinsèquement complexe, ni en tant que complément de lieu des verbes de mouvement ; et il implique toujours l'existence d'un noyau⁴. En conséquence, l'effet de l'introduction du suffixe *-ndo* dans l'infinitif est analogue à celui d'une préposition sur un nom⁵ : la façon dont le lien transphrastique est exprimé dans (1a) est donc équivalent à l'enrichissement inférentiel inhérent à la préposition *con* / *avec* dans (3) :

- (3) Ha colto la mela con il saltare / con un salto.
Il a cueilli la pomme avec un saut.

² Avec «exactitude idéationnelle» j'entends la capacité d'imposer une fonction (et donc une position syntaxique) précise aux contenus. Intuitivement, si on compare (2a) à (2c)

(2c) (Con) Per il sogno della luna, tutti erano felici.

(Avec) Pour le rêve de la lune tous étaient heureux.

on peut relever que si dans les deux cas la lune peut être le sujet de l'action de *rêver*, cela semble plus difficile dans la version prépositionnelle (2c) complètement nominalisée par rapport à celle au gérondif.

³ Les exemples italiens peuvent paraître mal formés en français, puisque je les traduis littéralement.

⁴ Pour les définitions précises des concept d'« expansion endocentrique » et de « procès intrinsèquement complexe », je renvoie à Prandi (2004 : 282-94).

⁵ Notamment dans un régime de « codification ponctuelle », cf. Prandi (2004 : 60-79, 286-90).

En synthèse, le gérondif italien ne détermine pas la présence d'une vraie liaison syntaxique :

- (4) a. Concludendo l'arringa, l'imputato è colpevole.
En concluant la plaidoirie, l'accusé est coupable.
 b. L'imputato è colpevole. Lo dico concludendo l'arringa.
L'accusé est coupable. Je le dis en concluant la plaidoirie.

pas même si le lien (éventuel) se place au niveau d'une expansion du verbe (5), du prédicat (6) ou d'un circonstanciel (7) ⁶ :

- (5) a. Camminava ciondolando.
Il marchait en se balançant.
 b. *Camminava. Lo faceva ciondolando.
Il marchait. Il le faisait en se balançant.
 (6) a. Ha aperto la porta ruotando la maniglia.
Il a ouvert la porte en tournant la poignée.
 b. Ha aperto la porta. L'ha fatto ruotando la maniglia.
Il a ouvert la porte. Il l'a fait en tournant la poignée.
 (7) a. Smottando, la neve ha cancellato il sentiero.
En s'écroulant, la neige a effacé le chemin.
 b. ??La neve ha cancellato il sentiero. Questo è accaduto smottando.
La neige a effacé le chemin. C'est arrivé en s'écroulant.

En reprenant la comparaison entre (1a) et (1b), on peut remarquer ce qui suit : en (1b), on détermine *a posteriori* – après une évaluation des contenus en jeu – si la subordonnée exprime une cause physique (circonstanciel) ou un motif (expansion du prédicat), mais on établit *a priori* – en évaluant seulement le contenu de *parce que* – qu'elle ne peut jamais être une expansion du verbe. En (1a), par contre, toutes les positions syntaxiques – et les relations logiques qu'elles peuvent exprimer – sont admises et inférées exclusivement *a posteriori* ⁷. Conformément à cela, j'adopterai donc l'idée que le gérondif est sémantiquement indéterminé ou transparent ⁸, c'est à dire, qu'il ne codifie aucune relation logique.

⁶ L'effet de manque de naturel généré par (7b) est dû à la forme implicite du gérondif.

⁷ C'est la raison pour laquelle on trouve seulement en (1a) une relation d'instrument ou manière : elle n'est pas annulée par le contenu plus 'riche' de *parce que*.

⁸ Cette idée est présentée dans Halmøy (1982 : 242-3, 248, 252-3).

1.2. L'idée de subordination

S'il existe une relation logique dont on aurait pu penser qu'elle est codifiée par le gérondif, c'est sûrement la modalité :

- (8) a. Camminava ciondolando.
Il marchait en se balançant.
- b. Ciondolava. Camminava / Camminando in questo modo.
Il se balançait. Il marchait / En marchant de cette façon.

Cependant, l'éventuelle relation de modalité est linguistiquement codifiée dans (8b) par l'encapsulation anaphorique (*questo modo / cette façon*)⁹, mais pas dans (8a) où le gérondif laisse simplement émerger un lien conceptuel indépendant. La preuve en est que si (9)

- (9) *Camminava. Ciondolava / Ciondolando in questo modo.
**Il marchait. Il se balançait / En se balançant de cette façon.*

est incohérent¹⁰, les exemples (10)

- (10) a. Ciondolava camminando.
Il se balançait en marchant.
- b. Camminando, ciondolava.
En marchant, il se balançait.

sont interprétables avec une lecture circonstancielle¹¹ ; en substance :

- (11) Ciondolava quando camminava / perché camminava.
Il se balançait quand il marchait / parce qu'il marchait.

⁹ L'interprétation pertinente est celle où *cette façon* fonctionne en tant qu'anaphore du processus précédent. Ici, les concepts en jeu sont 'se balancer' et 'marcher d'une certaine façon' : dans (8b), alors, on peut parler d'adjonction et la lecture modale est due à une re-description de l'action précédente.

¹⁰ Il y a incohérence si on essaie d'interpréter *questo modo (cette façon)* en tant qu'anaphore du processus précédent ; généralement, *questo modo (cette façon)* dans un exemple comme (9) serait interprété en tant que deixis ou cataphore. Dans la lecture déictique de (9) on peut parler d'« illustration ostensive ».

¹¹ En ce qui concerne (8a) et (10a), les phrases clivées (8c) et (10b) ci-dessous donnent des résultats équivalents (respectivement, modalité et circonstance) à (8b) et (10b) ou (11) :

- (8c) E' ciondolando che Giorgio camminava.
C'est en se balançant que Georges marchait.
- (10c) E' camminando che Giorgio ciondolava.
C'est en marchant que Georges se balançait.

Si on compare maintenant (8a) et (10a), on constate que le gérondif a agi comme un filtre sur l'expression. Il a fourni seulement un schéma combinatoire – linguistique, abstrait – à des concepts préexistants avec des liens potentiels préétablis : et ce schéma consiste simplement en l'asymétrie constitutive de l'idée de subordination. La conséquence – la première et la plus générale – qui découle de la transparence sémantique du gérondif est donc que son signifié se réduit à la subordination endocentrique elle-même¹² : c'est à dire à l'instruction de faire dépendre un processus d'un autre, indépendamment de l'ordre des énoncés. Notamment, si *S* est la subordonnée et *P* la principale, la 'contribution sémantique' du gérondif consiste dans l'instruction (I) suivante :

- I.1. à la lumière des relations logiques admises par nos modèles cognitifs entre les contenus en jeu, on infère le statut de *S par rapport à P*,
- I.2. en commençant par les relations avec le degré d'intégration au verbe principal le plus haut¹³.

Une première implication (qui découle de I.1) est que le gérondif apporte à l'expression toutes les relations possibles admises entre deux processus par notre grammaire des concepts, en les manipulant avec son schéma : et cela détermine son caractère suggestif-maïeutique et protéiforme, qui peut être exploité soit pour suggérer un effet de vague, soit pour éviter la redondance qu'il y a à expliciter des relations logiques évidentes ou déjà connues.

Une deuxième implication (qui découle de I.2) est la vocation naturelle du gérondif à exprimer, en ordre décroissant, relations de modalité, instrument, motif de l'action, cause, circonstances spatio-temporelles : et cela justifie la saveur «modale» qui accompagne toujours cette subordonnée.

En synthèse, privé de contenu positif, quel qu'il soit, le gérondif peut constituer un point de vue privilégié pour étudier – au niveau transphrastique – la subordination « mise à nue » : en délimitant l'interaction entre son schéma formel, les concepts indépendants (avec leurs affinités électives

¹² Dans la suite de l'article, elle sera définie comme subordination tout court. En assimilant le gérondif à la subordination endocentrique (au niveau transphrastique), on peut penser à cette dernière comme à la codification de l'application du principe de cohérence dans une juxtaposition : elle serait donc une juxtaposition avec une perspective informationnelle globale, où le fait que les énoncés forment un seul message n'est pas présupposé, mais linguistiquement codifié.

¹³ En d'autres termes, dans une période (non-complétive), si deux processus peuvent être liés par les relations logiques A et B et si B a un plus haut degré d'intégration au verbe principal, B est sollicitée et A admise (voir aussi la notion de *closeness* chez Prandi 2004 : 174-280).

naturelles) qui la remplissent et l'éventuelle influence conceptuelle de la structure informationnelle.

2. Le schématisme du gérondif

2.1. Une double iconicité

Suite à la conclusion précédente, on peut distinguer deux niveaux possibles d'iconicité ou schématisme qui peuvent être activés dans le gérondif pendant l'expression du lien transphrastique :

- (i) une iconicité syntaxique, c'est-à-dire le sens de la subordination explicité par (I.1) ;
- (ii) une iconicité informationnelle, c'est-à-dire la perspective globale premier-plan/arrière-plan et l'ordre linéaire.

Ces niveaux sont hiérarchiquement ordonnés dans le sens que (ii) collabore à l'élaboration du signifié dans la mesure où (i) détermine une « tension » par rapport aux relations logiques naturelles admises entre les concepts en jeu. D'un point de vue théorique, la relation établie par un modèle cognitif détermine l'éventuelle activation de (i) et cela détermine à son tour celle de (ii). D'un point de vue pratique, quand il y a plusieurs modèles cognitifs possibles, la structure informationnelle fonctionne comme indice pour sélectionner celui qui est pertinent. Le critère ultime d'interprétation – il faut le remarquer – reste toujours la cohérence¹⁴.

Pour illustrer ce point je considérerai deux cas extrêmes :

- A. une relation logique (la causalité) avec une forte structuration interne, où les niveaux d'iconicité (i) et (ii) peuvent se greffer (cf. *infra*, § 2.2) ;
- B. une relation logique (la collocation spatio-temporelle) sans une véritable structuration interne, où les niveaux d'iconicité (i) et (ii) se vident de toute fonction idéationnelle (cf. *infra*, § 2.3)¹⁵.

¹⁴ La notion de *coherence* ou cohérence textuelle s'oppose à celle de *consistency* ou non-contradiction : seule la première constitue la *quidditas* d'un texte. Pour ce concept je renvoie à Conte (1999 : 29).

¹⁵ Les cas intermédiaires sont représentés par des relations plus simples par rapport à la cause : par exemple une relation de succession spatio-temporelle. Analogiquement à la cause, elle présente un ordre interne (un moment 'avant' et l'autre 'après') ; contrairement à la cause, elle ne fonctionne pas en tant que modèle pour inférer des interprétations 'du dire'. Pour ces cas – que Solarino (1992 : 158-159) appellerait *gerundio di anteriorità* – on peut conduire *mutatis mutandis* des observations analogues à celles que nous allons faire.

2.2. La relation de cause

2.2.1. Un seul modèle cognitif admis

En présupposant le modèle cognitif

α_1 = l'éboulement de la neige peut effacer les chemins

dans les exemples (12) :

- (12) a. Smottando, la neve ha cancellato il sentiero.
En s'écroulant, la neige a effacé le chemin.
- b. La neve ha cancellato il sentiero smottando.
La neige a effacé le chemin en s'écroulant.

la subordonnée a le statut de « cause » et sa fonction par rapport à l'effet est univoque¹⁶. C'est pourquoi la structure informationnelle ne peut pas avoir un poids important dans l'élaboration du signifié, et les exemples précédents s'en trouvent conceptuellement équivalents à (13) :

- (13) a. Poiché ha smottato, la neve ha cancellato il sentiero.
Puisque la neige s'est écroulée, elle a effacé le chemin.
- b. La neve ha cancellato il sentiero poiché ha smottato.
La neige a effacé le chemin puisqu'elle s'est écroulée.

Par contre, dans (14) :

¹⁶ Ici on ne peut pas parler au sens propre de modalité : la paraphrase (12c) (12c) La neve ha smottato. Ha cancellato il sentiero in questo modo.
La neige s'est écroulée. Elle a effacé le chemin de cette façon.
 est trompeuse à cause de la sous-détermination de l'encapsulateur *modo* (façon). Intuitivement, l'acception dans laquelle *se balancer* peut être une façon de *marcher*, implique qu'elle soit pensable comme «*marcher* + un trait x» ; mais *s'écrouler* n'est pas facilement descriptible comme «*effacer un chemin* + un trait x». Dans (12c), donc, la relation logique serait quand même une relation de causalité, bien que la forme linguistique soit particulièrement apte à exprimer une modalité. A la limite, on pourrait parler d'une expression non-prototypique de manière ou d'instrument, si on cherche à projeter analogiquement sur la neige une forme d'intentionnalité dérivée et métaphorique. La « manière » (c'est à dire un instrument « abstrait ») n'est pas une forme de modalité *stricto sensu* parce qu'elle peut être décrite en tant que façon d'exprimer un motif du *faire* complémentaire à la finalité. Ce qu'on a appelé « manière », donc, consiste simplement dans l'expression d'un motif du faire (projectif, intentionnel) avec un gérondif. En dernière analyse, la manière et la modalité se distinguent par le fait que la première présuppose une relation de motif et donc des intentions exclues par la deuxième qui, par contre, est substantiellement une relation hyperonyme-hyponyme.

- (14) a. ?Cancellando il sentiero, la neve ha smottato.
 ?*En effaçant le chemin, la neige s'est éboulée.*
- b. La neve ha smottato cancellando il sentiero.
La neve s'est éboulée en effaçant le chemin.

la subordonnée a le statut d'un 'effet' et sa fonction est double :

- exprimer la conséquence objective, ou
- tout en présupposant le point précédent, exprimer un indice de sa cause.

La structure informationnelle peut donc être employée pour orienter l'interprétation entre ceux deux alternatives : le degré d'intégration intonative et l'ordre linéaire seront exploités pour suggérer un degré d'intégration sémantique et donc des relations logiques possibles. A la lumière de α_1 , (14b) serait lu comme une pseudo-consécutif :

- (15) La neve ha smottato e così ha cancellato il sentiero.
La neve s'est éboulée et elle a effacé le chemin.

et (14a) – bien qu'avec un certain effort – peut être interprétée comme un motif du dire :

- (16) a. Cancellando il sentiero la neve deve aver smottato.
En effaçent le chemin, la neige doit s'être éboulée.
- b. Poiché ha cancellato il sentiero, (dico che) la neve ha (abbia) smottato.
Puisque la neige a effacé le chemin, (je dis que) elle s'est éboulée.

puisque la position de *setting* (antéposé ou postposé) est apte à suggérer des relations avec une intégration sémantique réduite ou, comme dans ce cas, nulle.

Les observations immédiatement précédentes n'impliquent pas que dans (14a) une interprétation de cause à effet soit exclue (bien que il faille alors justifier la structure informationnelle incohérente) et encore moins que dans (14b) une interprétation de motif du dire soit exclue. Cependant, on doit remarquer que si dans (14a) la séparation des sujets facilite l'interprétation métalinguistique, comme en témoignent (17),

- (17) Cancellandosi il sentiero, la neve ha smottato.
En s'effaçant le chemin, la neige s'est éboulée.

dans (14b) elle gênerait la lecture « pseudo-consécutif », comme on le voit en (18) :

- (18) ?La neve ha smottato cancellandosi il sentiero.
 ?*La neve s'est éboulée en s'effaçant le chemin.*

2.2.2. Deux modèles cognitifs admis

Dans les exemples suivants

- (19) a. Urtando contro un muretto, l'auto ha sbandato.
En heurtant un petit mur, la voiture a fait une embardée.
- b. L'auto ha sbandato urtando contro un muretto.
La voiture a fait une embardée en heurtant un petit mur.
- c. Sbandando, l'auto ha urtato contro un muretto.
En faisant une embardée, la voiture a heurté contre un petit mur.
- d. L'auto ha urtato contro un muretto sbandando.
La voiture a heurté contre un petit mur en faisant une embardée.

on peut présupposer deux modèles cognitifs du même type

- α_2 = le heurt cause l'embardée
 α_3 = l'embardée cause le heurt

qui organisent paradigmatiquement les relations logiques possibles. Si pour chacun énoncé on peut conduire un discours identique au précédent, en ce qui concerne la choix entre α_2 ou α_3 , l'interprétation sollicitée est toujours celle qui est cohérente avec la structure informationnelle : dans (19a), par exemple, on peut inférer un motif du dire en présupposant α_3 , mais l'option causale qui présuppose α_2 est certainement sollicitée¹⁷.

Les exemples (20) ci-dessous se distinguent de (19) parce que *terminare* (*terminer*) sélectionne le modèle α_3 :

- (20) a. *Terminando la sua corsa contro un muretto, l'auto ha sbandato.
En terminant sa trajectoire contre un petit mur, la voiture a fait une embardée.
- b. L'auto ha sbandato terminando la sua corsa contro un muretto.
La voiture a fait une embardée en terminant sa trajectoire contre un petit mur.
- c. *L'auto terminò la sua corsa contro un muretto e sbandò.
La voiture termina sa trajectoire contre un petit mur et fit une embardée.
- d. L'auto sbandò e terminò la sua corsa contro un muretto.
*La voiture fit une embardée et termina sa trajectoire contre un petit mur*¹⁸.

¹⁷ R. Solarino (cf. Solarino 1992 : 161) appelle ce phénomène *gerundio di posteriorità*. Pour nous, il s'agit d'un cas particulier du phénomène que nous décrivons ci-dessus en § 2.2.1.

¹⁸ On remarquera qu'il y a un phénomène analogue avec la subordination pauvre:
 (20e) *Per terminare la sua corsa contro un muretto, l'auto sbandò.
Pour terminer sa trajectoire contre un mur, la voiture fit une embardée.

Puisque le statut de la subordonnée est celui de l'« effet », on se retrouve ici dans un cas analogue à (14) et la seule lecture possible (bien que difficile) pour (20a) est celle où le gérondif exprime un motif métalinguistique.

D'autre part, si on renverse la subordination, on se retrouve dans un cas analogue à (12) :

- (21) a. Sbandando, l'auto terminò la sua corsa contro il muretto.
En faisant une embardée, la voiture termina sa trajectoire contre un petit mur.
- b. L'auto terminò la sua corsa contro il muretto, sbandando.
La voiture termina sa trajectoire contre un petit mur, en faisant une embardée.

2.3. La relation de co-location spatio-temporelle

2.3.1. Un seul modèle cognitif admis

Une relation de contemporanéité (ou co-location) ne présente aucune sorte de structure interne : en conséquence, affirmer qu'un moment est contemporain à l'autre ou vice-versa (instruction I.1) est substantiellement équivalent.

En présupposant le modèle

β_1 = les processus de *se promener vers la maison et lire les panneaux publicitaires* sont contemporains et logiquement distincts

dans les exemples (22)¹⁹, aucune forme d'iconicité ne s'applique et les deux niveaux de schématisation du gérondif se vident de leur fonction d'élaboration conceptuelle :

- (22) a. Giorgio camminava verso casa leggendo i cartelloni pubblicitari.
Georges se promenait vers sa maison en lisant les panneaux publicitaires.
- b. Leggendo i cartelloni pubblicitari, Giorgio camminava verso casa.
En lisant les panneaux publicitaires, Georges se promenait vers sa maison.
- c. Giorgio leggeva i cartelloni pubblicitari camminando verso casa.
Georges lisait les panneaux publicitaires en se promenant vers sa maison.
- d. Camminando verso casa, Giorgio leggeva i cartelloni pubblicitari.
En se promenant vers sa maison, Georges lisait les panneaux publicitaires.

¹⁹ Que Solarino (1992: 159) appellerait *gerundio di inclusione*. Je ne considère pas ici, par manque d'espace, les complications dues aux problèmes d'aspect (ponctuel vs. duratif).

2.3.2. Deux modèles cognitifs admis

Les exemples (23)²⁰ sont peut-être plus intéressants :

- (23) a. Giorgio entrò nella stanza facendo un inchino.
Georges entra dans la salle en faisant la révérence.
 b. Facendo un inchino, Giorgio entrò nella stanza.
En faisant la révérence, Georges entra dans la salle.
 c. Entrando nella stanza, Giorgio fece un inchino.
En entrant dans la salle, Georges fit la révérence.
 d. Giorgio fece un inchino entrando nella stanza.
Georges fit la révérence en entrant dans la salle.

On peut imaginer les deux modèles cognitifs suivants de type différent:

β_2 = le processus *faire la révérence* et *entrer dans la salle* sont contemporains et distincts

γ = le processus *faire la révérence* modifie, en tant que modalité, celui d'*entrer dans une salle*

A la lumière de β_2 , (23) seront tous équivalents. A la lumière de γ , dans (23a) et (23b) la subordonnée exprime une modalité et la structure informationnelle n'a pas un poids significatif dans la création du signifié :

- (24) Giorgio fece un inchino. Entrò nella stanza in questo modo.
Georges fit la révérence. Il entra dans la salle de cette façon.

Mais dans (23c) et (23d), où à la lumière de γ le sens de la subordination serait inversé, l'inférence de γ résulte impossible²¹ :

²⁰ Pour lesquels R. Solarino (cf. Solarino 1992 : 160) parlerait de «gerundio di coincidenza».

²¹ Si on exclut la manière – parce qu'elle est liée au sens de la subordination *a fortiori* : en étant une certaine expression linguistique d'une relation de motif – les exemples (23) (mais aussi (8a) vs. (10a)) montrent que la modalité semble la seule relation logique détruite par une inversion du sens de la subordination : soit la cause, soit la succession spatio-temporelle, en effet, peuvent filtrer dans les deux sens (en étant bloquées éventuellement par la structure informationnelle ou l'ordre linéaire).

Si la modalité est lexicalisée, l'incohérence de l'iconicité syntaxique produit une redondance :

(i) ??Sussurrava parlando.

(ii) ??Il murmurait en parlant.

(iii) ??Sussurrava quando parlava.

(iv) ??Il murmurait quand il parlait.

- (25) *Giorgio entrò nella stanza. Fece un inchino in questo modo.
Georges entra dans la salle. Il fit la révérence de cette façon.

En synthèse – comme prévu par l’instruction (I.2) – dans (23a) et (23b) la lecture modale (c’est-à-dire γ) est sollicitée à cause du plus haut degré d’intégration sémantique et dans (23c) et (23d) on a une lecture nécessairement circonstancielle (c’est-à-dire β_2) :

- (26) a. Quando entrò nella stanza, Giorgio fece un inchino.
Quand il entra dans la salle, Georges fit la révérence.
 b. Giorgio fece un inchino quando entrò nella stanza.
Georges fit la révérence quand il entra dans la salle.

3. L’incompatibilité entre gérondif et surcodage

3.1. Le rapport avec la consécution

Je considérerai finalement la difficulté du gérondif à exprimer les relations logiques qui nécessitent, pour être exprimées, un certain niveau de surcodage : la consécution (dans ce paragraphe) et la finalité (cf. *infra*, § 3.2)²².

En ce qui concerne le rapport entre gérondif et consécution, considérons (27) :

- (27) L’auto ha sbandato così tanto che è finita contro un muro.
La voiture a fait une embardée si forte qu’elle a fini contre un mur.

et remarquons qu’on peut décrire les exemples (28) ci-dessous de la même manière que (27), mais sans la structure « intensificateur + *que* », c’est-à-dire sans que l’idée de ‘seuil’ qui caractérise la consécution n’intervienne²³ :

²² La concession, qui a besoin seulement d’un cadre syntaxique minimal, c’est-à-dire la coordination avec *et*, mérite une considération à part. Le gérondif – pour l’exprimer sans le *pur* – nécessite que la subordonnée soit en position rhématique intonativement intégrée : en effet, si on compare (a), (b) et (c)

- a. Essendo i più deboli, hanno vinto.
En étant les plus faibles, ils ont vaincu.
 b. Hanno vinto, essendo i più deboli.
Ils ont vaincu, en étant les plus faibles.
 c. Hanno vinto essendo i più deboli.
Ils ont vaincu en étant les plus faibles.

on constate que c’est seulement dans (c) qu’on infère sans problème une concession ; dans (a) et (b) on parlerait plutôt d’opposition, comme dans une juxtaposition simple.

²³ Cf. Cuzzolin (1996 : 103-45) pour plus de détails sur la relation de consécution.

- (28) a. L'auto sbandò ampiamente terminando la sua corsa contro un muro.
La voiture fit une grande embardée en terminant sa trajectoire contre un mur.
- b. L'auto sbandò ampiamente per terminare la sua corsa contro un muro.
La voiture fit une grande embardée pour terminer sa trajectoire contre un mur.

Toutefois, cela n'implique pas que (28a) et (28b) soient équivalents à (29) :

- (29) a. L'auto sbandò ampiamente. Terminò la sua corsa contro un muro.
La voiture fit une grande embardée. Elle termina sa trajectoire contre un mur.
- b. L'auto sbandò ampiamente e terminò la sua corsa contro un muro.
La voiture fit une grande embardée et termina sa trajectoire contre un mur.

Dans (29), l'effet de 'bas-relief' du à l'absence d'une perspective informationnelle globale conduit à parler, plutôt que de consécution, d'une simple relation causale exprimée avec une perspective objective. Dans (28), par contre, le lien de subordination (où le gérondif accueille l'effet et la principale la cause), avec la proposition dépendante en première plan, intonativement intégrée, suggère un *climax* analogue à celui de (27). En ce qui concerne la différence entre (28a) et (28b), on remarquera que dans (28b) la structure « *per/pour* + infinitif » – en raison de son caractère « directionnel » particulièrement apte à exprimer des finales – peut suggérer une nuance de « destination » qui reste exclue dans (28a).

3.2. Le rapport avec la finalité²⁴

La question du rapport entre gérondif et finalité peut être synthétiquement posée en observant les jugements de cohérence dans les exemples suivants :

- (30) a. Ha studiato per superare l'esame, e l'ha superato / ma non l'ha superato.
Il a étudié pour réussir l'examen, et il l'a réussi / mais il ne l'a pas réussi.
- b. *Ha studiato superando l'esame, e l'ha superato / ma non l'ha superato.
Il a étudié en réussissant l'examen, et il l'a réussi / mais il ne l'a pas réussi.

²⁴ E. Manzotti (2002 : 234) souligne la radicalité de l'incompatibilité entre gérondif et finalité. Etant donné le *continuum* « sous-codage...sur-codage » dans un régime de codification ponctuelle (voir la note 24), le gérondif, à cause de son indétermination sémantique, se place au pôle « sous-codage » alors que la structure « *per/pour* + infinitif » se place vers le pôle « surcodage ». Le point est que la relation de finalité est exprimable seulement à partir d'un degré de codification pareil à celui de la structure « *per/pour* + infinitif ».

où (30b) est redondant (dans la version avec *et*) ou contradictoire (dans la version avec *mais*)²⁵. A cette observation on peut ajouter immédiatement l'équivalence dans l'élaboration des exemples (31) :

- (31) a. Il sentiero proseguiva ancora qualche metro per perdersi (poi) nel bosco.
Le sentier continuait encore quelques mètres pour se perdre (ensuite) dans le bois.
- b. Il sentiero proseguiva ancora qualche metro perdendosi (poi) nel bosco.
Le sentier continuait encore quelques mètres en se perdant (ensuite) dans le bois.

qui expriment une succession spatio-temporelle. L'évaluation des formes spécifiques de l'incohérence dans (30b) – redondance et contradiction – et de l'équivalence dans (31), suggère l'idée que le gérondif – au contraire de la structure « *per/pour* + infinitif » – a une composante factuelle²⁶. La conséquence, évidemment, serait que puisqu'une relation finale « suspend » la réalisation du contenu de l'intention, elle ne peut pas être exprimée par le gérondif.

Cependant, à mon avis, cette hypothèse mènerait à une impasse. S'il est hors de discussion que le gérondif ne sollicite aucune suspension de vérité, il est toutefois clair qu'il l'admet, et notamment dans ses interprétations conditionnelles. L'impasse est donc que dans (30b) – bien qu'il y ait un sujet intentionnel – une suspension de la vérité est exclue, mais elle reste pourtant possible dans (32) :

- (32) a. Si salverà dal labirinto svoltando a destra.
Il se sauvera du labyrinthe en tournant à droite.
- b. Si salverebbe dal labirinto svoltando a destra.
Il se sauverait du labyrinthe en tournant à droite.
- c. Si salva dal labirinto svoltando a destra²⁷.
Il se sauve du labyrinthe en tournant à droite.

A ces observations, il faut aussi ajouter une autre remarque. Si la vacuité sémantique du gérondif peut impliquer son incompatibilité avec une relation qui nécessite un certain type de surcodage – c'est à dire la relation de finalité – elle n'implique pas que le gérondif soit incompatible avec l'idée de

²⁵ On observera que si l'interprétation sollicitée dans le premier membre de (30a) est évidemment celle de la finalité, une lecture identique à celle du premier membre de (30b) est cependant admise : dans (30a), donc, la coordonnée sélectionne la lecture sollicitée.

²⁶ A ce propos, on notera incidemment qu'en anglais, les gérondifs sont supportés par les prédicats factifs.

²⁷ On notera que tous ces exemples partagent le paradigme « inférences sollicitées vs. admises » avec leur contreparties prototypiques.

finalité tout court ²⁸ : et, notamment, il peut estomper une nuance finale quand le concept de but est contenu dans la racine du verbe. Cela ne signifie pas que dans les exemples (33) :

- (33) a. Ha studiato desiderando superare l'esame.
Il a étudié en désirant réussir l'examen.
- b. Ha studiato con il desiderio di superare l'esame.
Il a étudié avec le désir de réussir l'examen.

il y ait une relation finale, mais – plus simplement – que leur interprétation est directement liée. J'entends par là que si l'on dit que, dans (33b), il y a un complément de but (comme le soutiennent les grammaires scolaires), on devrait affirmer que dans (33a) il y a une relation pseudo-finale (bien qu'avec une référence aux intentions) ; et si on dit que (33a) a quand même un caractère de motivation, on devrait affirmer la même chose de (33b) ²⁹.

A mon avis, donc, la question n'est pas que le gérondif codifie la factivité de sa proposition (vraisemblablement, il se limite à la solliciter), ni qu'il est incompatible avec l'idée de fin. Il semblerait plutôt que le gérondif ne puisse pas exprimer une relation finale pour des raisons non intrinsèques, dues à la structure conceptuelle de la relation logique. On peut argumenter en faveur de cette thèse comme suit. Une finale comme (34) :

- (34) Ha studiato per superare l'esame.
Il a étudié pour réussir l'examen.

²⁸ Et cela *a fortiori* : si le gérondif ne codifie aucun contenu, il ne peut pas être incompatible avec n'importe quel contenu. On ne considère pas la (discutable) nuance finale des interprétations énonciatives comme (4).

²⁹ A ce propos, il peut être intéressant de relever le fait phénoménologique suivant : il est vrai qu'à y regarder de plus près, pour (33), on devrait parler de relation de motivation du désir sur le sujet. Mais il est vrai aussi que cela demande une réflexion ; or devant (33), l'attitude naturelle est de sentir une finalité vers laquelle le sujet se déplace, et non de voir un sujet et une cause « psychologique » de son action. La raison en est claire : le but *est* un motif (projectif). Donc – en excluant le cas énonciatif de (4) – un exemple comme (33a) est, peut-être, la seule véritable exception à la règle que le gérondif n'exprime pas la finalité. Une exception, cependant, pleinement justifiée : parce que le désir est lui-même un nom inhérent à l'idée de but et donc – dans ce cas et dans ce cas seulement – il n'y a pas besoin de la structure « *per/pour* + infinitif » laquelle, en effet, est refusée. La preuve en est que si je l'applique à (33) je détruis la nuance finale et je reviens à une perspective « causale » :
 Ha studiato per il desiderio di superare l'esame.
Il a étudié pour le désir de réussir l'examen.

consiste dans l'inférence de la relation de motivation suivante ³⁰ :

- (35) Poiché desiderava superare l'esame, ha studiato (per superare l'esame).
Puisqu'il désirait réussir l'examen, il a étudié (pour réussir l'examen).

à travers la structure « *per/pour* + infinitif » de (34). Or, si (35) est la structure conceptuelle qu'on doit inférer pour voir une relation finale dans (34), il est clair que (35) peut être cohérent – entre autres – si on se fonde sur le fait qu'il y a une relation causale (le 'moyen-but') entre « étudier » et « réussir l'examen » : si on ne présuppose pas cette relation, le désir qui motive l'action en (35) – et donc la finalité en (34) – devient incompréhensible. Mais quand on relie – avec le gérondif ou avec une coordination simple – les processus « étudier » et « réussir l'examen », on fait émerger exactement cette même relation de cause (sous forme de conséquence ou manière) :

- (36) a. Ha studiato superando l'esame.
Il a étudié en réussissant l'examen.
 b. Studiando, ha superato l'esame.
En étudiant, il a réussi l'examen.
 c. Ha studiato e ha superato l'esame.
Il a étudié et il a réussi l'examen.

La conclusion est donc qu'on peut avoir une lecture finale dans (34) parce qu'il y a une « conséquence » dans (36a) ; et, vice-versa, dans (36a) on a nécessairement une relation de « conséquence » si on a une relation finale dans (34). En termes plus généraux, si on a une relation finale, c'est aussi parce qu'on présuppose qu'il y a une relation causale possible (ou de « moyen-but ») entre l'action et le contenu de l'intention ; donc, si l'on relie ces deux éléments simplement ³¹ – comme c'est le cas avec le gérondif ou la coordination *et* – cette relation ne peut pas ne pas émerger. La vraie question, alors, n'est pas de savoir pourquoi le gérondif n'exprime pas la finalité, mais pourquoi la structure « *per/pour* + infinitif » peut l'exprimer : le problème ne concerne donc pas le gérondif en soi (ou la coordination), mais la composante de codage nécessaire à l'expression de la finalité, qui est contenue dans *pour* ³².

³⁰ Il s'agit d'un « motif du faire prospectif – intentionnel ». Pour cette analyse je renvoie à Prandi (2004 : 320-44).

³¹ J'entends : avec un moyen linguistique déplacé au pôle du « sous-codage » (voir la note 24).

³² Et sur cette question je renvoie à Gross & Prandi (2004 : 217-25).

Références

- Conte, M. E. (1999). *Condizioni di coerenza*, Alessandria: Edizioni dell'Orso.
- Cuzzolin, P. (1996), La proposizione consecutiva dell'Italiano, *Studi Italiani di Linguistica Teorica e Applicata* XXV 1: 103-151.
- Ferrari A., (ed), (2004). *Il testo nella lingua la lingua nel testo*, Torino: Istituto dell'Atlante Linguistico Italiano.
- Gross, G. ; Prandi, M. (2004). *La finalité – Fondements conceptuels et genèse linguistique*, Bruxelles : De Boeck / Duculot.
- Halmøy, J. O. (1982). *Le gérondif – Eléments pour une description syntaxique et sémantique*, Trondheim : Tapir.
- Jansen, H., (ed.), (2002). *L'infinito & oltre*, Odense: Odense University Press.
- Manzotti, E. (2002). Sulla negazione delle subordinate gerundive, in : H. Jansen, (ed.), 317-333.
- Moretti B. ; Petrini D. ; Bianconi S., (ed.), (1992). *Linee di tendenza dell'Italiano contemporaneo*, Roma : Bulzoni.
- Prandi, M. (2004). *The building blocks of meaning*, Amsterdam–Philadelphia : John Benjamins.
- Solarino, R. (1992). Fra iconicità e paraipotassi: il gerundio nell'Italiano contemporaneo, in : B. Moretti ; D. Petrini ; S. Bianconi, (ed.), *Linee di tendenza dell'Italiano contemporaneo*, Roma : Bulzoni, 155-160.
- Zampese, L. (2004). Aspetti semantico-testuali del gerundio modale in apertura di frase, in: A. Ferrari, (ed.), *Il testo nella lingua la lingua nel testo*, Torino: Istituto dell'Atlante Linguistico Italiano, 79-116.

***Quando* en italien : un cas de subordination inverse ?**

Laura BARANZINI
Université de Genève

1. Remarques introductives

Dans la grammaire latine on identifie, parmi les nombreux et différents emplois de la conjonction *cum* suivie de l'indicatif, un cas particulier traité le plus souvent sous l'étiquette de *cum*¹ *inversum*. Cet emploi inverse de *cum* se distingue par un certain nombre de caractéristiques formelles et surtout par sa valeur sémantique, qui est décrite dans un manuel universitaire courant de la façon suivante :

il s'emploie [= le *cum* inverse] pour introduire un événement qui se présente de façon subite ou inattendue. La phrase introduite par *cum* suit la principale. Dans celle-ci on trouve fréquemment des adverbes comme *vix*, *aegre*, *nondum* [...]. Par contre, pour signaler avec plus de force le caractère inattendu de l'action on renforce la phrase introduite par *cum* avec des adverbes comme *repente*, *subito* (Bassols de Climent M. 1983, 326-327², notre traduction³)

ou, dans la syntaxe latine de référence :

ici la phrase introduite par *cum* contient l'idée principale et désigne le plus souvent la réalisation d'un événement soudain ou inattendu (d'où la fréquence d'expressions comme *desubito* [...] *subito* [...] *repente* [...] etc.) (Leumann M. Hofman J. B. & Szantyr A. 1972, 623, notre traduction⁴).

¹ Le *cum* latin dans ce cas a comme correspondant italien le terme *quando*, que je traduirai indifféremment en français comme *quand* ou *lorsque*.

² L'auteur remarque de plus que la même construction existe en espagnol, et cite l'exemple suivant : « estaba dentro de una tienda dudoso de lo que habia de hacer, *cuando* las voces y algazara de los que bailaban le sacó de su tienda » (Ferran Jiménez).

³ Texte original: « se emplea [= el *cum* inverso] para introducir un incidente que se presenta repentina o inesperadamente. La oración introducida por *cum* sigue a la principal. En esta figuran con frecuencia adverbios como *vix*, *aegre*, *nondum* [...]. Para señalar con mas fuerza lo inesperado de la acción se refuerza a veces la oración introducida con *cum* mediante adverbios como *repente*, *subito* ».

⁴ Texte original : « hier enthält der *cum*-Satz den Hauptgedanken und bezeichnet meistens den Eintritt einer plötzlichen oder unerwarteten Handlung (daher oft mit *desubito* [...] *subito* [...] *repente* [...] etc.) »

Les éléments de discrimination décisifs pour définir cet emploi par rapport aux autres emplois de *cum* suivi d'un verbe à l'indicatif sont donc la présence de l'événement principal dans la proposition introduite par *cum* et le caractère soudain ou inattendu de celui-ci (qui peut être typiquement renforcé par la présence de certains adverbess dans la deuxième proposition, qui est toujours celle introduite par le *cum*). Un exemple de ce type de construction est présenté en 1 :

- (1) *Iamque haec facere noctu apparabant, cum matres familiae repente in publicum procurerunt, flentesque proiectae ad pedes suorum omnibus precibus petierunt* (César, *De bello gallico*, 7,26,3).
Ils faisaient déjà leurs préparatifs, la nuit venue, quand soudain les mères de famille accoururent sur les places et se jetant, en larmes, à leurs pieds, les supplièrent de mille façons.

On retrouve cette même construction dans nombre de langues, parmi lesquelles l'italien, où ce type d'emploi de *quando* est très fréquent mais n'a presque pas fait l'objet d'études systématiques. Il m'importe ici de revenir sur la description qui a été proposée de ce phénomène pour d'autres langues, en particulier pour le français, en soulignant l'importance de l'articulation des différents niveaux linguistiques. Plus précisément je m'arrêterai sur quelques propriétés syntaxiques, sémantiques et informationnelles qui contribuent à esquisser une description globale du fonctionnement de *quando* dans ce type de constructions.

2. Les subordinées temporelles canoniques

Rappelons tout d'abord les propriétés principales qui caractérisent l'emploi canonique de *quando* dans une subordinée temporelle circonstancielle telle que 2, 3, 4 ou 5 :

- (2) *Quando si accorse che erano già le sei, Luca decise di tornare a casa.*
Quand il s'aperçut qu'il était déjà six heures, Luca décida de rentrer chez lui.
- (3) *Quando ero giovane pensavo che tutto fosse facile.*
Quand j'étais jeune je croyais que tout était simple.
- (4) *Luca decise di tornare a casa quando si accorse che erano già le sei.*
Luca décida de rentrer chez lui quand il s'aperçut qu'il était déjà six heures.
- (5) *Pensavo che tutto fosse facile quando ero giovane.*
Je croyais que tout était simple quand j'étais jeune.

Cette structure (*quando q, p*) est normalement décrite syntaxiquement – par exemple dans Giusti (1991) – comme une structure articulant une proposition

principale et une proposition subordonnée ou une proposition principale et une réalisation propositionnelle d'un constituant circonstanciel de celle-ci, en l'occurrence d'un syntagme à valeur temporelle. La proposition circonstancielle aurait donc dans la phrase la même fonction logique qu'un complément circonstanciel de temps⁵, ce qui conduit d'ailleurs G. Giusti (1991) à considérer ces subordonnées comme des propositions relatives dépourvues d'antécédent lexical. Ce rapport de subordination se retrouve également au niveau sémantique, où *p* est toujours principal par rapport à *q*. Sémantiquement, en effet, *q* a la fonction de présenter les circonstances, le cadre temporel d'arrière-plan à l'intérieur duquel l'état de choses décrit par *p* est pertinent. Il existe quelques contraintes de *consecutio temporum* entre les deux propositions, mais la construction permet une bonne liberté d'emploi de temps verbaux différents que l'on retrouve aussi bien dans la proposition principale que dans la subordonnée. Les exemples 4 et 5 montrent que *q* peut tout aussi bien précéder que suivre la proposition principale. L'information est articulée dans l'énoncé de la façon suivante : *q* est thématique s'il est antéposé à *p* ou s'il se trouve à droite mais en position « disloquée », séparé par une virgule ou dotant d'intonation montante la dernière partie de *p* selon le contexte diamésique. Lorsque *q* suit *p* et l'énoncé est caractérisé par une intonation neutre (l'absence de marque de ponctuation à l'écrit ne me paraît pas forcément décisive, l'adéquation au contexte restant l'élément le plus contraignant pour l'interprétation informationnelle) *q* se retrouve en position rhématique. Dans ce cas il véhicule plus souvent une information nouvelle et peut avoir plus facilement une valeur contrastive. La proposition garde cependant sa fonction logique de localisateur temporel et son statut syntaxiquement et logiquement subordonné.

3. Les subordonnées inverses

Dans certaines conditions une proposition introduite par *quando* assume un comportement et une valeur sémantique différents dans l'énoncé, comme le montrent les exemples suivants :

- (6) Cappuccetto camminava nel bosco. *Quando* apparve il lupo.
Le Petit Chaperon Rouge marchait dans les bois. Quand le loup apparut.
- (7) Dormivo profondamente, *quando* a un tratto Pietro entrò nella stanza.
Je dormais profondément, quand soudainement Pietro entra dans la pièce.

Pour ce type de construction on parle généralement de *quand* inverse ou, plus traditionnellement, de subordination inverse⁶, et on lui attribue un certain

⁵ Bien que A. Borillo (1998) montre qu'il existe quand même des différences de comportement entre ces deux réalisations.

⁶ Celui de *quando* est un des cas de subordination inverse.

nombre de caractéristiques qui la différencient fortement de la structure circonstancielle canonique. Une première observation importante réside dans le fait que l'antéposition de q à p n'est plus admise. Ce phénomène de subordination inverse est reconnu principalement dans le fait que le rapport hiérarchique posé par la syntaxe entre p et q , et maintenu au niveau sémantique en employant un *quando* circonstanciel, s'inverse sémantiquement. À ce propos F. Agostini (1978) remarque en effet que « la proposizione che è formalmente (ma non logicamente) principale esprime un'azione durativa [...] nella quale viene a incidere l'azione della subordinata introdotta da *quando* [...], che rappresenta dal punto di vista logico l'evento principale ». Donc non seulement la proposition syntaxiquement subordonnée est logiquement principale, mais en plus un certain type de fonction circonstancielle de temps va être assumée par p . C. Touratier (1994) décrit cette inversion en expliquant que

« il arrive que la relation temporelle entre le procès principal et le procès subordonné ne tende pas à dater le premier, mais plutôt à présenter le contexte événementiel dans lequel s'est produit le second, qui est alors l'élément informatif le plus important, parce qu'inattendu ».

On reviendra par la suite sur cette idée d'inversion qui n'est pas tout à fait convaincante. Du point de vue sémantique on peut donc retenir les deux éléments principaux de cette structure dans l'idée d'incidence soudaine d'un événement dans un état de choses et dans un effet de surprise. Il s'agira donc de distinguer la valeur sémantique première de la construction des effets de sens qu'elle déclenche et de voir de quelle manière ceux-ci sont activés.

Une circonstancielle temporelle est présuppositionnelle et fait fonctionnellement partie, comme on l'a vu plus haut, de la proposition principale en tant que constituant « de phrase ». R. Declerck (1997) et A. Le Draoulec (2003) montrent que dans une structure inverse q n'est plus présuppositionnel mais asserté, et on a affaire à deux prédications distinctes. Dans ce cas *quando* assume donc la fonction connective de relier les deux propositions partageant un même statut assertif (Vogeleer 1998). De quel type de connecteur s'agit-il ? Les nombreux effets de sens déclenchés par cet emploi de *quando* portent à croire que sa valeur est plus riche qu'un simple lien temporel, mais il faut voir dans quelle mesure ces significations font partie du connecteur et ne sont pas induites ou plus facilement véhiculées par ce type de construction. L'idée d'opposition, par exemple, est très fortement liée au *quando* inverse et l'on retrouve dans les dictionnaires un *quando* oppositif clairement distingué du *quando* temporel⁷.

⁷ Je ne prends pas en compte ici l'emploi oppositif de *quando* dans un énoncé tel que « Mi stai rimproverando *quando* sei tu ad essere nel torto » qui se traduirait

En ce qui concerne les temps verbaux, on remarque que les restrictions d'emploi sont plus nombreuses par rapport à la construction avec un *quando* circonstanciel. On parle généralement de la nécessité d'avoir une action durative en *p* et non-durative en *q*. S. Vogeleer (1998), en outre, parle d'un effet terminatif de *q* sur *p*, au sens où l'action ponctuelle introduite par *q* cause l'arrêt de la phase durative exprimée par *p*. On verra que cette idée doit être corrigée ou modalisée.

En conclusion on remarque que la structure informationnelle change radicalement dans ce type d'emplois. La proposition *q* ne peut pas être thématique et introduit typiquement une information nouvelle. En même temps il est impossible (contrairement à une subordonnée circonstancielle) de la mettre en position focale en l'insérant dans une structure clivée ou en lui antéposant un intensificateur tel que *solo* ou *proprio*. La possibilité de lui donner une valeur contrastive est également exclue. Ces comportements amènent S. Vogeleer (1998) à affirmer qu'il ne s'agit ni d'un élément thématique ni d'un élément rhématique. Ce cas particulier, qui serait peut-être un *unicum* dans la langue, mérite une attention particulière.

J'ai résumé les caractéristiques principales qui sont normalement associées au *quando* inverse. J'aimerais maintenant revenir et m'arrêter sur celles qui me paraissent les plus remarquables ou problématiques, pour proposer une description partiellement différente de ce phénomène.

3.1. Statut syntaxique

En ce qui concerne le statut syntaxique de *q* on peut partir des observations suivantes : on a vu que la proposition n'a pas dans ces constructions de fonction circonstancielle. En outre il est impossible de la thématiser et de la focaliser, c'est-à-dire de la traiter en tant que « constituant » de la proposition principale *p*, comme le montrent les exemples 13 à 15 en regard de 8 à 12. De ce fait *q* ne peut pas répondre à une question portant sur les coordonnées temporelles de *p* (16 vs 17) mais peut seulement répondre à une question qui mettrait le contenu de *p* sous-forme de circonstancielle temporelle et le contenu de *q* en tant que prédication. La question se pose alors de la nature syntaxique de ce type de propositions, qui ne sont pas argumentales et n'occupent pas la position d'un constituant circonstanciel dépendant de la proposition principale. Il est donc important de souligner une dépendance syntaxique beaucoup plus faible de la principale par rapport à une subordonnée circonstancielle.

de préférence par *tandis que* ou par *alors que* : « Tu me fais des reproches *tandis que* c'est toi qui as tort ».

- (8) *Quando* arrivai al concerto, scoppiò il temporale.
Quand j'arrivai au concert, l'orage éclata.
- (9) È *quando* arrivai al concerto che scoppiò il temporale.
C'est quand j'arrivai au concert que l'orage éclata.
- (10) Proprio *quando* arrivai al concerto scoppiò il temporale.
Juste quand j'arrivai au concert l'orage éclata.
- (11) *Quando* arrivai al concerto (e non quando partii), scoppiò il temporale.
Quand j'arrivai au concert (et non pas quand je partis), l'orage éclata.
- (12) Mi preparavo ad uscire, *quando* scoppiò il temporale.
Je m'apprêtais à sortir, quand l'orage éclata.
- (13) *È *quando* scoppiò il temporale che mi preparavo ad uscire ⁸.
C'est quand l'orage éclata que je m'apprêtais à sortir.
- (14) *Mi preparavo ad uscire, proprio *quando* scoppiò il temporale.
Je m'apprêtais à sortir, juste quand l'orage éclata.
- (15) *Mi preparavo ad uscire, *quando* scoppiò il temporale (e non quando arrivò Luca).
Je m'apprêtais à sortir, quand l'orage éclata (et non pas quand Luca arriva).
- (16) A : Quando scoppiò il temporale ?
B : Quando arrivai al concerto.
A : *Quand l'orage éclata-t-il ?*
B : *Quand j'arrivai au concert.*
- (17) A : Quando ti preparavi ad uscire ?
B : *Quando scoppiò il temporale.
A : *Quand t'apprêtais-tu à sortir ?*
B : *Quand l'orage éclata.*

Je propose ici de considérer non seulement que le rapport de dépendance entre *p* et *q* est plus faible dans une construction inverse, mais que la relation entre les deux propositions se rapproche d'une coordination ⁹.
Considérons les exemples suivants :

- (18) *Quand* la porte s'ouvrit et qu'un homme entra, le serveur se mit à crier.
- (19) ?*Quand* la porte s'ouvrit et un homme entra, le serveur se mit à crier.
- (20) ?*J'étais assis dans mon bistro habituel, quand* la porte s'ouvrit et qu'un homme entra.

⁸ L'agrammaticalité des énoncés en 13, 14, 15 et 17 est bien évidemment liée à l'interprétation inverse ; l'agrammaticalité disparaît au moment où on considère les propositions introduites par *quando* comme des subordinées temporelles canoniques.

⁹ En outre, rappelons que la proposition introduite par *quando* inverse, contrairement aux subordinées temporelles, a toujours un statut assertif, et ne peut pas être présuppositionnelle. (Declerck 1997 et Le Draoulec 2003)

- (21) J'étais assis dans mon bistro habituel, *quand* la porte s'ouvrit et un homme entra ¹⁰.

En français on préfère normalement, quand on a deux subordonnées coordonnées entre elles, antéposer un *que* à la deuxième proposition, comme le montre la différence d'acceptabilité entre 18 et 19. La présence de *que* est par contre impossible dans une proposition coordonnée. Les exemples 20 et 21 montrent que dans le cas d'une construction inverse la variante sans *que* est beaucoup plus acceptable : on va donc traiter les constructions avec *quando* inverse comme des structures articulant deux propositions syntaxiquement coordonnées ¹¹. On retrouve d'ailleurs dans quelques grammaires latines (par exemple dans Juret 1926 et dans Nehring 1930) des références plus ou moins explicites à cette interprétation syntaxique.

3.2. Statut informationnel

Le fait d'envisager un rapport de coordination entre *p* et *q* permettrait peut-être aussi d'expliquer l'apparent « paradoxe informationnel » du *quand* inverse, c'est-à-dire le fait que la proposition introduite par *quando* ne paraît être ni thématique ni rhématique. Le problème serait posé par la volonté d'attribuer une valeur informationnelle à < *q* par rapport à *p* >, alors que la question même d'une articulation informationnelle intra-phrastique perdrait sa pertinence si on postulait deux unités distinctes. On dira donc que *q* a une articulation *thème-rhème* propre, autonome, en tant que nouvelle unité, et ses rapports informationnels par rapports à *p* sont d'ordre discursif et non phrastique. À ce propos on peut remarquer que la structure avec *quando* inverse diminue la saillance du thème de *q*, même si celui-ci se trouve en position préverbale. La proposition *q* présente un événement dans sa globalité, plutôt qu'une prédication à propos d'un objet de discours, ou alors ce thème est à rechercher dans le cotexte précédent, en *p*. En outre, l'événement introduit par *q* dans sa totalité est présenté en tant qu'information nouvelle (ce qui est en relation avec l'effet souvent mentionné de surprise). Au niveau de l'enchaînement des énoncés l'articulation informationnelle intra-phrastique de *q* (et donc la prédication à propos de l'élément topical à l'intérieur de *q*) passe en arrière-plan et c'est la

¹⁰ Je remercie Bertrand Sthioul pour ces exemples et le développement de cette idée.

¹¹ Il faut remarquer à ce propos qu'une langue comme l'allemand qui marque la hiérarchie syntaxique par l'ordre des constituants présente dans ces constructions inverses l'ordre typique des subordonnées. La situation n'est donc pas forcément généralisable à toute langue. Dans notre hypothèse de travail on a considéré le *quando* italien et ses variantes françaises comme présentant les mêmes caractéristiques et les mêmes conditions d'emploi.

distribution textuelle de l'information dans la structure entière (*p quando q*) qui s'impose à l'attention. L'état de choses décrit en *p* assume donc le rôle de situation d'arrière-plan (activée cognitivement et réactualisée par *q*) - situation circonstancielle « thématique » par rapport à *q* - qui introduit la prédication et est donc « rhématique » au niveau discursif. Il est intéressant de remarquer à ce propos la forte ressemblance que cette structure présente avec les propositions introduites par *ed ecco/ed ecco che* (et voilà/ et voilà que) – *ecco* est d'ailleurs une expression démonstrative « rhématisante » qui accompagne très souvent le *quando* inverse. Dans sa grammaire de la langue latine Juret (1926) parle de cet emploi de *cum* comme d'un emploi où la conjonction assume un sens démonstratif. Ceci irait dans la direction proposée de voir ces constructions comme discursivement semi-présentatives. Cette interprétation informationnelle semble pouvoir fonctionner aussi pour les variantes avec *et* non intégré.

Pour résumer, on a donc une superposition de deux différents niveaux d'articulation informationnelle. Au niveau intra-phrastique la proposition introduite par *quando* a sa propre articulation thème-rhème (dans 22 par exemple le thème serait l'élément référentiel pré-verbal *Pietro* à propos duquel je fais la prédication *entrò nella stanza*). Mais la connexion très forte entre *p* et *q* porte au premier plan une articulation à un niveau supérieur, textuel. La proposition *q* répondrait donc dans cette perspective à une question comme « que se passa-t-il ? » ou « que vit Giovanni ? » et non pas à une question comme « que fit Pietro ? ».

- (22) Giovanni dormiva. *Quando* Pietro entrò nella stanza.
Giovanni dormait. Quand Pietro entra dans la pièce.

3.3. Relation temporelle et relation logique

Un problème se pose aussi par rapport aux choix tempo-aspectuels des verbes. S'il est indispensable d'avoir une action non-durative en *q* (bien que celle-ci puisse être exprimée par un présent historique ou par un imparfait narratif), la restriction sur le type de forme verbale employée en *p* semble être moins systématique :

- (23) Giovanni entrò in casa, *quando* improvvisamente un quadro si staccò dalla parete.
Giovanni entra chez lui, quand soudainement un tableau se décrocha du mur.

En effet un énoncé comme 23 est parfaitement acceptable, même si le verbe en *p* est un passé simple. En réalité il est possible de garder l'idée intuitive selon laquelle il faut une durée de l'action de *p* en faisant l'hypothèse que l'emploi du passé simple focalise le début d'un état ; *q* marquerait donc

toujours l'incidence d'un événement dans un état duratif (en l'occurrence *essere a casa/être chez lui*) et l'emploi du passé simple ajouterait l'information que l'incidence de *q* a lieu à un moment proche du commencement de cet état. Ceci explique l'interprétation de ces énoncés au passé simple (ou au passé composé) qui se rapproche de paraphrases telles que *era appena entrato in casa* (il venait juste de rentrer chez lui). La forte présence de formes inchoatives au passé simple (*si mise a, cominciò a/ il se mit à, il commença à*) porterait dans la même direction d'explication. L'impossibilité d'avoir un verbe au présent en *p* reste à expliquer, et pourrait, selon une hypothèse de S. Vogeleer (1998), être ramenée à un problème lié au point de vue.

Considérons maintenant l'idée de S. Vogeleer (1998)¹² selon laquelle le *quando* inverse impose une lecture terminative de l'imparfait de *p*. En effet dans plusieurs énoncés on est obligé (ou fortement sollicité) d'interpréter le moment de l'événement de *q* comme coïncidant avec le moment final de la durée couverte par l'imparfait de *p*. Une partie du sens temporel de *quando* serait donc maintenue et le rapport basculerait, si on se réfère par exemple à la classification proposée par A. Borillo (1988), entre une relation de *recouvrement partiel* et une relation de *coïncidence-antériorité* (mais toujours en inversant *p* et *q*). En réalité il est possible de défaire cette inférence terminative en déplaçant le point de vue, en ajoutant une instance perceptive pour laquelle l'événement introduit est pertinent :

- (24) Giovanni dormiva. *Quando* Pietro entrò nella stanza.
Giovanni dormait. *Lorsque* Pietro entra dans la pièce.
- (25) ?Giovanni dormiva. *Quando* Pietro entrò nella stanza e rimase a guardarlo dormire.
Giovanni dormait. *Lorsque* Pietro entra dans la pièce et resta à le regarder dormir.

Un exemple comme 24 semble confirmer l'idée de lecture terminative : en effet on interprète le moment de l'entrée de Pietro dans la pièce où se trouve Giovanni comme interrompant la durée de l'état de *dormir* présenté en *p*. Cette interprétation n'est pas à mon avis imposée par la structure inverse mais consiste seulement en une inférence (forte), qui peut donc être défaite. Une première tentative de défaire cette inférence est présentée en 25, où on explicite lexicalement la continuation de l'état de *p*. Or, cet énoncé n'est pas acceptable et paraît donc confirmer la première hypothèse. En réalité l'inacceptabilité de 25 peut être reconduite à un problème différent. Si on substitue le verbe *rimase* avec *si mise*, par exemple, l'énoncé devient

¹² En réalité cette idée est modalisée par S. Vogeleer (1998) qui dit qu'il y a une lecture terminative de l'imparfait de *p* même si, pragmatiquement, il est possible que l'action continue.

beaucoup plus naturel. L'incompatibilité serait donc causée par l'impossibilité de faire avancer les événements, d'introduire un fait nouveau qui change la situation dans sa globalité (en créant cet effet de surprise et d'« ouverture à droite » systématiquement associé aux constructions inverses). S'il n'est pas possible d'envisager un développement nouveau de l'action (pas seulement du point de vue du sujet de p , ce qui imposerait une lecture terminative de l'imparfait, mais d'une instance perceptive quelconque) l'énoncé paraît difficile à interpréter. Cependant on peut construire une suite telle que 26, où ces conditions « narratives » sont respectées, tout en poussant l'interprétation vers une continuation de l'état de p : l'expression *di soppiatto* permet d'imaginer que Giovanni ne s'aperçoit pas de l'entrée de Pietro et qu'il continue donc de dormir.

- (26) Giovanni dormiva. *Quando* Pietro entrò di soppiatto nella stanza.
Giovanni dormait. Lorsque Pietro entra à la dérobée dans la pièce.

Le changement provoqué par q et ses conséquences sont perçus par une instance différente de Giovanni, mais sont bien présents. Outre ces exemples, où l'on a essayé de manipuler un énoncé de base qui semblait solliciter une inférence terminative forte, on peut proposer ces trois autres exemples qui montrent clairement l'impossibilité de généraliser cette description :

- (27) Giovanni era nella sua camera, *quando* a un tratto un quadro si staccò dalla parete.
Giovanni était dans sa chambre, lorsque tout à coup un tableau se décrocha du mur.
- (28) Ero seduto al solito bar, *quando* improvvisamente Francesco entrò e si sedette al mio tavolo.
J'étais assis dans mon bistro habituel, lorsque soudainement Francesco entra et s'assit à ma table.
- (29) Francesco era ubriaco, *quando* suo padre tornò a casa.
Francesco était ivre, lorsque son père rentra à la maison.

Dans ces exemples il est impossible de soutenir que l'action ou l'état décrit par p se termine au moment de l'incidence de l'événement introduit par q . Pour que la lecture terminative de l'imparfait soit activée il faut donc que les contenus des deux propositions s'y prêtent, que l'événement décrit en q soit considéré en mesure d'avoir cet effet sur l'état de choses décrit en p , de façon cohérente. Il est clair cependant qu'une structure inverse avec *quando* facilite, dans certains contextes, cette lecture, bien plus que ne le fait une simple incidence d'un événement dans un état véhiculée par d'autres moyens (par exemple une simple juxtaposition), comme le montrent 30 et 31 :

- (30) Giovanni dormiva. Pietro entrò nella stanza.
Giovanni dormait. Pietro entra dans la pièce.

- (31) Giovanni dormiva. Pietro entrò di soppiatto nella stanza.
Giovanni dormait. Pietro entra en cachette dans la pièce.

En 30 rien ne favorise l'interprétation terminative par rapport à l'autre, alors qu'en 24 on avait vu que l'interprétation forte était celle comportant la fin de l'état de *p*. En 31 on reprend l'énoncé 26 et on peut remarquer que dans sa variante sans *quando* la suite est plus immédiate et requiert moins d'efforts d'interprétation (même si on a vu que 26 était aussi acceptable).

Il reste donc à réfléchir sur cette caractéristique de *quando* qui le différencie d'une juxtaposition. On pourrait envisager, par exemple, que cette rupture se situe non pas au niveau des contenus propositionnels mais à un niveau narratif. Ceci ferait du *quando* inverse un connecteur qui ajouterait à sa composante temporelle un effet de *changement situationnel*. Cet effet se traduirait souvent par un changement concret de la situation propositionnelle décrite en *p*, et parfois par un changement de « direction narrative » ou « argumentative ». L'effet de surprise reconnu comme systématiquement activé par le *quando* inverse en serait donc en partie une conséquence (il est probable que des éléments énonciatifs aient aussi une importance pour l'activation de cet effet de sens). On peut ajouter à ces observations que F. Sabatini & V. Coletti (1997), parmi d'autres dictionnaires et grammaires, parlent pour le *quando* inverse de « valeur oppositive ». En effet on peut souvent remplacer *quando* par *ma* et on retrouve des énoncés où il y a incidence d'un événement dans un état de choses préalable qui sont introduits par *ma*. En (32), par exemple, on peut dire que l'opposition créée par *ma* ne se fait pas directement entre les contenus des deux propositions mais au niveau de « direction argumentative » :

- (32) Cappuccetto camminava nel bosco, *ma* apparve il lupo.
Le Petit Chaperon rouge marchait dans les bois, mais le loup apparut.

3.4. Fragmentation énonciative

En conclusion j'aimerais rappeler un autre niveau d'analyse qu'il serait utile d'aborder pour comprendre le phénomène du *quando* inverse dans sa globalité, c'est-à-dire la segmentation illocutoire et prosodique des unités formant ce type de structures. On retrouve dans la langue écrite une alternance entre des formes comme :

- (33) Francesco era ubriaco *quando* suo padre tornò a casa.
Francesco était ivre quand son père rentra à la maison.
- (34) Francesco era ubriaco, *quando* suo padre tornò a casa.
- (35) Francesco era ubriaco. *Quando* suo padre tornò a casa.
- (36) Francesco era ubriaco. *Quand'ecco che* suo padre tornò a casa.
Francesco était ivre. Quand voilà que son père rentra à la maison.

On constate d'emblée qu'il y a des degrés d'intégration différents. Si on admet – comme on a essayé de le montrer – qu'il n'y a jamais d'intégration syntaxico-sémantique forte, on remarque cependant qu'on peut avoir des intégrations illocutoires différentes. Une subordonnée circonstancielle temporelle (sans rupture prosodique ou ponctuation forte) est intégrée et ne provoque pas de montée intonative sur la partie finale de *p*. Le *quando* inverse crée toujours une rupture informationnelle mais peut ne pas créer deux actes illocutoires distincts (34). Par contre en 35 et 36 on a une rupture illocutoire et deux actes distincts. Dans ces cas-là le pouvoir de *q* de réactiver, réactualiser *p* dans sa totalité en tant que circonstance, arrière-plan communicationnel dans lequel l'événement décrit en *q* incide est plus fort (et encore plus avec *quand'ecco*), comme le montre la légère mais nette différence d'acceptabilité entre 37 et 38 (à moins d'avoir une césure prosodique accentuée en 37, ce qui pousserait cependant vers une lecture des deux propositions comme deux actes illocutoires séparés) :

- (37) ?Erano tutti ubriachi, la casa era in disordine e sporca e la musica era a tutto volume quando il padre di Francesco tornò a casa.
Tout le monde était ivre, la maison était dans le chaos et sale et la musique était très forte quand le père de Francesco rentra à la maison.
- (38) Erano tutti ubriachi, la casa era in disordine e sporca e la musica era a tutto volume. *Quand'ecco che* il padre di Francesco tornò a casa.
 Tout le monde était ivre, la maison était dans le chaos et sale et la musique était très forte. Quand voilà que le père de Francesco rentra à la maison.

4. Conclusion

Nous avons essayé de montrer dans cet article les différents domaines d'analyse à parcourir pour arriver à une description globale du phénomène de la subordination inverse avec *quando*, qui se distingue d'un emploi circonstanciel non seulement par une hiérarchie sémantique différente entre les deux propositions, mais aussi par des caractéristiques, souvent partiellement liées entre elles, qui touchent à d'autres niveaux linguistiques. Les effets sémantiques et l'articulation logique entre les deux propositions ont montré des reflets dans l'emploi des temps verbaux, lequel suit des règles précises en limitant les possibilités d'emploi consenties par les propositions circonstancielle. Nous avons souligné l'importance de revoir le statut syntaxique de ces propositions, et nous en avons donné une description du point de vue informationnel. En particulier, nous avons proposé de considérer les deux propositions reliées par un *quando* inverse comme deux propositions coordonnées, sémantiquement et syntaxiquement. La distribution de l'information a ainsi pu être observée de deux points de vue différents : à l'intérieur de la phrase et au niveau textuel. Dans ce dernier cas, notre analyse fait du *quando* inverse un connecteur introduisant un énoncé semi-présentatif.

Références

- Agostini, F. (1978). Propozizioni indipendenti – Propozizioni subordinate , in : *Enciclopedia Dantesca*, Roma : Treccani, 369-408.
- Bassols de Climent, M. (1983). *Syntaxis latina*, II, Madrid : C.S.I.C.
- Borillo, A. (1988). Quelques remarques sur “quand” connecteur temporel, *Langue Française* 77 : 71-91.
- Declerck, R. (1997). *When-clauses and temporal structure*, London : Routledge.
- Ferrari, A. ; Zampese L. (2000). *Dalla frase al testo. Una grammatica per l'italiano*, Bologna : Zanichelli.
- Giusti, G. (1991). Frasi avverbiali: temporali, causali e consecutive, in : L. Renzi ; G. Salvi, (eds), *Grande Grammatica italiana di consultazione* vol II : *I sintagmi verbale, aggettivale, avverbiale. La subordinazione*, Bologna : Il Mulino, 720-738.
- Heinämäki, O. (1978). *Semantics of English temporal connectives* : IULC.
- Juret, A. C. (1926). *Système de la syntaxe latine*, Paris : Les belles lettres.
- Le Draoulec, A. (2003). Quand, jusqu'à ce que et avant que : quelques cas particuliers de subordination temporelle hors présupposition , in : Comès E. ; Hrubaru E. (éds), *Dix ans de Séminaire de Didactique Universitaire – Recueil anniversaire*, Université Ovidius Constanta : Editura Universitaria Craiova.
- Le Draoulec, A. (2006). De la subordination à la connexion temporelle, *Cahiers Chronos* 15 : 39-62.
- Leumann, M. ; Hofmann, J. B ; Szantyr, A. (1972). *Lateinische Grammatik*, II, München : Beck.
- Maurel, J-P. (1992). Subordination inverse et neutralisation du relatif, *Travaux linguistiques du Cerlico* 5 : 72-88.
- Nehring, A. (1930). Studien zur Theorie des Nebensatzes I, *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung* 57: 118-157.
- Sabatini F. ; Coletti V. (1997). *Dizionario Italiano Sabatini-Coletti*, Prato : Giunti.
- Serianni, L. (1997). *Italiano*, Milano : Garzanti.
- Touratier, C. (1994). *Syntaxe latine*, Louvain-la-Neuve : Peeters.
- Venier, F. (2002). *La presentatività. Sulle tracce di una nozione*, Alessandria : Edizioni dell'Orso.
- Vogeleer, S. (1998). *Quand inverse*, *Revue québécoise de linguistique* 26/1 : 79-101.

Aspect et structure sousévénementielle

Luis GARCÍA FERNÁNDEZ
Universidad de Castilla – La Mancha

1. Présentation

O. Heinämäki (1974 :32) affirme que les subordonnées de temps – nous ne nous occuperons ici que de celles qui sont introduites par *cuando* en espagnol – obéissent à deux contraintes sémantiques. Elle soutient tout d’abord que ces propositions exigent qu’un changement soit possible. Cela explique que les prédicats d’état permanent ne puissent apparaître dans une proposition subordonnée de temps :

- (1) a. *Conocí a Juan cuando era de buena familia.
{Je connus / J’ai connu} Juan quand il était de bonne famille.
b. *Llegó a Madrid cuando era de Cuenca.
Il {arriva / est arrivé} à Madrid quand il était de Cuenca.

Les raisons de cette restriction sont claires : si les subordonnées temporelles situent l’événement dénoté par le prédicat principal par rapport à un autre événement, ce dernier doit être susceptible de changement. En effet, s’il se déroulait de façon continue tout au long de la ligne temporelle, l’événement principal ne serait pas situé.

Cependant O. Heinämäki ajoute qu’en réalité il ne suffit pas que le changement soit possible, il faut aussi qu’il soit effectif. Cette seconde caractéristique expliquerait l’inadéquation de la phrase (2) si le locuteur sait que Juan est encore marié :

- (2) Conocí a Juan cuando estaba casado.
{Je connus / J’ai connu} Juan quand il était marié.

Toutefois, ce raisonnement n’explique pas pourquoi la phrase (3) est possible, même s’il continue à pleuvoir au moment de l’énonciation et qu’il n’y a donc eu aucun changement :

- (3) Salí cuando ya llovía.
Je {sortis / suis sorti} quand il pleuvait déjà.

L’hypothèse d’O. Heinämäki n’explique pas non plus pourquoi l’exemple de (4) est mal construit bien qu’il y ait un changement :

- (4) # Cuando estuvo vivo, hablabas mal de él.
Quand il {fut / a été} vivant, tu disais du mal de lui.

Les remarques que nous venons de faire nous permettent de préciser quel est l'objectif de notre travail. Il s'agit de démontrer, vu les relations existant entre l'imparfait et les autres formes du passé dans les langues romanes, que seule la première restriction de O. Heinämäki est obligatoire. Il faut, en effet, que les subordonnées introduites par *cuando* contiennent un prédicat qui dénote un événement susceptible de changement, mais il n'est pas nécessaire que ce changement soit effectif. L'essentiel, c'est que l'événement subordonné puisse être identifié temporellement et cela est facilement compréhensible ; en effet, si les subordonnées de temps situent l'événement principal par rapport à l'événement que leurs prédicats dénotent, il faut que ce dernier soit identifié dans le temps.

Cette identification dans le temps peut se réaliser de plusieurs façons, mais le contenu aspectuel du prédicat subordonné sera toujours déterminant. Tout d'abord, si ce contenu aspectuel, contenu que l'on définit comme la somme de l'aspect grammatical et de l'aspect lexical, implique un changement, l'événement sera automatiquement identifié par ce changement. En revanche, dans le cas où le contenu aspectuel n'implique aucun changement, l'événement peut s'insérer dans une série d'événements à l'intérieur de laquelle on l'identifiera de façon absolue ou relative. Si le prédicat subordonné apparaît à l'Aoriste, donc délimité aspectuellement, nous nous trouverons face aux deux situations que nous venons d'envisager : que l'on soit en présence de l'une ou de l'autre dépend du mode d'action auquel appartient le prédicat.

Si l'événement subordonné ne peut être identifié d'aucune de ces deux façons, il faudra que l'on fasse référence à un changement, ou alors que l'on puisse déduire que l'événement a cessé à partir des informations dont on dispose sur le monde réel. C'est ce qui arrive quand le prédicat subordonné apparaît en aspect Imperfectif.

Nous allons illustrer rapidement ce que nous venons de dire. En (5), nous donnons des exemples du comportement de l'Aoriste où l'on voit comment un événement est identifié temporellement dans cette variété aspectuelle :

- (5) a. Cuando construyó la casa, tuvo problemas con el ayuntamiento.
Quand il {construisit / a construit} sa maison, il {eut / a eu} des problèmes avec la mairie.
- b. Cuando murió, volví a España.
Quand il {mourut / est mort}, je {rentrai / suis rentré} en Espagne.
- c. Cuando Juan estuvo en mi casa, me contó todo.
Quand Juan {fut / a été} chez moi, il {me raconta tout / m'a tout raconté}.

Dans l'exemple de (5a), les problèmes avec la mairie coïncident avec la construction de la maison, événement délimité par le changement que suppose le début et la fin de la construction d'une maison. C'est de cette manière que l'on identifie dans le temps l'événement dénoté par le prédicat de la subordonnée. En (5b), l'événement dénoté par *murió* donne lieu à un nouvel état de choses ; il est donc délimité par la période pendant laquelle l'individu était vivant et celle où il ne l'était plus : on se trouve ainsi face à un changement d'état qui identifie dans le temps l'événement de la subordonnée. En (5c), l'événement dénoté par *estuvo en mi casa* est délimité temporellement par deux périodes où Juan n'était pas chez moi, l'une antérieure et l'autre postérieure ; nous obtenons alors, comme nous le verrons plus tard, l'interprétation sérielle qui permet d'identifier dans le temps l'événement subordonné.

Si le prédicat subordonné apparaît à l'imparfait, comme c'est le cas dans l'exemple de (2) que nous répétons en (6a), il n'est pas identifié temporellement en lui-même, car la variété aspectuelle Imperfective ne focalise qu'une partie interne de l'événement. C'est pourquoi il faut que l'on déduise des informations dont on dispose sur le monde que l'événement a cessé avant le moment de l'énonciation – dans le cas de (2), comme l'a remarqué O. Heinämäki, que Juan n'est plus marié. Mais il est possible aussi que l'on se réfère de façon explicite au début de l'événement, comme en (6b), ou à sa fin comme en (6c), de sorte qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un changement effectif :

- (6) a. Conocí a Juan cuando estaba casado.
{Je connus / J'ai connu} Juan quand il était marié.
- b. Salí cuando ya llovía.
Je {sortis / suis sorti} quand il pleuvait déjà.
- c. John murió cuando todavía era americano.
John {mourut / est mort} quand il était encore américain.

Nous reprendrons ces exemples plus tard, de façon détaillée.

2. La notion d'aspect

Il nous faut présenter maintenant la notion d'aspect définie par W. Klein (1992) afin de préciser la notion de changement nécessaire dans les subordonnées temporelles. Pour cela, nous devons absolument faire appel aussi à la théorie de la structure sous-événementielle des prédicats de J. Pustejovsky (1991).

Pour nous, suivant en cela Klein (1992), la catégorie grammaticale d'aspect se définit comme la relation non déictique entre deux intervalles de temps. Le premier de ces intervalles est le Temps de la Situation (*Time of the*

Situation) fourni par le prédicat. Le second intervalle, le Temps de la Focalisation (*Topic Time*), est la partie de cette situation que l'aspect affirme ou focalise. Seule la partie focalisée par l'aspect est affirmée dans la phrase.

Nous estimons qu'en aspect Imperfectif, le Temps de la Focalisation est proprement inclus dans le Temps de la Situation. En aspect Perfectif ou Aoriste, en revanche, le Temps de la Focalisation inclut tout le Temps de la Situation, de son début à sa fin.

Pendant, ces définitions ne peuvent pas être appliquées sans distinguer les quatre types de mode d'action que différencie Z. Vendler : les états, les activités, les accomplissements et les achèvements. Nous allons proposer – et il s'agit d'un point essentiel de notre analyse – que l'Aoriste des états et des activités est substantiellement différent de celui des accomplissements et des achèvements. Pour le démontrer, nous allons adopter la théorie de J. Pustejovsky qui envisage l'existence d'une structure sous événementielle. Cet auteur a présenté un modèle théorique du lexique qui prévoit l'existence d'une structure sous événementielle complexe : J. Pustejovsky (1991) montre en effet que les différents types d'événements dénotés par les prédicats ne sont pas des entités indécomposables, mais des entités pouvant être composées de différents sous-événements qui sont ou ne sont pas de nature différente. Il réinterprète la classification de Z. Vendler à la lumière de la théorie de la structure sous événementielle selon les termes du Tableau 1.

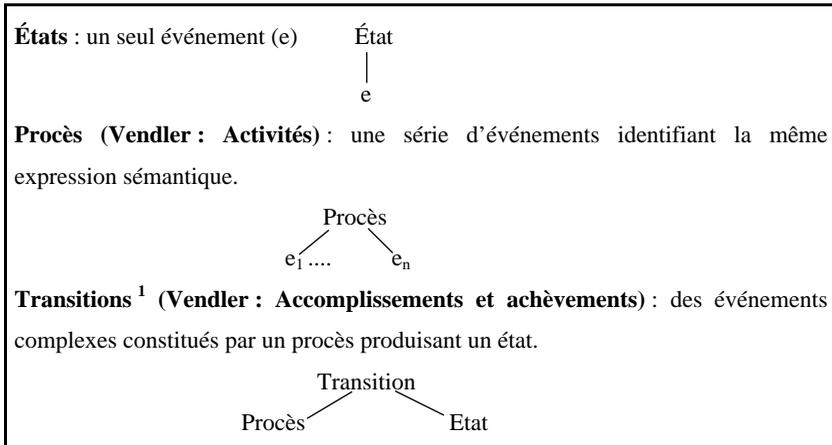


Tableau 1 : structures sous-événementielles

¹ Cf. aussi Grimshaw (1990 : 26).

Les conséquences aspectuelles d'une telle théorie sont claires. Chaque variété aspectuelle produira une interprétation différente en fonction du type de mode d'action à laquelle on l'applique.

Ainsi l'aspect Imperfectif, parce qu'il n'affirme pas la fin de l'événement, produit-il le fameux paradoxe imperfectif s'il est combiné avec les accomplissements. En revanche, ce phénomène ne se produit ni avec les états ni avec les activités, car ces deux types d'événements ne sont pas composés par deux sous-événements de nature différente. Voyons les exemples de (7). Si la proposition exprimée par (7a) est vraie, celle qu'exprime (7b) le sera aussi parce que les activités comme les états sont des événements homogènes qui s'accomplissent en chacun des instants où ils ont lieu² :

- (7) a. Juan estaba caminando por el parque.
Juan marchait dans le parc.
- b. Juan caminó por el parque.
Juan {marcha / a marché} dans le parc.

Si l'on considère maintenant les exemples (8), où nous avons un accomplissement, nous remarquons que la situation est différente. Dans ce cas, même si la proposition exprimée par (8a) est vraie, cela ne permet en aucune façon de conclure que la proposition exprimée par (8b) l'est aussi ; nous le signalons par un #. En effet, dans un accomplissement à l'imparfait, on affirme une partie du procès ou activité qui mène à l'état en résultant, sans déterminer si cet état a été ou non atteint :

- (8) a. Juan estaba dibujando un círculo.
Juan dessinait un rond.
- b. # Juan dibujó un círculo.
Juan {dessina / a dessiné} un rond.

Le problème posé par le paradoxe imperfectif, c'est de déterminer le type d'événement dans lequel Juan a été impliqué en (8a), vu qu'il n'a pas forcément dessiné un rond.

De même – et c'est là que réside la nouveauté de notre proposition – l'Aoriste des états et des activités est-il d'une nature différente de celui des transitions (les accomplissements et les achèvements). En effet, les transitions sont composées de deux événements de nature différente – un

² En fait, et contrairement à ce qui arrive avec les états, dans le cas des activités il est nécessaire que l'intervalle où elles ont lieu ait une certaine longueur pour pouvoir affirmer que l'activité en question a lieu. Cela parce que les états sont homogènes et denses, alors que les activités sont homogènes mais ne sont pas denses. Cf. Bonomi & Zucchi (2001 : 152).

procès ou activité et un état – de sorte que l’Aoriste de ce mode d’action prédique la transition du procès à l’état postérieur. Dans le cas des achèvements, on focalise seulement la transition, car les accomplissements se distinguent des achèvements dans la mesure où les premiers font référence au procès et où les seconds ne le font pas. Pour ce qui est des états et des activités, l’Aoriste prédique du premier au dernier moment où ils se produisent, mais il ne prédique aucune transition, vu qu’états et activités ne sont pas composés de deux sous-événements différents.

Avec les représentations graphiques de W. Klein, nous pouvons différencier les Aoristes d’état et d’activité des Aoristes d’accomplissement et d’achèvement et les représenter avec l’aspect Imperfectif. Les traits d’union symbolisent l’événement, les croix les périodes qui précèdent et suivent l’événement et les parenthèses carrées la partie de l’événement focalisée.

<p>Aspect Imperfectif</p> <p>+++---[---]-----++</p> <p>Perfectif ou Aoriste</p> <p>états et activités</p> <p>+++[-----]+++</p> <p>accomplissements</p> <p>+++[+-----+]+++</p> <p>achèvements et états d’interprétation inchoative</p> <p>+++[+-+]+++</p>

Tableau 2 : l’approche de Klein

Quelles sont les conséquences qui découlent de la théorie que nous venons d’exposer ? Tout d’abord, l’on comprend aisément à partir du Tableau 2 que les formes de l’aspect Imperfectif et celles de l’Aoriste se comportent d’une façon très différente dans les subordonnées de temps. Dans le cas de l’aspect Imperfectif, l’événement subordonné n’est absolument pas identifié temporellement parce que l’aspect ne focalise qu’une partie interne de cet événement. C’est pourquoi il faut que l’on fasse référence à un changement – le début ou la fin de la situation – ou que l’on déduise que l’événement a cessé avant le moment de l’énonciation à partir des informations dont on dispose sur le monde réel. Nous approfondirons ces questions plus tard.

Dans le cas de l'Aoriste, chaque mode d'action produit une interprétation aspectuelle différente, comme nous allons le voir dans la section qui suit.

3. L'interprétation de l'Aoriste

Dans une subordonnée de temps introduite par *cuando*, les Aoristes se comportent différemment en fonction de la structure sous événementielle du prédicat. Les états et les activités ne sont pas des événements composés de sous événements différents et leurs Aoristes ne dénotent aucun changement, car ils n'incluent pas de transition de ou vers un autre événement dans leur structure événementielle. En d'autres termes, les formes d'Aoriste des états et des activités incluent le premier et le dernier moment où l'on peut prédiquer les situations correspondantes, mais n'incluent pas la transition, alors que les accomplissements et les achèvements le font³.

C'est pourquoi, dans une subordonnée introduite par *cuando*, les Aoristes d'état et d'activité doivent être interprétés à l'intérieur d'une série d'événements analogues, de sorte que l'événement qui sert à situer le prédicat principal soit délimité par une période antérieure pendant laquelle l'événement n'avait pas lieu et une période postérieure pendant laquelle il n'a pas lieu non plus. Ces périodes sont délimitées à leur tour par des événements virtuels analogues, antérieurs ou postérieurs, de sorte que l'interprétation à donner à un Aoriste d'état ou d'activité dans une subordonnée de temps introduite par *cuando* est celle qui figure dans le Tableau 3 ; ce comportement est illustré par la phrase *Cuando estubo en Londres*, « Quand il {fut / a été} à Londres », où l'on observe que l'événement prédiqué *estubo en Londres* est précédé et suivi par des états analogues virtuels. Nous entendons par « état analogue » un état qui fait partie de l'ensemble des situations dénotées par le prédicat en question et par « état virtuel » un état possible, mais qui n'est pas obligatoirement effectif.

³ Nous n'abordons pas ici la question du début des événements, en particulier celle du début des activités et des accomplissements. On peut, en effet, supposer que les états commencent comme ils finissent, sans transition. Toutefois, pour les activités et les accomplissements, il faudrait se demander si les premières commencent de la même façon que les seconds ou pas, surtout si l'on tient compte du fait que J. Pustejovsky, comme beaucoup d'autres auteurs, décrit les accomplissements comme des activités qui produisent un état.

Cuando estuvo en Londres <i>Quand {il fut / a été} à Londres</i>		
état virtuel	état affirmé	état virtuel

Tableau 3: aoriste d'état / d'activité introduit par cuando

Dans le Tableau 3, nous avons trois états qui se succèdent temporellement de gauche à droite. Le premier et le dernier sont des états virtuels tandis que le deuxième est l'état affirmé et il est donc réel. La succession des trois états donne l'interprétation que nous appelons « sérielle ».

Les Aoristes des accomplissements et des achèvements rentrent aussi dans l'interprétation sérielle. Toutefois, si les événements qu'ils dénotent sont uniques, ils ne produisent pas des structures inacceptables parce qu'ils peuvent identifier l'événement de la subordonnée à travers les changements qu'ils dénotent. En effet, l'Aoriste des accomplissements prédique aussi bien le début que la fin de l'événement, de manière que l'événement en lui-même est délimité par ces deux changements ; les achèvements, de leur côté, dénotent des changements. C'est pourquoi, si (9c) est inacceptable précisément parce que l'événement dénoté par le prédicat *estuvo vivo* ne peut pas rentrer dans une série dans le monde réel, (9a) et (9b) sont parfaitement formées avec un événement qui ne peut avoir lieu qu'une seule fois.

- (9) a. Cuando Beethoven compuso la *Novena sinfonía*, nadie reconoció su genio.
Quand Beethoven {composa / a composé} la Neuvième Symphonie, personne {ne reconnut / n'a reconnu} son génie.
- b. Cuando Fleming descubrió la penicilina, nadie reconoció su genio.
Quand Fleming {découvrit / a découvert} la pénicilline, personne {ne reconnut / n'a reconnu} son génie.
- c. # Cuando Beethoven estuvo vivo, nadie reconoció su genio.
Quand Beethoven {fut / a été} vivant, personne {ne reconnut / n'a reconnu} son génie.

Voyons plus en détail pourquoi (9c) n'est pas bien formée. L'on peut prévoir facilement que les prédicats d'état qui dénotent des événements ne pouvant avoir lieu qu'une seule fois dans la vie d'un individu produiront des phrases inacceptables en Aoriste, puisque nous avons établi précédemment que les états s'interprètent obligatoirement dans une série. Ces états apparaissent de façon systématique à l'imparfait dans les subordonnées de temps introduites par *cuando*. Observons le contraste entre (10a) et (10b) :

- (10) a. Cuando estaba vivo, hablabas mal de él.
Quand il était vivant, tu disais du mal de lui.

- b. # Cuando estuvo vivo, hablabas mal de él.
Quand il {fut / a été} vivant, tu disais du mal de lui.

Supposons que, dans les deux cas, l'individu auquel se réfère le sujet nul du verbe de la phrase introduite par *cuando* est mort. Le changement effectif dont parlait O. Heinämäki lorsqu'elle établissait sa deuxième restriction s'est alors produit. Toutefois, si (10a) est acceptable, (10b) est pragmatiquement inadéquate. Nous disons pragmatiquement inadéquate parce que nous pensons que l'anomalie de (10b), comme celle de (9c), n'est pas grammaticale. Admettons que (10b) soit prononcée dans un contexte où les personnes peuvent vivre et mourir plusieurs fois (comme dans le film *La famille Addams*) ; dans un tel contexte, cette phrase serait parfaitement acceptable. Ce qui nous intéresse ici, évidemment, c'est de comprendre quelle est la raison grammaticale de la différence de comportement entre (10a) et (10b).

Rappelons que nous avons proposé que les Aoristes des états ne dénotent aucun changement. C'est pourquoi, lorsqu'ils apparaissent dans une subordonnée de temps introduite par *cuando*, on les interprète dans une série afin que l'événement soit délimité par les périodes antérieures et postérieures et qu'il soit de la sorte identifié dans le temps. Si l'événement est d'une nature telle qu'il ne peut pas, dans le monde réel, être précédé ou suivi d'événements analogues, nous nous trouvons face à des séquences étranges, comme celle que nous avons vue en (10b) et que nous reprenons dans le Tableau 4 en appliquant le Tableau 3 à cet exemple particulier :

(10) b. # Cuando estuvo vivo, hablabas mal de él. “Quand il {fut / a été} vivant, tu disais du mal de lui.”		
estuvo vivo (état virtuel)	estuvo vivo (état affirmé)	estuvo vivo (état virtuel)

Tableau 4 : un cas de séquence étrange.

Comme dans le Tableau 3, on représente ici une série d'événements ordonnés temporellement de gauche à droite. Des trois événements qui forment la série, seul le deuxième est affirmé, mais nous soutenons qu'il faut supposer les deux autres, ce qui est la cause de l'étrangeté de (10b), puisque dans le monde réel on ne vit qu'une seule fois.

Remarquons qu'il n'est absolument pas nécessaire de supposer un contexte étrange ou anormal dans le cas de (10a), avec un imparfait. Il suffit qu'un changement soit possible et c'est évidemment le cas. À cela, ajoutons que l'énonciateur, lorsqu'il prononce (10a), assume que l'individu dénoté par le sujet de *estaba* est mort. Dans le cas de (10b), il faudrait en plus que

l'individu dénoté par le sujet puisse revenir à la vie, ce qui est étrange dans le monde réel.

De plus, il existe une implicature pragmatique qui, en l'absence d'informations contraires, fait que l'événement dénoté par le prédicat en Aoriste d'une subordonnée introduite par *cuando* s'interprète comme le dernier événement effectif de la série et qu'il est identifié de cette façon dans le temps. Cela est dû à des raisons de pertinence : vu le nombre infini d'événements, celui auquel se réfère le prédicat d'une subordonnée de temps est l'événement effectif de sa classe le plus proche du moment de l'énonciation⁴. Ainsi, dans l'exemple du Tableau 3, on considère que l'événement dénoté par *estuvo en Londres* est le dernier d'une série d'événements appartenant à la classe d'événements qu'il dénote. De même, dans les exemples de (11), les événements dénotés respectivement par *estuve enfermo* « je fus / j'ai été malade » et *heló* « il {gela / a gelé} » sont interprétés comme les derniers d'une série d'événements appartenant à la classe d'événements qu'ils dénotent :

- (11) a. Cuando estuve enfermo, nadie vino a verme.
Quand {je fus / j'ai été} malade, personne {ne vint / n'est venu} me voir.
 b. Cuando heló, se perdió toda la cosecha.
Quand il {gela / a gelé}, toute la récolte {fut / a été} perdue.

Bien sûr, il peut y avoir une information qui sert à identifier l'occasion où a lieu l'événement dénoté par le prédicat subordonné qui, de cette façon, ne doit plus obligatoirement être le dernier effectif d'une série. Cette information peut préciser de façon absolue de quelle occasion il s'agit, comme en (12a), ou bien elle peut la situer de façon relative dans la série, comme c'est le cas en (12b) :

- (12) a. Cuando estuve enfermo el mes pasado, nadie me llamó.
Le mois passé, quand {je fus / j'ai été} malade, personne ne m'a appelé.
 b. Cuando hablé con Ana la segunda vez, no estuve de acuerdo con ella.
Quand {je parlai / j'ai parlé} avec Ana la deuxième fois, {je ne fus pas / je n'ai pas été} d'accord avec elle.

En ce sens, le comportement des propositions principales contraste avec celui des subordonnées temporelles introduites par *cuando*. Dans les premières, la référence, avec un ordinal, à l'occasion où a lieu l'événement

⁴ Si l'événement de la subordonnée introduite par *cuando* se situe dans le futur, l'état prédiqué est interprété comme étant le premier ; ainsi dans *Te llamaré cuando esté en casa*, « Je t'appellerai quand je serai à la maison », l'on parle de la prochaine fois où je serai chez moi et non pas de n'importe quelle fois dans le futur.

peut se faire uniquement en présence d'un complément adverbial temporel de localisation. C'est ce que nous pouvons observer si l'on compare (13a), mal formé, avec (13b), bien formé.

- (13) a. * Vi a Juan por última vez ⁵.
 {Je vis / j'ai vu} Juan pour la dernière fois.
 b. Vi a Juan por última vez en 1999.
 {Je vis / j'ai vu} Juan pour la dernière fois en 1999.

En revanche, dans les subordonnées introduites par *cuando*, il est possible de situer sans aucune restriction la position de l'événement dans la série ⁶, car *cuando* joue évidemment le rôle de complément temporel de localisation :

- (14) a. Cuando vi a Juan por última vez, discutimos.
 Quand {je vis / j'ai vu} Juan pour la dernière fois, nous nous {disputâmes / sommes disputés}.
 b. Cuando me lo dijo la primera vez, no le creí.
 Quand il me {le dit / l'a dit} la première fois, je ne {le crus pas / l'ai pas cru}.

La phrase peut contenir une information qui signale qu'en plus de l'état prédiqué, l'un des événements a eu lieu réellement. C'est ce qui se passait en (12b) et c'est ce qui se passe en (15) où les syntagmes nominaux d'interprétation adverbiale *la primera vez* et *la última vez* signalent explicitement la position dans la série de l'événement dénoté par le prédicat de la subordonnée introduite par *cuando*. En (15a), l'on fait référence à un événement réel postérieur à l'événement prédiqué, vu que Juan a dû obligatoirement séjourner à Londres au moins une deuxième fois ; en (15b), au contraire, l'on fait référence à un événement réel antérieur à l'événement prédiqué, vu que Juan a dû obligatoirement séjourner à Londres au moins une fois auparavant :

- (15) a. Cuando Juan estuvo en Londres la primera vez, conoció a Ana.
 Quand Juan {fut / a été} à Londres la première fois, il {connut / a connu} Ana.

⁵ En espagnol péninsulaire, *He visto a Juan por última vez*, « J'ai vu Juan pour la dernière fois », est acceptable parce que le *pretérito perfecto compuesto* (le passé composé) nous indique que l'événement a lieu le jour même ; il y a donc un complément temporel implicite. Cf. García Fernández (2000 : 184-192).

⁶ À moins qu'il ne s'agisse d'accomplissements et d'achèvements uniques, évidemment.

- b. Cuando Juan estuvo en Londres la última vez, conoció a Ana.
Quand Juan {fut / a été} à Londres la dernière fois, il {connut / a connu} Ana.

Cependant, pour que la série d'événements soit appropriée, il est essentiel que l'événement postérieur soit possible, sans que doive l'être l'événement antérieur à l'événement prédiqué. C'est ce qui se passe, par exemple, en (15a), où la position de l'état prédiqué rend impossible l'existence d'un état analogue antérieur. Ainsi, ce qui est fondamental, c'est qu'un événement postérieur soit possible. Même dans des cas comme (15b), où l'on indique de façon explicite que l'état prédiqué est le dernier, il est nécessaire qu'un état postérieur analogue soit possible.

Un élément décisif soutenant notre analyse nous est fourni par une curieuse incompatibilité syntaxique : les subordonnées de temps introduites par *cuando* ne peuvent pas contenir le complément adverbial *la única vez*, « la seule fois ». Quelle en est la raison ? Le syntagme *la única vez*, « la seule fois », exclut l'interprétation sérielle et oblige, par ailleurs, à assumer que l'événement puisse se répéter, mais en dehors de la sphère temporelle où se situe cet événement. C'est-à-dire que si l'événement se situe dans le passé, le complément *la seule fois* exclut une autre occurrence dans le passé, mais rend obligatoire sa répétition éventuelle dans le futur.

Tous les événements qui s'interprètent dans une série sont donc incompatibles sémantiquement avec le syntagme nominal d'interprétation adverbiale *la única vez*, comme nous le montrons en (16).

- (16) * Cuando estuve en Londres la única vez, ...
Quand {je fus / j'ai été} à Londres la seule fois, ...

Puisque l'interprétation sérielle est une caractéristique des subordonnées temporelles, il est possible bien sûr d'avoir ce complément si *cuando* est supprimé :

- (17) Estuve en Londres la única vez en 1996.
{Je fus / j'ai été} à Londres la seule fois en 1996.

Les accomplissements et les achèvements qui dénotent des événements uniques ne rentrent pas dans des séries et sont donc incompatibles avec *la única vez* qui suppose la répétition possible de l'événement ; cela explique que (18b) soit inacceptable :

- (18) * Cuando se murió la única vez, ...
Quand il {mourut / est mort} la seule fois, ...

Mais dans ce cas, cela est indépendant de la présence de *cuando*, comme on peut l'observer dans :

- (19) * Se murió la única vez en 1998.
Il {mourut / est mort} la seule fois en 1998.

Naturellement, les prédicats qui dénotent des événements pouvant se répéter peuvent contenir, comme nous l'avons vu, des compléments adverbiaux, par exemple *la primera vez*, *la última vez*, etc. Remarquons que notre proposition rend compte de façon naturelle de cette incompatibilité inattendue, vu qu'elle exige justement ou bien que l'événement soit interprété dans une série, ce qui va à l'encontre de la signification de *la única vez*, ou bien que ce soit un accomplissement ou un achèvement unique, ce qui est aussi incompatible avec le contenu de *la única vez*.

Par ailleurs, selon le Tableau 3, l'Aoriste des états interprétés de façon inchoative se comporte comme celui des achèvements. Nous devons distinguer les deux interprétations des Aoristes des états, ce que nous permettent de faire les exemples suivants :

- (20) a. Cuando estuvo enfermo, nadie lo visitó.
Quand il {fut / a été} malade, personne {ne vint / n'est venu} le voir.
- b. Cuando estuvo a salvo, decidió cambiar de vida.
Quand il {fut / a été} hors de danger, il {décida / a décidé} de changer de vie.

Remarquons qu'en (20a), où nous avons la première interprétation, l'on focalise la totalité de l'état dénoté par *estuvo enfermo*. En (20b), où nous avons l'interprétation inchoative, l'événement que dénote *estuvo a salvo* étant un changement d'état, l'on ne fait pas du tout référence à la fin de l'état de choses qui consiste à être hors de danger, mais seulement à son début.

L'interprétation inchoative est particulièrement probable avec les états qui sont la conséquence d'un processus antérieur, comme, par exemple, dans *cuando estuvo curado*, *cuando estuvo a salvo*, *cuando todo estuvo a punto*, etc. (« quand il {fut / a été} guéri, quand il {fut / a été} hors de danger, quand tout {fut / a été} prêt »). Il importe de souligner que dans ces cas-là les états se comportent comme des achèvements. Voyons qu'elle en est la raison. Les achèvements sont des prédicats ponctuels qui dénotent des transitions entre des états. Lorsque l'Aoriste d'un état s'interprète de façon inchoative, il dénote le début de cet état et donc la transition entre une situation où l'événement n'a pas lieu et une autre où il a bien lieu. Nous pouvons construire ainsi les paires d'exemples suivants :

- (21) a. Cuando estuvo dormido, salí de la habitación.
Quand il {fut / a été} endormi, je {sortis / suis sorti} de la chambre.
- b. Cuando se durmió, salí de la habitación.
Quand il {s'endormit / s'est endormi}, je {sortis / suis sorti} de la chambre.
- (22) a. Cuando estuvo curado, abandonamos la ciudad.

Quando il {fut / a été} guéri, nous {quittâmes / avons quitté} la ville.

- b. Cuando se curó, abandonamos la ciudad.

Quando il {guérit / a guéri}, nous {quittâmes / avons quitté} la ville.

Dans les exemples qui précèdent, nous remarquons que dans la subordonnée introduite par *quando* de (21a) et de (22a), nous avons un état interprété inchoativement qui est équivalent, respectivement, à l'achèvement correspondant dans la subordonnée introduite par *quando* de (21b) et de (22b). L'interprétation inchoative d'un état est déterminante quand il s'agit d'identifier temporellement l'événement subordonné, car les états interprétés inchoativement se comportent comme des achèvements, c'est-à-dire comme des prédicats qui dénotent des changements d'état. Or nous avons dit que l'événement subordonné est identifié par rapport à un changement. Il n'y a donc pas, dans ces cas-là, d'interprétation sérielle obligatoire.

Nous allons maintenant nous occuper de l'autre problème que nous avons mentionné dans l'introduction : avec l'imparfait dans une subordonnée de temps introduite par *quando*, faut-il que l'événement dénoté par le prédicat subordonné ait cessé au moment de l'énonciation ? Nous démontrerons qu'il n'en est pas ainsi.

4. Changement possible et changement effectif

Nous avons soutenu qu'un prédicat en aspect Imperfectif ne dénote pas un événement délimité et que, pour qu'un événement soit identifié dans le temps, comme l'exigent les subordonnées introduites par *quando*, il faut faire référence au début ou à la fin de l'événement ou pouvoir déduire celui-ci des informations que l'on a sur le monde réel. Nous allons maintenant approfondir cette question en abordant le problème suivant : dans une subordonnée introduite par *quando*, un prédicat à l'imparfait dénote-t-il un événement qui est obligatoirement terminé au moment de l'énonciation et, s'il en est ainsi, s'agit-il d'une exigence sémantique ou pragmatique ? De façon générale, il nous faut déterminer si, dans les subordonnées introduites par *quando*, le changement doit être effectif, comme le soutient O. Heinämäki, ou simplement possible.

Relevons d'abord que la restriction de O. Heinämäki ne peut pas s'appliquer au futur car l'on ne peut, en aucun cas, soutenir qu'un verbe indiquant un futur dans une subordonnée introduite par *quando* dénote un changement effectif. Dans un exemple comme *Saldremos cuando llueva*, (« Nous sortirons quand il pleuvra »), la subordonnée fait référence à un changement hypothétique et non pas à un changement effectif car, de toute évidence, il peut ne pas pleuvoir.

Mais on ne peut pas non plus limiter l'affirmation de Heinämäki aux subordonnées de temps qui sont au passé. Pour le démontrer et mieux

comprendre ce problème, nous allons étudier les exemples suivants, dans lesquels la présence ou l'absence de l'adverbe *ya*, "déjà", est déterminante :

- (23) a. He salido cuando ya llovía.
Je suis sorti quand il pleuvait déjà.
- b. He salido cuando llovía.
Je suis sorti quand il pleuvait.

Si l'on compare (23a) à (23b), nous remarquons qu'il est possible qu'il continue à pleuvoir jusqu'au moment de l'énonciation dans le premier cas, alors qu'en (23b) cela est impossible. Imaginons des amis qui, lors d'une excursion, sont en train de prendre la pluie alors qu'ils croyaient qu'il allait faire beau. Ils demandent au dernier arrivé comment il se fait qu'il a un parapluie et celui-ci répond par la phrase (23a). Il est alors évident que la pluie continue à tomber encore au moment de l'énonciation. Donc, l'événement dénoté par le prédicat subordonné ne doit pas être nécessairement terminé avant le moment de l'énonciation, ce qui montre que cela n'est pas une exigence sémantique puisque cette nécessité peut être annulée.

Il nous faut maintenant déterminer quel rôle joue l'adverbe *ya* (« déjà ») dans la différence qui existe entre (23a) et (23b). Cl. Muller (1975) présente *ya* (« déjà ») et *todavía* (« encore »), ainsi que leurs négations respectives, comme des adverbes de phase. Pour ce qui est de *ya*, il propose la configuration sémantique suivante :

	phase antérieure	Phase actuelle	Phase postérieure possible	
<i>Ya</i>	Négative	Affirmative	Affirmative	<i>Juan ya tiene coche.</i>

Tableau 5 : structure sémantique de *ya* selon Muller (1975)

Avec l'adverbe *ya*, on affirme la transition d'une période où l'événement n'a pas lieu vers une autre où il a lieu ; dans l'exemple du Tableau 5, Juan a une voiture maintenant, mais il n'en avait pas avant. *Ya* se réfère donc explicitement au changement que suppose le passage d'une période où l'événement n'a pas lieu à une autre où il a lieu. Nous sommes en présence ici d'une référence à un changement permettant d'utiliser l'imparfait sans qu'il soit nécessaire que l'événement qu'il dénote soit conclu au moment de l'énonciation. Il n'est donc pas sûr que, dans une subordonnée

introduite par *cuando*, la situation dénotée par un imparfait doit être conclue obligatoirement avant le moment de l'énonciation. Il suffit que l'on fasse référence à un changement qui permette que l'événement principal soit identifié dans le temps. Ce qui nous intéresse ici, c'est que ce changement n'a pas à se produire vers la droite, c'est-à-dire que le changement n'a pas à être la fin de la situation, mais qu'il peut se produire à gauche, c'est-à-dire au début. En revanche, il est nécessaire de faire référence à un tel changement, comme c'est le cas lorsqu'on utilise l'adverbe *ya*. L'implication sémantique – à savoir que si un événement a lieu, il a dû obligatoirement commencer – ne suffit pas ; il faut obligatoirement faire référence au début de la situation.

La fin d'un événement en aspect Imperfectif peut être le changement nécessaire dans les subordonnées de temps, si l'on peut déduire qu'un tel changement a eu lieu à partir des informations dont on dispose sur le monde réel, c'est-à-dire si l'événement subordonné a pris fin au moment de l'énonciation, de sorte que l'événement principal se situe par rapport au temps où l'événement subordonné avait lieu. C'est ce qui arrive dans des cas comme *He hablado con Juan cuando Ana estaba en el jardín* (« J'ai parlé avec Juan quand Ana était dans le jardin ») lorsque l'on sait qu'Ana ne se trouve plus dans le jardin. Mais, en outre, il est possible que la fin d'un événement en aspect Imperfectif fournisse le changement nécessaire dans une subordonnée introduite par *cuando* si l'on y fait référence et cela sans qu'il y ait besoin d'un changement effectif. Nous allons le voir maintenant avec l'adverbe *todavía*, (« encore »). Cela nous permettra de comprendre de façon décisive la nature du changement dans les subordonnées de temps. Muller (1975) attribue la structure temporelle suivante à *todavía* :

	phase antérieure	phase actuelle	Phase postérieure possible	
<i>Todavía</i>	Affirmée	Affirmée	Négative	<i>Los invitados todavía están en la iglesia.</i>

Tableau 6 : structure temporelle de *todavía* selon Muller (1975)

Pour *todavía*, contrairement à ce qui se passe avec *ya*, le changement n'est pas effectif, mais virtuel. C'est pourquoi, dans l'exemple que nous avons donné, les invités sont toujours dans l'église, mais on s'attend à ce qu'ils en sortent ultérieurement. Ainsi, alors qu'avec *ya* il y a un changement effectif d'une période où la situation n'a pas lieu vers une autre où elle a lieu, avec *todavía* le changement vers un moment où la situation cesse d'avoir lieu est seulement virtuel, car il se produit après la phase qui est prédiquée. Si nous

mettons *todavía* dans une subordonnée introduite par *cuando*, nous obtenons un exemple comme celui-ci :

- (24) John murió cuando todavía era americano.
John {mourut / est mort} quand il était encore américain.

Imaginons que John, citoyen américain, a essayé de changer de nationalité, mais que, malheureusement, il est mort avant d'avoir pu le faire. Dans cette situation, il est évident qu'il n'y a aucun changement effectif, car John naît et meurt américain. Toutefois *todavía* fait référence à un changement virtuel qui permet à l'événement principal d'être situé temporellement. Nous arrivons donc à la conclusion que le changement ne doit pas être effectif, mais que l'on doit y faire référence.

D'après tout ce que nous venons de voir, nous pouvons conclure qu'il suffit que le changement auquel l'on fait référence soit virtuel pour qu'une subordonnée de temps soit acceptable.

Donc, si en de nombreuses occasions le changement auquel l'on se réfère dans les subordonnées introduites par *cuando* à l'imparfait est un changement effectif, cela ne doit pas être compris comme le résultat d'une exigence sémantique des subordonnées de temps, mais comme le résultat d'une implicature pragmatique. Cependant, si dans la subordonnée l'on fait référence à un autre changement effectif, comme dans *He salido cuando ya llovía*, (« Je suis sorti quand il pleuvait déjà »), il n'est pas nécessaire que cet événement soit conclu au moment de l'énonciation ; il n'est même pas nécessaire que le changement soit effectif, comme c'est le cas dans *John murió cuando todavía era americano*, (« John {mourut / est mort} quand il était encore américain »), où l'on fait référence à un changement qui n'a pas pu se réaliser.

5. Conclusion

Nos conclusions sont claires. D'abord, nous affirmons que la structure événementielle est déterminante pour comprendre le comportement des différents modes d'action dans les subordonnées de temps. Chaque mode d'action est interprété de façon différente dans chaque variété aspectuelle en fonction de sa structure sous événementielle. C'est pourquoi l'Aoriste des états et des activités ne prédique aucune transition, alors que l'Aoriste des accomplissements et des achèvements le fait. Il en résulte une différence de comportement dans les subordonnées de temps introduites par *cuando*. L'on explique ainsi que les états qui ne se produisent qu'une seule fois dans la vie réelle sont pragmatiquement inadéquats en Aoriste et doivent apparaître en aspect Imperfectif.

Enfin, par rapport à la thèse de O. Heinämäki, nous soutenons qu'il n'est pas nécessaire que le changement dans les subordonnées de temps introduites par *cuando* soit effectif, mais qu'il suffit que ce changement soit possible, pourvu que l'on y fasse référence. C'est ce qui se passe, comme nous l'avons vu, avec *ya* et *todavía*. Si les informations que nous possédons sur la réalité contredisent un tel changement, la séquence est alors inacceptable ; il en est ainsi dans l'exemple *Conocí a Juan cuando estaba casado*, (« Je connus / j'ai connu } Juan quand il était marié »), si l'on sait que Juan est encore marié. S'il s'agit d'un changement réel, à savoir la fin de l'événement, il n'est alors pas nécessaire d'y faire référence et il suffit que l'on puisse le déduire des informations dont on dispose sur le monde réel.

Références

- Bonomi, A. ; Zucchi A. (2001). *Tempo e linguaggio. Introduzione alla semantica del tempo e dell'aspetto verbale*, Milano : Mondadori.
- García Fernández, L. (2000). *La gramática de los complementos temporales*, Madrid : Visor.
- Grimshaw, J. (1990). *Argument Structure*, Cambridge : MIT Press.
- Heinämäki, O. T. (1974). *Semantics of English Temporal Connectives*, thèse de doctorat, University of Texas at Austin.
- Klein, W. (1992). The Present Perfect Puzzle, *Language* 68 : 525-552.
- Muller, C. (1975). Remarques syntactico-sémantiques sur certains adverbies de temps, *Le Français Moderne* 43 : 12-38.
- Pustejovsky, J. (1991). The Syntax of Event Structure, in : B. Levin ; S. Pinker, (eds), *Lexical and Conceptual Semantics*, Oxford : Blackwell, 47-81.
- Vendler, Z. (1957). Verbs and Times, *Philosophical Review*, 56 : 143-160. Reproduit dans Vendler Z. (1967). *Linguistics and Philosophy*, Ithaca - New York : Cornell University, 97-121.

Pas si simple! La place du PS dans l'interlangue d'apprenants anglophones avancés

Emmanuelle LABEAU
Aston University

1. Il ne faut pas se fier à l'aspect

Le développement du temps et de l'aspect en langue seconde retient l'attention des acquisitionnistes depuis une vingtaine d'années. Deux volumes récents (Bardovi-Harlig 2000, Salaberry & Shirai 2002), tentant de faire le point sur la question, montrent combien le domaine est porteur. Un modèle, développé par Andersen à partir de 1986, s'est avéré des plus populaires ; il postule un développement aspectuo-temporel linéaire en huit étapes :

	États 'avoir'	Activités 'jouer'	Événements téléquies 'enseigner'	Événements ponctuels ¹ 'briser'
1	tiene	juega	enseña	se parte
2	tiene	juega	enseña	<i>se partió</i>
3	tenía	juega	enseña	<i>se partió</i>
4	tenía	jugaba	<i>enseño</i>	<i>se partió</i>
5	tenía	jugaba	<i>enseño</i> enseñeba	<i>se partió</i>
6	tenía	jugaba <i>jugó</i>	<i>enseño</i> enseñeba	<i>se partió</i>
7	tenía	jugaba <i>jugó</i>	<i>enseño</i> enseñeba	<i>se partió</i> se partía
8	tenía <i>tuvo</i>	jugaba <i>jugó</i>	<i>enseño</i> enseñeba	<i>se partió</i> se partía

Tableau 1: Séquence de développement des marqueurs de morphologie verbale (adaptation d'Andersen 1991: 314)

Au niveau 1, ni le temps passé ni l'aspect ne sont indiqués et une forme de base, le présent (PRES), est utilisée. Le niveau 2 voit l'apparition du prétérit (en italiques dans le tableau) uniquement avec des verbes ponctuels alors que les verbes statifs émergent à l'imparfait (IMP) au niveau 3 (en gras dans le tableau). Au niveau 4, un marquage du passé existe dans toutes les catégories,

¹ La classification des syntagmes verbaux s'inspire des quatre catégories de Vendler (1967): *states, activities, accomplishments* et *achievements*.

le prétérit s'étendant aux accomplissements et l'imparfait aux activités. A partir du niveau 5, la morphologie verbale commence progressivement à marquer toutes les catégories de verbes jusqu'à ce qu'au niveau 8, les verbes statifs apparaissent finalement au prétérit, ce qui devrait représenter le développement ultime du système aspectuel.

On a soulevé plus en détail ailleurs (Labeau 2005a) les problèmes théoriques de cette « hypothèse de l'aspect » : la nature hypothétique du développement dont seulement 4 étapes sont attestées chez les deux sujets étudiés (Andersen 1991 : 313-4), la validité des affinités une fois que tout marqueur temporel s'applique à tout type de verbe (Kihlstedt 1998 : 43ss), la persistance de « petits pépins » (non native glitches) au niveau 8 (Andersen 1991 : 316)... La recherche de terrain (Salaberry 2000 pour l'espagnol, Labeau 2002 pour le français) montre également que le développement aspectuo-temporel des apprenants d'instruction élevée (pour une définition de ce concept, voir Bartning 1997) ne correspond pas à ce modèle linéaire. On a suggéré que l'acquisition des temps du passé français suivît un mouvement de sous-application, surgénéralisation et régression (Salaberry 2000) avec stabilisation progressive² autour des normes natives. Conscient des limites de son hypothèse, Andersen l'a d'ailleurs modifiée à plusieurs reprises et la dernière mouture de l'hypothèse (Andersen 2002) suggère 6 facteurs à étudier pour rendre compte du développement aspectuo-temporel. En plus de l'aspect lexical, il suggère d'y intégrer le type d'événement (les marqueurs du passé porteront d'abord sur des événements uniques, puis sur les événements habituels et répétitifs), la distinction entre réel et irréel (les emplois à valeurs d'irréel apparaîtront tardivement), la pragmatique (des fonctions comme l'IMP de politesse seront tardivement acquises), l'ancrage dans le premier plan ou l'arrière-plan (les marqueurs du passé porteront d'abord sur les verbes du premier plan) et la structure du discours. On ne peut qu'accueillir favorablement cet élargissement indispensable de l'hypothèse. Toutefois, il pourrait être nécessaire d'y ajouter – au moins en français – une dimension stylistique.

2. Il était une fois... le passé simple

Le français est riche en formes verbales susceptibles d'exprimer le passé. Leur fréquence et leurs utilisations ont cependant évolué au cours de l'histoire de la langue. Le passé simple (PS) est vu traditionnellement comme le tiroir de la narration par excellence (la « pierre d'angle du récit » de Barthes). Au cours du dernier demi-siècle, les linguistes ont néanmoins souvent débattu de la vitalité du PS. Selon certains, le PS est toujours très productif dans les champs limités de l'écrit et de l'oral préparé (Judge &

² On a évoqué le mouvement pendulaire (Labeau 2003 et 2004).

Healey 1983 : 108, Martin 1971 : 11, Pfister 1974 : 401). D'autres (ex. Van Vliet 1983) prédisent sa disparition en invoquant l'argument que toutes les fonctions du PS peuvent être remplies par d'autres temps (Schogt 1964 : 16). Il serait par conséquent superflu d'enseigner le PS en français, langue étrangère (FLE) (Gougenheim et al. 1964)

La plupart des apprenants anglophones sont conscients de l'existence d'un *historic past tense* mais quelle est la place réelle de cette forme dans l'interlangue d'apprenants avancés au niveau licence? A part Labeau (2002, 2005a), aucune des études consacrées au développement du temps et de l'aspect en français langue seconde (Bergström 1995, Bardovi-Harlig & Bergström 1996, Kihlstedt 1998, Salaberry 1998, Howard 2002) ne mentionne d'occurrences de PS. La présente étude sera donc de nature largement exploratoire : ce marqueur morphologique apparaîtra-t-il dans l'interlangue³ d'apprenants avancés ? Le cas échéant cette émergence exige-t-elle un cotexte ou un contexte particulier ?

3. Un jour, mon PS viendra... ?

Cette recherche est basée sur un corpus de narrations orales et écrites rassemblées auprès de francophones et d'apprenants anglophones qualifiés⁴ après la lecture du conte *Cendrillon* de Charles Perrault. Un conte de fées était jugé propice à l'emploi du PS : les productions littéraires de ce genre y ont recours ; les locuteurs natifs perçoivent le PS comme la marque du genre et utilisent le tiroir dans leurs propres narrations⁵. Pour s'assurer que la narration était perçue comme un conte et non un résumé qui, en français, se fait au PRES⁶, les informateurs étaient invités à commencer leur récit par *Il était une fois...*

En plus d'un groupe de contrôle de 13⁷ francophones (N pour 'natifs'), quatre groupes d'apprenants (désignés par A pour les 'apprenants'⁸ et B pour les 'bilingues') ont été pris en compte :

³ Suggérée par Selinker en 1972, la notion d'interlangue (interlanguage) peut être définie comme les grammaires intermédiaires que les apprenants construisent au cours de leur acquisition de la langue cible. La notion implique à la fois une dimension horizontale ou synchronique référant à l'interlangue que l'apprenant possède à un moment donné et une dimension verticale ou diachronique lié aux niveaux développementaux que l'apprenant traverse.

⁴ Pour une définition du concept d' « apprenant qualifié », voir Bartning 1997.

⁵ « Une histoire, ça doit être au passé historique. Ou bien personne ne sait que c'est une histoire. » (Robbe-Grillet *Djinn* 1981 : 51).

⁶ Comme le fait remarquer très justement un des évaluateurs...

⁷ La disparité numérique entre les groupes s'explique ainsi : les productions des étudiants bilingues et de première année ont été rassemblées auprès de tous les étudiants entrants par l'auteur en septembre 2003 ; les autres données ont été

- (1) 34 étudiants de première année pendant la semaine d'accueil à l'université;
- (2) 13 étudiants de deuxième année qui avaient reçu un enseignement explicite de la forme dans leur cours de grammaire de première année;
- (3) 16 étudiants de quatrième année susceptibles d'avoir acquis par ailleurs une certaine perception des conventions stylistiques adoptées par les francophones natifs au cours de leur année à l'étranger et
- (4) 8 sujets bilingues, étudiants de première année, dont la situation personnelle (famille bilingue, séjour en pays francophone, école française) a permis une exposition au français en milieu naturel.

La moitié des sujets ont lu le texte en français (et donc au PS) et l'autre moitié l'a lu en anglais⁹. Après 10 minutes de lecture, ils ont enregistré (10 min) en laboratoire de langue leur propre version de l'histoire, avant de rédiger une version écrite (20 min). Les sujets ont finalement rempli un questionnaire portant sur leur expérience linguistique qui contenait en outre une liste de 10 verbes à mettre au PS.

Grâce à ce protocole de recherche, on espérait tester les questions de recherche suivantes:

- (1) Quelle est la fréquence d'emploi du PS dans la production écrite, orale et métalinguistique d'apprenants qualifiés?
- (2) La présence du PS dans l'input fourni entraîne-t-elle l'utilisation de la forme par les apprenants?
- (3) Les impératifs du genre « conte de fées » ont-ils raison de la répugnance à utiliser le PS à l'oral?
- (4) L'utilisation du PS est-elle productive ou formulaire ?
- (5) Quel(s) facteur(s) amène(nt) à recourir au PS: des facteurs personnels (l'enseignement et / ou le séjour à l'étranger et /ou le contexte familial), des facteurs textuels ou encore stylistiques?

recueillies auprès de volontaires en novembre 2003 par des étudiants de 2ème année dans le cadre du cours « Contemporary French » (LF2408) à Aston University. Le même protocole de recherche a été rigoureusement suivi. On a choisi de prendre en compte toutes les données disponibles car il aurait été arbitraire de supprimer certains éléments du corpus plutôt que d'autres.

⁸ Les apprenants sont identifiés par un premier numéro (1, 2 ou 4) indiquant leur niveau d'étude et de deux numéros d'identification personnelle.

⁹ La version originale de Charles Perrault ainsi que sa traduction anglaise ont été téléchargées du site: <http://www.chez.com/feeclochette/Perrault/cendrill.htm>.

4. Analyse des données

4.1. Fréquence d'emploi du PS

On a dépouillé les narrations écrites et orales des quatre groupes d'apprenants et du groupe de contrôle et relevé les formes verbales conjuguées ou qui en tenaient lieu ¹⁰. On n'a donc pris en compte les infinitifs et les participes ¹¹ qu'en emplois de forme de base :

- (1) Il faut que la fille **faire** le ménage, la lessive, etc. (A109)
- (2) Quand Cinderella **arrivé** le fils de roi **decidé** de danser avec Cinderella mais Cinderella doit partir de minuit. A la maison Cinderella était toujours parlé sur le nuit. Elle **demandé** aller encore ! Elle **entendé** très bien avec le fils de roi mais elle **oublié** sur le minuit ! Cinderella **parti** très vite est sa chaussere **resté** en bal ! (A101)

On a également constitué une catégorie de formes indéterminées (répertoriées sous le signe '?') qui regroupe d'une part les formes créées et d'autre part les formes ambiguës, présentant des caractéristiques morphologiques de plusieurs tiroirs français et ne pouvant donc pas être classifiés de façon univoque:

- (3) Cinderella dansaient avec le Prince et elle **a rencontré** ses deux belles-soeurs. (A401)
- (4) Puis et **est habite** au palace

Ce relevé a donné les proportions suivantes d'emploi du PS ; la première colonne indique les chiffres absolus, la seconde le pourcentage par rapport à la totalité des formes verbales prises en compte :

¹⁰ Pour les narrations orales, on a adopté les conventions de transcription présentées dans Kihlstedt (1998). Dans le comptage, on n'a pas pris en compte les propositions avortées et en cas de répétition d'une forme due à des erreurs de performance, seule une occurrence a été retenue.

¹¹ Etant donné l'identité phonique des infinitifs (INF) et participes passés (PP) en -er qui constituent la majorité des verbes français, on a confondu ces deux catégories dans les comptages oraux.

	Narrations écrites		Narrations orales	
1 ^{ère} année	23 ¹²	1.91	0	0
2 ^{ème} année	0	0	3 ¹³	0.53
4 ^{ème} année	7 ¹⁴	1.22	2 ¹⁵	0.23
Bilingues	61 ¹⁶	19.55	68 ¹⁷	9.86
Locuteurs natifs	329 ¹⁸	61.73	195 ¹⁹	25.26

Tableau 2 : *Emploi du PS dans les corpus*

Deux résultats semblent a priori étonnants : (1) le groupe de 1^{ère} année présente la fréquence d'emploi du PS la plus élevée des trois groupes d'apprenants alors qu'il est le moins avancé et (2) le PS apparaît à l'oral et pas à l'écrit, contexte pourtant jugé plus favorable, dans le corpus de 2^{ème}. Une approche qualitative nous permettra de relativiser ces anomalies apparentes. Ainsi, dans les narrations écrites de 1^{ère} année, on trouve huit fois la formule « ils furent heureux et eurent beaucoup d'enfants » qui concluait la liste d'illustrations distribuées aux sujets pour les aider à se rappeler les péripéties principales de l'histoire. 16 des 23 occurrences de PS ne sont donc pas des emplois productifs mais du simple recopiage. Il reste donc les sept formes suivantes : *fut* (A106) [2], *fit* (A127), *se mit* (A128), *donna* (A123, A132), *regarda* (A423). L'absence de PS à l'écrit en 2^{ème} provient peut-être des conditions moins formelles de recueil des données. Les données de 1^{ère} avaient été relevées durant la semaine d'accueil à l'université et on peut supposer que les étudiants étaient soucieux de bien faire, l'enquête en 4^{ème} se déroulait pendant le cours de langue écrite. Par contre, en deuxième année,

¹² A101, A105, A107, A112, A116, A123, A125, A126, A127 en produisent chacun deux occurrences ; A106 et A132 une et A128, trois.

¹³ L'enregistrement de A202 en offre 2 exemples et celui de A213 un seul.

¹⁴ Ces occurrences apparaissent chez A406 (2), A407 (2), A410 (1) et A412.

¹⁵ Une occurrence apparaît dans les enregistrements de A403 et A407.

¹⁶ Tous les bilingues emploient au moins une fois (B01, B07) le PS et la proportion d'utilisation est la plus élevée (47,06%) chez B02. Malgré cette aisance d'utilisation du PS, B02 semble manquer de vocabulaire métalinguistique et fournit des PC et des IMP pour les dix verbes à mettre au PS.

¹⁷ Trois sujets ont recours au PS : B02, B04 et B08, mais dans le cas de ce dernier, c'est une occurrence isolée. Le PS constitue 15,38% des formes utilisées par B04 et 60,64% chez B02.

¹⁸ Le PS constitue plus de la moitié des tiroirs utilisés (de 51,92% à 81,36%) pour tous les locuteurs natifs sauf N09 (33,33%) qui offre le plus court des récits.

¹⁹ L'emploi du PS est moins généralisé qu'à l'écrit : quatre des locuteurs natifs (N01, N07, N09 et N11) ne l'utilisent pas et les autres l'utilisent de façon moins systématique, allant d'une occurrence (1,96%) chez N12 à 64% chez N05.

les données ont été obtenues par des étudiants auprès de collègues volontaires et en l'absence du chercheur.

Pour ce qui est des PS à l'oral en 2^{ème}, ils sont produits par deux apprenants A202 (*fit, épousa*) et A213 (*sortit*). Dans le cas du second informant, le cotexte semble indiquer que *sortit* est un présent d'intention :

- (5) il est minuit moins quart et elle souvient que la marraine dit que devient-devient euh qu'elle a besoin revient avant minuit donc elle **sortit** du bal et elle quitte le prince retourne a sa maison

L'approche purement quantitative révèle des différences marquantes dans l'emploi du PS par les francophones d'une part et les apprenants de l'autre. Elle montre aussi l'influence d'une exposition extra-académique au français dans l'utilisation de la forme car le groupe des apprenants bilingues présente un pourcentage d'emploi du PS nettement plus élevé que celui des apprenants en milieu académique. On pourrait se demander quel facteur est le plus propice à l'utilisation du PS chez les bilingues : l'influence familiale ou le séjour à l'étranger. Le tableau 3 ci-après résume l'arrière-plan de nos huit bilingues et leur production du PS dans la narration écrite, la narration orale et la liste de dix formes.

Nos informations personnelles ne permettent pas de trancher définitivement sur l'influence respective du milieu familial et du séjour dans un pays francophone. D'une part, les trois sujets issus de familles franco-anglaises possèdent à des degrés divers le PS : on ne dispose pas des informations permettant d'évaluer la place réelle du français dans ces familles. Il semble d'autre part que plus les sujets ont séjourné dans un pays francophone, plus ils maîtrisent le PS, sauf B07 qui, quoique natif à l'oral, semble ignorer la forme. Il se pourrait que l'environnement scolaire soit ici décisif et que la maîtrise du PS dépende de la fréquentation d'une école francophone à l'âge où le PS est enseigné. Nos données biographiques limitées ne nous permettent malheureusement pas de vérifier cette hypothèse de façon satisfaisante²⁰.

²⁰ Nous avons recontacté par courrier électronique les huit sujets bilingues en octobre 2004, leur demandant de remplir un questionnaire plus détaillé. Seuls B01, B02 et B07 ont répondu ; cet échantillon très limité semble confirmer notre hypothèse de l'influence scolaire. B01 et B07, dont la maîtrise du PS est très limitée, n'ont effectué qu'une partie de leurs études primaires en français ; B02, qui utilisait le PS avec beaucoup de succès, a suivi un cursus scolaire en français entre les âges de 4 et 18 ans.

	Influence familiale	Séjour à l'étranger	Nombre de PS à l'écrit	Nombre de PS à l'oral	Nombre de PS exact dans le test
B01	Famille bilingue	3 ans en Belgique	1 ²¹	∅	2 ²²
B02	Famille bilingue	14 ans en France	15 ²³	57 ²⁴	9 ²⁵
B03		7 ans en France	7 ²⁶	∅	9 ²⁷
B04		8 ans en France	17 ²⁸	9 ²⁹	10 ³⁰
B05		17 ans à l'île Maurice	5 ³¹	∅	7 ³²
B06		12 ans en France	15 ³³	∅	9 ³⁴
B07		5 ans en France	∅	∅	∅
B08	Famille bilingue		2 ³⁵	1 ³⁶	∅

Tableau 3 : Arrière-plan personnel des sujets bilingues

²¹ *Vécurent.*

²² *Chanta, donna.*

²³ *Apparut, cessèrent, commença, demanda (2), donna, obéit, ordonna, put, se cacha, se maria, se trouva, transforma (2), vint.*

²⁴ *Accourut, aida, alla (3), arrêtèrent, arriva, attrista, cessèrent (2), commencèrent (2), courut, demanda (2), disparut, donna, durent, entendit, entra, eurent (2), fut, furent (2), garda, invita, mit, obéit (2), ordonna, ouvrit, partirent, passa, perdit, prit, ramena (2), rapporta, reconnurent, regarda, s'enfuit (2), se marièrent, se mit (2), se transformèrent, se trouva, se tut, tapa, transforma (3), vida, vit (2), *vivrèrent*

²⁵ *fut, chanta, sentit, put, finit, donna, rendit + *dît et *sût.*

²⁶ *Appela (2), décida, dit, se mit, se mirent, trouva.*

²⁷ *Chanta, sentit, dit, finit, donna, rendit + *fût, *fit, *sût.*

²⁸ **Apparu, disparu, épousa, fut, furent, invita (2), *parti, proposa, *recevèrent, salua, se passa, sonna (2), vit.*

²⁹ *Arriva (3), dit, fut, fit, partit, *réponda, répondit.*

³⁰ *Fut, chanta, sentit, put, fit, dit, finit, donna, rendit et *sû.*

³¹ *Demanda, demandèrent, donna, pardonna, quitta.*

³² *Chanta, dit, sut, finit, donna + fut pour faire et *senta.*

³³ *Changea (2), *courra, dansa, *devenna, *disa, donna, passa (2), *perda, *prena (2), prépara, ramena.*

³⁴ *Chanta, sut, donna + *sentit et *pu + *faissa, *disa, *finissa, *renda.*

³⁵ *Eurent, vécutent.*

³⁶ *Interdit*

Concentrons-nous maintenant sur la production métalinguistique du PS dans la liste de dix formes verbales soumises à nos sujets. La production de ces formes hors contexte a révélé deux points intéressants. D'une part, N03 et N06 ont systématiquement fourni des PC. Bien qu'étant nés en France et ayant effectué toute leur scolarité en milieu francophone, ces deux sujets sont des immigrants d'Extrême-Orient de deuxième génération et auraient pu ne pas bénéficier du même input familial que les autres locuteurs natifs, Toutefois, N03 produit 19 PS à l'écrit et 17 à l'oral tandis que N06 en utilise 25 à l'écrit et 10 à l'oral, la forme est donc clairement productive dans leur idiolecte. Leur erreur métalinguistique provient sans doute de leur formation académique : ces deux sujets sont des doctorants en informatique alors que les autres francophones proviennent d'un cursus en sciences du langage. D'autre part, les francophones rencontrent des problèmes morphologiques avec le PS. Il peut s'agir (1) de PS' = formes au PS mais inexactes (ex. : *fit* pour *être*), (2) de PS'' = formes mal orthographiées (ex. : *senti* pour *sentit*), (3) de PS''' = formes inventées à désinence de PS (ex. : **pouva*).

	Etre	chanter	sentir	pouvoir	faire	dire	savoir	finir	donner	rendre
PS	66,67	77,78	66,67	66,67	55,56	77,78	55,56	55,56	77,78	66,67
PS'					11,11					
PS''	11,11			11,11	11,11		22,22	22,22		
PS'''										11,11
PC	22,22	22,22	22,22	22,22	22,22	22,22	22,22	22,22	22,22	22,22
Pres			11,11							

Tableau 4 : Distribution des formes produites comme PS par les locuteurs natifs³⁷

Comparés aux francophones, les locuteurs bilingues produisent un éventail plus large de formes avec une confusion des temps du passé, la création de formes et des abstentions. On pourrait peut-être attribuer cette compétence inférieure au déficit académique, ces sujets n'ayant pas nécessairement suivi des cours de français, langue maternelle.

³⁷ Nous ne disposons de questionnaires pour N5, N7, N9 et N11. Le présent tableau ne fournit les réponses que de 9 des 13 informateurs.

	Etre	chanter	sentir	pouvoir	faire	dire	savoir	finir	donner	rendre
PS	20	60	30	20	10	30	20	40	60	30
PS'					20					
PS''	10		10	20	10	10	30			
PS'''			20	10	20	20	10	20		30
PC	10	10	10	20	10	10	20	20	10	10
IMP	30	20	20	10	20	20	10	10	20	10
SUBJ	10									
PP	10	10							10	
COND										10
?			10	10	10	10	10	10		10
∅	10			10						

Tableau 5 : Distribution des formes produites comme PS par les bilingues ³⁸

On constate chez les apprenants de 4^{ème} et de 2^{ème} années un taux d'abstention important ainsi qu'une confusion avec le PC en 4^{ème} année, l'absence du problème en 2^{ème} pourrait venir de la méthode de rassemblement de données en face à face qui permettait au sujet de s'assurer plus facilement de ce qu'était le PS :

	Etre	chanter	sentir	pouvoir	faire	dire	savoir	finir	donner	rendre
PS	30,77		7,69		7,69	7,69			15,38	
PS'	7,69	15,38			7,69					
PS''	7,69		7,69	15,38		7,69	7,69	15,38		
PS'''							7,69			15,38
PC	23,08	30,77	15,38	15,38	23,08	15,38	15,38	15,38	15,38	15,38
∅	23,08	53,85	69,23	69,23	61,54	69,23	69,23	69,23	69,23	69,23
?	7,69									

Tableau 6 : Distribution des formes produites comme PS par les 4^{ème} année

³⁸ Des réponses multiples ayant été fournies par certains informateurs, nous disposons de 10 formes au lieu de 8.

	Etre	chanter	sentir	pouvoir	faire	dire	savoir	finir	donner	rendre
PS	46,15	53,85	15,38	15,38	15,38	7,69	15,38	15,38	53,85	7,69
PS'	7,69				15,38					
PS''			7,69	7,69	7,69		7,69			
PS'''			7,69	7,69	7,69	15,38	7,69	7,69		
Pres		7,69	7,69						7,69	7,69
ø	46,15	30,77	53,85	61,54	53,85	69,23	69,23	69,23	38,46	76,92
PP										7,69
?		7,69	7,69	7,69		7,69		7,69		

Tableau 7 : Distribution des formes produites comme PS par les 2^{ème} année

Les résultats de première année révèlent une confusion à la fois terminologique et morphologique. Les sujets semblent incertains de ce qu'est le PS et produisent des formes inventées.

	Etre	chanter	sentir	pouvoir	faire	dire	savoir	finir	donner	rendre
PS	5,88	5,88	11,76	5,88		17,65	5,88	17,65	2,94	
PS'	8,82	2,94			17,65	2,94				
PS''	2,94		8,82	2,94			5,88	2,94		
PS'''				8,82		2,94			2,94	5,88
PC	17,65	17,65	17,65	14,71	8	17,65	14,71	17,65	17,65	17,65
IMP	14,71	8,82	8,82	2,94	11,76	8,82	8,82	8,82	8,82	8,82
COND				2,94						
PRES		5,88		2,94	5,88		5,88		5,88	
PQP		2,94	2,94	2,94		2,94	2,94	2,94	2,94	2,94
SUBJ								2,94		2,94
ø	38,24	44,12	44,12	50	41,18	44,12	50	47,06	50	50
PP	5,88	8,82				2,94			8,82	8,82
?	5,88	2,94	5,88	5,88			5,88			2,94

Tableau 8 : Distribution des formes produites comme PS par les 1^{ère} année

Les données quantitatives étudiées dans cette section soulignent plusieurs caractéristiques du corpus. Ainsi, les apprenants ne recourent qu'occasionnellement au PS dans leur production spontanée écrite et orale. Le PS apparaît plus fréquemment dans la production métalinguistique et la proportion de formations correctes (PS) et d'essais (PS', PS'', PS''') augmente parallèlement au niveau d'avancement linguistique.

	Francophones	Bilingues	4 ^{ème} année	2 ^{ème} année	1 ^{ère} année
PS	60,00	32	6,92	23,08	7,35
PS'	1,11	2	9,99	2,31	3,23
PS''	7,70	9	6,15	3,08	2,65
PS'''	1,11	13	2,31	5,38	2,06
	69,92	56	25,37	33,85	14,99

Tableau 9 : Pourcentages des formes du PS ou assimilées

Si les francophones produisent régulièrement le PS dans leurs narrations et sont en général capables de former ce tiroir, leur maîtrise n'en est pas moins imparfaite et des problèmes morphologiques et surtout orthographiques subsistent ; ceux-ci suggèrent que le PS ne fait pas partie du répertoire courant de nos sujets.

4.2. Influence de l'input

Krashen (1985:2) a avancé l' « Input Hypothesis » selon laquelle « [...] humans acquire language in only one way – by understanding messages, or by receiving 'comprehensible input' ». Les apprenants sont capables de comprendre des extraits langagiers comprenant des éléments de grammaire non acquis grâce au contexte, à la connaissance du monde et à la compétence linguistique préalable. L'instruction formelle peut jouer un rôle facilitateur en ce qu'elle simplifie l'input trop complexe.

Pour tenter d'évaluer une possible influence de l'input sur l'utilisation du PS, on a sélectionné différentes catégories d'apprenants : certains n'ayant pas eu d'enseignement explicite en faculté (première année), d'autres en ayant reçu un (deuxième année). En outre, les sujets de quatrième ont bénéficié d'une immersion en pays francophone. On s'attendrait à ce que les étudiants de première année fassent preuve d'une performance moindre.

De plus, pour évaluer l'effet de l'input sur la productivité, on avait séparé chacun des groupes en deux : la première moitié lisait le conte en version anglaise (A101 à A 116 ; A201 à A207 ; A401 à A408 ; B01 à B04 ; N01 à N07)) et la seconde en version française (A117 à A134 ; A208 à A213 ; A409 à A416 ; B05 à B08 ; N08 à N13) . On aurait attendu une proportion plus élevée de PS dans le deuxième groupe.

	Version anglaise				Version française			
	Écrit		Oral		Écrit		Oral	
1 ^{ère} année	11	2,12			12	1,75		
2 ^{ème} année			2	0,61			1	0,42
4 ^{ème} année	4	1,43	2	0,45	3	1,02		
Bilingues	42	28	10	3,21	23	17,69	1	0,28
Locuteurs natifs	188	63,73	108	26,02	141	59,24	87	24,37

Tableau 10 : Proportion relative du PS dans les narrations basées sur les scripts anglais et français du conte

Les résultats vont à l'encontre des attentes puisque les sujets ayant lu la version anglaise recourent plus au PS que ceux qui se sont basés sur le texte français. La présence du PS dans l'input ne semble donc pas ici favoriser l'emploi de cette forme.

Il faut toutefois noter que les deux formes *vécurent* et *eurent* mises par écrit et laissées sous les yeux des sujets (contrairement au texte lui-même) ont été utilisées par les première année. Il se pourrait simplement que le PS ne se manifeste que s'il est déjà bien implanté dans l'IL des apprenants et une simple lecture à but informationnel ne suffit pas pour repérer les formes verbales caractéristiques du type de texte.

4.3. Utilisation productive ou formulaire ?

Ayant constaté la présence occasionnelle du PS à tous les niveaux d'apprentissage, nous allons nous interroger sur la productivité de la forme dans l'interlangue avancée. Une analyse qualitative des PS révèle un emploi largement formulaire chez les apprenants : à l'écrit, 16 emplois sur 23 (69,57%) en 1^{ère} et 5 sur 8 (62,5%) en 4^{ème} sont des reprises de *ils furent heureux et eurent beaucoup d'enfants*. Les autres formes sont majoritairement monosyllabiques : *dit* (A132), *fut* (A106), deux *fit* (A127), *se mit* (A128, A407). Dans le groupe bilingue, l'éventail de verbes au PS est nettement plus large³⁹ et on peut difficilement soutenir l'hypothèse de

³⁹ *Appela* (2) (B04), *apparut* (B03, B05), *eurent* (B02, B09), *cessèrent* (B03), *changea* (2), (B07), *commença* (B03), *courra* (B07), *dansa* (B07), *décida* (B04), *demanda* (B02, B03 [2], B06), *demandèrent* (B06), *devenna* (B07), *dit* (B04), *donna* (B03, B06, B07), *épousa* (B05), *fut* (B05), *furent* (B05), *invita* (B05), *abêit* (B03), *ordonna*(B03), *pardonna* (B06), *partit* (B05), *passèrent* (2) (B07), *perda* (B07), *put* (B03), *prenna* (2) (B07), *prépara* (B07), *proposa* (B05), *quitta* (B06), *ramena* (B07), *recevèrent* (B05), *salua* (B05), *se cacha* (B03), *se mit* (B04), *se mirent* (B04), *se passa* (B05), *se maria* (B03), *se trouva* (B03), *sonna* (2) (B05), *transforma* (2)(B03), *trouva* (B04), *vint* (B03), *vida* (B03), *vit* (B05), *vécurent* (B01, B02, B09) à l'écrit.

« chunk learning » étant donné que des formes non natives régulières sont produites, particulièrement par B07 qui produit *courra*, *devenna* et *perda*.

4.4. Genre contre medium

On ne s'étendra pas sur l'affinité du PS avec l'écrit ; elle a été largement documentée ailleurs. On sait par ailleurs que le PS est un ressort déterminant du conte de fées traditionnel⁴⁰. Compte tenu de ces tendances contradictoires, on voulait voir si une reddition orale allait invalider l'emploi du PS. Si l'on constate que le PS est, à l'exception de la 2^{ème} année, moins utilisé à l'oral qu'à l'écrit, l'emploi du PS est trop limité dans les corpus d'apprenants pour en tirer des conclusions très convaincantes. Cependant, le corpus natif montre que dans le genre du conte, le PS s'utilise à l'oral en concurrence avec le PRES et pas le PC.

4.5. Facteurs favorisant l'utilisation du PS

Dans cette section, nous allons tenter d'identifier des facteurs propices à l'utilisation du PS. Nous nous pencherons d'abord sur des indices contextuels comme le genre narratif avant d'aborder des éléments cotextuels tels que la structure narrative du récit.

4.5.1. Influence du contexte

On constate que les francophones narrent le conte de fées différemment d'autres récits, tels que des extraits de films (Labeau 2002 et 2005). Alors que les péripéties du film se racontent à l'écrit au PC et, à l'oral au PC ou au PRES⁴¹, le conte de fées s'écrit au PS et se dit principalement au PS et au PRES. Il existe donc une forte influence du genre sur le choix des marqueurs verbaux.

⁴⁰ Les premiers résultats de la recherche de Janice Carruthers sur le « néo-conte » indiquent que cette contrainte n'y est pas essentielle.

⁴¹ La tendance naturelle est de raconter au PRES (Salaberry 2000) mais lors de la récolte du corpus basé sur des extraits de film, les locuteurs natifs avaient reçu l'instruction de raconter au passé.

	Film		Conte	
	Écrit	Oral	Écrit	Oral
PRES	8	33.21	0.38	19.4
PS	10.5	0	61.73	25.26
PA			0.19	0.26
PC	59.5	47.71	0.38	6.48
IMP	14	11.93	27.77	29.79
PQP	6.5	5.05	3.19	3.37
FPP				0.26
FS	0	0.18	0	0.13
FP	0	0	0	0.91
COND	0	0.92	3.19	2.46
CP		0.18	0.75	0.13
SUBJ	1	0.36	2.06	1.17
SUBJ P	0.5		0.38	
IMPER				0.39

Tableau 11: Pourcentage d'emplois des temps dans la narration d'un film et d'un conte par des locuteurs natifs

Si l'on compare maintenant l'emploi des apprenants dans la narration des deux genres, on constate une légère hausse de l'utilisation du PS, qui reste un marqueur marginal. Les traits les plus remarquables sont d'une part la fréquence du PRES, théoriquement exclu par la consigne de raconter au passé lors du recueil des narrations de films, qui augmente considérablement sauf en 4^{ème}, et d'autre part, la fréquence plus élevée de l'IMP à tous les niveaux due à la plus grande composante de description dans le conte et la longueur des narrations dans le corpus de 4^{ème} qui laisse plus de place aux informations d'arrière-plan à l'IMP ; voir le tableau 12 ci-après.

On constate donc que la dimension stylistique de la narration échappe aux apprenants, qui semblent ignorer l'équation 'contes de fées = PS' que manient les francophones au moins à l'écrit. Le corpus formé de narrations de films ne comprenait pas de groupe bilingue, mais il est probable que la proportion de PS y aurait été beaucoup plus limitée que dans le corpus de contes de fées.

	Film						Conte					
	Écrit			Oral			Écrit			Oral		
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	4 ^{ème} année	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	4 ^{ème} année	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	4 ^{ème} année	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	4 ^{ème} année
PRE5	5,35	6,52	3,42	26,19	9,33	23,52	18,12	31,63	10,82	31,89	28,55	10,99
FS	0,16		1,5	0,58			1,91		1,22		0,53	0,23
FC	58,49	68,56	66,12	56,34	63,56	53,83	33,42	31,63	36,3	32,65	34,04	41,68
FSC										0,07		
IMP	31,92	20,4	25,68	15,25	23,59	20,33	32,5	28,6	43,98	28,26	29,26	37,83
HPP								0,23	0,35	0,07		0,68
FQP	1,73	2,55	1,64	0,35	2,19	0,56	2,08	0,93	10,82	0,89	1,42	3,49
FS		0,28	0,14			0,16	2,83	0,47	0,35	0,14	0,35	0,34
FP		0,28	0,27	0,23	0,73	0,4	0,42	1,4	0,87	0,34	1,06	1,25
COND	0,63	0,85	0,14	0,12		0,4	2,83	2,09	0,87	0,19	1,77	1,25
CP					0,15					0,07	0,18	0,23
SUBJ	0,31		0,27	0,12	0,29	0,48	0,83	0,23	1,57	0,75	0,35	1,59
SUBIP			0,27									
SUBJ IMP									0,17			0,11
IMPER				0,12		0,16	0,15		0,17	0,82	0,53	0,34
?	1,42	0,57	0,55	0,7	0,58	0,16	6,82	2,79	2,27	1,71	1,95	1,02

Tableau 12 : Pourcentage d'emplois des temps dans la narration d'une film et d'un conte par des apprenants anglophones

4.4.2. Influence du cotexte (la position dans le texte)

On va maintenant s'interroger sur l'influence possible de la structure narrative dans l'utilisation du PS. Cette forme apparaîtrait-elle préférentiellement à certains points du récit ?

Propp a proposé une structure du conte en 31 points qui peuvent se regrouper en 4 catégories : (1) la séquence d'introduction, (2) le corps du texte, (3) la séquence du don (obtention d'une aide magique) et (4) retour du héros. Dans la version de Cendrillon étudiée, on a relevé les points suivants :

(1) Séquence d'introduction

1. Un membre de la famille disparaît (la mère) et l'héroïne est présentée.
2. L'interdiction : Cendrillon doit renoncer à ses prérogatives de fille de la maison.
7. La soumission : Cendrillon accepte son sort sans se plaindre.

(2) Corps du texte

8. La vilénie : la belle-mère et les belles-sœurs de Cendrillon la privent de bal tout en la tentant.

9. Le manque : Cendrillon révèle à sa marraine son désir d'assister au bal.

10. L'accord à l'action : Cendrillon se soumet aux ordres de sa marraine.

(3) La séquence du don

12. Le test : la fée teste la motivation de Cendrillon en lui donnant des ordres apparemment ridicules.

13. La réaction : Cendrillon obéit.

14. L'objet magique : Cendrillon reçoit par magie les moyens d'aller au bal.

15. Le transfert vers le lieu où le manque va être comblé : Cendrillon part pour le bal.

19. Disparition du manque : Cendrillon est honorée.

(4) Le retour du héros

20. Le départ : Cendrillon quitte le bal [retour en arrière].

18. La défaite du méchant : les méchantes sœurs doivent s'incliner devant la beauté de l'inconnue.

19. Disparition du manque : Cendrillon est honorée.

20. Le départ : Cendrillon quitte le bal.

21. La poursuite : le prince tente de la rattraper.

22. L'échappée : Cendrillon disparaît en abandonnant sa pantoufle.

23. Le retour sans reconnaissance : Cendrillon reprend sa place de souillon.

24. Les faux héros : les méchantes sœurs tentent d'enfiler la pantoufle.

25. L'épreuve : Cendrillon demande à essayer la pantoufle sous les moqueries.

26. La victoire : La pantoufle sied à Cendrillon.

27. La reconnaissance : Cendrillon confirme son identité par la seconde pantoufle.

28. Les méchants démasqués : les méchantes sœurs s'humilient.

29. L'épiphanie : Cendrillon est menée au prince dans un habit de lumière.

31. Le mariage et le règne du héros.

Certaines des catégories évoquent la succession des péripéties, alors que d'autres (principalement la séquence d'introduction et les états résultants final (31) ou intermédiaires (19, 23) sont propices à la description. Ces contrastes sont susceptibles de se manifester dans la morphologie verbale : le PS se prêterait à l'expression des événements successifs (voir Bres 2003, Veters 2003) alors que l'IMP conviendrait mieux aux parties descriptives. Le tableau suivant explicite la répartition proportionnelle des PS dans les narrations écrites⁴² pour les différentes catégories relevées. Il montre des différences majeures entre les natifs et les bilingues d'une part, et les apprenants de l'autre, dans l'emploi discursif du PS.

⁴² Nous nous limitons ici aux narrations écrites qui comprennent une plus grande fréquence de PS. Des phénomènes comparables sont aussi perceptibles dans les narrations orales.

Catégories	Corpus natif		1 ^{ère} année		4 ^{ème} année		Bilingues	
	Nb PS	%	Nb PS	%	Nb PS	%	Nb PS	%
1	14	4,26			1	14,29	2	3,23
2	11	3,34	2	8,7			6	9,68
7	3	0,91					1	1,61
8	38	11,55	2	8,7			9	15,42
9	29	8,81	1	4,35	1	14,29	4	6,45
10	3	0,91						
12	8	2,43					3	4,84
13	3	0,91					1	1,61
14	41	12,46					12	19,35
15	9	2,74					2	3,23
16	26	7,9					7	11,29
17	11	3,34					4	6,45
18	7	2,13						
19	22	6,69					2	3,23
20	10	3,04	2	8,7			1	1,61
21	1	0,3						
22	9	2,74					3	4,84
23	18	5,47						
24	9	2,74						
25	13	3,95						
26	7	2,13						
27	5	1,52						
28	2	0,61					2	3,23
29	5	1,52						
31	25	7,6	16	69,57	5	71,43	3	4,84
	329	100	23	100	7	100	62	100

Tableau 13 : Répartition du PS par catégorie

Les francophones et les bilingues utilisent le PS comme ressource narrative constante : on relève des occurrences dans toutes (ou la plupart de) les catégories ; la fréquence du PS est, comme on pouvait s'y attendre, plus importante aux points-clés de l'histoire : l'invitation (8), la transformation (14), le bal (19) et la conclusion (31). Chez les apprenants, les occurrences du PS sont isolées et apparemment aléatoires, sauf pour (31) mais on a vu plus haut que ces emplois étaient formulaires. Dans les corpus d'apprenants, l'absence du PS est palliée par d'autres formes verbales : le PC bien entendu mais aussi des IMP non natifs et des PRES :

- (6) Quand les soeurs **ont quitté** la maison, la marenne de Cendrillon **a apparu**. Cendrillon pleurait. « Est-ce que tu veux aller au bal », la marenne **a demandé** ? « Bien sûr ! » Cendrillon **a répondu**. « Bon, trouve-moi un légume, 6 souris, 1 rat et 3 lizards ». Cendrillon **a trouvé** tous ses choses dans le jardin et elle **a donné** ces choses à sa marenne. La marenne **a fait** la magie. (A14)

- (7) Cendrillon **était** très triste parce qu'elle ne **pouvait** pas y aller. Cendrillon **décidait** de demander sa marraine si elle **pouvait** aller au bal, la marraine **disait** qu'il faut que Cendrillon cherche une légume dans le jardin. Cendrillon **trouvait** la légume, la marraine **utilisait** son pouvoir et dans un flashe Cendrillon **portait** des beaux vêtements et il **y avait** des chevaux, qui **étaient** prêts de la prendre au bal. Avant que Cendrillon **partît** la marraine la **disait** qu'elle **devait** rentrer chez elle avant minuit. (A412)
- (8) Pendant la soirée du ball, Cinderellion **était** faire la menage de la maison quand une femme gentile **arrivait** à sa maison. Cette femme **était** magique et elle **aidait** Cinderellion à faire du ball. Elle **changait** des mices aux chevaux, et **donnait** Cinderellion un robe magnifique. Cinderellion **arrivait** du ball mais elle avait faire un promis de rentrer chez soi avant minuit. (A114)
- (9) Les temps à arrivé pour la belle-mère et les soeurs d'allent à le bal et Cendrillon était triste quand une mariere **arrivé**. Cendrillon **dit** qu'elle soeurs **sont** horrible mais la femme **aidé** Cendrillon de prepare pour le bal. Elle **change** souris entre les chevaux et les rats entre trois hommes et une citroe entre un carrage. Elle aussi **donne** Cendrillon une belle robe et **dit** qu'elle **doit** retourné à minuit parce que les chevaux **retourné** à souris et les hommes à rats. (A126)
- (10) Cendrillon **reste** a la maison. Dans un coup, sa *marriane **apparaître** et elle **dit** Cendrillon qu'elle **doit** aller au bal. Mais Cendrillon **dit** a sa marraine qu'elle **n'est** pas des vetements pour aller au bal.. la marraine **dit** Cendrillon d'amener 6 souris, et avec sa baguette elle **transformer** les souris à 6 chevaux. Elle **demande** Cendrillon d'amener aussi 3 rats et 6 lezards. La *marrine **transformer** les rats et les lezards au 3 hommes et 6 laquais. Enfin elle **change** les vetements de Cendrillon et elle **devient** une princesse. La *marriane **dit** Cendrillon de venir avant minuit car tout **vas changer** comme avant. (A213)

On constate que, contrairement aux francophones – et dans une certaine mesure aux bilingues -, les apprenants n'utilisent en règle générale pas le PS comme ressource narrative cohérente. Leurs emplois sont majoritairement isolés et semblent émerger de façon aléatoire.

5. Conclusion

La présente étude nous permet de tirer quelques conclusions sur l'utilisation du PS par les apprenants avancés. D'abord, on constate que leur compétence dépasse leur performance dans ce domaine : si les PS sont rares en production spontanée, ils sont nettement plus nombreux en production sollicitée. En production spontanée, on constate une nette proportion de formes monosyllabiques (chunks ?) et de formes régulières ou régularisées. Quant au corpus bilingue, il nous a permis de constater des différences nettes entre leur appréhension du PS et celle des apprenants monolingues. La limitation de nos données ne nous a pas permis d'établir avec certitude le rôle respectif du séjour en pays francophone, de l'entourage familial ou de la scolarité en français dans l'acquisition de la forme. Compte tenu de

l'utilisation limitée du PS par les 4^{ème} année, on peut douter de l'influence du séjour. Il est plus difficile de trancher sur l'influence familiale (familiarisation avec les histoires à la française durant l'enfance) ou scolaire (enseignement formel du PS) ; la conscience du PS doublée du manque de maîtrise morphologique des sujets issus de familles bilingues semblerait indiquer que leur déficit par rapport aux francophones est d'ordre scolaire. Finalement, la présence limitée du PS dans les corpus d'apprenants souligne une fois de plus les limitations d'un modèle tel que l'hypothèse de l'aspect pour rendre compte de l'acquisition aspectuo-temporelle en français, langue étrangère. Il ne prend en effet pas plus en compte les variantes stylistiques que les variantes sémantiques (Labeau 2004b).

Références

- Andersen, R. (1986). El desarrollo de la morfología verbal en el Español como segunda idioma, in : Meisel, J.M. (ed.), *Adquisición de lenguaje / Adquisicao da linguagem*, Frankfurt : Vervuert, 115-138.
- Andersen, R.W. (1991). Developmental sequences : the emergence of aspect marking in second language acquisition, in : T. Huebner ; C.A. Ferguson, (eds), *Crosscurrents in Second Language Acquisition Theories*, Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Andersen, R. (2002). The dimensions of 'pastness', in : R. Salaberry ; Y. Shirai, (eds), *The L2 Acquisition of Tense-Aspect Morphology*, Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins, 79-105.
- Andersen, R. ; Shirai, Y. (1994). Discourse motivations for some cognitive acquisition principles, *Studies in Second Language Acquisition* 16 : 133-156.
- Bardovi-Harlig, K. (2000). *Tense and Aspect in Second Language Acquisition : Form, Meaning and Use*, Oxford : Blackwell.
- Bardovi-Harlig, K. ; Bergström, A. (1996). Acquisition of tense and aspect in second language and foreign language learning: learner narratives in ESL and FFL, *Canadian Modern Language Review* 52 : 308-330.
- Bartning, I. (1997). L'apprenant dit avancé et son acquisition d'une langue étrangère. Tour d'horizon et esquisse d'une caractérisation de la variété avancée », in : I. Bartning, (éd.), *Les apprenants avancés. AILE* : 9-50.
- Bergström, A. (1995). *The expression of past temporal reference by English-speakers of French*, Unpublished PhD dissertation, The Pennsylvania State University.
- Bres, J. (2003). Non, le passé simple ne contient pas l'instruction [+progression], *Cahiers Chronos* 11 : 99-112.
- Gougenheim, G. ; Rivenc, P. ; Michéa, R. ; Sauvageot, A. (1964). *L'élaboration du français fondamental*, Paris : Didier.

- Howard, M. (2002). L'acquisition des temps du passé en français par l'apprenant dit avancé : une approche lexicale, in : E. Labeau ; P. Larrivée, (éds), *Les temps du passé et leur enseignement*, Amsterdam-Atlanta : Rodopi, 181-204.
- Judge, A. ; Healey, F.G. (1983). *A Reference Grammar of Modern French*, London : Ed. Arnold.
- Kihlstedt, M. (1998). *La référence au passé dans le dialogue: Etude de l'acquisition de la temporalité chez des apprenants dits avancés de français (Cahiers de la Recherche 6)*. Stockholm : G. Engwall & J. Nystedt.
- Krashen, S.D. (1985). *The Input Hypothesis : Issues and Implications*, London / New York : Longman.
- Labeau, E. (2002). *The Acquisition of French Past Tenses by Tutored Anglophone Advanced Learners : Is Aspect Enough?*, unpublished PhD dissertation, Aston University.
- Labeau, E. (2004). Au-delà de l'hypothèse de l'aspect : le développement du temps et de l'aspect dans l'interlangue d'apprenants avancés, *Actes de la conférence APLIC*, Paris 3, 25-26 juin 2004.
- Labeau, E. (2005a). *Beyond the Aspect Hypothesis : Tense-Aspect Development in advanced L2 French*, Bern : Peter Lang.
- Labeau, E. (2005b). Line or circle ? The process of past tenses acquisition by advanced learners of French, in : J. Cohen ; K. McAlister ; K., Rolstad ; J. MacSwan, (eds), *ISB4. Proceedings of the 4th International Symposium on Bilingualism*, Somerville : Cascadilla Press, 1264-1275.
- Martin, R. (1971). *Temps et Aspect : Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Paris : Klincksieck.
- Pfister, M. (1974). L'imparfait, le passé simple et le passé composé en français moderne, *Revue de Linguistique romane* 38 : 400-417.
- Robbe-Grillet.A.(1981). *Djinn*, Paris : Éditions de Minuit.
- Salaberry, R. (1998). The development of aspectual distinctions in L2 French classroom learning, *Canadian Modern Language Review* 54/4 : 508-542.
- Salaberry, R. (2000). *The development of past tense morphology in L2 Spanish*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins (Studies in Bilingualism 22).
- Salaberry, R. ; Shirai, Y. (2002). *The L2 Acquisition of Tense-Aspect Morphology*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Schogt, H.G. (1964). L'aspect verbal en français et l'élimination du passé simple, *Word* 20/1 : 1-17.
- Van Vliet, H.R. (1983). The disappearance of the French passé simple : a morphological and sociolinguistic study, *Word* 34/2 : 89-113.
- Vetters, C. (2003). L'aspect global : un effet secondaire d'un contenu procédural ?, *Cahiers Chronos* 11 : 113-131.